

# Working Paper de l'IWEPS

INSTITUT WALLON  
DE L'ÉVALUATION,  
DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA STATISTIQUE

n°7

Mars 2012

L'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

## Développement d'indicateurs complémentaires au PIB Partie 2 : Revue harmonisée de tableaux de bord et batteries d'indicateurs

Coordination du groupe de travail et de la publication : Isabelle Reginster et Christine Ruyters  
Avec l'aide de : Thierry Bornand, Frédéric Caruso, Michel Laffut et Virginie Louis

Les auteurs des fiches sont : Caroline Albessart, Thierry Bornand, Frédéric Caruso, Julien Charlier, Jean-Paul Duprez, Julien Juprelle, Michel Laffut, Martine Lefèvre, Virginie Louis, Isabelle Reginster et Christine Ruyters

### RÉSUMÉ

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est engagé, aux côtés des autorités wallonnes, dans la recherche et le développement d'indicateurs complémentaires au PIB.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette mission s'intègrent dans une démarche heuristique qui vise à construire un cadre conceptuel, méthodologique et statistique pour l'élaboration d'un système d'indicateurs aptes à dresser un état des lieux des performances économiques et du progrès social en Wallonie, en cohérence avec les recommandations du Rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi et les travaux développés sur le sujet.

Sur le plan conceptuel, le cadre de référence dans lequel s'inscrit la démarche est celui du développement durable appréhendé sous l'angle de ses différents piliers, - économique, social, environnemental -, et interfaces - équitable, viable et vivable -, auxquels est adjointe la dimension de la gouvernance.

Sur le plan méthodologique, l'objectif vise à fonder les travaux sur des expériences éprouvées et débattues à différentes échelles territoriales, déclinées selon des modalités de construction diverses et variées, en fonction des objectifs et usages spécifiquement définis. Raison pour laquelle la première étape du projet vise à dresser un état de l'art ouvert et multidisciplinaire de ces expériences, en veillant à

élargir la focale aux différents ensembles d'indicateurs, tant ceux à vocation synthétique ou composite que ceux intégrés dans des tableaux de bord ou batteries d'indicateurs. Cette première étape devrait permettre d'établir, et d'objectiver, les bases d'un cadre harmonisé et cohérent d'indicateurs, applicables dans le contexte de la Wallonie, comme outils de diagnostic, de connaissance et d'analyse appropriés pour soutenir la décision politique et guider l'action publique.

Sur le plan statistique, le projet conduit à questionner les sources de données disponibles et accessibles aux niveaux régional et infrarégional - voire local -, et à revisiter les méthodes et outils de collecte, de traitement et d'analyse de l'information. A ce titre, il présente une opportunité pour développer une meilleure stratégie de collecte de données.

Ce Working Paper s'inscrit dans la continuité du premier (Working Paper n°4, 2011) qui était dédié aux indicateurs synthétiques/composites. Par souci de cohérence, cette publication est structurée selon une logique et un canevas comparables à la précédente. Ainsi, elle reprend, en introduction, à titre de rappel, la contextualisation du projet, ses objectifs, la portée de l'exercice et la planification des différentes publications. Elle présente ensuite les informations descriptives (première partie du canevas d'analyse) rassemblées et harmonisées pour 23 tableaux de bord / batteries d'indicateurs, déjà développés par leurs concepteurs ou en cours de construction et susceptibles de rentrer dans une discussion autour des indicateurs complémentaires au PIB.

## Remerciements

Le projet de développement, au sein de l'WEPS, d'indicateurs complémentaires au PIB a été l'occasion de réunir en son sein un groupe de travail pluridisciplinaire qui a assuré, avec zèle et diligence, une démarche réflexive heuristique qui s'enrichit de l'apport de chacun à la production d'un savoir collectif partagé. Cette seconde publication d'une série de quatre rend compte des efforts accomplis depuis plusieurs mois pour mener à bien ce projet tout à la fois exigeant, captivant et stimulant. L'intérêt accordé à cette publication doit être porté au crédit de l'ensemble des collègues associés dans ce projet sous l'égide de Sébastien Brunet, administrateur général de l'WEPS, qui nous apporte son soutien enthousiaste, ses conseils avisés et ses encouragements. Qu'ils en soient tous ici publiquement remerciés.

Nous tenons également à témoigner notre gratitude à Daniel Defays, notre précédent administrateur général, qui a jeté les bases de ce projet et insufflé la mise en place du groupe de travail au sein de l'WEPS.

Nos remerciements vont également à nos collègues Evelyne Istace, Juanita Van Straeten et Laurent Verly, pour leur participation essentielle au travail d'édition de ce document.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à Nadine Gouzée et Natacha Zuinen du Bureau fédéral du Plan, ainsi qu'à Paul-Marie Boulanger de l'Institut du développement durable et Coline Ruwet, pour leurs remarques, leur questionnement et leurs utiles suggestions.

# TABLE DES MATIERES

<b>1. Introduction .....</b>	<b>3</b>
1.1. CONTEXTE GÉNÉRAL .....	3
1.1.1. Au-delà du PIB .....	3
1.1.2. ... Une démarche portée par la Wallonie .....	3
1.1.3. ... Et par l'WEPS .....	4
1.2. OBJECTIFS .....	4
1.3. MÉTHODE – GRILLE D'ANALYSE .....	5
1.4. PLANIFICATION DES PUBLICATIONS .....	6
1.5. LISTE DES TABLEAUX DE BORD ET BATTERIES D'INDICATEURS .....	7
1.6. PERSPECTIVES .....	10
1.7. RÉFÉRENCES .....	10
<b>2. Description des tableaux de bord et batteries d'indicateurs .....</b>	<b>12</b>

# 1. Introduction

## 1.1. CONTEXTE GÉNÉRAL

### 1.1.1. Au-delà du PIB ...

Le produit intérieur brut (PIB) est l'instrument de mesure de l'activité économique le plus connu. S'appuyant sur les préceptes de la comptabilité nationale, il mesure la production en cumulant la valeur ajoutée de toutes les activités à caractère monétaire. D'aucuns, méconnaissant son objet et sa nature, ou troublés par son omniprésence dans les débats, lui ont attribué à tort un statut d'indicateur de développement ou de progrès global d'une société. Aujourd'hui, sa visibilité sans égal et son utilisation hégémonique dans le pilotage et l'évaluation des politiques publiques lui sont contestées. Société civile, décideurs politiques, experts et académiques de tous bords s'accordent : il faut améliorer le PIB en tant qu'instrument de mesure de l'activité macroéconomique et pallier ses limites par d'autres indicateurs. Que l'on parle d'indicateurs alternatifs au PIB ou d'indicateurs complémentaires, voire d'indicateurs de développement durable, l'objectif est sensiblement identique : concevoir des indicateurs susceptibles de refléter les priorités sociétales et politiques actuelles, comme la qualité de vie, la justice sociale ou le défi climatique.

Les initiatives se multiplient et explorent diverses voies à des échelles internationale, nationale, régionale ou locale. Les unes sont animées par des réseaux associatifs ou des cercles académiques, les autres sont portées par de grandes institutions (Programme des nations unies pour le développement (PNUD), Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Union européenne), d'autres encore sont des initiatives gouvernementales ou parlementaires (France, Allemagne, Royaume-Uni, etc.). Certaines bénéficient de soutiens influents et font l'objet d'une large diffusion médiatique. On pense notamment à la *Commission pour la mesure des performances économiques et du progrès social*. Cette Commission à vocation internationale, plus connue sous le nom de Commission *Stiglitz – Sen – Fitoussi*<sup>1</sup>, a été impulsée en 2008 par le Président de la République française. Elle a véritablement agi comme un catalyseur du débat sur les indicateurs complémentaires au PIB. Ses recommandations ont balisé un ambitieux programme pour la statistique publique française (Institut national de la statistique et des études économiques – INSEE), mais aussi européenne (Eurostat) et internationale. En octobre 2011, soit deux ans après le rapport *Stiglitz – Sen – Fitoussi*, le Gouvernement français, l'INSEE et l'OCDE ont organisé une conférence pour dresser un panorama des progrès accomplis dans la mesure du bien-être et du progrès social dans les différentes régions du monde.

### 1.1.2. ... Une démarche portée par la Wallonie ...

Sur le sujet, la Wallonie n'est pas en reste. Une des mesures du Plan Marshall 2.Vert, politique socio-économique phare de l'actuelle législature, prévoit de « *Développer, en concertation avec les partenaires sociaux, les autres Régions, le niveau fédéral et les instances internationales concernées, des indicateurs qui permettent de mesurer le développement humain et l'empreinte écologique, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement, en complément du PIB* ».

---

<sup>1</sup> Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi sont trois membres éminents de la *Commission pour la mesure des performances économiques et du progrès social*.

### 1.1.3. ... Et par l'WEPS

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (WEPS) est pleinement engagé aux côtés des autorités wallonnes dans la recherche d'indicateurs susceptibles de compléter le PIB. Plus largement, l'WEPS initie des projets de recherche qui renouvellent la réflexion sur la mesure du progrès sociétal et s'implique dans diverses initiatives internationales<sup>2</sup>.

- Il s'est engagé dès 2003, en collaboration avec la Région française du Nord-Pas-de-Calais, dans le calcul à l'échelle régionale de trois indicateurs du PNUD : l'indicateur de développement humain (IDH), l'indicateur de pauvreté humaine (IPH-2) et l'indicateur de participation des femmes à la vie économique et politique (IPF).
- Ayant suivi de près les travaux de la Commission *Stiglitz – Sen – Fitoussi*, il a organisé un séminaire scientifique en décembre 2009 pour débattre des conclusions du rapport de la Commission.
- Il contribue aux développements statistiques et méthodologiques susceptibles de pallier certaines limites du PIB, au travers de sa collaboration avec les autres régions et la Banque nationale de Belgique pour améliorer la qualité de la comptabilité régionale.
- Il a lancé une réflexion sur les indicateurs de développement territorial durable.
- Il est une des chevilles ouvrières de l'indicateur européen de déprivation matérielle<sup>3</sup>, qui complète les indicateurs de pauvreté monétaire.
- Il participe au développement d'indicateurs à l'échelle de la Wallonie dans le cadre de la Stratégie Europe 2020.
- Il collabore avec le Conseil de l'Europe, dans la mise au point d'indicateurs de bien-être, de progrès et de cohésion sociale au niveau régional et local, en promouvant la participation citoyenne.
- Il est également membre du groupe d'experts du Conseil de l'Europe chargé d'approfondir la réflexion sur l'élaboration d'indicateurs de bien-être et de progrès. A ce titre, l'WEPS a été invité à présenter ses travaux, lors du 3<sup>e</sup> Forum mondial de l'OCDE « *Statistiques, connaissances et politiques - tracer le progrès, établir des visions, améliorer la vie* » (Busan (Corée) – 2009).
- Récemment, il a été sollicité par le Gouvernement wallon dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert (cfr. Point 1.1.2. ci-dessus), afin de proposer des indicateurs complémentaires au PIB, pertinents à l'échelle de la Wallonie.

## 1.2. OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette dernière mission s'intègrent dans une démarche heuristique qui vise à construire, pas à pas, un cadre conceptuel, méthodologique et statistique pour l'élaboration d'un système d'indicateurs aptes à dresser un état des lieux des performances économiques et du progrès social en

<sup>2</sup> Ces travaux s'inscrivent dans l'axe stratégique 1.1 du programme quinquennal 2010-2014 de l'Institut : « L'WEPS doit également proposer des vues intégrées de l'économie, la société et l'environnement wallons à travers des indicateurs-clés ».

<sup>3</sup> La déprivation matérielle se définit comme l'incapacité de posséder les biens et services et/ou de se livrer à des activités considérées comme ordinaires dans la société où l'on vit et/ou perçues comme des nécessités (voir fiche 1.22 dans le Working Paper n°4 de l'WEPS, 2011).

Wallonie, en cohérence avec les recommandations du Rapport *Stiglitz-Sen-Fitoussi* et les travaux développés, de par le monde, sur le sujet.

Sur le plan conceptuel, le cadre de référence dans lequel s'inscrit la démarche est celui du développement durable appréhendé sous l'angle de ses différents piliers, - économique, social, environnemental -, et interfaces – équitable, viable et vivable -, auxquels est adjointe la dimension de la gouvernance.

Sur le plan méthodologique, l'objectif vise à fonder les travaux sur des expériences éprouvées et débattues à différentes échelles territoriales, déclinées selon des modalités de construction diverses et variées, en fonction des objectifs et usages définis par les concepteurs et/ou promoteurs. Raison pour laquelle la première étape du projet vise à dresser un état de l'art ouvert et multidisciplinaire de ces expériences, en veillant à élargir la focale aux différents ensembles d'indicateurs, tant ceux à vocation synthétique ou composite que ceux intégrés dans des tableaux de bord ou batteries d'indicateurs<sup>4</sup>. Cette première étape devrait permettre d'établir, et d'objectiver, les bases d'un cadre harmonisé et cohérent d'indicateurs, applicables dans le contexte de la Région, comme outils de diagnostic, de connaissance et d'analyse appropriés pour soutenir la décision politique et guider l'action publique.

Sur le plan statistique, le projet conduit à questionner les sources de données disponibles et accessibles aux niveaux régional et infrarégional - voire local -, et à revisiter les méthodes et outils de collecte, de traitement et d'analyse de l'information. A ce titre, il présente une opportunité pour développer une meilleure stratégie de collecte de données.

### 1.3. MÉTHODE – GRILLE D'ANALYSE

Un référentiel commun d'analyse des indicateurs / tableaux de bord complémentaires au PIB a été construit par un groupe multidisciplinaire interne à l'WEPES. Ce référentiel consiste en un canevas d'investigation, sous forme d'une grille composée de trois parties distinctes : (1) description de l'indicateur, (2) analyse de l'indicateur et (3) applicabilité de l'indicateur au contexte wallon.

Le canevas complet est présenté en annexe 1.

La partie 1 se veut exclusivement descriptive. Elle comprend plusieurs sections :

- une première section (I1) reprend l'identification, les objectifs et usages des indicateurs;
- une deuxième section (I2) décrit le cadrage conceptuel ;
- une troisième section (I3) reprend des éléments liés à la genèse du projet;
- une quatrième section (I4) détaille le mode de construction – structure, identification des composantes, sources, type d'agrégation, unités et clé de lecture ;
- une cinquième section (I5) porte sur les différentes propriétés, incluant notamment des questions de continuité temporelle et de dissémination géographique ;
- une sixième section (I6) reprend les références bibliographiques principales et spécifiques à chaque indicateur ;

---

<sup>4</sup> Convenons de rassembler sous l'appellation 'indicateurs composites/synthétiques', des indicateurs dont la valeur résultat est unique et compile différents indicateurs ou dimensions selon des méthodes d'agrégation diverses. Les tableaux de bord, quant à eux, consistent en une batterie structurée d'indicateurs ou un système d'indicateurs, à vocation analytique et/ou diagnostic préférant le maintien de la complexité à la synthèse.

- une septième section (I7) présente des éléments sur la notoriété de l'indicateur ;
- une huitième section (I8), plus ouverte, laisse la place pour des commentaires spécifiques ;
- une dernière section (I9) permet d'introduire des graphiques/tableaux provenant de documents de référence pour illustrer les résultats numériques, - en valeurs et/ou en évolutions -, des indicateurs.

La partie 2 porte sur deux analyses distinctes. Une première analyse (II1) est réalisée autour des éclairages de l'indicateur au regard des différents piliers du développement durable (économique, social et environnemental) et des interfaces (équitable, viable, vivable) ; éclairages élargis à la dimension de la gouvernance. Une synthèse est présentée sous forme de graphique radar. La deuxième analyse (II2) est articulée autour des forces et faiblesses de l'indicateur, soit identifiées explicitement dans les publications de référence, soit mises en évidence lors de rencontres avec des experts ou lors de nos discussions de groupe.

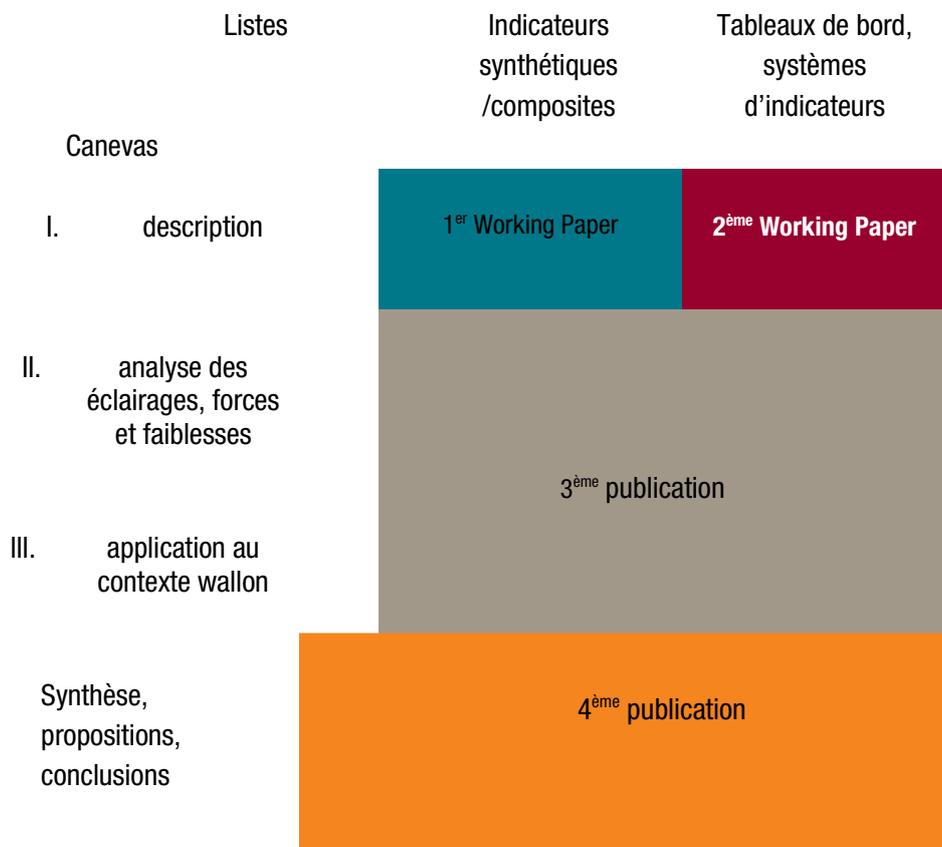
La partie 3 est spécifique au contexte wallon. Elle permet d'introduire une évaluation (III1) de la pertinence du calcul de l'indicateur à trois niveaux : soit pour la Wallonie dans l'Europe des régions, soit pour la Wallonie dans le contexte intra-belge, soit pour la Wallonie à l'échelle infra-régionale (par exemple, le niveau des arrondissements ou des communes). Une dernière évaluation (III2) porte sur la pertinence de l'indicateur pour orienter/piloter l'action publique wallonne.

Cette grille d'analyse est quasi identique pour l'ensemble des indicateurs (indicateurs composites /synthétiques et tableaux de bord / batteries d'indicateurs). Pour ces derniers, objets de cette publication, la section I.4. : « *agrégation des dimensions ou variables* » dans la description du mode de construction est simplement supprimée.

#### 1.4. PLANIFICATION DES PUBLICATIONS

Les fiches documentées des indicateurs feront l'objet de plusieurs publications par types d'indicateurs et niveaux d'analyse. Le présent *Working Paper* est la deuxième publication de cette série.

Figure 1 : planification des publications



Les deux premières publications (1<sup>er</sup> *Working Paper* et 2<sup>ème</sup> *Working Paper*) comprennent les informations descriptives (première partie du canevas d'analyse) rassemblées et harmonisées. La première publication porte sur les indicateurs synthétiques/composites, déjà développés par leurs concepteurs ou en cours de construction (28 indicateurs) (*Working Paper* n°4 de l'IWEPS, décembre 2011). La deuxième publication (celle-ci) comprend les informations descriptives pour 23 tableaux de bord et batteries d'indicateurs également susceptibles de nourrir la réflexion autour des indicateurs complémentaires au PIB.

Une troisième publication comprendra, pour l'ensemble des indicateurs décrits dans les deux publications précédentes, les analyses en termes d'éclairages et de forces/faiblesses, ainsi que l'examen de leur applicabilité au contexte wallon.

Une quatrième publication comprendra une synthèse des descriptions et analyses ainsi que, en guise de conclusion, des propositions stratégiques de nature méthodologique et statistique.

### 1.5. LISTE DES TABLEAUX DE BORD ET BATTERIES D'INDICATEURS

Les indicateurs examinés dans ce deuxième *Working Paper*, ont été collectés de trois manières différentes :

Nous avons d'abord rassemblé les tableaux de bord / batteries d'indicateurs avec lesquels les chercheurs de l'IWEPS étaient déjà familiarisés dans le cadre de leurs travaux et de leurs investigations ;

Nous avons ensuite enrichi notre collection de tableaux de bord / batteries d'indicateurs, non encore recensés, que nous avons trouvés dans la littérature, et spécialement dans la revue des expériences développées au sein des Instituts internationaux, nationaux et régionaux de statistiques, des Conseils d'analyse économique, des centres de recherche et ceux recensés par le Conseil de l'Europe (2010).

Enfin, cette liste déjà bien fournie a été complétée des ajouts apportés par des spécialistes extérieurs à notre Institut<sup>5</sup>. Nous avons accueilli favorablement toutes les suggestions qui nous sont parvenues jusqu' au mois de septembre 2011.

Le champ des tableaux de bord / batteries d'indicateurs est large. Afin de circonscrire la portée de notre exercice, nous avons choisi de limiter notre sélection aux tableaux de bord / batteries d'indicateurs qui intègrent une vue transversale sur plusieurs piliers du développement durable. Seule exception à la règle, nous avons retenu, dans le contexte wallon, le *Tableau de bord de l'environnement*, établi par une équipe du Service Public de Wallonie (établie à la DG03), en raison de la richesse des sources de données wallonnes qu'il exploite.

Ce travail ne prétend aucunement à l'exhaustivité tant les initiatives en matière de construction d'indicateurs complémentaires au PIB et de tableaux de bord sont nombreuses et en mise à jour ou amélioration régulière. Néanmoins, nous pensons avoir identifié les grandes familles de tableaux de bord et les différentes logiques qui les sous-tendent.

Notre travail, en forme de fiches, offre l'avantage de permettre de combler d'éventuelles lacunes par l'incorporation de nouveaux tableaux de bord qu'il nous apparaîtrait, ultérieurement, judicieux de retenir. En outre, le contenu même des analyses descriptives est susceptible de s'étoffer.

Plutôt que de viser illusoirement un recensement complet, nous avons préféré consacrer nos efforts à présenter ces tableaux de bord / batteries d'indicateurs de manière systématique et harmonisée, afin de pouvoir les comparer utilement et de pouvoir mieux dégager leur originalité, leur intérêt, leurs forces et faiblesses, bref, leur capacité à compléter avec pertinence les initiatives visant à élaborer des indicateurs complémentaires au PIB.

Notre démarche nous a ainsi permis de rassembler, dans ce deuxième *Working Paper*, 23 tableaux de bord / batteries d'indicateurs, dont nous dressons la liste ci-dessous. Nous les présentons dans la suite de ce document selon une logique d'ordonnement allant du plus global au plus local. Nous commençons par les démarches internationales ou qui portent sur plusieurs pays, nous poursuivons avec des démarches nationales/fédérales, et enfin, des démarches régionales voire sous régionales.

---

<sup>5</sup> Notamment les experts réunis en panel à l'initiative du Gouvernement Wallon dans le cadre de l'action du Plan Marshall 2.Vert consacrée au développement d'indicateurs en complément du PIB (cf. point 1.1.2).

**Tableau 1 : 23 fiches présentant des tableaux de bord / batteries d'indicateurs**

<b>Tableaux de bord et batteries d'indicateurs</b>	
2.1.	Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (UN)
2.2.	Riojo Dashbord – Sustainability Dashbord (PNUD)
2.3.	Comptes nationaux du bien-être -New Economics Foundation (NEF)
2.4.	How is life ? (OCDE)
2.5	Indicateurs de développement durable européens (EUROSTAT)
2.6	Indicateurs de la Stratégie EU2020
2.7	Indicateurs statistiques harmonisés du développement durable dans la Grande Région
2.8.	Tableau de bord de suivi du bien-être matériel, de la qualité de vie et de la soutenabilité (CAE-France et GCEE-Allemagne)
2.9.	Measuring Progress -Sustainable development indicators –United Kingdom
2.10.	Monitor Duurzaam Nederland (CBS)
2.11.	Indicateurs de la Stratégie nationale de Développement Durable 2010-2013 -France
2.12.	PIBien Etre Luxembourg
2.13	Indicateurs de développement durable du Bureau fédéral du Plan, Belgique
2.14.	Indicateurs de bien-être en Flandre, PACT 2020 -SVR
2.15	Indicateurs concertés de bien-être et de progrès sociétal aux niveaux local et régional wallon, IWEPS *
2.16.	Indicateurs WellBeBe (bis)-Wallonie <sup>6</sup>
2.17.	Tableau de bord wallon de l'environnement
2.18	Indicateurs 21 en Nord-Pas-de-Calais
2.19.	Indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés, Bretagne (ISBET)
2.20	Community Indicators Victoria (CIV)
2.21.	Projet « Bogota Como Vamos »- Colombie
2.22	Indicateurs de progrès de la qualité de vie pour la communauté de Jacksonville et le Nord-est de la Floride
2.23	Metro Outlook – Mesure du progrès de la ville métropolitaine de Kansas (Etats-Unis)

<sup>6</sup> L'indicateur est en cours de construction.

## 1.6. PERSPECTIVES

La recherche d'indicateurs complémentaires au PIB est probablement l'un des domaines les plus dynamiques et innovants de la statistique contemporaine. Dynamique car de nombreuses compétences sont mobilisées autour de cet objet de recherche, comme en témoigne par exemple le groupe de travail interdisciplinaire constitué pour l'occasion au sein de l'IWEPS. Dynamique encore, pour la diversité des acteurs et niveaux de pouvoirs mobilisés par cette thématique aux forts accents économiques, sociaux, environnementaux et politiques. Enfin, la recherche et le développement d'indicateurs complémentaires au PIB sont également tout imprégnés d'innovation non seulement dans la phase de caractérisation et d'adaptation des indicateurs existants, dans le développement de nouveaux indicateurs mais également dans les changements de paradigme que cela induit. Le présent document doit être considéré comme une contribution introductive aux travaux que l'IWEPS mène et entend mener sur cette thématique fondamentale, qui participera à la construction de nos sociétés de demain. Il est le deuxième d'une série et entend ouvrir le débat et susciter la critique scientifique. Cela permettra de consolider le travail déjà accompli et d'alimenter le travail à venir.

## 1.7. RÉFÉRENCES

La bibliographie spécifique à chaque indicateur est présentée dans chacune des fiches.

Charlier, J. et Reginster, I. (2010), « L'évolution de la superficie résidentielle moyenne par habitant : un indicateur de développement territorial durable ? », *Discussion Paper IWEPS*, n°1001.

Charlier, J., Reginster, I. et Juprelle, J. (2011), « Construction d'indicateurs de développement territorial: étude de la localisation résidentielle récente et analyse au regard de critères de développement territorial durable », *Working Paper de l' IWEPS* n°2.

Conseil d'analyse économique français (CAE) et Conseil allemand des experts en économie (GCEE) (2010), *Evaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité*.

Conseil de l'Europe (2010), *Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés, Guide méthodologique*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.

FAIR (2011), « La richesse autrement », *Alternatives économiques*, hors-série poche, n°48.

Gadrey, J. et Jany-Catrice, F. (2007), *Les nouveaux indicateurs de richesses*, Paris, La Découverte, 2005, nouvelle édition 2007.

Gadrey, J., Ruyters, C. et Laffut, M. (2006), « Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas de Calais et en Wallonie », *Etudes prospectives régionales* n°10.

Gouvernement wallon (2009), *Viser l'excellence – Plan Marshall 2.Vert*.

Guio, A.-C. (2009), « What can be learned from deprivation indicators in Europe ? », *Eurostat methodologies and working paper*, Eurostat.

Guio, A.-C., Fusco, A. et Marlier, E. (2010), « Risk factors of income poverty and material deprivation in Belgium and Regions », *Discussion Papers IWEPS*, n°1005.

INSEE (2011), *Deux ans après le rapport Stiglitz – Sen – Fitoussi : quelles mesures du bien-être et de la soutenabilité ? Contributions de l'INSEE*.

Louis, V. (2011), « Les indicateurs complémentaires au PIB – Rapport préparatoire au groupe de travail IWEPS », *Rapport de Stage*, Document interne IWEPS.

Reginster, I. et Charlier, J. (2010), « Développement d'indicateurs locaux de développement territorial durable et évaluation de leurs éclairages », *Brève de l'IWEPS*, n°12.

Reginster, I. Ruyters, C. *et alii* (2011), « Développement d'indicateurs complémentaires au PIB – Partie 1 : Revue harmonisée d'indicateurs composites / synthétiques », *Working paper* de l'IWEPS, n°4.

Ruyters, C., Laffut, M., Defays, D. et Colicis O. (2011), « Elaboration concertée d'indicateurs de bien-être dans les communes wallonnes. Partie 1 : la genèse du projet et les premiers résultats de l'expérience en cours », *Working Paper* de l'IWEPS, n°3.

Ruyters, C. (2009), *From official statistics to political decision making and public action : towards a renewal of the set of indicators designed to measure well-being and assess the impact of social cohesion plans in the Walloon cities and communes*, présenté au 3<sup>ème</sup> forum mondial de l'OCDE sur la mesure du Progrès des Sociétés (« Statistics, Knowledge and Policy » - *Charting Progress, Building Visions, Improving Life*), Busan, Corée.

Stiglitz, J., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009a), *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacobs.

Stiglitz, J., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009b), *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Paris, Odile Jacobs.

## 2. Description des tableaux de bord et batteries d'indicateurs

Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement	Fiche N° 2.1	

### PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	Nations-Unies (Groupe interinstitutions et d'Experts ou Inter-Agency and Expert Group, IAEG).
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2007 pour la version actuelle (incluant les cibles supplémentaires du sommet mondial de 2005). Une première version, correspondant au sommet du Millénaire, date de 2001.
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord : comportant objectifs et cibles à l'horizon de 2015, et les indicateurs de suivi qui leur correspondent.
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<b>Outil de suivi</b> des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sont notamment traduits par des cibles chiffrées à atteindre sur différents indicateurs. Ces indicateurs sont suivis au cours du temps pour voir la façon dont on se rapproche ou non de l'objectif à atteindre. <b>Outil de communication/sensibilisation</b> : comme le mentionne le rapport de 2001 du Secrétaire Général des NU (Nations-Unies, 2001, p. 55) le nombre limité d'indicateurs et leur stabilité servent également un objectif de communication à un large public. <b>Outil de mobilisation</b> de l'action en faveur du développement (selon le même paragraphe du rapport précité : « clear and stable numerical targets can help to trigger action and promote new alliances for development »).
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	Les indicateurs sont effectivement suivis chaque année au sein des « Rapports sur les progrès accomplis ». Le Secrétaire général en fait rapport à l'Assemblée générale des Nations-Unies. Ils peuvent éventuellement conduire à des résolutions des Nations-Unies (par ex., ajout d'un

	objectif en 2005, réaffirmation des engagements pris en 2010).
--	--

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<b>Fondements théoriques</b>	<p>Les indicateurs sont établis de façon à rendre compte de la réalisation des objectifs du développement.</p> <p>Ces objectifs définissent les besoins humains que chacun dans le monde devrait voir satisfaits et les droits fondamentaux dont chacun devrait pouvoir jouir à l'horizon 2015 : une vie à l'abri de la pauvreté extrême et de la faim, une éducation de qualité, un emploi productif et décent, une bonne santé et un logement, le droit pour les femmes de donner naissance sans y risquer leur vie, un monde où l'environnement durable est une priorité et où femmes et hommes sont sur pied d'égalité.</p>
------------------------------	---

## I.3. GENESE

<b>Genèse du projet</b>	<p>En 2000 : Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ont été adoptés lors du Sommet du Millénaire qui s'est déroulé du 6 au 8 septembre, au Siège des Nations Unies à New York (Déclaration du Millénaire) (Nations-Unies, 2000).</p> <p>En septembre 2001, 48 indicateurs de suivi (correspondant alors à 7 objectifs) sont définis (Nations-Unies, 2001).</p> <p>Le Projet du Millénaire a été mandaté par le Secrétaire général de l'ONU en 2002. Afin d'atteindre les OMD, un plan d'action mondial a été établi. En 2005, un organe consultatif indépendant mené par le Professeur Jeffrey D. Sachs, a présenté ses recommandations finales au Secrétaire général dans une synthèse intitulée « Investir dans le développement : Un plan pratique pour atteindre les OMD ».</p> <p>En 2005, au cours du sommet mondial, un huitième objectif du Développement est ajouté : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Il est accompagné de 4 cibles.</p> <p>En 2007, 12 indicateurs de suivi sont ajoutés suite aux recommandations du Groupe interinstitutions et d'experts (IAEG) pour évaluer les progrès réalisés vers les nouvelles cibles.</p> <p>Le 25 septembre 2008, le Secrétaire général des Nations Unies et le Président de l'Assemblée générale ont convoqué une réunion de haut niveau sur la réalisation</p>
-------------------------	---

	<p>des objectifs du Millénaire pour le développement au Siège des Nations Unies, afin de renouveler leurs engagements pour atteindre les OMD d'ici 2015, mettre en oeuvre des plans d'action concrets et prendre des mesures pratiques.</p> <p>Le Sommet 2010 sur les OMD s'est conclu avec l'adoption d'un plan d'action mondial -- Tenir les promesses: tous unis pour atteindre les OMD (Nations-Unies, 2010) -- et l'annonce d'un certain nombre d'initiatives menées pour contrer la pauvreté, la faim et la maladie.</p>
--	--

#### 1.4 MODE DE CONSTRUCTION

<p><b>Structure de construction</b></p>	<p>Les OMD sont actuellement divisés en <b>21 cibles</b> quantifiables, <b>60 indicateurs</b> illustrent ces cibles. Ces indicateurs ont été adoptés par consensus entre experts des NU, du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale. Ils doivent permettre d'évaluer les progrès accomplis entre 2000 et 2015.</p> <p>Selon le manuel de 2005 édité par le Groupe des Nations-Unies pour le développement (p.1.), cinq <b>critères</b> principaux ont guidé le choix des indicateurs qui doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-« Servir à mesurer de façon pertinente et fiable les résultats des efforts entrepris pour atteindre les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement;</li> <li>- Etre clairs et faciles à interpréter et offrir une base pour procéder à des comparaisons sur le plan international;</li> <li>- Etre dans l'ensemble compatibles avec d'autres listes utilisées sur le plan mondial et éviter d'imposer une charge inutile aux équipes de pays, aux gouvernements et à d'autres partenaires;</li> <li>- Etre fondés dans toute la mesure possible sur des normes, recommandations et meilleures pratiques internationales;</li> <li>- Etre établis à partir des sources de données reconnues et par ailleurs être quantifiables et cohérents pour pouvoir effectuer des mesures dans le temps. »</li> </ul>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p><b>OBJECTIF 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim</b></p> <p>CIBLE 1.A - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.</p> <p>CIBLE 1.B - Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif.</p> <p>CIBLE 1.C - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.</p>

**OBJECTIF 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous**

CIBLE - D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

**OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

CIBLE - Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

**OBJECTIF 4 : Réduire la mortalité infantile et post-infantile**

CIBLE - Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

**OBJECTIF 5 : Améliorer la santé maternelle**

CIBLE 5.A - Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

CIBLE 5.B - Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015.

**OBJECTIF 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**

CIBLE 6.A - D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

CIBLE 6.B - D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida.

CIBLE 6.C - D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves et commencer à inverser la tendance actuelle.

**OBJECTIF 7 : Préserver l'environnement**

CIBLE 7.A - Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

CIBLE 7.B - Réduire la perte de la biodiversité et atteindre, d'ici à 2010, une diminution significative du taux de perte.

CIBLE 7.C - Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.

CIBLE 7.D - Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis.

**OBJECTIF 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement**

CIBLE 8.A - Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États

	<p>insulaires en développement .</p> <p>CIBLE 8.B - Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire.</p> <p>CIBLE 8.C - Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement.</p> <p>CIBLE 8.D - En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.</p> <p>CIBLE 8.E - En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous.</p>
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	<p>Les résultats des indicateurs sont fournis par le Groupe d'Experts Inter-Institutionnel (IAEG de son acronyme en anglais), coordonné par la Division de Statistique des Nations Unies.</p> <p>Ces experts se basent sur des données de statistiques nationales transmises par les gouvernements et d'autres institutions internationales. Ces données sont généralement ajustées pour permettre la comparabilité internationale.</p> <p>La disponibilité des données nécessaires au calcul des indicateurs dépend dans chaque pays de la capacité des bureaux nationaux de statistiques à produire des données et à les transmettre aux organismes internationaux dans les délais prévus.</p> <p>Dans certains cas, les gouvernements peuvent disposer de données plus récentes qui n'ont pas été transmises aux organismes internationaux. Il existe aussi d'autres cas où les gouvernements ne fournissent pas les données pertinentes au calcul des indicateurs. Dans ces cas, les estimations sont réalisées à partir de variables proxy ou à partir d'autres méthodologies.</p>
<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	<p>Les indicateurs sont souvent représentés par des graphiques qui comparent l'évolution entre 2000 et un année postérieure. La cible à atteindre est fréquemment indiquée. Les pays sont généralement regroupés par continent ou sous-continent. Un tableau de suivi synthétique (avec une signalétique de couleurs pour mesurer la progression par rapport à la cible) est également publié annuellement.</p>

### I.5 PROPRIETES

<b>Continuité temporelle /</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Les évolutions sont calculées entre l'année 2000 et les années qui suivent, jusqu'à l'objectif de 2015.
--------------------------------	--	---

<b>mise à jour</b>	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Un rapport est produit annuellement et tente de mettre à jour les données avec la même périodicité.
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Vu le nombre de pays sous-revue, des ruptures temporelles et/ou géographiques peuvent avoir lieu pour certains indicateurs. Elles sont alors mentionnées.
	<b>Délai de publication</b>	Les données pour l'année en cours sont rarement disponibles, le délai est donc d'environ 2 à 3 ans en fonction des données.
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	Les Nations-Unies calculent les indicateurs pour l'ensemble des pays du monde.
	<b>Echelle nationale</b>	Non
	<b>Echelle régionale</b>	Non
	<b>Echelle infrarégionale</b>	Non
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Vu le nombre d'indicateurs et de pays concernés, le nombre de données à obtenir est élevé. Les outils nationaux de statistiques sont par ailleurs diversement avancés. Ces difficultés sont reconnues par la communauté statistique internationale et justifient notamment la mise en place de projets de renforcement des capacités et d'activités de support technique.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

## I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>Nations-Unies, <i>Rapports annuels sur les Objectifs du Millénaire pour le développement</i>.</p> <p>Nations-Unies (2000), <i>Déclaration du Millénaire</i>, Résolution de l'Assemblée générale, 13 septembre 2000 (A/55/L.2).</p> <p>Nations-Unies (2001), <i>Roadmap towards the implementation of the United Nations millennium Declaration</i>, Report of the Secretary-General, 6 septembre 2001 (A/56/326).</p> <p>Nations-Unies (2010), <i>Tenir les promesses : unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement</i>, projet de résolution de l'Assemblée générale, 17 septembre 2010 (A/65/L.1).</p> <p>Groupe des Nations-Unies pour le développement (2005), <i>Indicateurs pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : définition, raison d'être, concepts, sources</i>, Nations-Unies(ST/ESA/STAT/SER.F/95), New York, 2005.</p>
<b>Références sites internet</b>	<p><a href="http://unstats.un.org/unsd/mdg/Home.aspx">http://unstats.un.org/unsd/mdg/Home.aspx</a></p> <p><a href="http://www.un.org/fr/millenniumgoals/">http://www.un.org/fr/millenniumgoals/</a></p>

## I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Les OMD ont une notoriété importante car la démarche est portée par les Nations-Unies. De nombreux pays s'investissent officiellement dans la démarche. Le sommet du Millénaire était lui-même le plus large rassemblement de Chefs d'Etat au niveau mondial.

## I.8 COMMENTAIRES

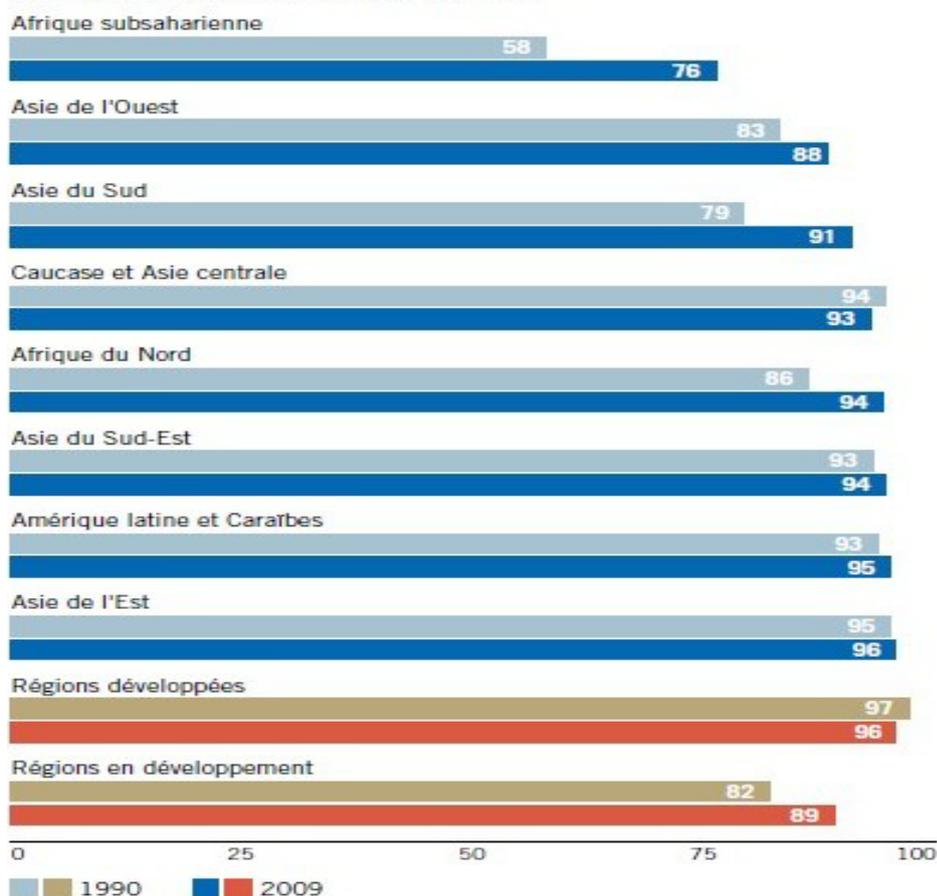
## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

A titre d'exemple :

Objectif 2 Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

### Taux net ajusté de scolarisation dans le cycle primaire\*, 1998/1999 et 2008/2009 (pourcentage)



\* Défini comme le nombre d'élèves du groupe d'âge scolaire théorique pour l'école primaire scolarisés soit dans l'enseignement primaire soit dans l'enseignement secondaire, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge.

Note : Il n'y a pas de données disponibles pour l'Océanie.

extrait issu du site Internet <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

**ANNEXE :**

**Liste officielle des indicateurs associés aux OMD** (extrait issu du site Internet dédié aux indicateurs : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Host.aspx?Content=Indicators/OfficialList.htm>).

« Tous les indicateurs doivent être ventilés, dans la mesure du possible, par sexe et par zone urbaine et rurale »

« Effectif à compter du 15 janvier 2008 » :

<b>Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)</b>	
<b>Objectifs et cibles (énoncés dans la Déclaration du Millénaire)</b>	<b>Indicateurs de suivi des progrès accomplis</b>
<b>Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</b>	
Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA) <sup>7</sup> 1.2 Indice d'écart de la pauvreté 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée 1.5 Ratio emploi/population 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar PPA par jour 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
<b>Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous</b>	
Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire 2.2 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire 2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes
<b>Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b>	
Cible 3A: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national
<b>Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans</b>	
Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 4.2 Taux de mortalité infantile

<sup>7</sup> Pour suivre l'évolution de la pauvreté dans les différents pays, il convient d'utiliser, lorsqu'ils existent, des indicateurs fondés sur les seuils de pauvreté nationaux.

	4.3 Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole
<b>Objectif 5: Améliorer la santé maternelle</b>	
Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	5.1 Taux de mortalité maternelle 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
Cible 5B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015	5.3 Taux de contraception 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes 5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites) 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale
<b>Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</b>	
Cible 6A: D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
Cible 6B: D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida	6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
Cible 6C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
<b>Objectif 7: Assurer un environnement durable</b>	
Cible 7A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	7.1 Proportion de zones forestières 7.2 Emissions de CO <sub>2</sub> (total, par habitant et pour un dollar du PIB, en parité du pouvoir d'achat) 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
Cible 7B: Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte	7.4 Proportion de stocks de poissons vivant dans des milieux biologiques sains 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées

	7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction
Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées
Cible 7D: Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis <sup>8</sup>
<b>Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>	
Cible 8A: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire  Comprend un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international	<i>Certains des indicateurs ci-après sont évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA) de l'Afrique, des pays sans littoral et des petites Etats insulaires en développement</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aide publique au développement (APD)</li> </ul> 8.1 Montant net de l'ADP totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)
Cible 8B: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés  Suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application d'un programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPT) et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté	8.2 Proportion de l'ADP bilatérale totale des pays du CAD/OCDE, par secteur, consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)
Cible 8C: Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits Etats insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Générale)	8.3 Proportion de l'ADP bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée 8.4 ADP reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut 8.5 ADP reçue par les petits Etats insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut
Cible 8D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux marchés</li> </ul> 8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays

<sup>8</sup> La proportion effective d'habitants vivant dans des taudis s'obtient en calculant le nombre de citoyens soumis à l'une au moins des conditions suivantes : a) accès insuffisant à une source d'eau améliorée; b) accès insuffisant à des infrastructures d'assainissement améliorées; c) surpeuplement (trois personnes ou plus par pièce); d) habitations faites de matériaux non durables.

	<p>les moins avancés qui sont admises en franchise de droits</p> <p>8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement</p> <p>8.8 Estimation des subventions aux produits agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut</p> <p>8.9 Proportion de l'ADP allouée au renforcement des capacités commerciales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Viabilité de la dette</li> </ul> <p>8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif) dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPT)</p> <p>8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)</p> <p>8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services</p>
Cible 8E: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement
Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous	<p>8.14 Nombre de lignes fixes, pour 100 habitants</p> <p>8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants</p> <p>8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants</p>

<b>RioJo Dashboard - (PNUD) Et ensuite Dashboard of Sustainability</b>	<b>Fiche N° 2.2</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	<p>En 2001, le Consultative Group on Sustainable Development Indicators (CGSDI) et le International Institute for Sustainable development (IISD) ont présenté the RioJo Dashboard, un système d'indices couvrant de nombreux aspects du développement durable. L'élaboration et l'adoption de cette approche par le UNCSO a pris place pour la préparation du sommet de Johannesburg en 2002.</p> <p>Ce "Dashboard of Sustainability" ou "<u>Millennium Development Goals Dashboard</u>" est depuis hébergé, "alimenté" et mis à jour par le Joint Research Center (JRC) <a href="http://esl.jrc.it/envind/dashbrds.htm">http://esl.jrc.it/envind/dashbrds.htm</a></p> <p>Centre commun de recherche, European Commission, Ispra-Italie.</p>
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2002
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	tableau de bord avec essai /suggestion d'agrégation
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être capable de refléter le développement durable : les questions de stock, de flux, des interactions relatives à ceux-ci, et des décisions.</li> <li>- un essai pour aider et lancer le processus visant à mettre ensemble des indicateurs au service de la démocratie.</li> </ul>
<b>Usage(s)</b>  (= utilisation effective de l'indicateur)	<p>Gouvernance : préparation de sommets mondiaux (Rio puis Johannesburg) connaissance de la situation du développement durable à travers le monde.</p> <p>« Le "<b>Dashboard of Sustainability</b>" est un logiciel gratuit qui permet de présenter les relations entre les questions économiques, sociales et environnementales dans un format facilement communicable et qui vise les décideurs et les citoyens intéressés par le développement durable. Ce logiciel s'adresse aussi aux étudiants, <u>aux professeurs d'université</u>, aux chercheurs et aux experts dans le domaine des indicateurs. Pour le Sommet mondial de 2002 sur le développement durable</p>

	(World Summit on Sustainable Development – WSSD), le CGSDI a publié le "From Rio to Jo'burg" qui est un tableau de bord qui comprend plus de 60 indicateurs pour plus de 200 pays - un excellent outil pour faire une évaluation bientôt vingt ans après le Sommet de Rio. » ( <a href="http://esl.jrc.it/envind/dashbrds.htm">http://esl.jrc.it/envind/dashbrds.htm</a> , traduction IWEPS).
--	---

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

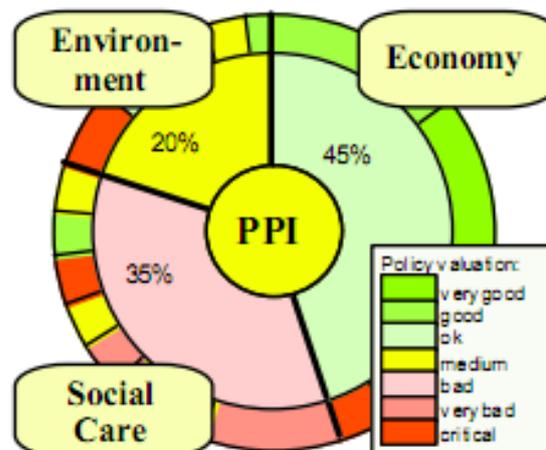
<b>Fondements théoriques</b>	Pas de fondements théoriques identifiés si ce n'est de couvrir et d'analyser les interrelations de tous les champs du développement durable.
------------------------------	--

## I.3 GENESE DU PROJET

<b>Genèse du projet</b>	<p>L'élaboration et l'adoption de cette approche par le UNCSD (UN Conference on Sustainable Development) a pris place pour la préparation du sommet de Rio puis de Johannesburg en 2002.</p> <p>Un groupe informel d'experts en indicateurs, le Consultative Group on Sustainable Development Indicators (CGSDI), a créé cet outil, accessible à tous, facile à utiliser. Le RioJo Dashboard suit des indicateurs cadre de travail thématique du CSD (Conference on Sustainable Development) à partir de 1990, l'année du sommet de Rio (1992) UN Conference on the Environment and Development, jusqu'à 2000, l'année du sommet Johannesburg.</p> <p>Depuis 2002, cet outil est régulièrement mis à jour (encore en date de janvier 2012) "hébergé" et actualisé par le JRC.</p> <p>Aucune information précise ne permet de savoir aujourd'hui si ce type d'outil va être réutilisé pour la préparation de Rio+20.</p>
-------------------------	---

<b>I.4 MODE DE CONSTRUCTION</b>	
<b>Structure de construction</b>	61 indicateurs, groupés en 4 dimensions : sociale, économique, environnementale et institutionnelle.
<p style="text-align: center;"><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>I. Indicateurs sociaux (19 indicateurs) dans les thématiques suivantes : pauvreté, indice de Gini, taux de sans emploi, égalité des genres, mortalité infantile, espérance de vie, gestion des déchets, eau potable, niveau d'éducation, condition de logement, urbanisation .</p> <p>II. Indicateurs environnementaux (20 indicateurs) dans les thématiques suivantes : changement climatique, GES, qualité de l'air, agriculture, consommation de fertilisant, superficie des forêts, intensité de l'exploitation forestière, désertification, qualité de l'eau, biodiversité, zones protégées , nombre d'espèces.</p> <p>III. Indicateurs économiques (14 indicateurs) Revenu /hab, investissement, balance des paiements, dette, aide donnée ou reçue, consommation de matériel, utilisation de l'énergie, énergie renouvelable, déchets nucléaires générés, recyclage des déchets, utilisation des modes de transport.</p> <p>IV. Indicateurs institutionnels (8 indicateurs) Accès à l'information, nombre de ligne téléphonique, dépenses pour la recherche, réponse aux catastrophes naturelles, coûts humains des catastrophes naturelles.</p> <p>Liste précise des indicateurs en annexe.</p>
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Banque Mondiale, SIMA et WDI online, International Labour Organisation, Unicef, Global Education database, FAO stat, UN Habitat database, ...bases de données et enquêtes internationales.
<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	<p>Le dashboard présente un ensemble d'indicateurs dans un graphique circulaire simple basé sur 3 principes/ manières de lecture:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la taille des segments reflète l'importance attribuée au domaine</li> <li>2. les codes de couleurs informent sur les performances relatives (vert = bien, rouge= mauvais)</li> </ol>

3. dans un cercle central, le PPI Policy Performance Index, synthétise les informations des différents indicateurs le composant.



voir : <http://esl.jrc.it/envind/dbquickref.pdf>

### I.5 PROPRIETES

<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	1990 à 2010
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Tous les ans
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Pas d'information trouvée
	<b>Délai de publication</b>	Pas d'information trouvée
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	OUI pour 200 pays
	<b>Echelle nationale</b>	NON
	<b>Echelle régionale</b>	NON
	<b>Echelle infrarégionale</b>	NON
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée

### I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	1. Pinter L., Hardi P. AND Bartelmus P., 2005, Indicators of Sustainable Development: Proposals for a Way Forward Discussion Paper Prepared under a Consulting Agreement on behalf of the UN Division for
------------------------------------	---

	<p>Sustainable Development UNSD/EGM/ISD/2005/CRP.2, IISD, 35p</p> <p>2. John O'Connor, 2002, The RioJo Dashboard of Sustainable Development Indicators, Working paper 40p</p>
<b>Références sites internet</b>	<p><a href="http://www.iisd.org">www.iisd.org</a> pour les dernières mises à jour : <a href="http://els.jrc.it/envind/dashbrds.htm">http://els.jrc.it/envind/dashbrds.htm</a></p>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Démarche portée par un groupe d'experts dans le cadre de la préparation de Sommet des NU jusqu'en 2002, depuis semble avoir perdu en notoriété ...

Peu d'informations récentes mais la mise à jour continue.

### I.8 COMMENTAIRES

Deux tentatives d'agrégation sont à signaler :

= en 2002, le Sustainable Development Index (SDI) a propos duquel nous lirons ceci :

« SDI : Please note that although the dashboard calculates and displays a Sustainable Development Index (SDI), such aggregation was not intended by the UN Expert group who defined the CSD indicator set. The debate on the pro's and the con's of aggregation is going on – you are free to contribute to this debate... » J. O'Connor (2002)

= le PPI = Policy Performance Index, qui passe par une évaluation des composantes : cette évaluation peut se faire de manière individuelle, suite à une enquête, [http://esl.jrc.it/envind/idm/idm\\_e\\_12.htm](http://esl.jrc.it/envind/idm/idm_e_12.htm)

#### ANNEXE :- List of indicators, RioJo Dashboard:

##### Theme: **Social**

- Population Living below Poverty Line (1PPPS/day)
- Gini Coefficient of income distribution
- Unemployment, total
- Female/Male Manuf. Wages
- Underweight children
- Child mortality rate
- Life expectancy at birth
- Adequate sewage disposal
- Access to piped water
- Access to Health Care
- Child Immunization
- Contraceptive prevalence
- Persistence to grade 5
- Secondary schooling
- Literacy rate, adult total
- Floor Area in main city (Benchmark)
- Homicides (Benchmark)
- Pop growth rate
- %Pop in urban areas

##### Theme: **Environment**

- CO2 emissions from fuel
- Other GHG
- Consumption of CFCs

- Urban air pollution (TSP, 1996)
- Arable and perm. Crop land
- Fertilizer consumption
- Use of Pesticides
- Forest area
- Wood harvest Intensity
- Deserts & arid land (about 1990)
- Informal urban settlement (squatters, etc.)
- Phosphorus in urban water
- Population in Coastal Areas
- Aquaculture % fish prod
- Use of Renewable Water
- BOD in water bodies
- Faecal coliform in urban water
- Selected key ecosystems (IUCN I-III)
- Protected land area
- Abundance of mammals & birds

Theme: **Economic**

- Income per capita
- Investment
- Current account balance
- External debt, Book value 1999
- Aid Given (-) or Received
- Direct material input (DMI)
- Commercial energy use
- Renewable Energy Resources
- Energy efficiency of GDP
- Adequate solid waste disposal
- Hazardous waste generated
- Nuclear waste w/, w/o treatm'nt
- Waste recycling (1 or some cities)
- Private motoring to work

Theme: **Institutional**

- Strategic Implement of SD (Plans, etc.)
- Memberships in environ. intergov't org.
- Internet users
- Telephone mainlines
- Research and development expenditure
- Human cost of natural disasters
- Damage from natural disasters

<b>National Accounts of Well-being (Comptes nationaux du bien-être)</b>	Fiche N° 2.3	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	<p>NEF (New Economics Foundation) Le modèle de travail a été conçu par Nic Marks et le centre pour le bien-être de la NEF. Le rapport, cité ci-dessous, a été rédigé par Juliette Michaelson, Saamah Abdallah, Nicola Steuer, Sam Thompson et Nic Marks, avec des contributions de Jody Aked, Corrina Cordon et Ruth Potts.</p>
<b>Année de conception</b>	<p>2009 NEF (2009), <i>National Accounts of Well-Being : bringing real wealth onto the balance sheet</i>, janvier 2009.</p>
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	<p>Tableau de bord, avec possibilité de construire des indicateurs composites et un indicateur synthétique.</p>
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>	<p>Face aux insuffisances et lacunes du PIB, proposer un guide 'radical' et robuste pour <b>gouverner</b> les sociétés modernes et porter attention à la vie des personnes qui y vivent.</p>
<b>Usage(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b><u>Outil de connaissance</u></b> Apporter une meilleure connaissance de l'état de bien-être des populations.</li> <li>➤ <b><u>Outil de comparaison</u></b> Permettre aux pays de se situer les uns par rapport aux autres sur les aspects du bien-être.</li> <li>➤ <b><u>Outil de communication</u></b> Communiquer et alerter sur les insuffisances en termes de bien-être et sur les écarts considérables qui existent d'un pays à l'autre.</li> </ul>

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
<b>Fondements théoriques</b>	<p>Approche en termes de '<b>capital mental</b>' ('ressources cognitives et émotionnelles d'une personne') et de '<b>bien-être</b>' ('un état dynamique, dans lequel l'individu est en mesure de développer ses potentialités, de travailler de façon productive et créative, de construire des relations solides et positives avec les autres et de contribuer à leur communauté') (NEF, 2009, p. 18).</p>

I.3. GENESE	
<b>Genèse du projet</b>	<p>Le modèle de travail pour les comptes nationaux du bien-être a été conçu en utilisant les données de l'enquête transnationale <i>European Social Survey</i>.</p> <p>Si cette enquête existe depuis 2001, ce n'est qu'à partir de 2006/2007 qu'elle comporte un module détaillé de 50 questions sur le bien-être. Ce questionnaire a été conçu par le professeur Felicia Huppert de University of Cambridge, la NEF et d'autres partenaires. « C'est l'enquête internationale la plus complète sur le bien-être jamais entreprise » (NEF, 2009, p. 4)</p> <p>Un objectif clé dans la conception du module a été de mesurer les «sentiments» et les aspects «fonctionnements» du bien-être, ainsi que des ressources psychologiques, telles que la résilience et l'estime de soi. Un autre objectif était d'aller au-delà des aspects individualistes du bien-être, par des mesures incorporant les relations interpersonnelles et le bien-être social.</p> <p>L'enquête a été réalisée en face-à-face à travers l'Europe dès l'automne 2006 et les données ont été publiées à l'automne 2007 (troisième vague de l'enquête, édition 3.1). Dans chaque pays, un échantillon de plus de 1.500 adultes a été constitué de manière aléatoire. L'ensemble des données résultant contient donc des mesures détaillées des expériences individuelles d'un peu moins de 45.000 personnes, dans 30 pays. Ces données ont été utilisées pour construire le cadre des comptes nationaux du bien-être pour 22 pays européens participant à l'enquête.</p>

## I.4 MODE DE CONSTRUCTION

<p><b>Structure de construction</b></p>	<p>La structure s'articule autour de deux indicateurs principaux, <b>le bien-être personnel</b> et <b>le bien-être social</b>, auxquels va s'adjoindre un indicateur 'satellite' mettant le focus sur <b>le bien-être au travail</b>.</p> <p>Au total, 14 composantes sont alimentées par un questionnaire de 47 items selon une répartition précisée dans l'annexe 1 de cette fiche.</p> <p>Chaque item propose une échelle, variable d'une question à l'autre, sur laquelle sera consignée la réponse individuelle. Les valeurs sont parfois inversées pour donner à tous les scores une orientation positive.</p> <p>Les fréquences totales observées dans chaque pays sont ensuite <b>standardisées</b> [normalisées], en utilisant la moyenne arithmétique et l'écart-type de l'ensemble des réponses, selon la formule classique :</p> $z \text{ score} = \frac{x - \bar{x}}{\sigma}$ <p>Comme plusieurs questions peuvent alimenter une (sous)-composante, le score de celle-ci est réalisé par <b>agrégation</b>, en calculant une moyenne non pondérée des réponses (standardisées) aux questions. La méthode est reproduite pour chaque opération d'agrégation à un niveau supérieur.</p> <p>C'est sur ces résultats que sont réalisées les analyses et que les données sont diffusées informatiquement à l'adresse : <a href="http://www.nationalaccountsofwellbeing.org/explore/indicators/zwbi">http://www.nationalaccountsofwellbeing.org/explore/indicators/zwbi</a>.</p> <p>Pour améliorer la lisibilité, la NEF effectue aussi une <b>transformation</b> des données pour les distribuer dans un intervalle de 0 à 10, avec une moyenne européenne de 5.</p> <p>A cette fin, elle utilise les formules suivantes :</p> $t_i = \frac{z_i \times 5}{z_i \times m_i + c_i} + 5$ <p>Où <math>m_i = \frac{\min_i + \max_i}{\max_i - \min_i}</math> et <math>c_i = \frac{\min_i \times \max_i \times 2}{\min_i - \max_i}</math></p>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>Trois dimensions, 14 composantes :</p> <p>I. <b>Bien-être personnel</b>, constitué de 5 composantes principales, dont certaines sont subdivisées en sous-composantes.</p>

I.1. **Bien-être émotionnel** : l'équilibre global entre la fréquence des émotions positives et celle des émotions négatives, les scores élevés indiquant que les émotions positives sont ressenties plus souvent que les négatives.

I.1.1. **Sentiments positifs**. La fréquence avec laquelle les émotions positives sont ressenties.

I.1.2. **Absence de sentiments négatifs**. La fréquence avec laquelle les émotions négatives se font sentir, les scores élevés représentant les faibles fréquences d'émotions négatives.

I.2. **Satisfaction de vie** : l'évaluation positive de sa propre vie

I.3. **Vitalité** : l'énergie, le sentiment d'être bien reposé et en bonne santé, le sentiment d'être physiquement actif.

I.4. **Résilience et estime de soi** : une mesure des ressources psychologiques individuelles.

I.4.1. Estime de soi. Se sentir bien dans sa peau

I.4.2. Optimisme. Sentiment d'optimisme au sujet de son avenir.

I.4.3. Résilience. Etre capable de faire face aux difficultés de la vie.

I.5. **Fonctionnement positif** : peut se résumer comme «faire bien». Il comprend quatre composantes :

I.5.1. **Autonomie** : se sentir libre de faire ce que l'on veut et avoir le temps de le faire.

I.5.2. **Compétence** : apprécier la réalisation de ce que l'on fait et être capable de faire usage de ses capacités.

I.5.3. **Engagement** : se sentir absorbé par ce que l'on fait et saisir les opportunités d'apprendre.

I.5.4. **Sens et but**. Sentiment que ce que l'on fait dans la vie est précieux, utile et apprécié par les autres.

II. **Bien-être social**, constitué de deux composantes principales :

II.1. **Relations de soutien** : l'étendue et la qualité des interactions dans les relations intimes avec la famille, les amis et connaissances qui fournissent un soutien.

II.2. **Confiance et appartenance** : avoir confiance en d'autres personnes, être traité équitablement et avec respect par eux. Sentiment d'appartenance

	<p>et de soutien à l'égard des gens de son entourage</p> <p>III. <b>Bien-être au travail.</b> Cet indicateur satellite mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>la satisfaction</b> au travail,</li> <li>- <b>l'équilibre vie</b> privée / vie professionnelle</li> <li>- <b>l'expérience émotionnelle</b> du travail,</li> <li>- l'évaluation des <b>conditions de travail</b></li> </ul>
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Exclusivement l'enquête transnationale <i>European Social Survey</i> (troisième vague, édition 3.1), de 2006-2007.
<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	Dans son résultat final (après transformation), le tableau de bord contient des scores allant de 0 à 10 avec une moyenne européenne de 5. Plus le score est élevé, meilleure est la situation.

### I.5 PROPRIETES

<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	A ce jour, une seule édition : 2009, sur des données de 2006.
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Sans objet pour l'instant, mais la possibilité de reproduire l'exercice existe bien, pour autant que le module 'bien-être' continue à être intégré dans le questionnaire de l'ESS, ce qui est le cas pour la vague 4, 2008, et la vague 5, 2010/2011.
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Sans objet pour l'instant.
	<b>Délai de publication</b>	Sans objet pour l'instant
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	Il s'agit d'un exercice international européen pour 22 pays.
	<b>Echelle nationale</b>	Non, pas de référence trouvée à ce jour.
	<b>Echelle régionale</b>	Non, pas de référence trouvée à ce jour.
	<b>Echelle infrarégionale</b>	Non, pas de référence trouvée à ce jour.
<b>Appréciation du coût</b> (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Le modèle étant construit et la collecte des données dépendant d'autres instances, le coût de construction devrait être relativement faible.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Même remarque.

**I.6 REFERENCES**

<b>Références bibliographiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- NEF (2009), <i>National Accounts of Well-Being : bringing real wealth onto the balance sheet</i>, janvier 2009.</li> <li>- The Government Office for Science (2008), "Foresight Mental Capital and Well-being Project", <i>Final Project report</i>, London.</li> </ul>
<b>Références sites internet</b>	<p>Site de la NEF :  <a href="http://www.neweconomics.org">http://www.neweconomics.org</a>  et plus spécialement :  <a href="http://www.nationalaccountsofwellbeing.org">http://www.nationalaccountsofwellbeing.org</a></p> <p>Voir également le site de l'enquête <i>European Social Survey</i>, où l'on peut télécharger les données :  <a href="http://www.europeansocialsurvey.org">http://www.europeansocialsurvey.org</a></p>

**I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR**

Bonne notoriété, mais vraisemblablement limitée au cercle des initiés qui suivent les travaux de la NEF et les enquêtes ESS.

**I.8 COMMENTAIRES**

Exercice très intéressant, mais on reste dans une approche strictement subjective du bien-être, ce qui en limite la portée.

## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

Les questions de l'European Social Survey  
et leur contribution aux composantes des comptes nationaux du bien-être

Question	Component (subcomponent)	Aligned scale	Mean (on aligned scale)	Standard deviation
Taking all things together, how happy would you say you are?	Emotional well-being (positive feelings)	0-10	7.27	1.92
How much of the time during the past week were you happy?	Emotional well-being (positive feelings)	1-4	2.91	0.80
How much of the time during the past week have you enjoyed life?	Emotional well-being (positive feelings)	1-4	2.88	0.84
How much of the time during the past week have you felt depressed?	Emotional well-being (absence of negative feelings)	1-4 (inv)	3.50	0.70
How much of the time during the past week have you felt sad?	Emotional well-being (absence of negative feelings)	1-4 (inv)	3.43	0.68
All things considered, how satisfied are you with life as a whole nowadays?	Satisfying life	0-10	6.83	2.29
How satisfied are you with how your life has turned out so far?	Satisfying life	0-10	7.08	1.93
How satisfied are you with your present standard of living?	Satisfying life	0-10	6.66	2.19
On the whole my life is close to how I would like it to be (agree - disagree)	Satisfying life	1-5 (inv)	3.54	0.98
How much of the time during the past week have you felt tired?	Vitality	1-4 (inv)	2.95	0.74
How much of the time during the past week have you felt that everything you did was an effort?	Vitality	1-4 (inv)	3.27	0.78
How much of the time during the past week could you not get going?	Vitality	1-4 (inv)	3.44	0.71
How much of the time during the past week has your sleep been restless?	Vitality	1-4 (inv)	3.22	0.86
How much of the time during the past week have you had a lot of energy?	Vitality	1-4	2.60	0.87
How much of the time during the past week have you felt rested when you woke up in the morning?	Vitality	1-4	2.45	0.95
How is your health in general?	Vitality	1-5 (inv)	3.76	0.90
My life involves a lot of physical activity (agree - disagree)	Vitality	1-5 (inv)	3.25	1.18

Question	Component (subcomponent)	Aligned scale	Mean (on aligned scale)	Standard deviation
In general I feel very positive about myself (agree – disagree)	Resilience and self-esteem ( <i>self-esteem</i> )	1–5 (inv)	3.85	0.81
At times I feel as if I am a failure (agree – disagree)	Resilience and self-esteem ( <i>self-esteem</i> )	1–5	3.73	1.07
I'm always optimistic about my future (agree – disagree)	Resilience and self-esteem ( <i>optimism</i> )	1–5 (inv)	3.87	0.94
When things go wrong in my life, it generally takes me a long time to get back to normal (agree – disagree)	Resilience and self-esteem ( <i>resilience</i> )	1–5	3.29	1.05
In my daily life I get very little chance to show how capable I am (agree – disagree)	Positive functioning ( <i>competence</i> )	1–5	3.16	1.03
Most days I feel a sense of accomplishment from what I do (agree – disagree)	Positive functioning ( <i>competence</i> )	1–5 (inv)	3.81	0.79
In my daily life, I seldom have time to do the things I really enjoy (agree – disagree)	Positive functioning ( <i>autonomy</i> )	1–5	3.00	1.08
I feel I am free to decide how to live my life (agree – disagree)	Positive functioning ( <i>autonomy</i> )	1–5 (inv)	3.94	0.89
How much of the time during the past week have you felt bored?	Positive functioning ( <i>engagement</i> )	1–4 (inv)	3.58	0.65
How much of the time during the past week have you been absorbed in what you were doing?	Positive functioning ( <i>engagement</i> )	1–4	2.57	0.90
To what extent do you get a chance to learn new things?	Positive functioning ( <i>engagement</i> )	0–6	3.93	1.52
To what extent do you feel that you get the recognition you deserve for what you do?	Positive functioning ( <i>meaning and purpose</i> )	0–6	3.94	1.31
I generally feel that what I do in my life is valuable and worthwhile (agree – disagree)	Positive functioning ( <i>meaning and purpose</i> )	1–5 (inv)	3.95	0.73
How much of the time spent with your immediate family is enjoyable?	Supportive relationships	0–6	5.10	1.05
How much of the time spent with your immediate family is stressful?	Supportive relationships	0–6 (inv)	4.17	1.58
How often do you meet socially with friends, relatives or colleagues?	Supportive relationships	1–7	5.03	1.54
There are people in my life who really care about me (agree – disagree)	Supportive relationships	1–5 (inv)	4.35	0.73
Do you have anyone with whom you can discuss intimate and personal matters?	Supportive relationships	1–2 (inv)	1.92	0.27
How much of the time during the past week have you felt lonely?	Supportive relationships	1–4 (inv)	3.60	0.70
To what extent do you feel that people in your local area help one another?	Trust and belonging	0–6	3.41	1.56
To what extent do you feel that people treat you with respect?	Trust and belonging	0–6	4.43	1.16
I feel close to the people in my local area (agree – disagree)	Trust and belonging	1–5 (inv)	3.50	0.97
To what extent do you feel that people treat you unfairly?	Trust and belonging	0–6 (inv)	4.33	1.39
Most people can be trusted, or you can't be too careful?	Trust and belonging	0–10	4.90	2.36

Question	Component (subcomponent)	Aligned scale	Mean (on aligned scale)	Standard deviation
All things considered, how satisfied are you with your present job?	Well-being at work	0-10	7.03	2.19
How satisfied are you with the balance between the time you spend on your paid work and the time you spend on other aspects of your life?	Well-being at work	0-10	5.94	2.31
How much of the time do you find your job interesting?	Well-being at work	0-8	4.39	1.38
How much of the time do you find your job stressful?	Well-being at work	0-8 (inv)	2.87	1.71
How likely would you say it is that you will become unemployed in the next 12 months?	Well-being at work	1-4 (inv)	3.28	0.82
Considering all my efforts and achievements in my job, I feel I get paid appropriately?	Well-being at work	1-5	3.01	1.18

Source : NEF (2009), *National Accounts of Well-Being : bringing real wealth onto the balance sheet, janvier 2009, p.62-64*

## Scores nationaux pour tous les indicateurs (transformés) des comptes nationaux du bien-être

Country	Personal Well-Being													Social Well-Being			Well-being at work		Combined Well-Being Indices					
	Overall	Transformed Standard Deviation	Emotional well-being	Positive feelings	Absence of negative feelings	Satisfying life	Vitality	Resilience and self-esteem	Self-esteem	Optimism	Resilience	Positive functioning	Competence	Autonomy	Engagement	Meaning and purpose	Overall	Transformed Standard Deviation	Supportive relationships	Trust and belonging	Overall	2/1: personal	1/1: Lowest score	
Denmark	5.96	1.4	6.1	5.8	6.7	6.7	5.4	5.5	5.0	5.7	5.9	6.1	6.2	5.9	6.4	6.1	5.89	1.3	6.0	5.9	5.7	5.94	5.93	5.89
Switzerland	5.80	1.2	5.8	5.9	5.7	6.3	5.7	5.5	5.4	5.7	5.6	5.6	5.8	5.3	5.7	5.7	5.52	1.2	5.4	5.6	5.5	5.71	5.66	5.52
Norway	5.61	1.3	6.0	5.6	6.7	5.9	5.6	5.1	4.3	5.2	5.9	5.5	5.7	5.6	5.4	5.5	5.77	1.2	5.5	6.0	5.5	5.66	5.69	5.61
Ireland	5.50	1.4	5.9	5.8	6.1	5.7	5.4	5.3	5.2	5.6	5.2	5.3	5.4	5.3	5.0	5.5	5.37	1.4	5.3	5.5	5.4	5.46	5.44	5.37
Austria	5.61	1.5	5.4	5.4	5.4	5.9	5.7	5.4	5.4	5.8	5.1	5.6	5.7	5.7	5.5	5.4	5.13	1.4	5.0	5.2	5.5	5.45	5.37	5.13
Sweden	5.45	1.3	5.6	5.3	6.2	6.0	5.3	5.1	4.4	5.4	5.6	5.3	5.6	5.2	5.0	5.3	5.44	1.2	5.2	5.6	5.2	5.44	5.44	5.44
Finland	5.52	1.3	5.9	5.3	7.1	6.1	5.4	4.9	3.9	5.3	5.7	5.4	5.4	5.5	5.5	5.3	5.26	1.2	5.1	5.4	5.2	5.43	5.39	5.26
Netherlands	5.33	1.3	5.5	5.6	5.6	5.5	5.3	5.0	4.8	4.9	5.1	5.4	5.2	5.6	5.5	5.2	5.30	1.3	5.4	5.2	5.6	5.32	5.31	5.30
Spain	5.12	1.3	5.2	5.3	5.0	5.5	4.9	5.2	5.5	5.1	5.1	4.8	4.6	5.0	4.3	5.1	5.58	1.3	5.8	5.5	5.2	5.26	5.34	5.12
Cyprus	5.30	1.3	5.3	5.3	5.4	5.4	5.5	5.5	5.8	6.3	4.5	4.9	5.1	4.9	3.9	5.4	4.93	1.2	4.9	4.9	5.9	5.18	5.12	4.93
Belgium	5.16	1.5	5.3	5.4	5.2	5.4	5.1	4.8	4.7	4.7	4.9	5.2	5.1	5.2	5.3	5.2	4.92	1.4	5.0	4.9	5.4	5.08	5.04	4.92
Germany	5.14	1.4	4.9	4.6	5.4	5.1	5.2	5.4	5.7	5.3	5.2	5.1	5.4	4.9	5.4	4.8	4.88	1.3	4.7	5.0	4.9	5.05	5.01	4.88
UK	5.07	1.4	5.4	5.4	5.4	5.4	4.8	4.9	4.7	5.0	5.2	4.9	4.9	5.1	4.7	4.8	4.90	1.3	5.2	4.7	5.0	5.01	4.98	4.90
Slovenia	5.04	1.3	5.1	5.2	5.1	5.1	5.2	5.0	5.1	5.4	4.4	4.9	4.8	5.1	4.7	4.8	4.78	1.2	4.7	4.8	5.0	4.95	4.91	4.78
France	4.97	1.4	5.2	5.3	5.0	4.9	5.1	4.7	4.8	4.3	5.0	5.0	4.7	4.9	5.3	5.2	4.80	1.3	4.8	4.8	5.1	4.91	4.88	4.80
Poland	4.79	1.5	4.5	4.6	4.4	4.8	5.0	4.8	4.9	4.8	4.8	4.8	4.7	4.8	4.8	4.9	4.83	1.3	4.9	4.8	4.4	4.80	4.81	4.79
Estonia	4.71	1.3	4.5	4.5	4.4	4.5	5.0	4.7	4.1	5.1	4.8	4.9	4.8	5.0	4.8	5.0	4.90	1.3	4.9	4.9	4.8	4.77	4.80	4.71
Portugal	4.52	1.3	4.4	4.5	4.2	4.2	4.4	4.9	5.3	4.7	4.8	4.7	4.5	4.7	4.3	5.0	5.31	1.3	5.6	5.2	5.0	4.76	4.89	4.52
Hungary	4.41	1.5	3.9	4.4	3.2	4.1	4.4	4.6	4.5	4.5	4.7	5.2	5.2	4.9	5.4	5.3	5.10	1.6	4.4	5.6	4.8	4.63	4.74	4.41
Slovakia	4.50	1.3	4.3	4.6	3.9	4.3	4.7	4.4	3.8	4.8	4.7	4.8	4.7	4.9	4.8	4.7	4.64	1.3	4.6	4.6	4.7	4.55	4.57	4.50
Bulgaria	4.30	1.6	3.9	3.6	4.1	3.3	4.9	4.7	5.3	5.2	3.6	4.9	5.0	4.9	4.5	5.0	4.91	1.4	5.3	4.7	4.7	4.49	4.59	4.30
Ukraine	4.17	1.5	4.0	4.2	3.8	3.2	4.5	4.6	4.5	5.3	4.0	4.7	4.7	4.5	4.7	4.8	4.61	1.5	4.4	4.7	4.5	4.31	4.39	4.17

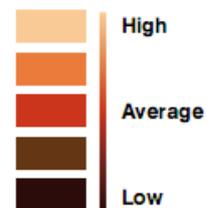
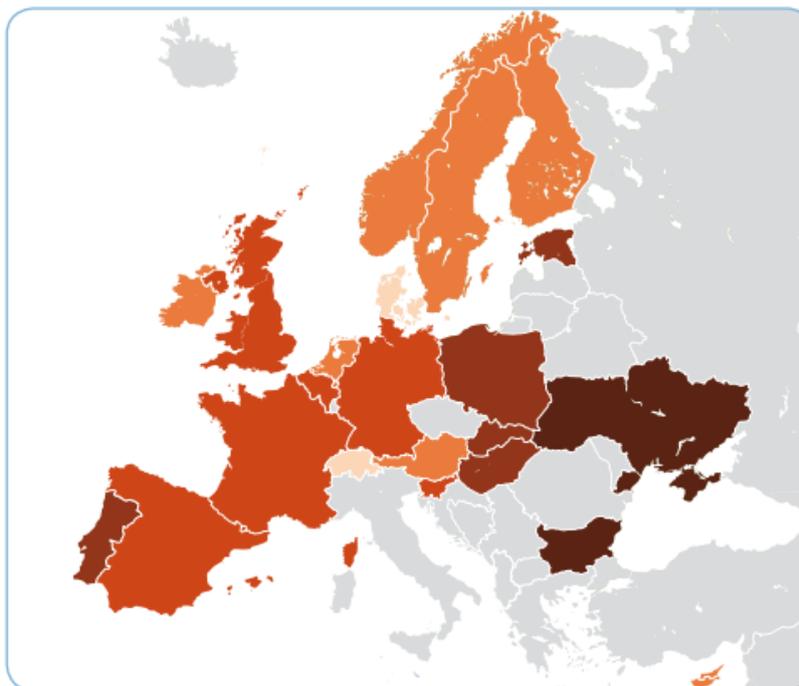
Source : NEF (2009), National Accounts of Well-Being : bringing real wealth onto the balance sheet, janvier 2009, p.65.

## Résultats cartographiés des dimensions des comptes nationaux du bien-être

### Personal well-being

Measures people's experiences of their positive and negative emotions, satisfaction, vitality, resilience and self-esteem and sense of positive functioning in the world.

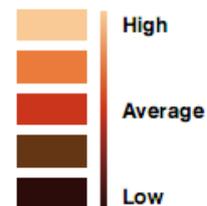
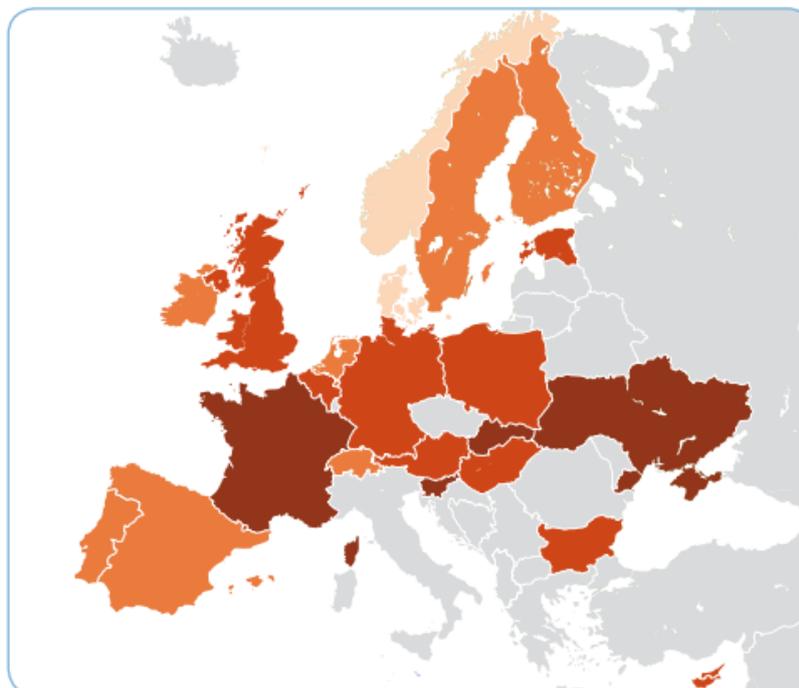
1	Denmark
2	Switzerland
3	Austria
4	Norway
5	Finland
6	Ireland
7	Sweden
8	Netherlands
9	Cyprus
10	Belgium
11	Germany
12	Spain
13	UK
14	Slovenia
15	France
16	Poland
17	Estonia
18	Portugal
19	Slovakia
20	Hungary
21	Bulgaria
22	Ukraine



### Social Well-being

Measures people's experiences of supportive relationships and sense of trust and belonging with others.

1	Denmark
2	Norway
3	Spain
4	Switzerland
5	Sweden
6	Ireland
7	Portugal
8	Netherlands
9	Finland
10	Austria
11	Hungary
12	Cyprus
13	Belgium
14	Bulgaria
15	UK
16	Estonia
17	Germany
18	Poland
19	France
20	Slovenia
21	Slovakia
22	Ukraine



Source : NEF (2009), National Accounts of Well-Being : bringing real wealth onto the balance sheet, janvier 2009, p.[69].

<b>How is life ? Comment va la vie ? – Better life Initiative (OECD - OCDE)</b>	<b>Fiche N° 2.4.</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	OCDE - OECD
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2011
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Batterie d'indicateurs comparables du bien-être pour tous les pays de l'OCDE (à un stade expérimental, susceptible d'être modifié dans l'avenir).
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir un large éventail de données internationales sur divers aspects du bien-être.</li> <li>• Organiser les indicateurs retenus à l'intérieur d'un cadre cohérent.</li> <li>• Donner aux responsables politiques les moyens de se faire une représentation plus précise de la société.</li> <li>• Eclairer l'action publique.</li> <li>• Répondre aux besoins des citoyens qui souhaitent être mieux informés.</li> </ul>
<b>Usage(s)</b>  (= utilisation effective de l'indicateur)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Outil de connaissance et d'action</b></li> </ul> <p>L'analyse des indicateurs au niveau international (pays membres de l'OCDE) concernant les 11 domaines retenus (revenu et patrimoine, emplois et salaires, état de santé, qualité de l'environnement,...) permet de dresser pour chacun des thèmes un état général de la situation et de proposer des pistes d'actions pour les politiques publiques.</p>

### I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<b>Fondements théoriques</b>	<p>Le cadre de compréhension et de mesure du bien-être utilisé pour « Comment va la vie ? » découle directement de celui proposé par Stiglitz et al. (2009).</p> <p>Il s'articule autour de trois piliers :</p> <p>1) Les conditions de vie matérielles</p>
------------------------------	---

- 2) La qualité de la vie
- 3) La durabilité

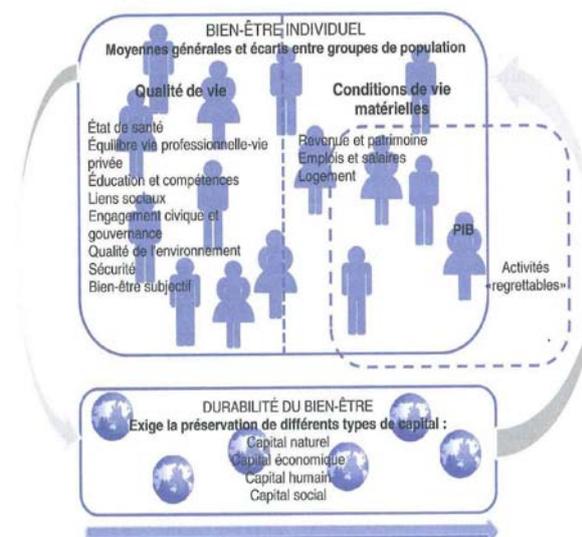
Les deux premiers piliers sont représentés par un certain nombre de dimensions déterminantes pour les conditions de vie des individus et des ménages aujourd'hui (générations actuelles) ; le dernier recouvre un certain nombre de conditions à satisfaire pour préserver le bien-être des générations futures. Il s'attache à étudier l'état de systèmes (économiques, sociaux et écologiques) dont font partie les individus<sup>9</sup>.

En terme de portée, l'approche adoptée :

- Met l'accent sur les ménages et les individus plutôt que sur les conditions économiques générales qui ne sont pas nécessairement représentatives du bien-être des ménages ;
- Prend en compte les résultats du bien-être (par exemple l'état de santé) plutôt que ses déterminants (les dépenses dans le domaine de la santé) ;
- S'intéresse à la répartition des niveaux de bien-être entre les individus en étudiant plus particulièrement les disparités entre catégories d'âge, sexes et revenus ou milieux socio-économiques ;
- Tient compte à la fois des aspects objectifs et subjectifs du bien-être.

Schéma du cadre théorique utilisé pour la réalisation du tableau de bord « Comment va la vie ? »

Graphique 1.2. Le cadre de mesure du bien-être de «Comment va la vie?»



Source : OCDE.

OCDE (2011), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, p.20.

9 « Mesurer la durabilité suppose d'étudier l'évolution dans le temps des différents stocks de capital (économique, environnemental, humain et social) sur lesquels reposent les diverses dimensions du bien-être, en s'intéressant plus particulièrement à la façon dont les décisions prises aujourd'hui affectent ces stocks ». (OCDE (2011), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, p.22).

	<p>Dans cette conception, le bien-être des individus dépend du niveau atteint dans différents domaines (revenus, états de santé, environnement,...) et ces biens reposent sur divers capitaux (capital économique, capital humain et social, capital naturel). Mesurer la durabilité suppose d'étudier l'évolution dans le temps des stocks de ces capitaux sur lesquels reposent les diverses dimensions du bien-être, en s'intéressant plus particulièrement à la façon dont des décisions prises aujourd'hui affectent ces stocks.</p>
--	---

### I.3. GENESE DU PROJET

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>En 2011, à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, placé sous le thème « Des politiques meilleures pour une vie meilleure », l'OCDE a présenté l'Initiative « Better life » (Vivre mieux) dans lequel s'intègre le projet « Comment va la vie ? ».</p> <p>Cette initiative s'inscrit dans la continuité de deux autres projets qui visent la mesure du progrès en comparaison internationale en vue d'émettre des recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>La Commission Stiglitz</u> : En 2008, le Président français Nicolas Sarkozy a créé la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, présidée et coordonnée par Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. En septembre 2009, cette commission a publié un rapport dans lequel elle présente une trentaine de recommandations sur les améliorations à apporter aux systèmes de mesure du bien-être et du progrès (Stiglitz et al., 2009). Bon nombre de ces recommandations trouvent un écho dans les travaux de l'initiative « Better life » de l'OCDE.</li> <li>• <u>L'EU 2020</u> : À l'échelon européen, en septembre 2009, la Commission européenne a publié une communication intitulée « Le PIB et au-delà » dans laquelle elle propose une série d'actions pour mieux mesurer le progrès (CE, 2009). Certains des thèmes de l'initiative « Better life » ont trouvé un prolongement dans les cinq grands objectifs (assortis d'indicateurs) qui doivent guider les politiques de l'Union européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020.</li> </ul> <p>Une version préliminaire synthétique des indicateurs étudiés dans « <i>Comment va la vie ?</i> » a été publiée lors des célébrations du 50<sup>ème</sup> anniversaire dans le <i>Compendium d'indicateurs du bien-être</i> (OCDE, 2011a).</p>
--------------------------------	--

	<p>Tous les indicateurs qui y sont présentés sont repris dans « <i>Comment va la vie ?</i> » en tant qu'indicateurs généraux. « <i>Comment va la vie ?</i> » prolonge l'analyse figurant dans le recueil en élargissant la batterie d'indicateurs et en étudiant la notion de bien-être au sein de la population.</p> <p>En parallèle au projet « <i>Comment va la vie ?</i> », l'OCDE a développé un outil interactif en ligne « Your Better Life Index » (<a href="http://www.oecdbetterlifeindex.org">www.oecdbetterlifeindex.org</a>) (voir la fiche 1.23 dans le Working Paper n°4 de l'IWEPS, novembre 2011). Le « Better Life Index » est un indice composite obtenu à partir d'une sélection d'indicateurs présents dans le tableau de bord « <i>Comment va la vie ?</i> ». Depuis le lancement de l'initiative « Better Life Index » (mai 2011), des améliorations ont été apportées à la construction de l'indice, notamment dans la sélection des indicateurs qui le composent grâce aux analyses plus détaillées qui sont réalisées dans le tableau de bord. Le site internet du projet « Your Better Life Index » permet à l'utilisateur de calculer lui-même un indice composite en attribuant le poids qu'il désire à chacune des dimensions qui le constituent.</p>
--	---

## I.4 MODE DE CONSTRUCTION

<b>Structure de construction</b>	<p>La structure thématique adoptée dans le rapport pour la mesure du bien-être actuel reflète à la fois les <i>capacités individuelles</i><sup>10</sup> et les résultats matériels eux-mêmes (revenu ou consommation, par exemple).</p> <p>« Le rapport opère une distinction entre <i>indicateurs principaux</i> considérés comme de qualité suffisante et permettant de suivre l'évolution du bien-être d'année en année et dans les différents pays et <i>indicateurs secondaires</i> utilisés pour compléter les données (par exemple, des indicateurs portant sur des aspects plus spécifiques de la dimension considérée, couvrant un moins grand nombre de pays ou fondés sur des sources jugées moins solides que celles de l'indicateur clé). » (OCDE, 2011b, p.22).</p> <p>Le choix des indicateurs a été guidé par le cadre théorique exposé plus haut.</p> <p>Les indicateurs sélectionnés sont regroupés au sein de deux groupes : les indicateurs évaluant les <b>conditions de vie matérielles</b> (revenus, emploi, logement) d'une part, et les indicateurs évaluant <b>la qualité de vie</b> (santé, travail, liens sociaux, bien-être subjectif, ...) d'autre part. La question de la durabilité des conditions de vie actuelles n'est pas abordée et celle des capacités sociales est limitée.</p> <p>En outre, la sélection repose sur un certain nombre de normes internationales en matière de mesure :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) La pertinence pour l'action publique ;</li> <li>2) La qualité des sources de données ;</li> <li>3) La comparabilité des concepts et des questions posées dans les enquêtes ;</li> <li>4) La fréquence de la mesure.</li> </ol> <p>Les indicateurs ont aussi été choisis de façon à répondre à des exigences statistiques classiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter une validité apparente ;</li> <li>• Privilégier les résultats synthétiques ;</li> <li>• Etre susceptibles de varier et être sensibles aux interventions publiques ;</li> <li>• Etre couramment utilisés et acceptés en tant qu'indicateurs du bien-être dans les milieux de la recherche et des statistiques ;</li> <li>• Permettre les comparaisons entre pays.</li> </ul>
----------------------------------	---

10 À savoir : les conditions dans lesquelles des choix sont faits et les capacités des gens à transformer les ressources disponibles en telle ou telle fin donnée, par exemple la santé (Sen A. (1998), *Development as Freedom*, Oxford University Press 1999.

	<p>La sélection a été faite en consultation avec des experts de l'OCDE et des instituts nationaux de statistique des pays membres. Au stade de développement actuel, les indicateurs ne remplissent pas tous les critères attendus. Ils demandent à être développés davantage pour améliorer leur pertinence et leur couverture géographique.</p>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>11 dimensions réparties au sein de deux groupes d'indicateurs</p> <p><b>1. <u>LES CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLES</u></b></p> <p><b><u>Revenu et patrimoine</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu disponible ajusté net des ménages (exprimé en PPA de consommation à prix constants en dollars de 2000)</li> <li>• Patrimoine financier net des ménages par personne</li> </ul> <p><b><u>Emploi et salaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'emploi</li> <li>• Taux de chômage de longue durée</li> <li>• Gains annuels bruts moyens par salariés</li> </ul> <p><b><u>Conditions de logement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de pièces par personne</li> <li>• Logement sans équipement de base</li> </ul> <p><b>2. <u>LA QUALITÉ DE VIE</u></b></p> <p><b><u>Etat de santé</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espérance de vie</li> <li>• Etat de santé auto-déclaré</li> </ul> <p><b><u>Equilibre vie professionnelle – vie privée</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salariés effectuant de très longues heures de travail</li> <li>• Temps alloué aux loisirs et aux occupations personnelles</li> <li>• Taux d'emploi des femmes avec enfants</li> </ul> <p><b><u>Education et compétences</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'instruction</li> <li>• Compétences en lecture et écriture</li> </ul> <p><b><u>Liens sociaux</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien d'un réseau social</li> </ul> <p><b><u>Engagement civique et gouvernance</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation électorale</li> <li>• Consultation sur les projets de réglementation</li> </ul>

	<p><b>Qualité de l'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution de l'air</li> </ul> <p><b>Sécurité des personnes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Homicides volontaires</li> <li>• Déclarations des victimes de délits</li> </ul> <p><b>Bien-être subjectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction à l'égard de la vie</li> <li>• Bilan des affects positifs et négatifs</li> </ul>
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Données internationales, administratives et d'enquêtes (PISA, EU-SILC, ...) rassemblées à l'OCDE, provenant de sources officielles comparables ou, à défaut, de sources non officielles (en particulier, l'enquête <i>Gallup World Poll</i> <sup>11</sup> )

<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	<p>L'OCDE propose un tableau comparatif des pays pour l'ensemble des indicateurs du tableau de bord (voir section 1.9). Ce tableau permet de situer chaque pays par rapport aux autres pour chaque indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un rond correspond à un classement dans les deux déciles supérieurs ;</li> <li>- un losange correspond à un classement dans les deux déciles inférieurs ;</li> <li>- un triangle correspond à un classement dans les six déciles intermédiaires.</li> </ul>
---------------------------------------	--

### I.5 PROPRIETES

<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Pas de série chronologique pour tous les indicateurs repris dans le tableau de bord. Certains indicateurs peuvent cependant proposer des séries chronologiques (évolution annuelle sur les dix dernières années environ, variable selon la disponibilité des données).
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Première édition du rapport en 2011

<sup>11</sup> Voir OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Editions OCDE, p. 34, note 10. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195.fr>

	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Non pertinent – première édition du rapport en 2011
	<b>Délai de publication</b>	Non pertinent
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	OUI – indicateurs publiés par pays membres de l'OCDE et pour l'ensemble de la zone OCDE.
	<b>Echelle nationale</b>	OUI – voir ci-dessus
	<b>Echelle régionale</b>	NON
	<b>Echelle infrarégionale</b>	NON
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

## I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p><u>Références du rapport :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OCDE (2011a), <i>Compendium of OECD well-being indicators</i>, Éditions OCDE, Paris.</li> <li>• OCDE (2011b), <i>Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être</i>, Éditions OCDE, Paris. <a href="http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr">http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr</a>.</li> <li>• OCDE (2011c), « Les travaux de l'OCDE sur la mesure du progrès : résultats prochains » (Note du Secrétaire général), document C(2011)27, JT03295903.</li> </ul> <p><u>Références des projets majeurs auxquels fait référence le rapport :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• European Commission (2009), "GDP and beyond : Measuring progress in a changing world", <i>Communication from the Commission to the Council and the European Parliament</i>, Brussels.</li> <li>• Stiglitz, J.E., A. Sen and J.-P. Fitoussi (2009), Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress, <a href="http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_anglais.pdf">http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_anglais.pdf</a></li> </ul>
<b>Références sites internet</b>	Le site de l'OCDE : <a href="http://www.oecd.org/mesurer_le_progres">www.oecd.org/mesurer le progres</a>

## I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

« L'OCDE est, depuis plusieurs années, en première ligne dans les débats internationaux sur la mesure du progrès des sociétés. Elle a notamment organisé trois Forums mondiaux consacrés aux « Statistiques, connaissances et politiques » à Palerme (2003), Istanbul (2005) et Busan (2009) et est à l'origine du Projet mondial « Mesurer le progrès des sociétés ». Elle a également apporté une contribution majeure à la

*Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* [la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (SSG), créée en 2008 par le Président français Nicolas Sarkozy. Ces initiatives ont contribué à placer la question de la mesure du progrès et du bien-être aux premiers rangs du programme d'action en matière de statistiques et des préoccupations politiques » (OCDE, 2011c, p. 2)

## I.8 COMMENTAIRES

## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

[Comment va la vie ? Mesurer le bien-être - © OCDE 2011](#)

Chapitre 1 Tableau 1.1. Panorama des indicateurs du bien-être dans les pays de l'OCDE  
Version 1 - Last updated: 13-Oct-2011

Tableau 1.1. Panorama des indicateurs du bien-être dans les pays de l'OCDE

Les cercles correspondent aux pays de l'OCDE classés dans les deux déciles supérieurs, les losanges correspondent à ceux classés dans les deux déciles inférieurs et les triangles correspondent à ceux classés dans les six déciles intermédiaires

	Conditions matérielles						Qualité de vie																	
	Revenus et patrimoine		Emplois et salaires			Logement	État de santé		Travail et vie privée			Éducation et compétences		Liens sociaux	Engagement civique et gouvernance	Qualité de l'environnement	Sécurité des personnes		Bien-être subjectif					
	IWI	IIWII	JEI	JEII	JEIII	HGI	HGII	HSI	HSII	WLI	WLI	WLI	WLI	WLI	ESI	ESII	SCI	CGI	CGII	EQI	PSI	PSII	SWI	SWII
	Revenu disponible ajusté net des ménages par personne	Patrimoine	Indicateur des ménages par ménage	Taux d'emploi	Taux de chômage de longue durée	Gains annuels moyens des salariés	Nombre de pièces par personne	Logement doté des équipements de base	Espérance de vie à la naissance	État de santé tel que communiqué par les individus	Salaires effectifs de très longues heures de travail	Temps alloué aux loisirs et aux occupations	Taux d'emploi des femmes dont les enfants sont en	Niveau d'instruction	Compétences cognitives des élèves	Soutien d'un réseau social	Participation électorale	Consultation sur les projets de réglementation	Qualité de l'air	Homicides volontaires	Déclarations des victimes de délits	Satisfaction à l'égard de la vie	Bilan des affects	
	2009	2009	2010	2010	2009	2009	2009	2008	2008	2009	2000	2008	2009	2009	2009	2010	2007	2008	2008	2008	2008	2010	2010	2010
Australie	●	▲	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Autriche	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Belgique	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Canada	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Chili	◆	●	◆	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
République tchèque	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Danemark	▲	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Estonie	◆	◆	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Finlande	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
France	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Allemagne	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Grèce	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Hongrie	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Islande	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Irlande	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Israël	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Italie	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Japon	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Corée	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Luxembourg	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Mexique	◆	◆	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Pays-Bas	▲	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Nouvelle-Zélande	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Norvège	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Pologne	◆	◆	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Portugal	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
République slovaque	◆	◆	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Slovénie	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Espagne	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Suède	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Suisse	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Turquie	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Royaume-Uni	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
États-Unis	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲

Notes : Dans le présent tableau, l'indicateur "Logement doté des équipements de base" fait uniquement référence aux logements sans toilettes intérieures.

Source : Les calculs de l'OCDE s'appuient sur les indicateurs examinés dans la présente publication.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Source : OCDE (2011), Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être, Éditions OCDE, p. 27.

<http://dx.doi.org/10.1787/888932499769>

<b>Les indicateurs de développement durable -EUROSTAT</b>	<b>Fiche N° 2.5</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	EUROSTAT, avec la collaboration du RIMAS de Vienne et de l'INRAS de Zurich
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2005 pour la première version, amélioré régulièrement par la suite. premier rapport : Eurostat (2005) Panorama de l'UE. ensuite trois autres rapports, à ce jour, 2007, 2009, et 2011.
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	Etablir un bilan de l'évolution des progrès réalisés depuis 2000 pour une centaine d'indicateurs et, plus particulièrement, pour 11 indicateurs clés, objectifs liés à la Stratégie Européenne de développement durable.
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	<b>Outil de suivi</b> de la Stratégie Européenne de développement durable.

### I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<b>Fondements théoriques</b>	<p>Les fondements du tableau de bord sont liés aux fondements de la Stratégie Européenne en faveur du Développement Durable 2006.</p> <p>« Le développement durable est un objectif fondamental et général de l'Union européenne, qui consiste à améliorer, de manière continue, la qualité de vie et le bien-être des générations présentes et à venir, en établissant des liens entre le développement économique, la protection de l'environnement et la justice sociale. » Extrait de la synthèse du rapport 2011, p. 4.</p> <p>Pour plus d'informations, voir : <a href="http://europa.eu/legislation_summaries/environment/sustainable_development/l28117_fr.htm">http://europa.eu/legislation_summaries/environment/sustainable_development/l28117_fr.htm</a></p>
------------------------------	--

<b>I.3. GENESE</b>	
<b>Genèse du projet</b>	<p>La stratégie 2006 de l'UE en faveur du développement durable (SDD de l'UE) constitue une stratégie unique et cohérente visant à permettre à l'UE de relever plus efficacement les défis du développement durable. Elle réaffirme l'objectif général qu'est l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens grâce à des communautés durables qui gèrent et utilisent efficacement les ressources et exploitent le potentiel d'innovation écologique et social de l'économie, en garantissant la prospérité, la protection de l'environnement et la cohésion sociale.</p> <p>Mesurer les progrès réalisés sur la voie du développement durable fait partie intégrante de la SDD de l'UE et il incombe à Eurostat de rédiger tous les deux ans un rapport de suivi sur la base d'une série d'indicateurs du développement durable de l'Union européenne (IDD de l'UE). Extrait de la synthèse du rapport 2011, p. 4.</p>
<b>I.4 MODE DE CONSTRUCTION</b>	
<b>Structure de construction</b>	<p>Sur plus de 100 indicateurs visés dans le rapport 2009 dans les 10 dimensions, onze ont été reconnus comme des indicateurs clés (certaines dimensions ont deux indicateurs clés, la « bonne gouvernance » n'en a pas). Ces indicateurs clés sont destinés à donner un aperçu général des progrès accomplis par l'UE sur la voie du développement durable en ce qui concerne les objectifs généraux et spécifiques définis dans la SDD de l'UE.</p> <p>4 évolutions depuis 2000 sont synthétisées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) Évolution clairement favorable/conforme à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif</li> <li>(2) Évolution modérément défavorable/éloignée de la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif</li> <li>(3) Pas d'évolution favorable ou évolution modérément favorable/proche de la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif</li> <li>(4) Évolution clairement défavorable/opposée à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif</li> </ol> <p>Pour chacune des 10 dimensions, des indicateurs plus détaillés permettent de nuancer les résultats.</p>
<b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)  Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	<p>10 dimensions</p> <p>I Développement socio-économique            II Changements climatiques et énergétiques            III Transport durable            IV Consommation et production durables            V Ressources naturelles            VI Santé publique            VII Inclusion sociale</p>

	VIII Changements démographiques IX Partenariat global X Bonne Gouvernance
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Bases de données internationales : notamment EUROSTAT mais aussi OCDE, Agence Européenne de l'environnement, Nations Unies, SEBI (Streamlining European Biodiversity Indicators).
<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	Indicateurs chiffrés et 4 types d'évolution codées (voir section I9).

### I.5 PROPRIETES

<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	1990-2005 (rapport 2005) 2000-2011 (rapport 2011)
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	2 ans
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Oui, dans le rapport le plus récent (2011)
	<b>Délai de publication</b>	2 ans
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	OUI, par EUROSTAT à l'échelle de l'Europe (EU27, mais certains indicateurs ne sont disponibles que pour 15 Etats membres)
	<b>Echelle nationale</b>	NON, pas de références trouvées à ce jour
	<b>Echelle régionale</b>	NON, pas de références trouvées à ce jour
	<b>Echelle infrarégionale</b>	NON, pas de références trouvées à ce jour
<b>Appréciation du coût</b> (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'informations trouvées à ce jour
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'informations trouvées à ce jour

### I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>Eurostat Statistical book, 2011, Sustainable development in the European Union, 2011 monitoring report of the EU sustainable development strategy, Luxembourg, 2011, 382 p., uniquement en version anglaise.</p> <p>Eurostat Statistical book, 2009, Sustainable development in the European Union, 2009 monitoring report of the EU sustainable development strategy, Luxembourg, 2009,</p>
------------------------------------	---

	<p>311 p., uniquement en version anglaise.</p> <p><u>Eurostat Statistical book, 2007, Measuring progress towards a more sustainable Europe - 2007 monitoring report of the EU sustainable development strategy, Luxembourg, 2007, 313 p., uniquement en version anglaise.</u></p> <p><u>Eurostat Panorama de l'UE, 2005, Mesure des progrès accomplis sur la voie d'une Europe plus durable - Les indicateurs de développement durable de l'Union européenne - Données 1990-2005, Luxembourg, 2006, 266 p.</u></p>
<p><b>Références sites internet</b></p>	<p>Synthèse et rapports complets à l'adresse :  <a href="http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/sdi/indicators">http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/sdi/indicators</a></p> <p>Le dernier rapport (2011) est téléchargeable à l'adresse :  <a href="http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-31-11-224/EN/KS-31-11-224-EN.PDF">http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-31-11-224/EN/KS-31-11-224-EN.PDF</a></p> <p>Les rapports ne contiennent pas les données des indicateurs, celles-ci sont disponibles sur le site d'Eurostat à l'adresse :  <a href="http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/sdi/indicators">http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/sdi/indicators</a></p>

### I.7 NOTORIÉTÉ DE L'INDICATEUR

Notoriété large liée à celle d'EUROSTAT

### I.8 COMMENTAIRES

## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

Thème de la SDD	Indicateur clé	Évaluation de l'évolution pour l'UE-27
Développement socioéconomique	Croissance du PIB par habitant	
Changement climatique et énergie	Émissions de gaz à effet de serre	
	Consommation d'énergies renouvelables	
Transport durable	Consommation énergétique des transports par rapport au PIB	
Consommation et production durables	Productivité des ressources	
Ressources naturelles	Abondance des espèces d'oiseaux communs**	
	Conservation des stocks halieutiques***	
Santé publique	Années de vie en bonne santé****	
Inclusion sociale	Risque de pauvreté****	
Changements démographiques	Taux d'emploi des travailleurs âgés	
Partenariat global	Aide publique au développement****	
Bonne gouvernance	[Aucun indicateur clé]	:

\*UE-15 \*\* Sur la base de 19 États membres \*\*\* Dans l'Atlantique du Nord-Est \*\*\*\* UE-25 à partir de 2005  
 \*\*\*\* À partir de 2005

## LÉGENDE:



Évolution clairement favorable/conforme à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif



Évolution modérément défavorable/éloignée de la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif



Pas d'évolution favorable ou évolution modérément favorable/proche de la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif



Évolution clairement défavorable/opposée à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif

:

Indicateur contextuel ou données insuffisantes

N.B.: les principes d'évaluation utilisés dans le présent document sont détaillés à l'annexe 1 figurant à la fin du présent rapport.

Extrait de la synthèse du rapport 2009 – EUROSTAT

Les indicateurs clés sont identiques dans le rapport 2011.

## Complete list of EU sustainable development indicators (extrait du rapport 2009)

Table code	Indicator (* = under development)	Issue
<b>SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT</b>		
tsdec100	Growth rate of GDP per inhabitant	GDP growth per capita
<b>Economic development</b>		
tsdec210	Total investment	Investment
tsdec211	Public investment	Investment
tsdec212	Business investment	Investment
tsdec220	Dispersion of regional GDP per inhabitant	Regional disparities in GDP
tsdec230	Net national income	
tsdec240	Household saving rate	Household saving
<b>Innovation, competitiveness and eco-efficiency</b>		
tsdec310	Growth rate of labour productivity per hour worked	Labour productivity growth
tsdec320	Total R&D expenditure	R&D expenditure
tsdec330	Real effective exchange rate	
tsdec340	Turnover from innovation	
tsdec350	Effects of innovation on material and energy efficiency	
tsien020	Energy intensity of the economy	Energy intensity
tsdec370	Effects of innovation on reduced environmental impacts or improved health and safety	
<b>Employment</b>		
tsdec410	Employment rate	Employment
tsdec420	Employment rate, by gender	Female employment
tsdec430	Employment rate, by highest level of education attained	Employment
tsdec440	Dispersion of regional employment rates, by gender	Disparities in regional employment
tsdec450	Unemployment rate, by gender	Unemployment
tsdec460	Unemployment rate, by age group	Unemployment
<b>Indicators to be developed</b>		
	Genuine savings	
	Eco-innovations	
<b>SUSTAINABLE CONSUMPTION AND PRODUCTION</b>		
tsdpc100	Resource productivity	Resource productivity
<b>Resource use and waste</b>		
tsdpc210	Municipal waste generated	Municipal waste

Table code	Indicator (* = under development)	Issue
tsdpc220	Components of domestic material consumption	Domestic material consumption
tsdpc230	Domestic material consumption by material	Domestic material consumption
tsdpc240	Municipal waste treatment, by type of treatment method	Recycled and composted municipal waste
tsdpc250	<i>Generation of hazardous waste, by economic activity*</i>	
tsdpc260	Emissions of acidifying substances by source sector	Atmospheric emissions
tsdpc270	Emissions of ozone precursors by source sector	Atmospheric emissions
tsdpc280	Emissions of particulate matter by source sector	Atmospheric emissions
<b>Consumption patterns</b>		
tsdpc310	Electricity consumption of households	Electricity consumption of households
tsdpc320	Final energy consumption, by sector	Final energy consumption
tsdpc330	Consumption of certain foodstuffs per inhabitant	
tsdpc340	Motorisation rate	Car ownership
<b>Production patterns</b>		
tsdpc410	Organisations and sites with EMAS registration	Environmental management systems
tsdpc420	Eco-label awards	Eco-labels
tsdpc430	Area under agri-environmental commitment	
tsdpc440	Area under organic farming	Organic farming
tsdpc450	Livestock density index	Livestock density index
<b>Contextual indicators</b>		
tsdpc510	Number of households (for sub-theme Consumption patterns)	Number of households
tsdpc520	Household expenditure per inhabitant, by category (for sub-theme Consumption patterns)	Household expenditure
<b>Indicators to be developed</b>		
	Total material consumption	
	Green public procurement	
	Share of consumption of products with an ecolabel / Awareness of ecolabel	
	Nitrogen balance	
	Ethical financing	

Table code	Indicator (* = under development)	Issue
	Share of industrial production from enterprises with a formal environment management system	
	Share of production of products with an ecolabel	
	Energy and material use per unit of output, by industrial sector	
<b>SOCIAL INCLUSION</b>		
tsdsc100	At-risk-of-poverty rate, by gender	Risk of poverty
<b>Monetary poverty and living conditions</b>		
tsdsc210	<i>At-persistent-risk-of-poverty rate*</i>	
tsdsc230	At-risk-of-poverty rate, by age group	Risk of poverty
tsdsc240	At-risk-of-poverty rate, by household type	Risk of poverty
tsdsc250	Relative at-risk-of-poverty gap	Intensity of poverty
tsdsc260	Inequality of income distribution	Income inequalities
<b>Access to labour market</b>		
tsdsc310	People living in jobless households, by age group	Jobless households
tsdsc320	In-work poverty	Working poor
tsdsc330	Total long-term unemployment rate	Long-term unemployment
tsdsc340	Unadjusted gender pay gap	Gender pay gap
<b>Education</b>		
tsdsc410	Early school-leavers	Early school-leavers
tsdsc420	At-risk-of-poverty rate, by highest level of education attained	Risk of poverty
tsdsc430	Persons with low educational attainment, by age group	Adults with low educational attainment (adults)
tsdsc440	Life-long learning	Lifelong learning
tsdsc450	Low reading literacy performance of pupils	
tsdsc460	Individuals' level of computer skills	
tsdsc470	Individuals' level of internet skills	
<b>Contextual indicator</b>		
tsdsc510	Public expenditure on education (for sub-theme Education)	Public expenditure on education
<b>Indicators to be developed</b>		
	Child well-being	
	Material deprivation	
	Adequacy of housing conditions	

Table code	Indicator (* = under development)	Issue
<b>DEMOGRAPHIC CHANGES</b>		
tsdde100	Employment rate of older workers	Employment rate of older workers
<b>Demography</b>		
tsdde210	Life expectancy at age 65, by gender	Life expectancy at age 65
tsdde220	Total fertility rate	Fertility rate
tsdde230	Crude rate of net migration	Migration
<b>Old-age income adequacy</b>		
tsdde310	Aggregate replacement ratio	Income level of over-65s compared to before
tsdde320	At-risk-of-poverty rate of elderly people	Risk of poverty for over-65s
<b>Public finance sustainability</b>		
tsdde410	General government debt	Public debt
tsdde420	Average exit age from the labour market	Retirement age
<b>Contextual indicators</b>		
tsdde510	Old-age-dependency ratio (for sub-theme Demographic changes)	Elderly population compared to working-age population
tsdde511	Projected old-age dependency ratio (for sub-theme Demographic changes)	Elderly population compared to working-age population
tsdde520	Projected evolution of EU-27 age-related public spending – baseline scenario (for sub-theme Public finance sustainability)	The impact of ageing on public expenditure
tsdde521	Projected evolution of theoretical income replacement ratios (for sub-theme Public finance sustainability)	The impact of ageing on public expenditure
tsdde530	Expenditure on care for the elderly (for sub-theme Public finance sustainability)	Expenditure on care for the elderly
<b>Indicators to be developed</b>		
	Health expenditure on old age	
<b>PUBLIC HEALTH</b>		
tsdph100	Healthy life years and life expectancy at birth, by gender	Healthy life years
<b>Health and health inequalities</b>		
tsdph210	Death rate due to chronic diseases, by gender	Deaths due to chronic diseases
tsdph220	Healthy life years and life expectancy at age 65, by gender	Healthy life years
tsdph240	Suicide death rate, by age group	Suicides
tsdph250	Suicide death rate, males by age group	Suicides

Table code	Indicator (* = under development)	Issue
tsdph260	Suicide death rate, females by age group	Suicides
tsdph270	Self reported unmet need for medical examination or treatment, by income quintile	Unmet needs for healthcare
	<i>Dispersion of regional death rates*</i>	
<b>Determinants of health</b>		
tsdph320	Index of production of toxic chemicals, by toxicity class	Production of toxic chemicals
tsdph370	Population exposure to air pollution by particulate matter	Exposure to air pollution by particulate matter
tsdph380	Population exposure to air pollution by ozone	Exposure to air pollution by ozone
tsdph390	Population living in households considering that they suffer from noise	Annoyance by noise
tsdph400	Serious accident at work	Serious accidents at work
<b>Indicators to be developed</b>		
	Incidence of chronic diseases	
	Childhood health/diseases	
	Deaths due to infectious food-borne diseases	
	Index of apparent consumption of chemicals by toxicity class	
	Dioxins and PCBs in food and feed	
	Pesticide residues in food	
	Overweight people, by age group	
	Present smokers, by gender and by age group	
	Work with a high level of job strain/stress	
	Monetary damage of air pollution as % of GDP	
<b>CLIMATE CHANGE AND ENERGY</b>		
tsdcc100	Greenhouse gas emissions	Greenhouse gas emissions
tsdcc110	Share of renewables in gross inland energy consumption	Consumption of renewables
<b>Climate change</b>		
tsdcc210	Greenhouse gas emissions by sector	Greenhouse gas emissions by sector
tsdcc220	Greenhouse gas emissions intensity of energy consumption	Greenhouse gas intensity of energy consumption
	Projections of greenhouse gas emissions	Greenhouse gas emissions
	Global surface average temperature	Global surface average temperature

Table code	Indicator (* = under development)	Issue
<b>Energy</b>		
tsdcc310	Energy dependency	Energy dependency
tsdcc320	Gross inland energy consumption, by fuel	Gross inland energy consumption
tsdcc330	Electricity generated from renewable sources	Electricity generation from renewable sources
tsdcc340	Share of biofuels in fuel consumption of transport	Consumption of biofuels in transport
tsdcc350	Combined heat and power generation	Combined heat and power
tsdcc360	Implicit tax rate on energy	Implicit tax rate on energy
<b>Indicators to be developed</b>		
	Radioactive waste	
	External costs of energy use	
<b>SUSTAINABLE TRANSPORT</b>		
tsdtr100	Energy consumption of transport	Energy consumption of transport relative to GDP
<b>Transport and mobility</b>		
tsdtr210	Modal split of passenger transport	Modal split of passenger transport
tsdtr220	Modal split of freight transport	Modal split of freight transport
tsdtr230	Volume of freight transport	Volume of freight transport relative to GDP
tsdtr240	Volume of passenger transport	Volume of passenger transport relative to GDP
	Modal share of investment in transport infrastructure	Investment in transport infrastructure
<b>Transport impacts</b>		
tsdtr410	Greenhouse gas emissions by transport mode	Greenhouse gas emissions from transport
tsdtr420	People killed in road accidents	People killed in road accidents
tsdtr430	Emissions of ozone precursors from transport	Emissions of ozone precursors from transport
tsdtr440	Emissions of particulate matter from transport	Emissions of particulate matter from transport

Table code	Indicator (* = under development)	Issue
tsdtr450	Average CO <sub>2</sub> emissions per km from new passenger cars	Average CO <sub>2</sub> emissions per km from new passenger cars
<b>Contextual indicator</b>		
tsdtr310	Price indices for transport (for sub-theme Transport and mobility)	Passenger transport prices
<b>Indicators to be developed</b>		
	Vehicle-km by road	
	Use of public transport	
	External costs of transport activities	
	Fragmentation of natural and semi-natural areas (to appear either in the Natural resources, depending on the type of indicator that is developed)	

NATURAL RESOURCES		
tsdnr100	Common bird index	Abundance of common birds
tsdnr110	Fish catches taken from stocks outside safe biological limits	Conservation of fish stocks
<b>Biodiversity</b>		
tsdnr210	Sufficiency of sites designated under the EU Habitats Directive	Protected areas
tsdnr220	Deadwood on forest land	Deadwood on forest land
<b>Freshwater resources</b>		
tsdnr310	Surface and groundwater abstraction as a share of available resources	Water abstraction
tsdnr320	Population connected to urban wastewater treatment with at least secondary treatment	Wastewater treatment
	Biochemical oxygen demand in rivers	Water quality in rivers
<b>Marine ecosystems</b>		
tsdnr410	Concentration of mercury in fish and shellfish*	
tsdnr420	Size of fishing fleet	Fishing capacity
<b>Land use</b>		
tsdnr510	Built-up areas	Change in land cover
tsdnr520	Forest increment and fellings	
tsdnr530	Forest trees damaged by defoliation	Forest trees damaged by defoliation
tsdnr540	Percentage of total land area at risk of soil erosion*	
<b>Indicators to be developed</b>		
	Biodiversity Index	
	Abundance and distribution of selected species	
	Change in status of species of European interest	

Table code	Indicator (* = under development)	Issue	Page
	Red List Index for European species		
	Index of toxic chemical risk to aquatic environment / Percentage of water bodies with high or good ecological status		
	Concentration of organic matter as chemical oxygen demand of rivers		
	Effective fishing capacity and quotas		
	Structural support to fisheries and % allocated to promote environmentally friendly fishing practices		
	Seagrasses		
	Critical load exceedance for nitrogen		

GLOBAL PARTNERSHIP			
tsdgp100	Official development assistance as share of gross national income	Official development assistance	CH9: 243
<b>Globalisation of trade</b>			
tsdgp210	EU Imports from developing countries, by income group	Imports from developing countries	CH9: 245
tsdgp220	EU Imports from developing countries, by group of products		
tsdgp230	EU Imports from least-developed countries, by group of products	Share of imports from least-developed countries	CH9: 246
tsdgp240	Aggregated measurement of support for agriculture	Subsidies for EU agriculture	CH9: 247
<b>Financing for sustainable development</b>			
tsdgp310	Total EU financing for developing countries, by type	Financing for developing countries	CH9: 248
tsdgp320	Foreign direct investment in developing countries, by income group	Share of foreign direct investment in low-income countries	CH9: 249
tsdgp330	Official development assistance, by income group	Share of official development assistance for low-income countries	CH9: 250
tsdgp340	Untied official development assistance	Share of untied assistance	CH9: 251
tsdgp350	Bilateral official development assistance dedicated to debt	Assistance for debt relief	CH9: 252
tsdgp350	Bilateral official development assistance dedicated to social services	Assistance for social infrastructure and services	CH9: 253
<b>Global resources management</b>			
tsdgp410	CO <sub>2</sub> emissions per inhabitant in the EU and in developing countries	CO <sub>2</sub> emissions per inhabitant	CH9: 254
tsdgp350	Bilateral official development assistance dedicated to water supply and sanitation	Assistance for water supply and sanitation	CH9: 255

Table code	Indicator (* = under development)	Issue	Page
<b>Contextual indicators</b>			
tsdgp510	Population living on less than 1USD a day (for sub-theme Financing for sustainable development)*		
tsdgp520	Official development assistance per capita in donor and recipient countries (for sub-theme Financing for SD)	Official development assistance	CH9: 244
tsdgp530	Population with sustainable access to an improved water source (for sub-theme global resource management)*		
<b>Indicators to be developed</b>			
	Sales of selected fair-trade-labelled products		
	Share of global greenhouse gas emissions from countries having agreed limits on their emissions		
	Contribution of the Clean Development Mechanism to greenhouse gas emission reductions in developing countries		
	Global footprint		
<b>GOOD GOVERNANCE</b>			
<b>Policy coherence and effectiveness</b>			
tsdgo210	New infringement cases, by policy area	Infringement cases	CH10: 265
tsdgo220	Transposition of Community law by policy area	Transposition of Community law	CH10: 267
<b>Openness and participation</b>			
tsdgo310	Voter turnout in national and EU parliamentary elections	Voter turnout	CH10: 269
tsdgo320	E-government on-line availability	E-government availability	CH10: 271
tsdgo330	E-government usage by individuals	E-government usage	CH10: 272
<b>Economic instruments</b>			
tsdgo410	Shares of environmental and labour taxes in total tax revenues	Environmental taxes compared to labour taxes	CH10: 274
<b>Contextual indicator</b>			
tsdgo510	Level of citizens' confidence in EU institutions (for sub-theme Policy coherence and effectiveness)	Citizens' confidence in EU institutions	CH10: 264
<b>Indicators to be developed</b>			
	Administrative cost imposed by legislation		
	Impact assessment		
	Openness and participation		
	Level of involvement of consumer groups and companies		
	Public consultations		
	Proportion of environmentally harmful subsidies		

<b>Indicateurs de la Stratégie UE 2020</b>	<b>Fiche N°2.6</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	Union européenne (Conclusion du Conseil européen du 17 juin 2010, sur la base de la Communication du 3 mars 2010 de la Commission européenne)
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2010
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	Mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie européenne EU2020. Les indicateurs correspondent à des objectifs, nationaux et communs, qui sont supposés guider l'action des Etats-membres et de l'Union.
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	<b>Outil de mesure des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie européenne.</b> Chaque année, les indicateurs font partie des différents rapports qui jalonnent le processus de mise en œuvre et de suivi de la stratégie. La commission européenne (2010) considère en outre qu'il est nécessaire de communiquer sur la nécessité des réformes (p.33 de la Stratégie) et d'avoir une stratégie mieux ciblée avec des objectifs clairs (p.30 de la Stratégie) pour réaliser ses ambitions. A cet égard, on peut considérer le tableau restreint d'indicateurs et de cibles comme un <b>outil de communication et de sensibilisation.</b>

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<p><b>Fondements théoriques</b></p>	<p>Les fondements s'appuient sur les objectifs de la Stratégie EU 2020. Dans un monde en mutation, l'Union doit devenir une économie intelligente, durable et inclusive. Ces trois priorités qui se renforcent mutuellement doivent aider l'Union et ses États membres à assurer des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale.</p> <p>Pour concrétiser cette volonté, cinq objectifs ont été fixés à l'horizon 2020 en matière d'emploi, d'innovation, d'éducation, d'inclusion sociale et d'énergie (ainsi que de lutte contre le changement climatique). Ces objectifs ont été traduits en indicateurs clés (Commission européenne, 2010).</p>
-------------------------------------	---

## I.3. GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>La Stratégie EU2020 succède à la Stratégie de Lisbonne (2000-2010) qui prévoyait une plus longue liste d'indicateurs.</p> <p>Avec cette nouvelle stratégie, l'Union veut clairement recentrer son action sur la croissance économique et l'emploi (Commission et Conseil, 2010). La nouvelle stratégie porte « avant tout sur les quatre domaines dans lesquels des mesures doivent être prises : la connaissance et l'innovation, une économie plus durable, l'amélioration des niveaux d'emploi et l'inclusion sociale » (Conseil européen, 2010).</p> <p>Une consultation publique sur la Stratégie elle-même a été préalablement organisée par la Commission européenne en décembre 2009 auprès des citoyens, institutions, pays membres, etc.</p> <p>La proposition de la Commission européenne en 2010 s'appuie aussi sur les stratégies thématiques européennes plus complètes, pour lesquelles de nombreux indicateurs avaient déjà été développés (politique d'innovation, développement durable, éducation-formation, inclusion sociale, etc.).</p> <p>Avant d'être formellement adoptée par le Conseil européen, la Stratégie, et les indicateurs retenus, ont suivi le processus habituel de prise de décision européen : passage aux différents comités (Comité des Régions, Comité économique et social) et devant le Parlement.</p>
--------------------------------	---

<b>1.4 MODE DE CONSTRUCTION</b>	
<b>Structure de construction</b>	<p>La progression dans la réalisation des 5 objectifs de la stratégie est appréhendée actuellement à l'aide de 8 indicateurs clés. Un neuvième est en cours d'élaboration, en matière d'innovation, comme demandé par le Conseil européen en mars 2010.</p>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>Chaque indicateur est choisi en correspondance avec l'objectif fixé dans la stratégie :</p> <p>1. Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans : nombre de personnes occupées de 20 à 64 ans en pourcent de la population totale de la même classe d'âge (taux d'emploi).</li> </ul> <p>2. Recherche-développement et innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement de 3 % du PIB de l'UE dans la recherche et l'innovation : dépense intérieure brute de recherche et développement (fonds publics et privés) en pourcent du PIB (intensité de R&amp;D).</li> </ul> <p>3. Changement climatique et énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % (voire de 30 %, si les conditions le permettent) par rapport à 1990 : émissions anthropiques totales des gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O et gaz fluorés) traduits en équivalents CO<sub>2</sub> et en indices 1990=100.</li> <li>• Utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables à hauteur de 20 % : part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie.</li> <li>• Augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique : consommation intérieure brute d'énergie en pourcent du PIB.</li> </ul> <p>4. Éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Abaissement du taux de décrochage scolaire à moins de 10 % : pourcentage de la population âgée 18-24 ans ne suivant ni études ni formation et dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur (niveaux 1, 2 ou 3C court de la classification CITE1997).</li> <li>• Un diplôme de l'enseignement supérieur pour au moins 40 % de la population âgée de 30 à 34 ans : part de la population âgée de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme d'études universitaires</li> </ul>

<b>Principaux types de sources utilisées</b>	<p>ou assimilé (niveaux 5-6 de la classification CITE1997).</p> <p>5. Pauvreté et exclusion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale : nombre de personnes qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>- sont menacées par la pauvreté (revenu disponible équivalent inférieur à 60 % du revenu disponible équivalent médian national, après transferts sociaux) ;</li> <li>- et/ou souffrent de déprivation matérielle (quatre de neuf indicateurs de privation s'appliquant à elles) ;</li> <li>- et/ou vivent dans des ménages à très faible intensité de travail (personnes de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels les adultes ont travaillé moins de 20 % de leur potentiel de travail) ;</li> <li>- les interactions entre les indicateurs étant exclues.</li> </ul> </li> </ul>
	<p>En principe : enquêtes harmonisées au niveau européen (EFT, SILC, R&amp;D) ou données de bilans énergétiques qui répondent également à des standards européens.</p> <p>Quelques exceptions pour certains pays et indicateurs en raison de problèmes de disponibilités statistiques (notamment pour l'indicateur d'exclusion sociale).</p>

<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	<p>Chaque indicateur peut être interprété en niveau, en fonction de sa progression temporelle, relativement à l'objectif fixé, voire en comparaison internationale (même s'il ne s'agit vraisemblablement pas de l'objectif premier).</p>
---------------------------------------	---

I.5 PROPRIETES		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Généralement avant 2000, et jusqu'à 2009 ou 2010, mais l'étendue temporelle est fonction de l'indicateur concerné (pour la dimension de l'exclusion sociale, il n'y a généralement pas de données avant 2003), ou de la zone géographique couverte.
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Annuelle

	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Homogénéité dans les limites de l'étendue mentionnée ci-avant. Certaines ruptures sont connues pour les indicateurs reposant sur les enquêtes sur les forces de travail avant 1999
	<b>Délai de publication</b>	Un à deux ans, selon l'indicateur.
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	Oui, agrégation pour l'ensemble de l'Union par Eurostat.
	<b>Echelle nationale</b>	Oui (voir par exemple Programme National de Réforme <a href="http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/nrp/nrp_belgium_fr.pdf">http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/nrp/nrp_belgium_fr.pdf</a> ).
	<b>Echelle régionale</b>	Certains exercices régionaux plus ou moins complets (Flandre, Wallonie, Grande Région, ...).
	<b>Echelle infrarégionale</b>	non
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'informations trouvées à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'informations trouvées à ce jour.

## I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>Commission européenne (2010), Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive – Communication de la Commission UE2020.</p> <p>Conseil européen (2010), Conclusions des Conseils des 25 et 26 mars et des 16 et 17 juin.</p>
<b>Références sites internet</b>	<p>Commission européenne : <a href="http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm">http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm</a></p> <p>Belgique : <a href="http://www.be2020.eu">http://www.be2020.eu</a> <a href="http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/nrp/nrp_belgium_fr.pdf">http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/nrp/nrp_belgium_fr.pdf</a></p> <p>Wallonie : SPW (DG Economie) <a href="http://economie.wallonie.be/new/spip.php?article33">http://economie.wallonie.be/new/spip.php?article33</a></p> <p>Flandre : Monitoring par le Studiedienst van de Vlaamse Regering : <a href="http://www4dar.vlaanderen.be/sites/svr/Monitoring/Pages/2011-01-13-europa2020.aspx">http://www4dar.vlaanderen.be/sites/svr/Monitoring/Pages/2011-01-13-europa2020.aspx</a></p>

## I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Mesures phares de la stratégie européenne, ces indicateurs sont cités dans de nombreux documents produits par les institutions européennes. Ils sont particulièrement mis en évidence sur le site d'Eurostat. Ils sont également largement reproduits dans des documents officiels nationaux (programmes nationaux de réforme, ...) et diffusés, sous diverses formes par les instituts de statistiques.

## I.8 COMMENTAIRES

## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

Dans l'état actuel des recherches à l'WEPS pour harmoniser les sources et méthodes, voici un tableau provisoire  
(en date du 20 février 2012).

Indicateur	Année	Wallonie	Belgique	UE27
1. Taux d'emploi des 20-64 ans(en %)	2010	62,2	67,6	68,6
2. Dépense intérieure brute de R&D (en % du PIB)	2009	2,22	2,02	2,01
3a. Émissions de gaz à effet de serre (en indices 1990 = 100)	2008	87,4	92,9	88,7
3b. Energies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (en %)	2008	5,6	3,3	10,3
3c. Consommation intérieure brute d'énergie (kg d'équivalent pétrole par 1000 EUR de PIB)	2008	266,8	199,8	167,1
4a. Personnes ayant quitté prématurément l'éducation (en % des 18-24 ans)	2010	13,7	11,9	14,1
4b. Personnes ayant obtenu un diplôme universitaire ou assimilé (en % des 30-34 ans)	2010	41,5	44,4	33,6
5. Population à risque de pauvreté ou d'exclusion (en milliers)	2009	872	2 145	113 716

Sources : Eurostat, BELSPO et BFP, ICN, DGSIE, Inventaires et bilans énergétiques régionaux, WEPS.

<b>Indicateurs statistiques harmonisés du développement durable dans la Grande Région</b>	<b>Fiche N°2.7</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	<p>Christiane Löh, sous la coordination du groupe de travail des statisticiens (GT) de la Grande Région (GR). Ce groupe de travail comprend des membres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques- France (INSEE),</li> <li>• de l'Institut national de la Statistique et des études économiques – Luxembourg-(STATEC),</li> <li>• de l'Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique - Belgique (WEPS),</li> <li>• de Landesamt für Zentrale Dienste (LZD) Statistisches Amt Saarland, et</li> <li>• de Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz – Allemagne.</li> </ul> <p>Les régions concernées sont la Sarre et la Rhénanie-Palatinat (Allemagne), la Lorraine (France), la Grand Duché de Luxembourg et la Wallonie (Belgique). Réalisation d'un projet INTERREG IV « Grande Région » « Recherche d'indicateurs harmonisés pour la Grande Région » Phase 2 : Indicateurs de développement durable dans la Grande Région.</p>
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2011
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord harmonisé.
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• décrire et comparer l'état de durabilité actuelle dans les différentes composantes de la GR,</li> <li>• développement de l'arsenal statistique de la Grande Région,</li> <li>• comparaison interrégionale des sources, des méthodes et des concepts.</li> </ul>
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Outil de connaissance</b> : enrichissement du portail statistique GR</li> <li>• <b>Outil de communication</b> : rapport mis à disposition du Sommet GR</li> </ul>

<b>I.2. CADRAGE CONCEPTUEL</b>	
<b>Fondements théoriques</b>	<p>Les fondements sont basés sur les objectifs de la Stratégie européenne en faveur du développement durable (2006). Voir fiche 2.5 pour plus de détails sur cette Stratégie et le tableau de bord qui l'accompagne.</p>

<b>I.3. GENESE</b>	
<b>Genèse du projet</b>	<p>Ce tableau de bord harmonisé a été initié par le groupe des statisticiens de la GR, et cofinancé par le FEDER dans le cadre du projet INTERREG IVa Grande Région 37 GR 2 1 95 et par les offices statistiques. Le projet est initié en 2009 suite à la formation continue dans la GR, il commence concrètement le 1<sup>er</sup> janvier 2010.</p>

<b>I.4. MODE DE CONSTRUCTION</b>	
<b>Structure de construction</b>	<p>Les champs thématiques sont ceux repris dans la stratégie européenne et le tableau de bord qui l'accompagne. (voir fiche 2.5.)</p> <p>Cependant, la dimension « Gouvernance » n'a pas été prise en compte dans ce tableau de bord de la GR pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- trop forte disparité des prérogatives des pouvoirs, régionaux à la tête des différentes composantes de la Grande Région,</li> <li>- absence de sources comparables,</li> <li>- manque de légitimité pour analyser les modes de fonctionnement.</li> </ul> <p>Le tableau de bord est construit pour les 5 régions de la GR, avec des éléments de comparaison avec les 3 pays et l'UE-27. Ce tableau de bord est parti de la structure du tableau de bord EUROSTAT (fiche 2.5). La recherche de données appropriées et harmonisées à l'échelle régionale (NUTS1 ou NUTS2 suivant les pays) a constitué un défi de taille. La sélection des indicateurs s'est basée sur 2 critères : (1) la faisabilité et (2) l'intégralité des données dans le temps (en principe depuis 1998) et à l'échelon de toutes les régions Pour plus d'informations – p117 du rapport (C. Löh, 2011)</p>

<p style="text-align: center;"><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>30 indicateurs sur 8 thèmes différents</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement économique : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. PIB (à prix courants) PIB par personne occupée</li> <li>b. Investissements totaux</li> <li>c. Dépense totale pour la recherche et le développement</li> <li>d. Intensité énergétique de l'économie</li> <li>e. Taux d'emploi total et par sexe</li> <li>f. Taux de chômage, par sexe, par groupe d'âge</li> </ol> </li> <li>2. Changements climatique et énergie : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Emissions de gaz à effet de serre en équivalent CO<sub>2</sub></li> <li>b. Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie</li> <li>c. Dépendance énergétique</li> <li>d. Electricité provenant des sources renouvelables</li> </ol> </li> <li>3. Transport durable : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Consommation énergétique du transport relative au PIB</li> <li>b. Trafic aérien</li> <li>c. Fret aérien</li> <li>d. Personnes tuées dans les accidents de la route</li> </ol> </li> <li>4. Consommation et production durables : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Collecte d'ordures ménagères</li> <li>b. Consommation d'eau des ménages privés</li> <li>c. Taux de motorisation</li> <li>d. Surface agricole couverte par l'agriculture biologique</li> </ol> </li> <li>5. Nature et ressources : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Dégâts forestiers</li> <li>b. Surface bâtie</li> </ol> </li> <li>6. Santé publique : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Espérance de vie à la naissance, par sexe</li> <li>b. Taux de mortalité prématurée due à des maladies chroniques</li> <li>c. Exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par les particules fines</li> <li>d. Exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par l'ozone</li> </ol> </li> <li>7. Inclusion sociale : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Taux de risque de pauvreté, par sexe</li> <li>b. Taux de chômage de longue durée</li> <li>c. Personnes avec faible niveau d'éducation</li> <li>d. Personnes ayant un niveau d'études supérieures, par sexe</li> </ol> </li> <li>8. Changements démographiques : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Taux d'emploi des seniors</li> <li>b. Espérance de vie à 65 ans, par sexe</li> <li>c. Taux de fécondité total</li> </ol> </li> </ol>
<p><b>Clé de lecture de l'indicateur</b></p>	<p>Rapport reprenant grille de lecture et éléments de commentaires.</p>

<b>I.5. PROPRIETES</b>		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	de 2000 à l'année la plus récente (généralement 2008).
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Exercice ponctuel en 2011 (actualisation envisagée annuellement)
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	En fonction des disponibilités (fort disparates) de données
	<b>Délai de publication</b>	
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	OUI, reprenant les indicateurs d'EUROSTAT et pour des régions appartenant à 4 pays.
	<b>Echelle nationale</b>	NON
	<b>Echelle régionale</b>	NON
	<b>Echelle infrarégionale</b>	NON
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	285 000 euros, financés pour moitié par le FEDER et pour moitié par les offices statistiques régionaux.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Exercice ponctuel pour l'instant

<b>I.6. REFERENCES</b>	
<b>Références bibliographiques</b>	<p>Löh C., Schneider K, Pierre J-J, Zacharias G, Lübbers P, Duprez J-P, Durnck D. (2011) Indicateurs statistiques harmonisés : le développement durable de la Grande Région.</p> <p><u>Stratégies de développement durable et Rapport sur les indicateurs :</u></p> <p><b>RLP:</b> Stratégie de développement durable "Perspektiven für Rheinland-Pfalz" (Perspectives pour la Rhénanie-Palatinat)  <a href="http://www.agenda21.rlp.de/fileadmin/Download/Nachhaltigkeitsstrategie_Rheinland-Pfalz_2007_online.pdf">http://www.agenda21.rlp.de/fileadmin/Download/Nachhaltigkeitsstrategie_Rheinland-Pfalz_2007_online.pdf</a></p> <p><b>B:</b> L'avant-projet de Plan fédéral de Développement durable 2009-2012</p>

	<p><a href="http://www.poddo.be/uploads/documentenbank/e3249974191bb2a2fb5e734ae844b262.pdf">http://www.poddo.be/uploads/documentenbank/e3249974191bb2a2fb5e734ae844b262.pdf</a></p> <p>Plan fédéral de développement durable (2004-2008)  <a href="http://www.poddo.be/uploads/documentenbank/e20e9682eb0d15a47a141d58334ecf48.pdf">http://www.poddo.be/uploads/documentenbank/e20e9682eb0d15a47a141d58334ecf48.pdf</a></p> <p>Bureau fédéral du plan : Modèle et indicateurs pour un développement durable <a href="http://www.plan.be/Desc.php?lang=fr&amp;TM=60&amp;IS=57">http://www.plan.be/Desc.php?lang=fr&amp;TM=60&amp;IS=57</a></p> <p><b>D:</b> Gouvernement fédéral „Perspektiven für Deutschland”(Perspectives pour l'Allemagne) - Stratégie de Développement durable  <a href="http://www.bundesregierung.de/nsc_true/Content/DE/_Anlagen/2006-2007/perspektiven-fuer-deutschland-langfassung.property=publicationFile.pdf/perspektiven-fuer-deutschland-langfassung">http://www.bundesregierung.de/nsc_true/Content/DE/_Anlagen/2006-2007/perspektiven-fuer-deutschland-langfassung.property=publicationFile.pdf/perspektiven-fuer-deutschland-langfassung</a></p> <p>Office fédéral de statistique, 2008, Développement durable en Allemagne, Rapport sur les indicateurs  <a href="http://www.destatis.de/jetspeed/portal/cms/Sites/destatis/Internet/DE/Content/Publikationen/Fachveroeffentlichungen/UmweltoekonomischeGesamtrechnungen/ndikatorenbericht2008.property=file.pdf">http://www.destatis.de/jetspeed/portal/cms/Sites/destatis/Internet/DE/Content/Publikationen/Fachveroeffentlichungen/UmweltoekonomischeGesamtrechnungen/ndikatorenbericht2008.property=file.pdf</a></p> <p><b>F:</b> Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer:  <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/Indicateurs-du-developpement,14064.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/Indicateurs-du-developpement,14064.html</a></p> <p><b>L:</b> Le Plan national pour un développement durable:  <a href="http://www.environnement.public.lu/developpement_durable/publications/PNDD_1999_exhaustif/PNDD_exhaustif_99_05_PDF.pdf">http://www.environnement.public.lu/developpement_durable/publications/PNDD_1999_exhaustif/PNDD_exhaustif_99_05_PDF.pdf</a></p>
<b>Références sites internet</b>	<p><a href="http://www.grande-region.lu/eportal/pages/HomeTemplate.aspx">http://www.grande-region.lu/eportal/pages/HomeTemplate.aspx</a></p> <p>le rapport est téléchargeable gratuitement à la rubrique publication</p>

### I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Référence au tableau de bord EUROSTAT (voir fiche 2.5.)

### I.8. COMMENTAIRES

Il a été décidé de ne plus prolonger le projet INTERREG au-delà du 31/12/2011.

L'effort portera donc sur une mise à jour régulière des indicateurs sur le portail statistique de la Grande Région.

<b>Tableau de bord de suivi du bien-être matériel, de la qualité de vie et de la soutenabilité</b>	<b>Fiche N°2.8</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	Conseil d'analyse économique (CAE) français et le Conseil allemand des experts en économie (GCEE, <i>German Council of Economic Experts</i> ) – en réponse à une commande de la Chancelière fédérale d'Allemagne et du Président de la République française.
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2010.
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	« Un tableau de bord de vingt-cinq indicateurs couvrant les trois domaines de la performance économique, de la qualité de vie et de la soutenabilité (économique, financière et environnementale) du bien-être » (CAE et GCEE, 2010, p.223).
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<p>« Cette étude n'a <b>pas pour objectif d'être exclusivement académique</b>, en s'aventurant dans les profondeurs philosophiques de l'évaluation de l'état de l'humanité. Bien qu'elle ait cherché à conserver constamment une démarche intellectuelle, cette étude a délibérément pour vocation d'être <b>un guide pragmatique</b> décrivant l'état actuel de la question. En prenant comme point de départ le rapport de la «Commission sur la mesure de la performance économique et le progrès social » (Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi), nous nous posons la question de l'arbitrage entre exhaustivité et précision, d'une part, et parcimonie et coût à produire des données fiables, régulières et digestes relatives aux trois questions<sup>1</sup> portant sur le bien-être, d'autre part. » (CAE et GCEE, 2010, pp. 9 et 10).</p> <p><sup>1</sup> Les trois questions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Comment pouvons-nous améliorer le suivi de la performance économique de manière à ce que les autorités publiques puissent évaluer la situation de l'économie dans le cycle et réagir de façon opportune lorsqu'une crise apparaît ?</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>Usage(s)</b></p> <p>(= utilisation effective de l'indicateur)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment pouvons-nous élargir notre perspective, focalisée jusqu'ici sur la performance économique, de manière à évaluer la qualité de vie, afin de distinguer ce qui importe réellement en matière de bien-être ?</li> <li>- Comment pouvons-nous concevoir des signaux d'alerte qui nous préviennent à chaque fois que nos modes de vie mettent en péril la soutenabilité du bien-être, et nous permettent de corriger nos actes dans notre propre intérêt, ainsi que pour le bien des générations futures ? » (CAE et GCEE, 2010, p. 9).</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Outil de communication</b> : « Un moyen concret de diffuser ces indicateurs auprès du public par le biais d'un tableau de bord articulé autour de trois piliers qui découlent logiquement des principaux thèmes du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi » (CAE et GCEE, 2010, p. 23).</li> <li>- <b>Susciter le débat</b> : « Le tableau que nous proposons est conçu comme étant ouvert à la discussion. Il est suffisamment riche pour faciliter une discussion sensée des aspects pertinents du bien-être humain [...] » (CAE et GCEE, 2010, p. 10).</li> <li>- <b>Proposer un plan de travail pour la statistique publique</b> (en complément du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi) en France (INSEE) et en Allemagne (DESTATIS), mais aussi au niveau européen,</li> </ul> <p>Par rapport à ce dernier point, voir le document de l'institut français de statistique (INSEE) sur son rôle dans la mise en œuvre du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, intitulé « Deux ans après le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelles mesures du bien-être et de la soutenabilité ? Contributions de l'INSEE » (INSEE, 2011).</p>
---	--

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

### Fondements théoriques

#### Les recommandations de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi

Le tableau de bord du CAE et du GCEE s'appuie largement sur les recommandations du Rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi qui a défini trois domaines qui devraient absolument être couverts par toute évaluation statistique globale. Ainsi, les trois parties du tableau de bord sont calées sur celles du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (« performance économique et bien-être matériel », « qualité de vie » et « soutenabilité »).

Plus largement, le tableau de bord et le rapport qui l'accompagne sont le résultat de « débats académiques intenses, de travaux minutieux sur les données effectués dans les deux conseils, ainsi que dans les deux instituts statistiques nationaux (INSEE en France et DESTATIS en Allemagne), et d'une vaste palette de consultations de personnalités publiques, de chercheurs, et de représentants des nombreuses initiatives actuellement en cours dans le domaine de la collecte de données statistiques sur le bien-être » (CAE et GCEE, 2010, p.9).

#### Le rôle des économistes

Le CAE et le GCEE présentent leur travail comme « un travail d'économistes français et allemands et limite donc son champ aux domaines qui sont les leurs » (CAE et GCEE, 2010, p.223).

Ils insistent sur le rôle des économistes dans un tel débat :

« Que peut-on attendre des économistes ? Le bien-être a une composante économique et les économistes peuvent donc apporter leur expertise sur cette dimension. Ils peuvent également apporter leurs outils d'analyse et leurs concepts théoriques, comme celui de fonction d'utilité, mais aussi des théories modernes du bien-être telles que celles d'Amartya Sen notamment. Ils demeurent toutefois prudents sur les questions d'agrégation des préférences et de comparaisons dans le temps et dans l'espace. La troisième considération porte sur la notion de soutenabilité, qu'on limite trop souvent au champ de l'environnement. Pour les économistes, la soutenabilité des systèmes économiques doit être surveillée pour éviter que le système ne s'effondre

	<p>sous le poids de ses déséquilibres notamment financiers ou commerciaux. Une quatrième fonction des économistes consiste à rechercher les arbitrages entre différents objectifs qui doivent être identifiés et évalués pour aider à la décision des acteurs» (CAE et GCEE, 2010, p.224).</p> <p>Ils reconnaissent toutefois la nécessité d'ouvrir le débat au-delà du cercle des économistes :</p> <p>« Nous considérons notre contribution comme un point de départ pour de futures discussions et réflexions interdisciplinaires. C'est d'autant plus important que certaines dimensions ne sont pas limitées au champ des sciences économiques et sociales mais réclament une approche pluridisciplinaire. Nous espérons donc que notre contribution enrichira le large débat sur la mesure statistique de l'état de la société, débat qui s'étend au-delà de la question du bien-être matériel. Nous recommandons avec insistance d'impliquer dans la discussion des experts en sciences sociales mais aussi d'autres disciplines, ainsi que des élus et des représentants de la société civile » (CAE et GCEE, 2010, p.45).</p>
--	--

### I.3. GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>Le Conseil des ministres franco-allemand a décidé, le 4 février 2010, de demander au CAE français et au GCEE de donner suite aux travaux de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi.</p> <p>Le CAE et le GCEE se sont acquittés de cette demande en produisant le rapport intitulé « Évaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité », qui s'articule autour du « tableau de bord de suivi du bien-être matériel, de la qualité de vie et de la soutenabilité ».</p> <p>Le rapport et son tableau de bord ont été présentés au Conseil des ministres franco-allemand du 10 décembre 2010.</p>
--------------------------------	---

## I.4 MODE DE CONSTRUCTION

## Structure de construction

Les trois parties du tableau de bord sont calées sur celles du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi :

- « le premier pilier comprend des indicateurs mesurant la **performance économique** et le **bien-être matériel**. Il est fondé principalement sur les flux économiques inscrits dans les systèmes de comptes nationaux et sur les données statistiques sur la répartition des revenus ;
- le deuxième pilier cible les **aspects non matériels du bien-être** et propose un indicateur correspondant à une série de dimensions bien définies de la qualité de la vie ;
- le troisième pilier est consacré aux questions de **soutenabilité**, et s'attache ainsi à déterminer s'il est possible d'espérer que les niveaux actuels de bien-être soient au minimum maintenus à l'avenir ou pour les générations futures (CAE et GCEE, 2010, p. 23).

Quant à la structure et l'équilibre du tableau de bord, le CAE et le GCEE précisent que le tableau de bord offre « une représentation équilibrée des trois domaines concernés par les questions clés, à savoir la performance économique, la qualité de vie et la soutenabilité. À travers cette approche, nous reconnaissons que le contrôle du niveau du bien-être matériel est un prérequis indispensable à toute politique économique raisonnable, que la qualité de vie ne se résume évidemment pas au bien-être matériel, mais que les progrès dans des domaines non matériels sont difficiles à appréhender. Il est, de plus, sage d'adopter une perspective de long terme pour mettre en évidence les conséquences de comportements humains inchangés » (CAE et GCEE, 2010, p. 6).

**Pilier « bien-être matériel »**

- Pour couvrir l'aspect « performance économique », le tableau de bord intègre le *PIB par habitant* et le taux de croissance du *PIB par heure travaillée* (mesure de la productivité).
- Le tableau de bord intègre un indicateur lié au marché du travail : *le taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans*.

A noter : l'emploi occupe une position intermédiaire entre performance économique et facettes du bien-être matériel : « le travail est plus qu'un simple facteur de production. On pourrait affirmer que dans tous les pays, quasiment tous les individus en âge de travailler souhaitent avoir un emploi, non seulement pour avoir accès à la consommation, à l'immobilier et à une couverture sociale, mais également pour appartenir à une catégorie sociale qu'ils jugent convenable. Surtout, une probabilité d'emploi élevée semble être une condition préalable majeure du bien-être matériel » (CAE et GCEE, 2010, p. 68). De plus, « c'est également un indicateur de soutenabilité puisqu'il est un paramètre important pour l'avenir à long terme des plans de retraite et des finances publiques » (CAE et GCEE, 2010, p. 68).

- Le tableau de bord introduit ensuite des indicateurs sur le revenu, la consommation et la richesse, en mettant l'accent sur leur répartition par ménage et par habitant. Précisément, trois indicateurs sont retenus : *le revenu national net par habitant, la consommation finale par habitant et un indicateur harmonisé de répartition du revenu net par unité de consommation (S80/S20)*.

#### **Pilier « qualité de vie »**

Le choix des indicateurs du deuxième pilier (aspects non-matériels du bien-être) a fait l'objet d'un soin particulier :

« Un choix fondamental : faut-il agréger notre indicateur du bien-être matériel et des informations supplémentaires, non matérielles, dans une mesure globale du « bonheur » ? Un tel choix nous semble erroné compte tenu des difficultés liées aux comparaisons interpersonnelles et intergénérationnelles, aux possibles et sérieuses erreurs de mesure et de perception et, enfin et surtout, au caractère manipulable de cette mesure » (CAE et GCEE, 2010, p. 85).

« Nous recommandons plutôt de condenser au maximum la grande quantité d'informations disponibles sur le bien-être non matériel afin de rendre ces informations « digérables » pour leurs destinataires, tout en préservant dans le même temps le degré de complexité qui les caractérise, lequel permet d'en refléter la nature toutes en nuances.

	<p>Notre stratégie empirique part de la définition d'un ensemble de dimensions qu'il convient de ne pas agréger davantage de manière à représenter convenablement la complexité de la vie. Dans notre application, nous avons suivi les préconisations du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi en retenant sept dimensions. Parmi celles-ci, certaines se rapportent à l'individu lui-même, comme la santé et l'éducation, tandis que d'autres décrivent le contexte sociétal et physique dans lequel évoluent les individus, par exemple les liens et rapports sociaux et les conditions environnementales. Notre stratégie procède ensuite dimension par dimension et identifie pour chaque dimension abordée individuellement, une batterie d'indicateurs individuels qui en illustrent les facettes de la manière la plus exhaustive possible. Enfin, pour chaque dimension, nous sélectionnons un indicateur principal parmi ce stock d'indicateurs éventuels pour représenter la dimension en question de la meilleure manière possible. Lorsque cela est faisable, nous suivons une procédure statistique de réduction de la complexité (analyse en composantes principales) qui nous permet de vérifier par recoupement notre choix d'indicateurs principaux. Et, ce qui est plus important, notre analyse est soumise à la contrainte de pouvoir disposer de façon régulière des indicateurs choisis afin de permettre une continuité de ce rapport dans les années à venir (CAE et GCEE, 2010, p. 32-33) (pour plus de détails voir pp.105-131).</p> <p><b><u>Pilier « soutenabilité »</u></b></p> <p>« La conceptualisation standard de la soutenabilité englobe trois dimensions principales, à savoir sociale, économique et environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un système socialement durable doit garantir l'équité dans la répartition et l'opportunité, la prestation adéquate de services sociaux comme la santé et l'éducation, l'égalité des sexes et les responsabilités et participations politiques ;</li> <li>• un système économiquement durable doit être en mesure de produire des biens et services de manière continue, afin de maintenir des niveaux soutenables de dette publique et extérieure, et d'éviter des déséquilibres extrêmes entre les différents secteurs ;</li> <li>• un système durable sur le plan</li> </ul>
--	--

	<p>environnemental doit pouvoir maintenir une base de ressources stable, éviter la surexploitation des ressources renouvelables ou la production de déchets, et ne réduire les ressources non renouvelables que dans la mesure où des investissements sont réalisés dans des substituts adéquats. Cela comprend le maintien de la biodiversité, de la stabilité atmosphérique et d'autres fonctions d'écosystème qui ne sont d'ordinaire pas classifiées comme des ressources économiques.» (CAE et GCEE, 2010, p. 140-141).</p> <p>La dimension sociale de la soutenabilité est abordée au travers du 2<sup>e</sup> pilier du tableau de bord.</p> <p>La soutenabilité économique comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la soutenabilité de la croissance (un indicateur de <i>formation nette de capital fixe par le secteur privé</i> et un indicateur d'<i>intensité R&amp;D</i>);</li> <li>• la soutenabilité de la dette extérieure et des finances publiques ( le <i>solde du secteur public corrigé des variations cycliques</i> et l'<i>écart de soutenabilité des finances publiques</i>);</li> <li>• la soutenabilité financière du secteur privé (le <i>crédit privé total rapporté au PIB</i>, les <i>cours réels des actions</i> et les <i>prix immobiliers en termes réels</i>).</li> </ul> <p>La soutenabilité environnementale comprend 5 indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le <i>niveau des émissions de gaz à effet de serre</i> (GES) et les <i>émissions de GES par tête</i> ;</li> <li>• la <i>productivité des ressources naturelles</i> et la <i>consommation des ressources naturelles</i> ;</li> <li>• un indicateur de biodiversité (<i>indice d'abondance des oiseaux communs</i>).</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Identification des composantes</b></p>	<p>Voir Annexe I.9</p>
<p style="text-align: center;"><b>Principaux types de sources utilisées</b></p>	<p>Diverses sources administratives et enquêtes (dont certaines harmonisées au niveau international).</p>

<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	<p>Le tableau de bord fournit des informations sur les évolutions d'une économie dans le temps. Par contre, il ne peut être utilisé à des fins de comparaison internationale :</p> <p>« Dans la mesure où, par construction, les entrées de notre tableau de bord ne se prêtent pas à des comparaisons internationales, l'application aux cas de la France et de l'Allemagne ne doit pas être considérée comme une mesure de la performance économique relative de ces deux pays, et encore moins comme une comparaison de la qualité de vie de leurs habitants. »(CAE et GCEE, 2010, p. 26).</p>
---------------------------------------	---

<b>I.5 PROPRIETES</b>		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Variable selon les indicateurs.
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	A notre connaissance, l'exercice n'a été réalisé qu'une seule fois (2010).
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	/
	<b>Délai de publication</b>	/
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	La plupart des indicateurs du tableau de bord fournissent des informations sur les évolutions d'une économie dans le temps mais ne peuvent être utilisées à des fins de comparaison internationale (voir section « clé de lecture »).
	<b>Echelle nationale</b>	France et Allemagne (2010).
	<b>Echelle régionale</b>	/
	<b>Echelle infrarégionale</b>	/
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	« Il est très difficile de déterminer exactement les coûts de chacun des trois piliers de notre proposition de tableau de bord. À une extrémité de l'échelle, l'utilisation de données déjà disponibles n'engendre pas de coût supplémentaire. Dans nos choix, nous assumons notre pragmatisme et donnons autant que possible, la priorité à l'utilisation d'indicateurs existants plutôt qu'à la collecte de nouvelles données ou la construction d'autres indicateurs. À l'opposé, les conditions exigeantes que doivent satisfaire les indicateurs du tableau de bord, rendent inévitable que des informations supplémentaires soient produites ou que celles qui existent le soient plus fréquemment. Entre ces deux situations, il y a une large gamme de demandes qui engendreront un travail supplémentaire et donc des coûts additionnels. Dans les cas

		<p>d'amélioration d'indicateurs existants ou d'harmonisation internationale, on peut facilement sous-estimer leur coût. Dans la mesure où les organismes statistiques nationaux de l'Union européenne et Eurostat améliorent en continu les statistiques officielles, une estimation fiable de ces coûts devrait émerger de leurs expériences, mais ce n'est ni l'objet de cette étude ni notre domaine de compétence » (CAE et GCEE, 2010, p. 24-25).</p> <p>Pour donner un ordre de grandeur, le CAE et GCEE proposent toutefois quelques indications de coûts :</p> <p>« Par exemple, la première vague de préparation et d'administration d'une nouvelle enquête comme le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) coûte environ 10 millions d'euros. Si celui-ci est répété chaque année, 10 millions d'euros devront être investis à chaque édition. Le coût annuel des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) représente environ 3 millions d'euros pour environ 60 questions. Pour évaluer approximativement le coût lié à l'ajout d'une question supplémentaire, il faut calculer le coût potentiel d'une question, soit 50 000 euros. Il est tout aussi coûteux d'accroître le nombre de personnes interrogées afin d'améliorer la qualité des enquêtes : il faudrait ainsi investir environ 3 millions d'euros pour passer de 28 000 à 30 000 sondés. Cela pourrait toutefois en valoir la peine compte tenu de ce que l'on en attend » (CAE et GCEE, 2010, p. 25).</p>
	<b>Coût de mise à jour</b>	/

## I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stiglitz, J., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009), <i>Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social</i>.</li> <li>• Conseil d'analyse économique français (CAE) et Conseil allemand des experts en économie (GCEE) (2010), <i>Evaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité</i>.</li> <li>• INSEE (2011), <i>Deux ans après le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelles mesures du bien-être et de la soutenabilité ? Contributions de l'INSEE</i>.</li> </ul>
------------------------------------	---

<b>Références sites internet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le site de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi : <a href="http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm">www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm</a></li> <li>• Le site de l'INSEE consacré au suivi de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi : <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> (rubrique <i>publications et services</i>&gt;<i>dossiers</i>&gt;<i>Performances économiques et progrès social</i>)</li> </ul>
----------------------------------	--

### I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Le tableau de bord des CAE et GCEE s'inscrit dans la mouvance de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi.

### I.8. COMMENTAIRES

Dans leur rapport, le CAE et le GCEE se positionnent

- **sur le choix entre tableau de bord et indicateur synthétique** : « la première conclusion de notre étude, et sans doute la plus importante, est le rejet d'une approche fondée sur un unique indicateur de mesure du bien-être humain, ce qui s'avérerait par nature insuffisant. La vie est bien trop complexe, et les données statistiques trop diverses pour permettre de condenser de façon pertinente l'ensemble des connaissances sur la question en un unique indicateur exhaustif. Nous suggérons plutôt qu'un rapport statistique complet comporte un tableau d'indicateurs » (CAE et GCEE, 2010, p. 6).

**Sur les implications normatives du débat** : « la question normative, que l'emphase soit placée sur la croissance économique ou sur d'autres paramètres, ne peut pas être étudiée pertinemment sur la seule base de rapports statistiques périodiques. Toutefois, avant que la discussion sur ces questions normatives fondamentales ne débute, il nous faut des rapports statistiques périodiques, précis et à jour pour dresser un tableau clair de l'état de la question. L'observation des seuls indicateurs courants de performance économique ne permet pas de juger clairement si l'économie se trouve, ou non, sur un sentier souhaitable. Par conséquent, les questions « Où nous situons-nous ? » et « Vers quel état notre sentier va-t-il nous mener ? » sont les premières auxquelles nous devrions être capables de répondre, et ce dans de nombreuses configurations différentes. Sans une information statistique complète, nous ne serions pas capables de répondre à de pareilles questions, et encore moins de mener un débat normatif sur la base d'une information fiable » (CAE et GCEE, 2010, p. 11-12).

## I.9. REPRESENTATION GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

Tableau de bord du suivi du bien-être matériel, de la qualité de vie et de la soutenabilité

Bien-être matériel	Qualité de vie	Soutenabilité
<ul style="list-style-type: none"> <li>• PIB par tête</li> <li>• PIB par heure travaillée</li> <li>• Taux d'emploi (15-64 ans)</li> <li>• Revenu national net par tête</li> <li>• Dépenses en consommations finales par tête (dépenses publiques incluses)</li> <li>• Indicateurs d'inégalité du revenu net par unité de consommation : S80/S20 (ratios inter-quintile harmonisés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé : années potentielles de vie perdues</li> <li>• Éducation : nombre d'étudiants (CITE 1-6) entre 15 et 24 ans</li> <li>• Part d'emploi en travail posté</li> <li>• Participation à la vie politique et à la gouvernance : être à l'écoute et rendre compte</li> <li>• Rapports sociaux : liens sociaux dans les activités sportives, culture, vie communautaire</li> <li>• Qualité de l'environnement : exposition de la population urbaine à la pollution par micro-particules</li> <li>• Insécurité physique et économique : taux d'absence de risque de pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement net du secteur privé (en % du PIB)</li> <li>• Investissement en R&amp;D (en % du PIB)</li> <li>• Déficit corrigé des variations cycliques (en % du PIB)</li> <li>• Indicateur de soutenabilité fiscale S2</li> <li>• Ratio crédits privés totaux/PIB</li> <li>• Écart du prix réel des actions</li> <li>• Écart du prix réel de l'immobilier</li> <li>• Niveau des émissions de GES</li> <li>• Émissions de GES par tête</li> <li>• Productivité des ressources naturelles (ratio PIB sur DMI non renouvelable)</li> <li>• Consommation des ressources naturelles (DMC non renouvelable par tête)</li> <li>• Biodiversité (indice d'abondance des oiseaux communs)</li> </ul>

Source : CAE et GCEE, 2010, p.44

UK - Measuring progress: sustainable development indicators	Fiche N° 2.9	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1 IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	Département gouvernemental britannique pour l'environnement, l'alimentation et les affaires rurales (Defra- The Department for Environment, Food and Rural Affairs)
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	1996 : première réalisation d'un set d'indicateurs de développement durable 1999 : réalisation d'une publication comprenant 147 indicateurs accompagnant la Stratégie de développement durable du Gouvernement.
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Set d'indicateurs de développement durable
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	Le set d'indicateurs de développement durable a été conçu pour accompagner la stratégie gouvernementale de développement durable lancée en 1999 : <i>Une meilleure qualité de vie</i> . Cette stratégie couvre différents domaines pour lesquels des indicateurs ont été identifiés de manière à examiner les progrès et à déterminer si les objectifs sont atteints ou s'il faut élaborer d'autres politiques. Les actions dans un domaine prioritaire ont le potentiel d'influencer d'autres domaines et de nombreux indicateurs sont donc pertinents et communs dans plusieurs domaines. L'ensemble des indicateurs forment un système. En tout, 68 indicateurs sont décrits dans la Stratégie mais 20 sont considérés comme des indicateurs-clés. Il s'agit de 20 indicateurs communs partagés par le gouvernement britannique et les administrations décentralisées d'Ecosse, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord.
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	Le set d'indicateurs est utilisé comme un document de <b>suivi</b> et d' <b>évaluation de la stratégie de développement durable</b> mise en place par le Gouvernement. Les publications qui concernent le set ont pour but de le rendre facilement accessible à un <b>large public</b> pour permettre à chacun de se faire une idée sur l'évolution, bonne ou mauvaise, des indicateurs et sur l'importance des défis.

<b>I.2 CADRAGE CONCEPTUEL</b>	
<b>Fondements théoriques</b>	<p>Aucune information précise n'a été trouvée sur les fondements théoriques du set d'indicateurs. Celui-ci couvre 4 thèmes principaux liés à la qualité de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommation et production soutenable ;</li> <li>• Changements climatiques et énergie ;</li> <li>• Protection des ressources naturelles et amélioration de l'environnement ;</li> <li>• Création d'une société soutenable.</li> </ul> <p>Les indicateurs ne visent pas à savoir si les objectifs ont été atteints ou si nous vivons de manière durable, mais plutôt à voir si il y a eu amélioration, détérioration ou aucun changement par rapport à la façon dont les choses étaient il y a quelques années.</p>
<b>I.3 GENESE</b>	
<b>Genèse du projet</b>	<p>Afin d'accompagner sa stratégie de développement durable lancée en 1999, le Royaume-Uni a vu la nécessité de développer un set d'indicateurs. Des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux ont alors été compilés pour fournir une vue d'ensemble sur les progrès accomplis par le pays. Ces indicateurs sont régulièrement mis à jour et les tendances dans chaque domaine sont ainsi mises en évidence.</p>
<b>I.4 MODE DE CONSTRUCTION</b>	
<b>Structure de construction</b>	<p>Plusieurs des 68 indicateurs du set sont en fait composés de plusieurs variables (measures). Au total, il y a 126 composantes de base. Ces 126 variables sont combinées en 68 indicateurs qui doivent mettre en évidence les changements globaux : amélioration, stabilité, dégradation. Des symboles colorés sont associés aux indicateurs en fonction de leur évolution : vert, orange ou rouge.</p> <p>Des diagrammes en camemberts résumant l'évolution positive ou non des indicateurs pour les 4 grands thèmes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Consommation et production soutenable ;</li> <li>2. Changements climatiques et énergie ;</li> <li>3. Protection des ressources naturelles et amélioration de l'environnement ;</li> <li>4. Création d'une société soutenable.</li> </ol> <p>Un indicateur peut éclairer plus d'un thème.</p> <p>Chaque indicateur est étudié plus en détails. Le plus souvent possible, les séries temporelles sont recherchées, avec pour référence la valeur pour l'année</p>

	<p>1990, ce qui permet d'observer l'évolution dans le temps depuis cette année.</p> <p>Parmi les 68 indicateurs, 20 indicateurs-clés ont été sélectionnés car le gouvernement les considère comme prioritaires pour le progrès vers un développement durable.</p>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>Les 68 indicateurs (dont la liste peut être consultée en annexe) sont répartis à l'intérieur des 15 catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emissions de gaz à effet de serre</li> <li>• Production électrique</li> <li>• Emissions de dioxyde de carbone et autres</li> <li>• Utilisation des ressources</li> <li>• Déchets</li> <li>• Ressources naturelles</li> <li>• Indicateurs de contexte</li> <li>• Société</li> <li>• Emploi et pauvreté</li> <li>• Education</li> <li>• Santé</li> <li>• Mobilité et accessibilité</li> <li>• Justice social/équité environnementale</li> <li>• International</li> <li>• Bien-être</li> </ul> <p>Parmi les 68 indicateurs, la liste des 20 suivants correspond aux indicateurs-clés sélectionnés par le Gouvernement comme prioritaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emissions de gaz à effet de serre</li> <li>• Utilisation des ressources</li> <li>• Déchets</li> <li>• Population des oiseaux</li> <li>• Stocks de poisson</li> <li>• Impacts écologiques de la pollution de l'air</li> <li>• Qualité des rivières</li> <li>• Croissance économique</li> <li>• Volontariat formel et informel</li> <li>• Crime</li> <li>• Emploi</li> <li>• Ménages sans travail</li> <li>• Pauvreté des enfants</li> <li>• Pauvreté des pensionnés</li> <li>• Education</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inégalités dans la santé</li> <li>• Mobilité</li> <li>• Justice sociale</li> <li>• Equitabilité environnementale</li> <li>• Bien-être</li> </ul>
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Diverses sources administratives et enquêtes
<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	<p>Chaque indicateur est représenté sur un graphique (temporel le plus souvent) et accompagné de symboles colorés (vert, orange, rouge) dont la couleur dépend de l'évolution de l'indicateur (voir exemple graphique).</p> <p>Les couleurs sont déterminées en comparant le niveau de la mesure actuelle avec le niveau de la mesure à des dates antérieures (1990, 2003, et dernière année disponible). La couleur assignée correspond au changement global entre l'année actuelle et l'année de référence.</p> <p>Certains des thèmes couverts par les indicateurs sont complexes et ne peuvent être décrits par une seule variable, c'est pourquoi certains indicateurs sont constitués de plusieurs variables.</p>

<b>I.5 PROPRIETES</b>		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Pour la majorité des indicateurs de 1990 à 2008 ou 2010
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Set remis annuellement à jour/publication 2004-2007, 2008, 2009, 2010
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Certains indicateurs ne sont pas encore totalement finalisés. Pour d'autres, certaines données temporelles sont manquantes.
	<b>Délai de publication</b>	Pas d'information trouvée à ce jour
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	Non
	<b>Echelle nationale</b>	Le set d'indicateurs a comme objet géographique d'étude le Royaume-Uni. 46 indicateurs sur les 68 ont cependant été calculés également pour les régions anglaises.

	<b>Echelle régionale</b>	Voir ci-dessus
	<b>Echelle infrarégionale</b>	Non
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

### I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	Department for Environment, Food and Rural Affairs, 2010. Measuring progress: Sustainable development indicators 2010, National Statistics Compendium publication.
<b>Références sites internet</b>	<a href="http://sd.defra.gov.uk/progress/">http://sd.defra.gov.uk/progress/</a>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Principalement connu au niveau national (UK)

### I.8 COMMENTAIRES

Le dernier des 68 indicateurs du tableau de bord est un indicateur de bien-être qui est encore en phase de développement. Parmi les 126 variables, certaines ont également une relation avec le bien-être et ne sont donc pas reprises dans l'indicateur n°68 : wellbeing.

### I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES

Année de référence = 2010

Indicator	Change since		Direction in latest year
	1990	2003	
1. Greenhouse gas emissions:	✓	✓	✓
13. Resource use:	✓	✓	✓
18. Waste:	⊕	✓	✓
20. Bird populations:	Farmland	✗	✓
	Woodland	≈	✓
	Seabird	✓	≈

27. Fish stocks:				
28. Ecological impacts of air pollution:	Acidity			...
	Nitrogen			...
30. River quality:	Biological			
	Chemical			
32. Economic growth:				
37. Active community participation:				
38. Crime:	Vehicle			
	Burglary			
	Violent crime			
40. Employment:				
41. Workless households:				
43. Childhood poverty:	Before housing cost			
	After housing cost			
45. Pensioner poverty:	Before housing cost			
	After housing cost			
47. Education:				
49. Health inequality:	Infant mortality			
	Life expectancy			
55. Mobility:	Walking/cycling			
	Public transport			
59. Social justice:				
60. Environmental equality:				
68. Wellbeing:				

 = clear improvement

 = little or no change

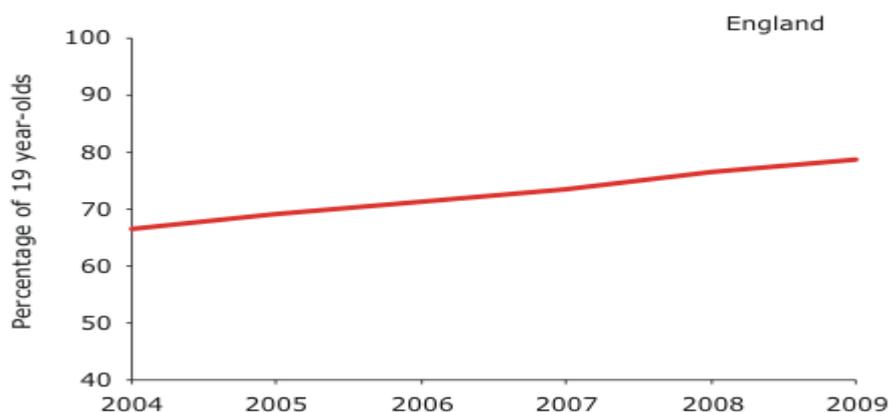
 = clear deterioration

 = insufficient or no comparable data

Exemple d'un indicateur : l'éducation en 2010

**47. Education\***

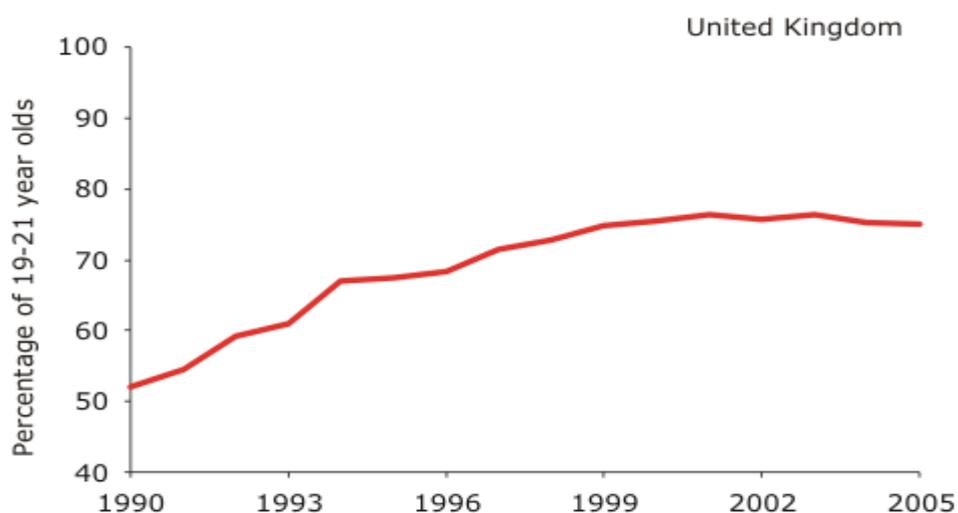
**19 year-olds with Level 2 qualifications and above, 2004 to 2009**



Note: Prior to 2004, a different data source was used. The previous measure produced consistently higher estimates of attainment which are not directly comparable with the measure Used after 2004.

Source: ONS, DCSF

**19-21 year-olds with Level 2 qualifications and above, 1990 to 2005**



Source: ONS, DCSF

<b>19-year-olds with Level 2 qualifications since:</b>	<b>1990</b>		<b>2004</b>	
--	-------------	---	-------------	---

- Level 2 qualification refers to achievement of 5 GCSEs A\* to C, National Vocational Qualification Level 2 or equivalent.
- The method of data collection for this indicator changed in 2004, therefore data prior to 2004 are not directly comparable with the later years.
- In 1990, 52 per cent of 19-21 year olds in UK had achieved Level 2 qualifications, according to the old measure. In 2009 the figure for 19 year olds in England was 79 per cent, indicating an increase.
- Between 2004 and 2009 the percentage of 19 year olds attaining Level 2 qualifications increased from 67 per cent to 79 per cent.

#### Les 68 indicateurs de développement durable du Royaume-Uni (2010)

Indicator	Description
<b>Greenhouse gas emissions</b>	
1. <a href="#">Greenhouse gas emissions</a> .*	Greenhouse gas and CO <sub>2</sub> emissions, and emissions associated with UK consumption
2. <a href="#">Carbon dioxide emissions by end user</a> :	CO <sub>2</sub> emissions from industry, domestic, transport sectors (excluding international aviation and shipping)
3. <a href="#">Aviation and shipping emissions</a> :	Greenhouse gases from UK-based international aviation and shipping fuel bunkers
<b>Electricity generation</b>	
4. <a href="#">Renewable energy</a> :	Renewable electricity generated as a percentage of total electricity
5. <a href="#">Electricity generation</a> :	Electricity generated, CO <sub>2</sub> , NO <sub>x</sub> and SO <sub>2</sub> emissions by electricity generators and GDP
<b>Carbon dioxide and other emissions</b>	
6. <a href="#">Household energy use</a> :	Domestic CO <sub>2</sub> emissions, domestic energy consumption and household spending
7. <a href="#">Road transport</a> :	CO <sub>2</sub> , NO <sub>x</sub> , PM <sub>10</sub> emissions and Gross Domestic Product
8. <a href="#">Private cars</a> :	Private car CO <sub>2</sub> emissions, car-kilometres and household spending

9.Road freight:	Heavy Goods Vehicle (HGV) CO2emissions, kilometres, tonnes and Gross Domestic Product
10.Manufacturing sector:	Manufacturing sector CO2, NOx, SO2, PM10emissions and output
11.Service sector:	Service sector CO2, NOxemissions and output
12.Public sector:	Public sector CO2, NOxemissions and output
<b>Resource use</b>	
13.Resource use:*	Domestic Material Consumption and Gross Domestic Product
14.Energy supply:	UK indigenous energy production and gross inland energy consumption
15.Water resource use:	Total abstractions from non-tidal surface and ground water, leakage losses and Gross Domestic Product
16.Domestic water consumption:	Litres per person per day
17.Water stress:	Impacts of water shortages
<b>Waste</b>	
18.Waste:*	Waste: (a) arisings by sector (b) arisings by disposal
19:Household waste per person:	(a) Arisings (b) recycled or composted
<b>Natural resources</b>	
20.Bird Populations:	Bird population indices (a) farmland birds* (b) woodland birds* (c) coastal birds* (d) wintering wetland birds
21.Biodiversity conservation:	(a) Priority species status (b) priority habitat status
22.Agriculture sector:	Fertiliser input, farmland bird population, ammonia and methane emissions and output
23.Farming and environmental stewardship:	Land covered by environmental schemes
24.Land use:(contextual)	Area covered by agriculture, woodland, water or river, urban (contextual indicator)
25.Land recycling	(a) New dwellings built on previously developed land or through conversions (b) all new development on previously developed land
26.Dwelling density:	Average density of new housing

27. Fish stocks	Sustainability of fish stocks around the UK
28. Ecological impacts of air pollution:	Area of sensitive UK habitats exceeding critical loads for acidification and eutrophication
29. Emissions of air pollutants	NH <sub>3</sub> , NO <sub>x</sub> , PM <sub>10</sub> and SO <sub>2</sub> emissions and GDP
30. River quality	Rivers of good (a) biological (b) chemical quality
31. Flooding	Number of properties in areas at risk of flooding
<b>Contextual indicators</b>	
32. Economic output (contextual)	Gross Domestic Product
33. Productivity (contextual)	UK output per worker
34. Investment (contextual)	(a) Total investment (b) Social investment relative to GDP
35. Demography (contextual)	Population and population of working age (contextual indicator)
36. Households and dwellings (contextual)	Households, single person households and dwelling stock (contextual indicator)
<b>Society</b>	
37. Active community participation:*	Informal and formal volunteering at least once a month in the last 12 months
38. Crime:*	Crime survey and recorded crime for (a) vehicles (b) domestic burglary (c) robbery
39. Fear of crime:	Fear of crime: (a) car theft (b) burglary (c) physical attack
<b>Employment and poverty</b>	
40. Employment:*	People of working age in employment
41. Workless households:*	Population living in workless households (a) children (b) working age
42. Economically inactive:	Percentage of people of working age who are economically inactive
43. Childhood poverty:*	Children in relative low-income households (a) before housing costs (b) after housing costs
44. Young adults:	16-19 year-olds not in employment, education or training
45. Pensioner poverty:*	Pensioners in relative low-income households (a) before housing

	costs (b) after housing costs
46. <b>Pension provision:</b>	Proportion of working age people contributing to a non-state pension in at least three years out of the last four
<b>Education</b>	
47. <b>Education:</b> *	19 year-olds with Level 2 qualifications and above
48. <b>Sustainable development education:</b>	To be developed to monitor the impact of formal learning on knowledge and awareness of sustainable development
<b>Health</b>	
49. <b>Health inequality:</b> *	(a) Infant mortality: differences between socio-economic groups (b) Life expectancy: differences in average life expectancy between local authority areas
50. <b>Healthy life expectancy:</b>	Healthy life expectancy (a) men and (b) women
51. <b>Mortality rates:</b>	Death rates from (a) circulatory disease and (b) cancer, below 75 years and for areas with the worst health and deprivation indicators, and (c) suicides
52. <b>Smoking:</b>	Prevalence of smoking (a) all adults (b) 'routine and manual' socio-economic groups
53. <b>Childhood obesity:</b>	Prevalence of obesity in 2-10 year-olds
54. <b>Diet:</b>	Proportion of people consuming (a) five or more portions of fruit and vegetables per day and (b) in low income households
<b>Mobility and access</b>	
55. <b>Mobility:</b> *	(a) Number of trips per person by mode (b) Distance travelled per person per year by broad trip purpose
56. <b>Getting to school:</b>	How children get to school
57. <b>Accessibility:</b>	Access to key services
58. <b>Road accidents:</b>	Number of people and children killed or seriously injured
<b>Social justice/Environmental equality</b>	
59. <b>Social Justice</b>	Social measures to be developed
60. <b>Environmental equality</b>	Populations living in areas with, in relative terms, the least favourable environmental conditions

61. <b>Air quality and health:</b>	(a) Annual levels of particles and ozone (b) days when air pollution is moderate or higher
62. <b>Housing conditions:</b>	(a) Social sector homes (b) vulnerable households in the private sector in homes below the decent homes standard
63. <b>Households living in fuel poverty:</b>	Households living in fuel poverty containing (a) pensioners (b) children (c) disabled/long-term sick
64. <b>Homelessness:</b>	(a) Number of rough sleepers (b) number of households in temporary accommodation (i) total (ii) households with children
65. <b>Local environment quality:</b>	Assessment of local environmental quality
66. <b>Satisfaction in local area:</b>	Percentage of households satisfied with the quality of the places in which they live (a) overall (b) in deprived areas
<b>International</b>	
67. <b>UK international assistance</b>	Net Official Development Assistance (a) per cent of Gross National Income (b) per capita
<b>Wellbeing</b>	
68. <b>Wellbeing*</b>	Wellbeing measures

<b>Monitor Duurzaam Nederland</b>	<b>Fiche N° 2.10</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	Collaboration entre quatre organes publics : Centraal Bureau voor de Statistiek (CBS), Central Planbureau (CPB), Planbureau voor de Leefomgeving (PBL), Sociaal en Cultureel Planbureau (SCP).
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2009
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	Le « Monitor » vise à identifier et analyser le «zorgen voor morgen » (« le souci actuel pour demain »). Il constitue un <b>outil de suivi et d'accompagnement</b> de la société néerlandaise sur la voie d'un développement durable. Il doit permettre de comparer cette situation, dans une perspective temporelle et dans une perspective européenne (CBS, 2011). Ce monitor se veut aussi une <b>contribution à la discussion avec le politique, les dirigeants et la science</b> sur le développement durable aux Pays-Bas. Il entend également être un <b>outil d'aide à la décision publique</b> , en mettant en évidence les éventuels arbitrages entre effets positifs de l'intervention publique dans un domaine et négatifs dans un autre (CBS, 2009).
<b>Usage(s)</b>  (= utilisation effective de l'indicateur)	Les rapports sont remis au gouvernement et sont soumis à certains avis officiels, du Conseil économique et social néerlandais notamment.

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
<b>Fondements théoriques</b>	<p>Selon la version de 2011 du Monitor (CBS, 2011, p.29 à 33), faisant lui-même référence au modèle développé par Smits et Hoekstra (2011), les fondements conceptuels sont identifiés comme suit.</p> <p>Il s'agit d'une déclinaison au départ de la définition du développement durable du rapport Brundtland. La qualité de vie aux Pays-Bas actuelle ne doit pas mettre trop de pression sur les possibilités d'atteindre une qualité de vie suffisante ailleurs dans le monde et pour les générations futures.</p> <p>Extrait (traduit) du rapport 2011</p>

	<p>La qualité de vie est composée, d'une part, de la satisfaction des besoins (la prospérité, ou « welvaart », au sens large, pas uniquement via des activités marchandes), qui nécessite des ressources qui sont rares et utilisables par ailleurs. D'autre part, la qualité de vie est aussi constituée du bien-être (« welzijn ») ressenti. Cette seconde composante est influencée par la première, mais pas uniquement.</p> <p>Or la satisfaction des besoins dépend de ressources, de quatre capitaux : économique, humain, social et naturel. Le statut du capital naturel est considéré comme particulier car l'humanité ne survit pas sans lui. Dans un objectif durable, il faut donc veiller à une transmission suffisante de ces capitaux entre générations.</p> <p>Ce cadre conceptuel (schématisé en annexe) donne lieu à une construction du tableau selon une approche dite « par les capitaux ».</p>
--	---

### I.3. GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>2007 : Demande du gouvernement de réaliser un monitoring régulier, suite au constat d'une connaissance insuffisante de l'impact du mode de vie aux Pays-Bas ailleurs dans le monde et dans le futur.</p> <p>2009 : Première publication du Monitor, avec déjà une approche par les capitaux. Un reviewing scientifique donne son avis sur cette première publication (Commission Opschoor).</p> <p>Les recommandations de cette Commission, ajoutées à celles du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009) concomitantes, ont servi à adapter l'exercice suivant (cf. annexes dédiées à cette influence dans le rapport de 2011).</p> <p>Le premier rapport a également été soumis à divers avis, celui du conseil économique et social néerlandais, notamment.</p> <p>2011 : Publication du deuxième exercice avec prise en compte de la qualité de vie dans son ensemble et prise en compte plus claire du reste du monde (cf. les définitions et le modèle de Smits et Hoekstra, 2011).</p>
--------------------------------	--

### I.4 MODE DE CONSTRUCTION

<p><b>Structure de construction</b></p>	<p>La sélection des indicateurs suit 3 principes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le set d'indicateurs doit être ancré dans une vision théorique solide.</li> <li>2. Les indicateurs choisis doivent être en lien avec les discussions sociales et scientifiques essentielles.</li> <li>3. Le set d'indicateurs doit être conforme aux initiatives statistiques existantes ou internationales.</li> </ol>
---	--

	<p>Conformément à la théorie retenue, trois « dashboards » sont prévus pour trois aspects du caractère durable. Ils sont considérés séparément en conformité avec la recommandation du rapport Stiglitz et al. (2009) et celles de la Task Force on Measuring Sustainable Development (UNECE, Eurostat, OCDE) destinée à l'harmonisation des sets d'indicateurs (et présidée par le CBS). Il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La qualité de la vie », en trois composantes : bien-être ressenti et matériel (welzijn en materiële welvaart), caractéristiques personnelles et caractéristiques de l'environnement (omgeving), au travers d'indicateurs objectifs et subjectifs. La décomposition en thèmes et indicateurs résulte d'une approche pragmatique faite d'apports scientifiques et d'une analyse de thèmes courants dans les sets d'indicateurs d'autres pays.</li> <li>2. Les « ressources », décomposées en quatre capitaux : naturel, humain, social, économique</li> <li>3. « Les Pays-Bas dans le monde » : avec l'environnement (milieu) et les matières premières d'une part, et le commerce et l'aide d'autre part.</li> </ol> <p>N.B. 1. En plus du set d'indicateurs, chaque rapport aborde en outre des chapitres thématiques différents d'une version à l'autre.</p> <p>N.B.2. L'ensemble des indicateurs repris dans les « dashboards » sont classés en 27 thèmes regroupés eux-mêmes en 14 autres. On peut retrouver le même thème à plusieurs endroits dans les dashboards, mais il est alors abordé selon un angle et un indicateur différent. L'analyse des résultats se fait selon ces 14 thèmes, pour lesquels un ensemble d'indicateurs sont présentés (dont certains en supplément de ceux retenus dans les dashboards).</p>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Qualité de vie (par thème : un indicateur subjectif –noté S dans la liste ci-dessous-et un objectif –noté O, choix déterminé par la disponibilité nationale et internationale)</li> </ol> <p>Bien-être ressenti et matériel (Welzijn en materiële welvaart)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien-être ressenti : satisfaction de vie (S)</li> <li>- Bien-être matériel : dépenses de consommations (O)</li> </ul> <p>Caractéristiques personnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : état de santé déclaré (S), espérance de vie en bonne santé des femmes (O)</li> <li>- Logement : satisfaction du logement (S), qualité des logements (O)</li> <li>- Education : satisfaction à la formation (S),</li> </ul>

## éducation (O)

- Temps libre : satisfaction à l'égard du temps libre (S), temps libre (O)
- Mobilité : les embouteillages sont un problème personnel (S), temps de déplacement domicile-travail (O)
- Sécurité d'existence : propre situation financière (S), chômage structurel (O)
- Pensions : Pensions (O)

## Facteurs environnants

- Sécurité : sentiment d'insécurité (S), victimes de méfaits (O)
- Inégalités : satisfaction à l'inégalité des revenus (S), l'inégalité des revenus (S), l'inégalité des revenus hommes / femmes (O)
- Participation sociale et confiance : confiance généralisée (S), les sentiments de discrimination (S), contact avec la famille / amis (O), travail bénévole (O)
- Institutions : confiance dans les institutions (S), taux de participation des élections (O)
- Nature : satisfaction de l'espace vert (S), naturel (O)
- Qualité de l'air : exposition des villes aux particules fines (O)

2. Ressources (chacun des capitaux est mesuré en référence à la littérature ou aux manuels internationaux : SEC SEEA, ..)

## Capital naturel

- Territoire (« Land ») : superficie par personne
- Nature : biodiversité
- Climat : historique des émissions de CO<sub>2</sub>
- Energie : réserves énergétiques
- Qualité du sol : excès de phosphore dans le sol
- Qualité de l'eau : qualité des eaux de surface
- Qualité de l'air : exposition aux particules en milieu urbain

## Capital humain

- Travail : population active, heures travaillées
- Santé : espérance de vie en bonne santé
- Formation : niveau d'études

## Capital social

- Participation sociale et confiance : confiance généralisée, sentiments de discrimination
- Institutions : confiance dans les institutions

## Capital économique

- Capital physique : stock de capital physique
- Connaissance : stock de connaissances
- Dette : situation financière nette vis-à-vis de

	<p>l'étranger</p> <p>3. Les Pays-Bas dans le monde (vu le peu de référence dans le domaine, limitation provisoire à deux thèmes, en attente de développements : ex. input-output mondial ou suites de la Task Force on Measuring Sustainable Development - OCDE, Eurostat, UNECE)</p> <p>Environnement et matières premières</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Energie : importation d'énergie</li> <li>- Matières premières : minéraux et biomasse importés</li> <li>- Climat : balance de commerce des émissions</li> </ul> <p>Commerce et aide</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerce : importations en provenance des PMA, l'énergie, minéraux, biomasse de ces importations</li> <li>- Aide : aide au développement, transferts</li> </ul>
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Dans la mesure du possible, des statistiques harmonisées au niveau international (Eurostat, Banque Mondiale, ..., ou par le CBS).
<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	Les résultats sont présentés sous forme de tendance (testée économétriquement) et sous forme d'un positionnement du pays au sein de l'Union (premier, deuxième ou troisième tiers des pays). Ils sont synthétisés, par thème et par « dashboard », par des pictogrammes colorés en fonction de la part d'indicateurs sous-jacents en progrès, neutre, en recul ou non significatif (effet direct supposé uniquement, pas les effets éventuellement opposés sur d'autres domaines...).

### I.5 PROPRIETES

<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Dans l'édition de 2011 : la période la plus longue 2000-2010, est souvent réduite en fonction de la disponibilité (mais extrapolée à l'aide de régression économétrique).
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Tous les 2 ans (seulement 2 exercices pour l'instant).
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Pas de rupture connue dans les étendues chronologiques retenues.
	<b>Délai de publication</b>	Environ 2-3 ans

<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	Non
	<b>Echelle nationale</b>	Oui (CBS, 2009 et 2011)
	<b>Echelle régionale</b>	Non
	<b>Echelle infrarégionale</b>	Non
<b>Appréciation du coût</b> (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

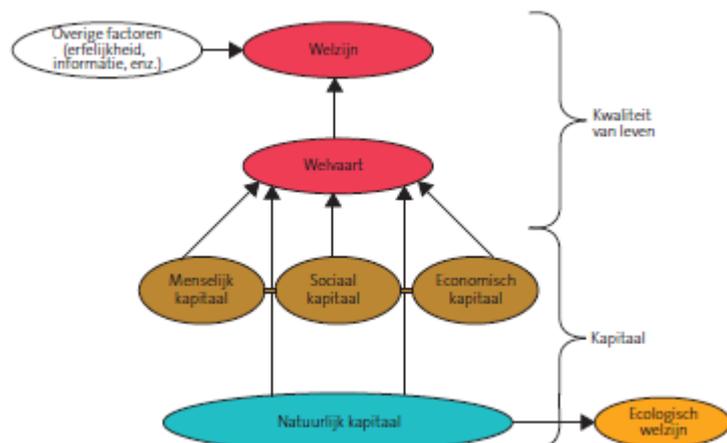
### I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>CBS (2011), Monitor Duurzaam Nederland 2011</p> <p>Smits et Hoekstra (2011), Measuring sustainable development and societal progress: Overview and conceptual approach. Statistics Netherlands. (The Hague).</p> <p>Opschoor et al. (2009) Monitor Duurzaam Nederland, Verslag van het symposium op 15 oktober 2009, Een wetenschappelijke review van de Monitor Duurzaam Nederland 2009</p> <p>CBS (2009), Monitor Duurzaam Nederland 2009</p>
<b>Références sites internet</b>	<a href="http://www.cbs.nl">www.cbs.nl</a>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Aux Pays-Bas. Visibilité dans les travaux menés par les instances internationales (ex. Task Force on Measuring Sustainable Development, UNECE-OCDE-Eurostat)

### I.8 COMMENTAIRES

**ANNEXE I : Schéma du cadre conceptuel : la qualité de vie en relation avec les capitaux.**

Source : CBS (2011), p.31.

**ANNEXE II : Liste des indicateurs****Tabel A2 Dashboard1 – Kwaliteit van leven**

Thema <sup>1)</sup>	Indicator <sup>2)</sup>		Jaar				
			Ontwikkeling (code in tabel A6)	Positie in Europa (code in tabel A6)			
<b>Welzijn en materiële welvaart</b>							
welzijn	S	Tevredenheid met het leven	↑	2002	-	2008 A1	2008 A1
materiële welvaart	O	Consumptieve bestedingen	↑	2000	-	2009 A2	2009 A3
<b>Persoonlijke kenmerken</b>							
gezondheid	S	Zelfgerapporteerde gezondheid	↑	2000	-	2009 A4	2008 A5
	O	Gezonde levensverwachting vrouwen	↑	2000	-	2009 A6	2008 A7
wonen	S	Tevredenheid met woning	↑	2000	-	2008 A8	2004 A9
	O	Kwaliteit van woningen	↑	2005	-	2009 A10	2009 A10
opleiding	S	Tevredenheid met opleiding	↑	2000	-	2008 A11	2007 A12
	O	Opleidingsniveau	↑	2000	-	2009 A13	2009 A13
vrije tijd	S	Tevredenheid over vrije tijd	↑	2000	-	2009 A14	2007 A15
	O	Vrije tijd	↑	2001	-	2003 A16	-
mobiliteit	S	Files zijn een persoonlijk probleem	↓	2005	-	2010 A17	-
	O	Reistijd Woon-werkverkeer	↓	2000	-	2008 A18	2008 A19
bestaanszekerheid	S	Eigen financiële situatie	↑	2000	-	2010 A20	2010 A21
	O	Structurele werkloosheid	↓	2000	-	2009 A22	2009 A22
pensioenen	O	Pensioenen	↑	2005	-	2008 A23	2006 A24
<b>Omgevingskenmerken</b>							
veiligheid	S	Onveiligheidsgevoelens	↓	2008	-	2010 A25	2008 A26
	O	Slachtofferschap van misdadaad	↓	2008	-	2010 A27	2008 A28
ongelijkheid	S	Tevredenheid over inkomensongelijkheid	↑	2002	-	2008 A29	2008 A29
	O	Inkomensongelijkheid	↓	2001	-	2009 A30	2009 A31
sociale participatie en vertrouwen	O	Inkomensongelijkheid man/vrouw	↓	2000	-	2009 A32	2008 A33
	S	Gegeneraliseerd vertrouwen	↑	2002	-	2008 A34	2008 A34
instituten	S	Discriminatiegevoelens	↓	2002	-	2008 A35	2008 A35
	O	Contact met familie/vrienden	↑	2000	-	2009 A36	2008 A37
natuur	O	Vrijwilligerswerk	↑	2000	-	2008 A38	2008 -
	S	Vertrouwen in instituten	↑	2004	-	2008 A39	2008 A39
luchtkwaliteit	O	Opkomst verkiezingen	↑	2002	-	2010 A40	* A40
	S	Tevredenheid over groene ruimte	↑	2002	-	2009 A41	2007 A42
luchtkwaliteit	O	Natuurgebieden	↑	2000	-	2006 A43	2008 A44
	O	Stedelijke blootstelling aan fijnstof	↓	2000	-	2008 A45	2008 A45

<sup>1)</sup> S=Subjectief, O=Objectief<sup>2)</sup> - ↑ hoe hoger, des te beter, ↓= hoe lager, des te beter

\* van elk land meest recente jaar

Tabel A3 Gebruikte data – Hulpbronnen

Thema	Indicator <sup>21</sup>	Jaar						
		Ontwikkeling (code in tabel A6)			Positie in Europa (code in tabel A6)			
<b>Natuurlijk kapitaal</b>								
land	Oppervlakte per persoon	↑	2000	-	2008	B1	2008	B1
natuur	Biodiversiteit	↑	2000	-	2003	B2	-	-
klimaat	Historische CO <sub>2</sub> -emissies	↓	2000	-	2007	B3	2007	B3
energie	Energiereserves	↑	2000	-	2009	B4	2009	B5
bodemkwaliteit	Fosforoverschot bodem	↓	2000	-	2009	B6	2003	B7
waterkwaliteit	Kwaliteit oppervlaktewater	↑	2007	-	2007	B8	2007	B9
luchtkwaliteit	Stedelijke blootstelling aan fijnstof	↓	2000	-	2008	A45	2008	A45
<b>Menselijk kapitaal</b>								
arbeid	Beroepsbevolking	↑	2000	-	2010	B10	2009	B11
	Gewerkte uren	↑	2000	-	2009	B12	2008	B12
gezondheid	Gezonde levensverwachting vrouwen	↑	2000	-	2009	A6	2008	A7
opleiding	Opleidingsniveau	↑	2000	-	2009	A13	2009	A13
<b>Sociaal kapitaal</b>								
sociale participatie en vertrouwen	Gegeneraliseerd vertrouwen	↑	2002	-	2008	A34	2008	A34
	Discriminatiegevoelens	↓	2002	-	2008	A35	2008	A35
institutes	Vertrouwen in instituties	↑	2004	-	2008	A39	2008	A39
<b>Economisch kapitaal</b>								
fysiek kapitaal	Fysieke kapitaalgoederenvoorraad	↑	2000	-	2009	B13	-	-
kennis	Kenniskapitaalgoederenvoorraad	↑	2000	-	2007	B14	-	-
schuld	Netto financiële positie t.o.v. buitenland	↑	2000	-	2009	B15	2009	B16

<sup>21</sup> ↑ = hoe hoger, des te beter, ↓ = hoe lager, des te beter

Tabel A4 Gebruikte data – Nederland in de Wereld

Thema	Indicator <sup>21</sup>	Jaar						
		Ontwikkeling (code in tabel A6)			Positie in Europa (code in tabel A6)			
<b>Milieu en grondstoffen</b>								
energie	Invoer energie	↓	2000	-	2008	C1	2008	C2
grondstoffen	Invoer mineralen	↓	2000	-	2008	C3	2008	C4
	Invoer biomassa	↓	2000	-	2008	C5	2008	C6
klimaat	Emissiehandelsbalans	↑	2000	-	2009	C7	-	-
<b>Handel en hulp</b>								
hulp	Ontwikkelingshulp	↑	2000	-	2009	C8	2009	C8
	Overdrachten	↑	2000	-	2009	C9	2009	C9
handel	Totale invoer uit LDC's	↑	2000	-	2009	C10	2009	C10
	Invoer energie uit LDC's	↓	2000	-	2008	C11	2008	C12
	Invoer mineralen uit LDC's	↓	2000	-	2008	C13	2008	C14
	Invoer biomassa uit LDC's	↓	2000	-	2008	C15	2008	C16

<sup>21</sup> ↑ = hoe hoger, des te beter, ↓ = hoe lager, des te beter

Source : CBS (2011), pp.241-242.

Indicateurs de la Stratégie nationale de développement durable 2010-2013 (France)	Fiche N° 2.11	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	<p>Initiative conjointe de la <b>Délégation interministérielle au développement durable</b>, du Conseil économique, social et environnemental et du Conseil national de l'information statistique.</p> <p>Après la sélection concertée des indicateurs, le calcul du tableau de bord est coordonné par <b>l'INSEE</b> (Institut national de la statistique et des études économiques) et le <b>SOeS</b> (Service de l'observation et des statistiques du Ministère de l'écologie), avec la contribution d'autres services statistiques ministériels.</p>
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2010
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord.
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<b>Outil de suivi</b> : le tableau de bord a été conçu afin d'accompagner la Stratégie nationale de Développement durable (SNDD) française 2010-2013 et d'en évaluer les résultats.
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	Outil de suivi et d'évaluation de la SNDD, le tableau de bord est effectivement intégré au rapport annuel de mise en œuvre de la SNDD remis au Parlement et rendu public. La première édition de ce rapport a été remise au Parlement en octobre 2011.

### I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<b>Fondements théoriques</b>	<p>Le tableau de bord est intrinsèquement lié à la SNDD.</p> <p>Comme la plupart des pays européens, la France a développé une stratégie nationale cohérente avec la stratégie européenne de développement durable (SEDD). Adoptée en 2003, la stratégie française a fait l'objet</p>
------------------------------	---

	<p>d'une première actualisation en 2006.</p> <p>Le 27 juillet 2010, une nouvelle stratégie, intitulée « Vers une économie verte et équitable », a été adoptée pour la période 2010-2013. Elle s'accompagne d'un tableau de bord.</p> <p><b>Les objectifs de la Stratégie nationale de Développement durable 2010-2013 (SNDD)</b> sont les suivants :</p> <p>« La SNDD propose une architecture commune à tous les acteurs de la Nation, publics et privés, pour les aider à structurer leurs propres projets de développement durable autour de choix stratégiques et d'indicateurs qui ont fait l'objet d'un large consensus. Elle a notamment vocation à assurer la cohérence et la complémentarité des engagements internationaux et européens de la France et des politiques nationales, transversales ou sectorielles.</p> <p>La stratégie nationale vise, en développant une économie sobre en ressources naturelles et décarbonée, à faire de la France un des acteurs majeurs de l'économie verte qui est la seule compatible avec le développement des pays émergents, tout en poursuivant un objectif de justice et d'équité sociale. » (SNDD 2010-2013, p.5).</p> <p>Elle s'articule à cette fin autour de <b>neuf défis stratégiques</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>« une consommation et une production durables</b>, grâce à des consommateurs et des producteurs responsables, qui agissent en prenant en compte tout le cycle de vie des produits et des services ;</li> <li>2. <b>la société de la connaissance</b> par le développement de l'information, de la formation, de l'éducation tout au long de la vie et de l'accès à la culture, et par un soutien accru à la recherche et à l'innovation, condition de notre compétitivité et donc de la pérennité de notre modèle économique et social ;</li> <li>3. <b>la gouvernance</b>, qui doit faciliter notre adaptation au changement et aider notre société à évoluer en associant toutes les parties prenantes ;</li> <li>4. <b>le changement climatique et l'énergie</b> qui exigent une rigueur et une sobriété plus grandes dans nos consommations, le développement des énergies renouvelables, l'adaptation des territoires en veillant à la situation des personnes et des activités vulnérables ;</li> <li>5. <b>les transports et la mobilité durables</b> en favorisant le report modal, la complémentarité</li> </ol>
--	---

	<p>et les transports les moins polluants, en s'attachant à réduire les déplacements contraints, à développer des systèmes innovants répondant aux besoins de performances économiques, écologiques et de cohésion sociale;</p> <p>6. <b>la conservation et la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles</b> en nous appuyant sur une meilleure connaissance – et reconnaissance – de leur contribution à nos besoins les plus essentiels, sur une économie, une urbanisation, des organisations plus sobres et plus éco-innovantes ;</p> <p>7. <b>la santé publique, la prévention et la gestion des risques</b> en prêtant une attention particulière à la qualité des milieux et aux inégalités sociales potentielles ;</p> <p>8. <b>la démographie, l'immigration et l'inclusion sociale</b> dont l'impact sur l'économie et l'équilibre de nos systèmes de protection sociale est déterminant, en nous attachant à lutter contre toutes les exclusions dues notamment à l'âge, à la pauvreté, à l'insuffisance d'éducation et de formation et en s'appuyant sur la dimension pluri-culturelle de la société française ;</p> <p>9. <b>les défis internationaux en matière de développement durable et de lutte contre la pauvreté dans le monde</b> en soutenant le renforcement de la gouvernance internationale pour mieux intégrer les exigences du développement durable, en contribuant à la sécurité alimentaire et énergétique des pays les plus défavorisés » (SNDD 2010-2013, pp.5-6).</p>
--	--

### I.3. GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>Les indicateurs qui composent le tableau de bord ont été choisis en 2010 par une Commission dans le cadre d'une concertation organisée selon le modèle de la gouvernance à 5 du Grenelle de l'environnement (les cinq collèges du Grenelle sont l'état, les collectivités locales, les ONG, les représentants des employeurs et des salariés). La Commission ainsi constituée a été présidée par Philippe Le Clézio, membre du Conseil économique social et environnemental français.</p> <p>La Commission a bénéficié des travaux conduits en 2009 par diverses instances, notamment le Conseil économique, social et environnemental, la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi et le Service de l'observation et des statistiques du Ministère de l'écologie (SOeS)</p>
--------------------------------	---

	<p>Les 15 indicateurs phares et les 4 indicateurs de contexte (voir la section structure de construction) ont été calculés et annexés au document fondateur de la SNDD (juillet 2010).</p> <p>Les 35 indicateurs complémentaires ont été estimés pour la première fois dans le rapport de suivi d'octobre 2011. Ce rapport a également donné lieu à une actualisation des indicateurs phares et de contexte.</p> <p>La Commission poursuit actuellement ses travaux pour identifier de nouveaux indicateurs susceptibles de compléter à terme le tableau de bord existant.</p> <p>Par ailleurs, des indicateurs territoriaux de développement durable, proches des indicateurs nationaux, ont été mis à disposition des acteurs locaux (novembre 2011 – voir section propriétés – dissémination géographique – échelle régionale).</p>
--	--

#### I.4 MODE DE CONSTRUCTION

<p><b>Structure de construction</b></p>	<p>Les indicateurs du tableau de bord ont été sélectionnés selon plusieurs critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• illustrer les enjeux correspondants aux 9 défis de la SNDD ;</li> <li>• être cohérents avec les indicateurs phares européens ;</li> <li>• pouvoir se décliner au niveau territorial ;</li> <li>• fournir des informations sur les répartitions par catégories sociales.</li> </ul> <p>Le tableau de bord est constitué de 54 indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 indicateurs phares (au maximum 3 par défi stratégique) ;</li> <li>• 35 indicateurs complémentaires ;</li> <li>• 4 indicateurs de contexte économique et social.</li> </ul> <p>Dans le 1<sup>er</sup> rapport de suivi au Parlement, comme sur le site de l'INSEE, les indicateurs sont présentés de manière standardisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titre de l'indicateur ;</li> <li>• Résumé ;</li> <li>• Illustration graphique (le site de l'INSEE offre la possibilité de télécharger les données liées au graphique) ;</li> <li>• Enjeux liés ;</li> <li>• Analyse ;</li> <li>• Pour en savoir plus.</li> </ul>
---	--

<b>Identification des composantes</b>	Voir Annexe I.9
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Comptes nationaux, diverses sources administratives nationales et données d'enquêtes (dont enquêtes européennes).

<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	Variable en fonction de l'indicateur. Il n'y a pas de clé de lecture systématisée.
---------------------------------------	--

<b>I.5 PROPRIETES</b>		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Variable selon les indicateurs.
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Mise à jour annuelle (pour les rapports au Parlement sur la mise en œuvre de la SNDD).
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Les éventuelles ruptures statistiques sont clairement mentionnées (exemple, voir fiche « taux de chômage et de sous-emploi »).
	<b>Délai de publication</b>	Variable selon les indicateurs.
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	Certains indicateurs sont des indicateurs de développement durable retenus et calculés de manière harmonisée au niveau européen (ces indicateurs sont repérés dans le tableau de bord par la mention « UE »).
	<b>Echelle nationale</b>	Le tableau de bord est construit à une échelle nationale (France).
	<b>Echelle régionale</b>	Des indicateurs territoriaux, déclinés des indicateurs nationaux, ont été mis au point. Compte tenu des spécificités de chacune des échelles territoriales, des différences s'observent. Notons, notamment, au niveau territorial, <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le défi portant sur l'international et la pauvreté dans le monde n'a pas été isolé car il est couvert par un seul indicateur territorial.</li> <li>• La cohésion sociale et territoriale a été davantage détaillée.</li> <li>• Certains indicateurs nationaux n'ont pu être déclinés faute de données disponibles aux niveaux régional et local.</li> </ul>
	<b>Echelle infrarégionale</b>	Voir échelle régionale

<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

### I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>Comité interministériel du Développement durable (CIDD) (2010), <i>La Stratégie nationale de développement durable 2010-2013, vers une économie verte et équitable</i>.</p> <p>Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDM) et INSEE (2010), « Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013 », <i>Repères</i>, juillet.</p> <p>MEEDM et Datar – Observatoire des territoires (2011), « Indicateurs de développement durable pour les territoires », <i>Etudes et documents</i>, n°57, novembre.</p>
<b>Références sites internet</b>	<p>Les indicateurs du tableau de bord sont disponibles en ligne sur le site de l'INSEE : <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> (rubrique publications et services &gt; dossiers &gt; développement durable).</p>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Le tableau de bord est lié à la SNDD 2010-2013 qui a vocation à fédérer toutes les initiatives en matière de développement durable au niveau français.

### I.8 COMMENTAIRES

/

### ANNEXES :

54 indicateurs du tableau de bord :

INDICATEURS DE CONTEXTE	
Contexte économique et social	0.1 Revenu national net et PIB par habitant (UE)
	0.2 Taux de chômage et taux de sous-emploi
	0.3 Distribution des revenus
	0.4 Démographie : taux de fécondité

	<b>INDICATEURS PHARES (1<sup>ER</sup> NIVEAU)</b>	<b>INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES (2<sup>E</sup> NIVEAU)</b>
<b>Défi 1 Consommation et production durables</b>	1.1.1 Productivité des ressources et consommation intérieure de matières par habitant	1.2.1 Évolution de la production de déchets par émetteur, ménages, agriculture, industrie, bâtiment, tertiaire (disponible tous les deux ans) 1.2.2 Taux de recyclage des déchets 1.2.3 Part de la SAU en agriculture biologique (objectif 20% en 2020) 1.2.4 Emploi dans les éco-activités (part dans l'emploi total ou indice d'évolution)
<b>Défi 2 Société de la connaissance</b>	2.1.1 Sorties précoces du système scolaire des 18-24 ans 2.1.2 Part des dépenses de R & D dans le PIB, dont celles des entreprises	2.2.1 Difficultés de lecture chez les jeunes : enquête PISA disponible tous les 3 ans (ou indicateur du ministère à partir des tests aux journées d'appel à la défense) 2.2.2 Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans et comparaison avec les 25-64 ans 2.2.3 Formation continue par catégorie socioprofessionnelle et/ou tranche d'âge 2.2.4 Baromètre de la connaissance par les ménages de la notion de développement durable
<b>Défi 3 Gouvernance</b>	3.1.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance	3.2.1 Taux de la participation aux élections en comparaison avec les élections antérieures de même type 3.2.2 Participation à la vie associative (tous les deux puis trois ans à partir de 2006) 3.2.3 Nombre de plans climat territoriaux et d'agendas 21 locaux dont ceux reconnus au titre du dispositif de reconnaissance national

Défi 4 Changement climatique et énergies	4.1.1 Émissions agrégées des six gaz à effet de serre (UE) 4.1.2 Empreinte carbone de la demande finale nationale <sup>1</sup> 4.1.3 Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire	4.2.1 Consommation d'énergie par habitant et intensité énergétique (consommation d'énergie rapportée au PIB) 4.2.2 Émissions de GES par secteurs (agriculture, industrie, transports, habitat tertiaire...) 4.2.3 Consommation d'énergie du secteur résidentiel-tertiaire
Défi 5 Transports et mobilité durables	5.1.1 Consommation d'énergie des transports et PIB en France	5.2.1 Répartition modale des transports de voyageurs (véhicules particuliers, autobus, autocar, rail, avion) 5.2.2 Utilisation des transports en commun : part des transports en commun dans le total des transports terrestres de voyageurs (en voyageurs-km) 5.2.3 Répartition modale des transports de marchandises 5.2.4 Émissions de polluants des transports (NOx et particules) 5.2.5 Contributions de la France aux émissions du transport international maritime et aérien
Défi 6 Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles	6.1.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (UE) 6.1.2 Évolution de l'artificialisation des sols	6.2.1 Part des captures au niveau de l'UE seulement <sup>2</sup> en fonction de l'état des stocks halieutiques (UE) 6.2.2 Indicateur synthétique de la qualité des eaux superficielles 6.2.3 Consommation de produits phytosanitaires
Défi 7 Santé publique, prévention et gestion des risques	7.1.1 Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé, à la naissance en France	7.2.1 Accidents du travail 7.2.2 Maladies professionnelles (avec les précautions nécessaires) 7.2.3 Besoins de soins de santé non satisfaits : indicateur biennal de renoncement aux soins pour des raisons financières selon le type de couverture complémentaire 7.2.4 Taux de suicide 7.2.5 Déchets nucléaires (tous les 3 ans)
Défi 8 Insertion sociale, démographie et immigration	8.1.1 Taux de pauvreté monétaire après transferts sociaux (UE) 8.1.2 Taux d'emploi des seniors 8.1.3 Part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation	8.2.1 Nombre de ménages surendettés 8.2.2 Pauvreté en conditions de vie (sur l'ensemble contrainte budgétaire, retards de paiement, restrictions de consommation, difficultés de logement) 8.2.3 Difficultés de logement <sup>3</sup> : surpeuplement et privations de confort 8.2.4 Inégalités salariales entre les hommes et les femmes : revenus salariaux médians des salariés de 25 à 55 ans selon le sexe (cf. indicateurs d'inégalités sociales <sup>4</sup> ) 8.2.5 Taux de chômage de longue durée 8.2.6 Dette publique (en % du PIB) et endettement des entreprises et des ménages 8.2.7 Structure par grandes classes d'âge de la population
Défi 9 Défis internationaux en matière de DD et pauvreté dans le monde	9.1.1 Aide publique au développement (UE)	9.2.1 Part des importations dans la consommation intérieure de matières et flux indirects mobilisés par tonne de matières importées

Source : SNDD 2010-2013, pp.46-47

<b>PIBien-être (Luxembourg)</b>	<b>Fiche N° 2.12</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	<p><b>Conseil économique et social (CES)</b> luxembourgeois et <b>Conseil Supérieur pour un Développement durable (CSDD)</b>.</p> <p>Le Groupe conjoint de membres de ces deux organisations représentatives de la société civile s'appuie sur un Groupe technique auquel se joignent des experts de l'Observatoire de la compétitivité (ODC), du STATEC (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures.</p>
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2010 (en cours).
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	A ce stade, il s'agit d'élaborer un système d'indicateurs. (Les concepteurs envisagent éventuellement d'en tirer un indicateur composite).
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<p>Selon la saisine gouvernementale à l'origine du projet, il s'agit d'un « système d'indicateurs du bien-être mesurant le progrès de la société dans une optique de long terme et dépassant les indicateurs traditionnels tels que le PIB par tête » (CES et CSDD, 2011 p.8).</p> <p>Le travail devra déboucher sur un <b>outil d' « analyse</b> de la situation du progrès sociétal au Luxembourg » (CES et CSDD, 2012, p.1.). Le système devra en outre <b>refléter les préoccupations de la société civile</b> et permettre de <b>guider les autorités publiques</b> dans leurs choix et actions (CES et CSDD, 2012, p.3.).</p>
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	Le processus est encore en cours, les premières propositions techniques servent à alimenter le débat au sein des deux conseils qui doivent remettre un avis conjoint au Gouvernement (prévu pour l'automne 2012).

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

### Fondements théoriques

La démarche s'inscrit explicitement dans le prolongement des travaux de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi.

Suite à l'analyse de diverses expériences et aux travaux menés en ateliers publics, les débats ont abouti à une définition du bien-être comme une « fonction du développement durable et de la qualité de vie ». En outre, « le bien-être d'une nation repose, entre autres, sur les différents piliers que sont l'économie, le social, l'environnement, la culture, la gouvernance, le partenariat global, etc. » (CES et CSDD, 2011, p.13)

Quant à la définition du développement durable, le rapport du CES-CSDD de 2011 renvoie à la définition du Rapport Brundtlandt.

L'information réunie dans le rapport technique de 2011 (basé sur les conférences et ateliers, sur une revue de la littérature scientifique relative au bien-être et à la qualité de vie, sur les résultats d'initiatives internationales et d'expériences étrangères), constitue en soi une référence théorique pour l'élaboration du système d'indicateurs. En résumé, les conclusions du premier chapitre de ce rapport font état des limites du PIB à dépasser. Celles du second chapitre montrent, notamment, qu'une approche de « monitoring » est actuellement préférable pour mesurer le développement durable (l'approche par les capitaux étant prématurée et les comptes environnementaux devant être développés), que l'équité doit être mesurée ainsi que la consommation des ressources. Le troisième chapitre conclut à l'inclusion et au développement de statistiques subjectives de la qualité de vie (et de ses différentes composantes). Le quatrième procède à un étalonnage (benchmark) des indicateurs de progrès sociétal utilisés à l'étranger.

Une attention particulière est accordée à l'appropriation par la société civile. Il importe qu'elle puisse « se reconnaître dans le système d'indicateurs du bien-être » (CES et CSDD, 2012, p.3). Elle est donc partie prenante au projet (via les Conseils concernés, via l'accessibilité aux ateliers et la publicité des conférences). D'ailleurs, si le rapport technique fournit les concepts de base, c'est à la société civile qu'il appartient de définir les valeurs de la société luxembourgeoise et les priorités de développement de celle-ci (CES et CSDD, 2012, p.5 ou 2011, p.75) et, donc, d'opérer un choix d'indicateurs en conséquence.

### I.3. GENESE

#### Genèse du projet

29 juillet 2009 : déclaration sur le programme gouvernemental 2009-2014 à la Chambre des députés dans laquelle le Premier Ministre donne mandat conjointement au Conseil économique et social (CES) et au Conseil supérieur pour un Développement Durable (CSDD) de développer un indicateur de bien-être complétant l'indicateur traditionnel du PIB.

Dès juillet 2009, un Groupe conjoint composé de membres des deux institutions a été mis en place.

23 avril 2010 : saisine officielle du gouvernement.

En 2010 : consultation de la société civile, sous forme de conférences et d'ateliers de travail :

- Conférence-débat "Vers d'autres mesures de la richesse et du bien-être" (1er mars 2010)
- Atelier de travail "Réforme du PIB" (19 mai 2010)
- Conférence-débat "Avoir plus ou être mieux ou comment mesurer le bonheur?" (avec P. Viveret) (2 juin 2010)
- Atelier de travail "Qualité de vie" (29 octobre 2010)
- Atelier de travail "Durabilité" (11 novembre 2010)

Mars 2011 : conférence de restitution (9 mars 2011) et présentation du rapport technique. Celui-ci doit alimenter un rapport conjoint que le CES et le CSDD rédigeront à l'attention du Gouvernement.

Début 2012 : nouvelles conférences-débats :

- « Quelles données pour mieux appréhender l'évolution sociétale et la qualité de vie des citoyens », (avec M. Durand, OCDE, cf. "Comment va la vie") (18 janvier 2012).
- L'expérience allemande en matière de « PIBien-être » (avec U. Brand, Université de Vienne).

Le 18 janvier 2012 : le CES et le CSDD font le point sur les travaux, annoncent un second rapport technique en 2012 avec la prise en compte d'autres indicateurs. Sur cette base plus complète, le CES et le CSDD entendent remettre leur rapport au gouvernement à l'automne 2012.

<b>I.4 MODE DE CONSTRUCTION</b>	
<b>Structure de construction</b>	<p>La sélection des indicateurs n'est pas encore arrêtée, ni leur articulation.</p> <p>101 indicateurs ont été identifiés et repris dans le rapport technique (CES et CSDD, 2011). Il s'agit d'une proposition à partir de laquelle le CES et le CSDD vont opérer une sélection.</p> <p>Cette proposition se base sur les conclusions du rapport, mais aussi sur un « benchmarking » des indicateurs fréquemment utilisés sur le plan international.</p> <p>En outre, le projet s'inscrit en synergie avec deux tableaux de bord existants : les indicateurs de compétitivité et le monitoring du développement durable au Luxembourg. La sélection des indicateurs devra donc assurer qu'il y a un « cœur commun » d'indicateurs et que la cohérence est assurée au sein du système statistique.</p> <p>Quant à l'organisation des indicateurs, le rapport technique de 2011 recommande, comme une bonne pratique, la hiérarchisation entre 10 à 15 indicateurs principaux qui s'appuieraient sur une batterie plus large.</p>
<b>Identification des composantes</b>	<p>La liste complète des indicateurs proposés est jointe en annexe.</p> <p>Les 101 indicateurs couvrent les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien-être (1 indicateur)</li> <li>- Capital social/solidarité (13 indicateurs)</li> <li>- Culture (6)</li> <li>- Economie/Niveau de vie (14)</li> <li>- Education (6)</li> <li>- Emploi (4)</li> <li>- Environnement/Energie (18/19)</li> <li>- Gouvernance (16)</li> <li>- Inégalités/Pauvreté/Equité (11)</li> <li>- Logement (4)</li> <li>- Santé (7)</li> <li>- Sécurité (2)</li> </ul> <p>S'y ajoutent trois autres groupes d'indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de monitoring du 2<sup>ème</sup> plan national de développement durable (14 tendances non durables identifiées par le PNDD2)</li> <li>- Indicateurs des composantes de la qualité de vie (dans 16 composantes)</li> <li>- Indicateurs de qualité de vie de la Fondation de Dublin</li> </ul>

<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Le système d'indicateurs se basera en grande partie sur les données existantes. Les données disponibles au STATEC seront donc mobilisées, mais les différents ministères ont aussi été amenés à proposer des indicateurs alternatifs éventuels (CES et CSDD, 2012, p.6). Par ailleurs, à côté des propositions actuelles, figurent également une liste de développements statistiques nécessaires à court, moyen ou long terme (CES et CSDD, 2011, p.76).
--	---

<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	Pas encore d'information à ce sujet.
---------------------------------------	--------------------------------------

<b>I.5 PROPRIETES</b>		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Pas encore d'information à ce sujet.
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Annuelle ou tous les deux ans, la question reste ouverte dans le rapport technique
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Pas encore d'information à ce sujet.
	<b>Délai de publication</b>	Pas encore d'information à ce sujet.
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	Non. Mais dans une certaine mesure, la question des frontaliers étant importante pour le Luxembourg, l'exercice pourrait, ultérieurement, dépasser la stricte frontière nationale (CES et CSDD, 2011, p.14).
	<b>Echelle nationale</b>	Oui, le Luxembourg
	<b>Echelle régionale</b>	Non. Mais dans une certaine mesure, la question des frontaliers étant importante pour le Luxembourg, l'exercice pourrait, ultérieurement, dépasser la stricte frontière nationale et concerner la Grande Région (CES et CSDD, 2010, p.14).
	<b>Echelle infrarégionale</b>	Non
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

<b>I.6 REFERENCES</b>	
<b>Références bibliographiques</b>	- Conseil économique et social et Conseil Supérieur du Développement Durable (CES et CSDD) (2011), <i>Projet PIBien-être - Rapport Technique</i> , Groupe Technique, 18 avril 2011.

	- CES et CSDD (2012), <i>Le Projet « PIBien-être ». Evolution des travaux et préparation d'un second rapport technique</i> , 18 janvier 2012.
<b>Références sites internet</b>	<a href="http://www.ces.public.lu/fr/pibienetre/index.html">http://www.ces.public.lu/fr/pibienetre/index.html</a>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Relais dans les médias luxembourgeois.

Participation étrangère aux travaux : belge, française, allemande, voire internationale (l'OCDE en conférence, etc.).

### I.8 COMMENTAIRES

**Annexe : Liste des indicateurs proposés par le Groupe technique CES-CSDD, 2011 (p.70-74)**

La provenance de l'indicateur est indiquée entre parenthèses.

Les indicateurs en gras émanent du public des ateliers de travail. Ceux en italique sont à développer.

Bien-être**001. Satisfaction avec la vie** (Rapport Travail et Cohésion sociale)Capital social/solidarité

002. Solidarité proximale/avec les proches (projet 'Valeurs et Cohésion sociale' (Valcos)<sup>12</sup>)

003. Solidarité distale/avec les plus démunis (Valcos)

004. Associations sociales (Valcos)

005. Organisations humanitaires (Valcos)

006. Organisations de jeunesse/sport (Valcos)

007. Relations interpersonnelles (Valcos)

008. Contacts avec les amis, les collègues (Rapport Travail et Cohésion sociale)

009. Aide disponible en dehors du ménage si besoin (Rapport Travail et Cohésion sociale)

010. Confiance interpersonnelle (Rapport Travail et Cohésion sociale)

011. Ouverture à l'immigration (Rapport Travail et Cohésion sociale)

012. Ouverture à la diversité (Rapport Travail et Cohésion sociale)

013. Perception de l'importance économique de l'immigration (Rapport Travail et Cohésion sociale)

014. Aide publique au développement (benchmark)

Culture

015. *Indicateur de participation à des activités culturelles (à développer)*

016. Participation à des associations sociales, culturelles et sportives (Rapport Travail et Cohésion sociale)

017. Organisations culturelles (Valcos)

018. Part des programmes locaux à la TV (benchmark)

019. Utilisation/conservation de la langue locale (benchmark)

020. Part des individus pouvant parler la langue locale (benchmark)

Economie/Niveau de vie

021. PIB (benchmark)

022. « PIB vert »

023. Dépense intérieure brute en R&D (EU2020)

024. Part des investissements dans le PIB (benchmark)

025. Nombre de demandes de brevets déposés (benchmark)

026. Taux d'utilisation d'Internet (benchmark)

027. Dette/PIB ou croissance de la dette (benchmark)

028. *Indicateur de post-croissance (à développer)*

029. PIB/tête

030. **RNB/tête**

031. Revenu disponible (ajusté) moyen/médian

032. Consommation privée des ménages (Rapport Travail et Cohésion sociale)

033. *Patrimoine des ménages (à développer)*

034. *Valeur économique totale du bénévolat (à développer)*

Education

035. Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (EU2020)

036. Niveau de scolarité supérieur pour la tranche d'âge 30-34 ans (EU2020)

037. % des 25-64 ans ayant reçu une éducation secondaire/tertiaire (benchmark)

038. Nombre de diplômés du degré supérieur (benchmark)

039. Compétences en lecture (benchmark)

040. Formation continue (benchmark)

Emploi

041. Taux de chômage/taux d'emploi (benchmark)

042. Taux de chômage chronique/de longue durée (benchmark)

<sup>12</sup> Les indicateurs construits dans le cadre du projet Valcos sont produits à partir des données issues de l'enquête *European Value Survey* (EVS)

043. Taux d'emploi des 20-64 ans (EU2020)

044. Productivité du travail (benchmark)

#### Environnement/Energie

022. « PIB vert »

045. Emissions de Gaz à Effet de Serre (EU2020)

046. Emissions de CO2 (benchmark)

047. Concentration de l'air en particules fines (benchmark)

048. Energies renouvelables dans consommation finale brute d'énergie (EU2020)

049. Intensité énergétique de l'économie (EU2020)

050. Consommation finale d'énergie (benchmark)

051. **Dépendance de l'économie aux ressources fossiles (à développer)**

052. **Empreinte écologique**

053. Empreinte carbone

054. Indicateur de découplage

055. Productivité des ressources

056. Agriculture biologique

057. Mesures de qualité environnementale

058. Volume des déchets municipaux (benchmark)

059. Taux de récupération des déchets (benchmark)

060. Répartition modale du transport de personnes (benchmark)

061. Répartition modale du transport de marchandises (benchmark)

062. Population des oiseaux nicheurs/communs100 (benchmark)

#### Gouvernance

063. Confiance dans les systèmes nationaux (Valcos)

064. Confiance dans les organisations nationales (Valcos)

065. Confiance dans les organisations autoritaires (Valcos)

066. Satisfaction avec le gouvernement et démocratie (Valcos)

067. Participation politique légale (Valcos)

068. Participation politique illégale (Valcos)

069. Actions politiques institutions (Valcos)

070. Conduite politique dans la vie quotidienne (Valcos)

071. Confiance dans les institutions (Rapport Travail et Cohésion sociale)

072. Engagement politique (Rapport Travail et Cohésion sociale)

073. Participation à des associations politiques et civiques (Rapport Travail et Cohésion sociale)

074. Intérêt pour la politique (Rapport Travail et Cohésion sociale)

075. Proportion de femmes élues à des assemblées (benchmark)

076. Participation aux élections législatives (benchmark)101

077. Sentiments de discrimination (benchmark)

078. Associations politiques (Valcos)

#### Inégalités/Pauvreté/Equité

079. **Coefficient de Gini**

080. **Rapport interquintile, interquartile, interdécile**

081. Mesure de la pauvreté relative

082. Part des individus dans une situation économique délicate

083. Population à risque de pauvreté ou d'exclusion (EU2020)

084. Personnes vivant dans des ménages avec une très faible intensité de travail (EU2020)

085. Part des individus vivant dans des ménages sans emploi (benchmark)

086. **Personnes à risque de pauvreté après transferts sociaux (EU2020)**

087. Personnes en situation de privation matérielle grave (EU2020)

088. **Indicateur de risque global pour la société (à développer)**

089. **Indicateur de confiance sociale (à développer)**

#### Logement

090. **Indicateurs de prix des terrains et des logements**

091. Part des ménages trouvant le coût du logement préoccupant (STATEC)

092. Coût moyen du logement (benchmark)

093. Nombre de logements achevés par an (benchmark)

## Santé

- 094. **Espérance de vie à la naissance** (benchmark)
- 095. Espérance de vie en bonne santé (benchmark)
- 096. Taux de suicide (benchmark)
- 097. Nombre de tués sur les routes (benchmark)
- 098. Répartition des décès selon leurs causes (benchmark)
- 099. Taux de fertilité (benchmark)
- 100. Satisfaction avec la santé (Rapport Travail et Cohésion sociale)

## Sécurité

- 101. Nombre de délits violents (benchmark)
- 102. Part des victimes de crimes personnels (vols et attaques) (benchmark)

**+ Indicateurs de monitoring du PNDD2**

Les 14 tendances non durables identifiées par le PNDD2 :

- 1) Utilisation excessive des ressources naturelles
- 2) Consommation trop importante d'espace
- 3) Changement climatique
- 4) Hausse constante des transports
- 5) Précarisation de la population
- 6) Risque pour la cohésion sociale
- 7) Développement de maladies dites de civilisation
- 8) Vieillesse de la population
- 9) Risques de crises économiques
- 10) Ressources financières insuffisantes
- 11) Importantes différences de revenu entre le nord et le sud
- 12) Défis pour le système d'éducation
- 13) Inégalités de chance des hommes et des femmes
- 14) Déficits en relation avec une gouvernance cohérente

**+ Indicateurs des composantes de la qualité de vie**

Partenaires/époux/relations

familiales

Santé

Vivre dans un bel endroit

Argent et situation financière

Religion/vie spirituelle

Communauté et amis

Epanouissement professionnel

Conditions de vie matérielles

Santé

Education

Activités personnelles dont le travail

Participation à la vie politique et gouvernance

Liens et rapports sociaux

Environnement

Insécurité économique et physique

**+ Indicateurs de qualité de vie de la Fondation de Dublin**

<b>Rapport fédéral sur le développement durable (RFDD)</b> (Belgique)	<b>Fiche</b> <b>N° 2.13</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	La Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan.
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	1999 = 1 <sup>er</sup> rapport fédéral sur le développement durable (RFDD). Suivront 5 autres rapports à ce jour, en 2002, 2005, 2007, 2009 et 2011.
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord d'indicateurs de développement durable.
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<p>Les RFDD répondent aux missions qui leurs sont assignées par la loi du 5 mai 1997, telle que modifiée par la loi du 30 juillet 2010, relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable : analyser et évaluer de façon transdisciplinaire la situation actuelle, la politique menée et les évolutions futures.</p> <p><u>Extrait de la loi du 5 mai 1997, telle que modifiée par la loi du 30 juillet 2010 :</u></p> <p><i>Art. 7. Le Bureau fédéral du plan établit un rapport fédéral sur le développement durable, ci-après dénommé « le rapport ».</i></p> <p><i>Ce rapport est publié en deux parties au cours du cycle [à savoir, 5 ans]:</i></p> <p><i>1° partie « état des lieux et évaluation » : un état des lieux et une évaluation de la situation existante et de la politique menée en matière de développement durable pour atteindre les objectifs fixés dans la vision à long terme;</i></p> <p><i>2° partie « Prospective » : un exercice de prospective présentant les évolutions prévues eu égard aux développements aux niveaux européen et international et contenant des scénarios de développement durable alternatifs pour atteindre les objectifs de développement durable fixés dans la vision à long terme.</i></p> <p><i>Au moins quinze mois avant la fin de validité du plan en cours, la partie « état des lieux et évaluation » est publiée.</i></p>

*Sur proposition du Ministre qui a le Développement durable dans ses attributions, le Roi peut indiquer des éléments devant figurer dans le rapport par arrêté délibéré en Conseil des Ministres.*

*Art. 8. Le rapport est communiqué au ministre et à la Commission qui l'adresse au Conseil des Ministres, aux Chambres législatives, aux Conseils et aux gouvernements de Communautés et de Régions ainsi qu'à toutes les organisations internationales officielles dont notre pays fait partie et qui sont une émanation de la Conférence de Rio ou y sont associées. Le Roi fixe les modalités de diffusion et de communication du rapport.*

Les missions fixées par la loi sont remplies par chaque RFDD avec un accent différent, notamment en fonction du cycle des Plans fédéraux de développement durable (voir tableau 1). Ainsi les RFDD parus avant de nouveaux plans, comme le RFDD 2007, mettent l'accent sur la prospective ; tandis que les RFDD publiés à l'issue de plans (RFDD 2005 et 2009, par exemple) se penchent davantage sur l'évaluation de la situation existante et de la politique menée. (pour plus de détails voir le point « Genèse » de la fiche).

Tableau 1 – Plans fédéraux de développement durable et RFDD

Plans et leur période de validité		Rapports et leur année de publication	
		<i>Sur la voie d'un développement durable? Rapport fédéral sur le développement durable et Résumé.</i>	1999
2000-2004	<i>Plan fédéral de développement durable 2000-2004, 19 septembre 2000-18 décembre 2004</i>	<i>Un pas vers un développement durable? Rapport fédéral sur le développement durable 2002 et Résumé exécutif.</i>	2002
2004-2008/2011	<i>Plan fédéral de développement durable 2004-2008, à l'origine 19 décembre 2004 – 31 décembre 2008, mais ensuite prolongé jusqu'à l'adoption du prochain Plan au plus tard le 31 décembre 2011.</i>	<i>Comprendre et gouverner le développement. Rapport fédéral sur le développement durable 2000-2004 et Tableau d'indicateurs de développement durable. Supplément au troisième Rapport fédéral sur le développement durable.</i>	2005
		<i>Accélérer la transition vers un développement durable. Rapport fédéral sur le développement durable 2007 et Synthèse et recommandations.</i>	2007
		<i>Indicateurs, objectifs et visions de développement durable, Rapport fédéral sur le développement durable 2009.</i>	2009

Source : RFDD 2011, p.30

### Usage(s)

(= utilisation effective de l'indicateur)

La loi du 5 mai 1997 attend des RFDD qu'ils constituent **un outil à la décision politique** (articles 7 et 8) :

- **outil de pilotage et d'évaluation** des politiques menées en matière de développement durable ;
- **outil de prospective** contribuant à la construction d'une vision à long terme du développement durable.

	<p>Note : le 6<sup>e</sup> rapport fédéral a été remis le 15 février 2012 au Ministre des Finances et du Développement durable.</p> <p>Les RFDD s'adressent également directement à la société civile pour l'aider à réfléchir à la façon dont se développe son pays et à son impact sur l'état du monde (<b>alimentation du débat public</b>).</p>
--	---

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<p><b>Fondements théoriques</b></p>	<p>Les fondements du tableau de bord présenté ici sont liés à la <b>Stratégie fédérale de développement durable</b>.</p> <p>En 1992, lors de Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro, la Belgique, comme le reste de la communauté internationale, s'est engagée à adopter une <i>Stratégie de développement durable</i>.</p> <p>Depuis 1997 (loi du 5 mai 1997), la Belgique dispose d'un cadre légal, qui organise sa Stratégie fédérale autour de plans (plans fédéraux de développement durable), de rapports (les RFDD) et d'une série d'acteurs (Commission interdépartementale du développement durable, Conseil fédéral du développement durable ou encore la Task force développement durable du Bureau fédéral du plan).</p> <p>Les RFDD, comme les tableaux de bord d'indicateurs qu'ils proposent, sont donc intrinsèquement liés aux objectifs et aux instruments de la Stratégie belge.</p>
-------------------------------------	---

## I.3. GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>La Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan établit les RFDD dans le cadre de la loi du 5 mai 1997 (modifiée par la loi du 30 juillet 2010) relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable (voir le point « Objectifs » de la fiche).</p> <p>Cette loi a engendré jusqu'ici six RFDD (RFDD 2011, pages de garde) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <i>Sur la voie d'un développement durable?</i> – Rapport fédéral 1999       <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bilan de 5 années de politique fédérale (1992-1997) en regard des engagements de Rio 1992.</li> <li>○ Innovation: Définition du développement durable ancrée dans 5 principes transversaux de la Déclaration de Rio.</li> </ul> </li> </ul>
--------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Un pas vers un développement durable? – Rapport fédéral 2002</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Étude de 10 problématiques de développement durable relevant de compétences fédérales</li> <li>○ Innovation: Analyse du processus de décision politique et des objectifs multi-niveaux en matière de développement durable.</li> </ul> </li> <li>• <i>Comprendre et gouverner le développement - Rapport fédéral 2005</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse de la gouvernance via le Plan de développement durable 2000-2004 et les plans sectoriels fédéraux.</li> <li>○ Innovations: approche systémique du modèle TransGovern, définition d'"objectifs de développement durable" (ODD) issus d'engagements mondiaux et premier tableau d'indicateurs de développement durable (IDD).</li> </ul> </li> <li>• <i>Accélérer la transition vers un développement durable – Rapport fédéral 2007</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Proposition de deux scénarios, Pyramide et Mosaïque, atteignant à l'horizon 2050 des ODD ambitieux.</li> <li>○ Innovations: étude méthodologie et réalisation d'un exercice participatif de prospective en matière de développement durable.</li> </ul> </li> <li>• <i>Indicateurs, objectifs et visions de développement durable – Rapport fédéral 2009</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bilan d'un tableau de 88 IDD et examen des synergies entre visions à très long terme.</li> <li>○ Innovation: évaluation des écarts des IDD par rapport aux objectifs politiques de développement durable.</li> </ul> </li> <li>• <i>Développement durable: 20 ans d'engagement politique? – Rapport fédéral 2011</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bilan de 20 ans de stratégie de développement durable.</li> <li>○ Innovations: tableau de 25 indicateurs phares et évaluation de 11 thèmes illustrés par 11 études de politiques menées pour atteindre des ODD ».</li> </ul> </li> </ul>
--	---

## I.4 MODE DE CONSTRUCTION

### Structure de construction

#### **Préalable : structure du 6<sup>e</sup> RFDD** (RFDD 2011, p.1)

Le RFDD 2011 présente l'état de la situation actuelle ainsi que l'évaluation de la politique menée sous trois angles.

- « La partie A du RFDD est centrée sur l'évolution observée depuis 20 ans vers un développement durable à l'aide de 25 indicateurs phares. Comparés à des objectifs d'horizons différents, y compris l'horizon de 2050, ils illustrent des défis sociaux, environnementaux, économiques et ceux relatifs aux moyens d'exécution. Ces indicateurs reflètent notamment l'impact de politiques thématiques telles que celles évaluées en partie C du Rapport.
- La partie B du RFDD montre les réussites et les échecs de 13 ans de stratégie fédérale de développement durable. Les processus sont évalués d'abord selon le déroulement des cycles successifs et ensuite au travers du fonctionnement de leur outil principal: les Plans fédéraux de développement durable.
- La partie C du RFDD examine une série de politiques concernant 11 thèmes de développement durable. Cette description est ciblée, pour chaque thème, sur une étude de cas qui permet d'évaluer l'utilité des Plans et des objectifs de développement durable dans la mise en place progressive des politiques à long terme concernant ces différents thèmes. »

Le RFDD 2011 se conclut sur 10 recommandations basées sur celles des précédents RFDD.

Nous nous intéressons plus spécifiquement au tableau de bord de 25 indicateurs phares (partie A du RFDD).

#### **Critères de sélection des 25 IDD du RFDD 2011**

Par rapport aux indicateurs de développement durable (IDD) (25 indicateurs phares) qui ont été sélectionnés dans le dernier RFDD (2011), il convient de mentionner trois éléments (RFDD 2011, pp.11-12).

- Cette liste d'indicateurs phares bénéficie de l'expérience acquise au travers des travaux menés dans le cadre des précédents RFDD. La plupart de ces 25 indicateurs étaient déjà inclus dans la liste de 88 IDD présentée dans le 5<sup>e</sup> RFDD (2009). Notons que les 88 indicateurs du 5<sup>e</sup> RFDD sont liés aux modèles théoriques *Transgovern* et *DPSR* (pour plus de détails sur ces modèles, voir annexe 1).
- Le choix des 25 IDD tient compte des recommandations de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social (Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi). Le tableau de bord du RFDD 2009, qui offrait une mesure plurielle du développement de la société, était déjà largement conforme à ces recommandations. Cependant, pour aller plus loin, un indicateur du revenu disponible des ménages a été préféré au PIB dans la liste d'indicateurs phares du RFDD 2011 (optique des revenus et de la consommation plutôt que celle de la production dans l'évaluation du bien-être matériel).

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La stratégie européenne EU 2020 met l'accent sur 8 objectifs de développement quantifiés à l'aide d'indicateurs et relatifs à 5 grands thèmes: l'emploi, la recherche &amp; développement et l'innovation, le changement climatique et l'énergie, l'éducation, et enfin la pauvreté et l'exclusion sociale. La plupart de ces indicateurs ont été intégrés dans la liste des 25 IDD.</li> </ul> <p>L'analyse de l'évolution des 25 IDD par rapport aux ODD, à l'aide de la méthode d'Eurostat (voir le point « clé de lecture de l'indicateur » de la fiche), permet de répondre aux questions suivantes (RFDD 2011, p.11) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les progrès faits dans l'évolution à long terme de la Belgique depuis 1992 sont-ils nombreux et quels sont-ils ? (RFDD 2011, pp.12-18)</li> <li>• la Belgique a-t-elle atteint les objectifs intermédiaires qu'elle s'était engagée à atteindre en 2010 ou plus tôt ? (RFDD 2011, pp.19-20)</li> <li>• les objectifs de la stratégie EU 2020 constituent-ils pour la Belgique une étape de la transition vers un développement durable à l'horizon 2050 ? (RFDD 2011, pp.21-23)</li> </ul>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>Tableau de bord des 25 indicateurs phares (voir annexe 2)</p>
<p><b>Principaux types de sources utilisées</b></p>	<p>Sources variables selon les indicateurs (données administratives, données d'enquêtes, etc.)</p>
<p><b>Clé de lecture de l'indicateur</b></p>	<p>Le RFDD 2011 analyse l'évolution de 25 indicateurs phares à l'aide d'une méthode d'évaluation empruntée à Eurostat (méthode quantitative utilisée par Eurostat dans son <i>Monitoring report of the EU sustainable development strategy – 2009</i>).</p> <p>Cette méthode permet d'évaluer si un indicateur évolue, au cours d'une période donnée, dans la direction des objectifs de développement et à quel rythme.</p> <p>« Trois cas de figure sont identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Progrès rapide de l'indicateur vers l'objectif de développement: l'indicateur présente au cours de la période analysée une tendance allant dans la direction de l'objectif de développement et le taux de croissance annuel moyen de l'indicateur en valeur absolue est supérieur ou égal à 1%.</li> <li>○ Progrès lent de l'indicateur vers l'objectif de développement: l'indicateur présente au cours de la période analysée une tendance allant dans la direction de l'objectif de développement et le taux de croissance annuel moyen de l'indicateur en valeur absolue est compris entre 0 et 1%.</li> </ul>

	<p>○ Recul de l'indicateur par rapport à l'objectif de développement: l'indicateur présente au cours de la période analysée une tendance allant dans la direction opposée à l'objectif de développement et le taux de croissance annuel moyen de l'indicateur en valeur absolue est supérieur ou égal à 0%.</p> <p>Les seuils de 0 et 1% sont définis de façon arbitraire mais correspondent à ceux définis par Eurostat pour évaluer l'évolution des indicateurs de développement durable de l'Union européenne.</p> <p>Cette méthode est assez rudimentaire, mais elle présente l'avantage d'être transparente, de pouvoir être appliquée à un ensemble d'indicateurs mesurant des phénomènes différents et de pouvoir présenter un bilan synthétique de l'évolution de ces indicateurs » (RFDD 2011, p.13).</p> <p><b>Tableau 2 – Méthode d'évaluation des tendances des indicateurs</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Evaluation et pictogramme</th> <th>Tendance de l'indicateur par rapport à l'objectif de développement</th> <th>et</th> <th>Taux de croissance annuel moyen de l'indicateur en valeur absolue</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Progrès rapide </td> <td>Evolution vers l'objectif de développement</td> <td>et</td> <td>  Taux de croissance   <math>\geq 1\%</math></td> </tr> <tr> <td>Progrès lent </td> <td>Evolution vers l'objectif de développement</td> <td>et</td> <td><math>0\% &lt;   \text{Taux de croissance}   &lt; 1\%</math></td> </tr> <tr> <td>Recul </td> <td>Evolution dans le sens opposé à l'objectif de développement</td> <td>et</td> <td>  Taux de croissance   <math>\geq 0\%</math></td> </tr> </tbody> </table> <p>Source : RFDD 2011, p.13</p>	Evaluation et pictogramme	Tendance de l'indicateur par rapport à l'objectif de développement	et	Taux de croissance annuel moyen de l'indicateur en valeur absolue	Progrès rapide 	Evolution vers l'objectif de développement	et	Taux de croissance   $\geq 1\%$	Progrès lent 	Evolution vers l'objectif de développement	et	$0\% <   \text{Taux de croissance}   < 1\%$	Recul 	Evolution dans le sens opposé à l'objectif de développement	et	Taux de croissance   $\geq 0\%$
Evaluation et pictogramme	Tendance de l'indicateur par rapport à l'objectif de développement	et	Taux de croissance annuel moyen de l'indicateur en valeur absolue														
Progrès rapide 	Evolution vers l'objectif de développement	et	Taux de croissance   $\geq 1\%$														
Progrès lent 	Evolution vers l'objectif de développement	et	$0\% <   \text{Taux de croissance}   < 1\%$														
Recul 	Evolution dans le sens opposé à l'objectif de développement	et	Taux de croissance   $\geq 0\%$														

I.5 PROPRIETES		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	De 1992 (date à laquelle les gouvernements du monde entier se sont formellement engagés sur la voie d'un développement durable) à 2009-2010 (dernière donnée disponible).
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Le RFDD est publié en deux parties au cours d'un cycle de 5 ans (article 7 de la loi du 5 mai 1997 telle que modifiée par la loi du 30 juillet 2010).
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	/
	<b>Délai de publication</b>	La collecte des données pour le RFDD a été clôturée à la mi-2011.
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	NON
	<b>Echelle nationale</b>	OUI (Belgique)
	<b>Echelle régionale</b>	NON

	<b>Echelle infrarégionale</b>	NON
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

### I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>Task Force Développement durable (1999), <i>Sur la voie d'un développement durable ?</i> - premier rapport fédéral de développement durable</p> <p>Task Force Développement durable (2002), <i>Un pas vers un développement durable ?</i> - deuxième rapport fédéral de développement durable</p> <p>Task Force Développement durable (2005), <i>Comprendre et gouverner le développement</i> - troisième rapport fédéral de développement durable</p> <p>Task Force Développement durable (2007), <i>Accélérer la transition vers un développement durable</i> - quatrième rapport fédéral de développement durable</p> <p>Task Force Développement durable (2009), <i>Indicateurs, objectifs et visions de développement durable</i> - cinquième rapport fédéral de développement durable</p> <p>Task Force Développement durable (2011), <i>Développement durable : 20 ans d'engagement politique</i> – sixième rapport fédéral de développement durable</p> <p>Lois du 5 mai 1997 et du 30 juillet 2010 relatives à la coordination de la politique fédérale de développement durable</p>
<b>Références sites internet</b>	<a href="http://sustdev.plan.be">http://sustdev.plan.be</a>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Les RFDD sont systématiquement remis au Gouvernement fédéral belge (le 6e rapport fédéral a été remis le 15 février 2012 au Ministre des Finances et du Développement durable).

### I.8 COMMENTAIRES

- L'annexe 3 présente une série d'éléments pertinents liés au 5<sup>e</sup> RFDD (2009).
- Le RFDD formule 10 recommandations (RFDD, pp.7-10) : il recommande que les autorités publiques fédérales belges :
  - « 1. veillent à ce que chaque ministre contribue concrètement au changement des modes de consommation et de production non durables (§32);
  2. renforcent les moyens pour que la comptabilité nationale informe sur les coûts sociaux et environnementaux cachés des modes de consommation et de production non durables (§38);
  3. utilisent un nombre suffisant d'indicateurs afin de mesurer les progrès, et ainsi également continuer à suivre la mise en œuvre des Plans (§37);

4. utilisent mieux le Plan de développement durable comme outil d'intégration interdépartementale (§36);
5. assurent la qualité des processus de participation, entre autres la consultation de la population sur l'avant-projet de plan (§39);
6. veillent à une composition représentative de la société civile au sein du Conseil fédéral du développement durable (§40);
7. élargissent l'application de l'EIDD et la rendent plus transparente (§35);
8. contribuent à la préparation et à la mise en œuvre des engagements de Rio+20 (§31);
9. adoptent une gamme d'objectifs sociaux, environnementaux et économiques à très long terme (§33);
10. adoptent rapidement des objectifs intermédiaires suffisamment ambitieux pour assurer une transition vers un développement durable (§34) ». (RFDD 2011, communiqué de presse).

## ANNEXE 1 – Modèles *Transgovern* et *DPSR*

**Le modèle *Transgovern*** (RFDD 2005 pp. 20-33 + 43 et RFDD 2007 annexe 1)  
(*Transformation of living conditions through governing*)

*Les 88 indicateurs du tableau de bord du RFDD 2009 peuvent être situés dans le modèle *Transgovern* selon le type d'information qu'ils fournissent sur la transformation des conditions de vie et les politiques publiques.*

« *TransGovern* est un modèle systémique global permettant de décrire et d'analyser le développement d'une société donnée et l'influence que les autorités publiques sont susceptibles d'exercer à long terme sur ce développement. Il permet une organisation systématique de l'information sociale, environnementale, économique et politique disponible.

Le modèle *TransGovern* élargit l'utilisation des concepts essentiels du modèle *DPSIR* (Forces motrices (*Driving forces*), Pressions (*Pressures*), Etat des capitaux (*States*), Impacts sur les capitaux (*Impacts*), Réponses politiques et stratégie (*Responses*) développé par l'OCDE (voir point 2). Le modèle *TransGovern* combine ces concepts au modèle dit triangulaire ciblé sur les interactions entre les trois capitaux fondamentaux du développement (humain, environnemental et économique). Il y ajoute le capital institutionnel qui fait l'objet d'un module original de politique des pouvoirs publics.

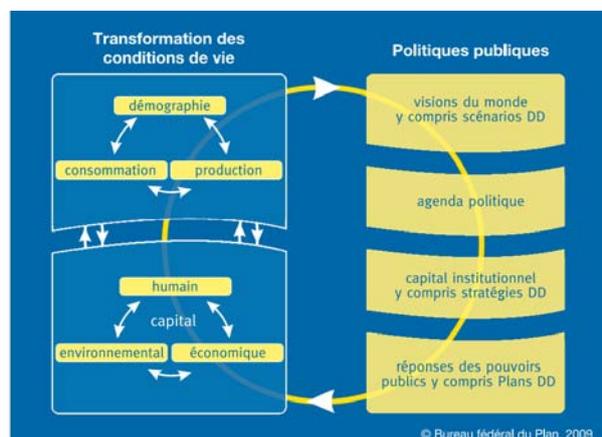
Le modèle *TransGovern* comporte deux parties: les conditions de vie et le processus de décision politique. Par le biais de ce processus, les autorités publiques optent, sur la base des informations reçues sur les conditions de vie, pour des réponses politiques qui visent à réorienter la transformation de ces conditions de vie.

Les conditions de vie sont décrites par trois capitaux, trois forces motrices et leurs interactions. Ce sont les capitaux humain (niveau de vie, santé, connaissances et capacités), environnemental (ressources naturelles et diversité biologique) et économique (équipements et technologies, patrimoine financier). Les forces motrices sont des processus humains et des activités économiques qui exercent une influence sur l'état de ces capitaux. Le modèle *TransGovern* distingue trois forces motrices: la démographie, les modes de production et les modes de consommation. Les forces motrices génèrent des interactions entre elles et des pressions sur les trois capitaux précités. Dans le modèle *TransGovern*, chaque pression est produite par une force motrice et modifie l'état d'un capital. De plus, le changement d'état d'un capital peut avoir un impact sur l'état des autres capitaux. Ces changements génèrent aussi des effets de retour (*feedbacks*) sur les forces motrices. Les conditions de vie dans le modèle *TransGovern* constituent donc un système complexe. Et influencer ce système dans le sens du développement durable de la société nécessite une approche intégrée.

Le processus de décision politique est représenté en quatre étapes: la représentation du monde, l'agenda politique, le capital institutionnel, la formulation et la mise en œuvre de politiques. Puisque les connaissances

scientifiques disponibles pour les autorités publiques ne seront jamais suffisantes pour étayer toutes leurs réponses, les représentations du monde et la perception des risques existants jouent un rôle essentiel. Il s'agit d'éléments subjectifs influencés par des normes, des valeurs et des priorités politiques. Quant à l'agenda politique, il est le résultat du débat démocratique entre les différentes composantes de la société. La capacité des pouvoirs publics à concrétiser les points inscrits à cet agenda politique est déterminée par l'état des structures organisationnelles, légales et sociales d'un pays. »

Graphique 1 – Modèle TransGovern



### Le modèle DPS(I)R (RFDD 2009 pp.197-198) (*Driving forces-Pressure-State-(Impact)-Response*)

Les indicateurs du tableau de bord du RFDD 2009 sont repartis selon les 4 catégories du modèle DPSIR.

« Le modèle a été construit à partir du modèle PSR utilisé dès les années '80 par l'OCDE pour classer les indicateurs environnementaux en 3 catégories: les pressions (P), les états (S) et les réponses (R). Avec l'émergence des travaux sur les indicateurs de développement durable dans les années '90, ce modèle a été élargi à la catégorie forces motrices (D).

Ces 4 catégories sont définies ci-dessous.

– D pour *Driving forces*:

il s'agit des forces motrices du développement, ou forces directrices, qui correspondent aux processus humains et aux activités économiques exerçant une influence sur l'état des capitaux de base du développement. Elles portent en particulier sur la démographie (p. ex. la taille des ménages) et les activités économiques de consommation et de production (p. ex. la consommation d'énergie).

– P pour *Pressure*:

il s'agit des pressions exercées par les forces motrices sur l'état des capitaux de base du développement (p. ex. le stress au travail, les émissions de gaz à effet de serre, etc.). Ces pressions ont pour effet de modifier l'état des stocks de ces capitaux, c'est-à-dire les ressources humaines, environnementales et économiques.

– S pour *State*:

il s'agit des états des ressources humaines, environnementales et économiques, appelées aussi capitaux de base du développement, sur lesquelles les pressions exercent leurs effets (p. ex. la concentration d'ozone, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, etc.). L'état de chaque ressource peut être caractérisé par sa quantité, sa qualité, sa répartition dans les classes sociales et sa distribution géographique.

R pour *Response*:

il s'agit des réponses ou choix politiques et sociétaux effectués pour répondre à des problèmes sociaux, environnementaux et économiques (p. ex. les décisions portant sur le niveau des dépenses publiques, les

revenus minimum d'existence, etc.). Ces réponses sont prises soit pour faire évoluer les comportements d'un groupe-cible déterminé afin de modifier les forces motrices ou les pressions, soit pour influencer directement l'état des stocks de capitaux.

Une catégorie « impact » est utilisée par certaines organisations dans le cadre de travaux sur les indicateurs environnementaux sectoriels ou thématiques. Les impacts désignent alors les modifications de l'état des ressources dues à une modification de l'état de l'environnement.

Sans prétendre offrir une modélisation complète des interactions entre tous les facteurs sociaux, environnementaux et économiques du développement, le modèle DPS(I)R permet surtout d'approcher les liens complexes entre les flux d'activités économiques et les stocks caractérisant la situation de la société et de l'environnement. Selon ce modèle, il y a un lien causal entre les forces motrices et les pressions exercées sur les états de la société, de l'environnement et de l'économie. Les conditions de vie qui en résultent n'étant jamais optimales, elles appellent des réponses sociétales qui assurent la dynamique du système. Ce modèle permet ainsi d'établir des connexions entre les causes des problèmes sociaux, environnementaux et économiques, leurs impacts et les réponses apportées par la société pour y remédier. »

## ANNEXE 2 – 25 indicateurs phares

Tableau 2 Bilan stratégique des progrès vers un développement durable depuis 1992			
	Direction	Période	Évaluation
<b>SOCIÉTÉ INCLUSIVE</b>			
1. Revenu disponible des ménages	↗	1992-2009	➔
2. Taux d'endettement des ménages	↘	1992-2009	⊗
3. Nombre de personnes présentant un risque de <b>pauvreté</b> ou d'exclusion sociale	↘	2004-2009	➔
4. Part des jeunes de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et ne suivant ni études ni formation	↘	1992-2010	➔
5. Taux de <b>chômage des jeunes</b>	↘	1992-2010	⊗
6. <b>Espérance de vie</b> à la naissance répartie selon le genre <sup>a</sup>	↗	1992-2009	➔
7. Part de la population rapportant avoir souffert de <b>maladies cardio-vasculaires</b>	↘	1997-2008	⊗
8. Part de la population adulte en situation d' <b>obésité</b>	↘	1997-2008	⊗
<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>			
9. Indice d'abondance de population d' <b>oiseaux</b> des champs	↗	1990-2005	⊗
10. Nombre d'espèces de <b>poissons</b> commerciaux dans la Mer du Nord et les eaux limitrophes, dont le stock est à l'intérieur des valeurs de précaution	↗	1992-2009	➔
11. Quantité émise de <b>gaz à effet de serre</b>	↘	1992-2009	⊗
12. Quantité émise d' <b>oxydes d'azote</b> dans l'air	↘	1992-2009	➔
13. Quantité émise d' <b>azote</b> dans l'eau	↘	1995-2005	➔
<b>MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES</b>			
14. Taux d' <b>emploi</b> des 15 - 64 ans	↗	1992-2010	⊗
15. Découplage entre le PIB et la <b>consommation de matières</b> (biomasse, métaux & minéraux, combustibles fossiles) <sup>b</sup>	↗	1992-2007	➔
16. Découplage entre le PIB et la <b>consommation d'énergie primaire</b> <sup>b</sup>	↗	1992-2009	⊗
17. Découplage entre le PIB et le <b>nombre de véhicules-km</b> <sup>b</sup>	↗	1992-2009	⊗
18. Part de la consommation d'énergie produite à partir des sources d' <b>énergie renouvelables</b> dans la consommation d'énergie primaire	↗	1992-2008	➔
19. <b>Part modale de la route</b> dans les déplacements de personnes sur le territoire belge	↘	1992-2009	⊗
20. <b>Consommation apparente de viande</b>	↘	1992-2009	⊗
<b>MOYENS D'EXÉCUTION</b>			
21. <b>Investissements</b> (formation brute de capital fixe) des entreprises et des administrations publiques	↗	1992-2009	➔
22. Part des dépenses intérieures brutes de <b>R&amp;D</b> financées par les entreprises et les pouvoirs publics dans le PIB	↗	1993-2009	⊗
23. <b>Aide publique au développement</b> en % du revenu national brut	↗	1992-2010	➔
24. <b>Dettes</b> brute consolidée au sens du Traité de Maastricht en pourcentage du PIB	↘	1992-2009	➔
25. Part des <b>mesures des Plans fédéraux de développement durable</b> exécutées <sup>c</sup>	↗	2006-2009	⊗
<p>a. Progrès rapide bien que le taux de croissance annuel moyen depuis 1992 soit inférieur à 1 %. Quand l'espérance de vie est élevée comme en Belgique, l'accroissement de l'espérance de vie n'est en effet qu'assez faible.</p> <p>b. Pour les 3 indicateurs de découplage, l'évaluation n'est pas basée sur le taux de croissance annuel moyen mais sur le degré de découplage: absolu, il correspond à une situation de progrès rapide, faible à une situation de progrès lent et l'absence de découplage à une situation de recul.</p> <p>c. La méthode du taux de croissance annuel n'est pas appliqué à cet indicateur. L'évaluation est basée sur la part des mesures exécutées en 2009 pour les deux Plans (voir B.2.3.2).</p>			

Source : RFDD 2011, p.14

Dans la liste des 25 IDD présentées ci-dessus 10 indicateurs sont associés à un objectif quantitatif à atteindre à l'horizon 2010 (ou avant 2010).

Tableau 4 Bilan des progrès vers les objectifs quantifiés de développement durable		
Indicateurs	Evaluation	Objectif quantifié
4. Part des jeunes de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et ne suivant ni études, ni formation	 b	10 % en 2010 (Stratégie de Lisbonne 2000)
11. Quantité émise de gaz à effet de serre	 a	Réduire de 7,5 % sur la période 2008-2012 par rapport à 1990 (Protocole de Kyoto 1997)
12. Quantité émise d'oxydes d'azote dans l'air	 c	Réduire à 176 Mtonnes en 2010 (Directive NEC 2001)
13. Quantité émise d'azote dans l'eau	 b	Réduction de 50 % entre 1985 et 1995 (Deuxième Conférence de la Mer du Nord 1987)
14. Taux d'emploi des 15-64 ans	 b	70 % en 2010 (Stratégie de Lisbonne 2000)
16. Découplage entre le PIB et la consommation d'énergie primaire	 c	Réduire de 7,5 % la consommation d'énergie primaire entre 1990 et 2010 (PFDD 2004-2008/2011)
18. Part de la consommation d'énergie produite à partir des sources d'énergie renouvelables dans la consommation d'énergie primaire	 a	20 % en 2020 (PFDD 2004-2008/2011)
22. Part des dépenses intérieures brutes de R&D financées par les pouvoirs publics et les entreprises dans le PIB	 c	3 % en 2010 (Stratégie de Lisbonne 2000)
23. Aide publique au développement en % du RNB	 b	0,70 % en 2010 (ONU 1970 et MB 2002 au niveau fédéral belge)
24. Dette brute consolidée au sens du Traité de Maastricht en pourcentage du PIB	 b	60 % pas d'échéance précise (Traité de Maastricht 1992)
a: l'objectif peut être atteint dans les délais (deux indicateurs) b: l'objectif n'a pas été atteint dans les délais (cinq indicateurs) c: il est très peu probable que l'objectif soit atteint dans les délais (trois indicateurs)		

Source : RFDD 2011, p.19

### ANNEXE 3 – Quelques éléments sur le RFDD 2009 - *Indicateurs, objectifs et visions de développement durable*

#### Structure du RFDD

Le rapport est centré sur l'étude d'un tableau d'indicateurs de développement durable (IDD), tableau qui montre dans quelle mesure des objectifs stratégiques de développement durable (OSDD) sont en voie de réalisation en Belgique. Il examine aussi le choix de ces objectifs stratégiques dans le cadre de visions à long terme sur l'évolution de la société, de l'environnement, de l'économie et des politiques publiques.

La première partie du rapport montre l'utilité des IDD et des OSDD. Ils sont utiles pour mesurer les progrès de la Belgique fédérale (chapitre 1), mais sont tout aussi indispensables pour la construction de visions de développement durable à long terme au niveau mondial (chapitre 2).

La seconde partie du rapport étudie le contenu des IDD. Celui de quelques indicateurs synthétiques est examiné de plus près (chapitre 3), mais aussi le contenu détaillé des tableaux d'IDD utiles pour la décision au niveau fédéral. Deux tableaux sont proposés (chapitre 4). L'un reprend 88 indicateurs ; l'autre, plus restreint, propose une sélection de 18 indicateurs particulièrement utile à la décision politique.

En conclusion, le Rapport émet des recommandations au sujet des outils permettant de mesurer les progrès de la société.

Note : chapitre 3 – analyse d'indicateurs synthétiques

Au chapitre 3 sont analysés les indicateurs basés sur les comptes satellites (1), les indicateurs d'empreinte écologique et de biocapacité (2), l'indicateur de développement humain (3), les indicateurs de finances publiques (4) et l'indicateur de mise en œuvre des Plans fédéraux de développement durable (5).

L'analyse est structurée en cinq points : l'indicateur X dans le débat sociétal (1), la définition scientifique (2), les organisations impliquées dans le développement de l'indicateur X (3), les données belges et comparaisons internationales (4) et le soutien possible à une stratégie de développement durable (comprenant « forces et faiblesses de la méthode » + « forces et faiblesses pour la prise de décision ») (5).

Certains indicateurs synthétiques du chapitre 3 figurent dans le tableau d'IDD, d'autres non. Ces choix (qui ne sont pas définitifs) sont guidés par le raisonnement suivant:

- font partie du tableau, les IDD dont l'utilité pour la décision politique en matière de développement durable est claire;
- n'en font pas partie, les IDD moins utiles pour la décision politique que d'autres IDD du tableau sur ces matières. L'empreinte écologique et l'indicateur de développement humain sont, par exemple, utilisés dans la communication avec le public sur la gravité des questions écologiques et humaines mais inutilisables pour mesurer les réponses politiques stratégiques à ces questions.

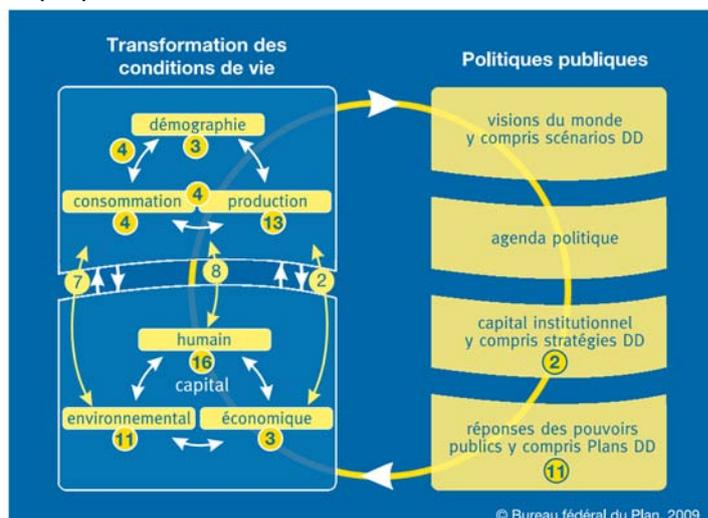
### Structure du tableau d'IDD

Les indicateurs du tableau de bord sont repartis selon les 4 catégories du **modèle DPSIR** (voir annexe 1):

1. Les forces motrices (FM)
  - FM démographiques
  - FM économiques
2. Les pressions (P)
  - P sur le capital humain
  - P sur le capital environnemental
  - P sur le capital économique
3. L'état des capitaux (EC)
  - EC humain
  - EC environnemental
  - EC économique
4. Les réponses politiques (RP)
  - Réponses politiques : stratégie de développement durable
  - Réponses politiques : budget/finances publiques

Les 88 indicateurs du tableau de bord des RFDD peuvent être situés dans le **modèle Transgovern** (voir annexe 1) selon le type d'information qu'ils fournissent sur la transformation des conditions de vie et les politiques publiques (voir graphique 1)

Graphique 1 – Positionnement des 88 IDD dans le modèle TransGovern



28 IDD informent sur les forces motrices démographie (3), consommation (4), production (13) et sur les liens entre elles (4 IDD sur les liens entre démographie et consommation et 4 IDD sur les liens entre consommation et production).

17 IDD informent sur les relations entre les forces motrices et l'état des capitaux humain, environnemental et économique: 7 portent sur les liens avec le capital environnemental, 8 sur les liens avec le capital humain et 2 sur les liens avec le capital économique.

Chaque capital est lui-même décrit par plusieurs IDD: 11 IDD pour le capital environnemental, 16 IDD pour le capital humain et 3 IDD pour le capital économique. Les politiques publiques, plus rarement décrites dans les listes d'IDD, sont décrites ici à l'aide de 2 IDD relatifs au capital institutionnel, y compris les stratégies de développement durable, et à l'aide de 11 IDD consacrés aux réponses des pouvoirs publics.

Le tableau d'IDD est présenté de manière systématique au travers de **51 fiches**. Chaque fiche concerne une problématique de développement durable représentée par un ou plusieurs indicateur(s). Les fiches sont structurées selon les rubriques reprises dans l'encadré 1 (RFDD 2009, p.75).

#### Encadré 1 – Structure des fiches

RUBRIQUES DES FICHES DÉCRIVANT CHACUNE DES PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
<p><b>Nom de la problématique</b></p> <p><i>Nom de l'indicateur ou des indicateurs: cette première rubrique sans titre fournit le nom du (des) indicateur(s) utilisés pour informer sur la problématique décrite dans la fiche.</i></p>
<p><b>Problématique de développement durable</b></p> <p>Cette rubrique explique pourquoi la problématique nécessite une approche de développement durable. Sont ainsi mis en évidence les liens entre les questions sociales, environnementales et économiques, soulevées par la problématique, les enjeux de court et de long terme et la dimension mondiale de la problématique. Les incertitudes la caractérisant sont aussi mises en avant quand cela est pertinent.</p>
<p><b>Indicateurs et concepts de base</b></p> <p>Cette rubrique définit les indicateurs présentés dans la fiche et les concepts utilisés dans les indicateurs.</p>
<p><b>Données et analyse</b></p> <p>Cette rubrique présente et analyse l'évolution des indicateurs en Belgique en les situant par rapport aux évolutions observées dans l'Union européenne et au niveau mondial. Les indicateurs utilisés au niveau de l'Union européenne et au niveau mondial sont parfois différents de ceux utilisés pour la Belgique. Cette rubrique est scindée selon le niveau géographique des données: Belgique, Union européenne et/ou Monde.</p> <p><b>Belgique</b> - ce point présente les indicateurs dans des graphiques ou des tableaux et décrit les tendances observées.</p> <p><b>Union européenne</b> - ce point situe l'évolution des indicateurs en Belgique par rapport aux évolutions en cours dans l'UE-27, ou tout au moins avec l'UE-15, en fonction de la disponibilité des données.</p> <p><b>Monde</b> - ce point situe l'évolution des indicateurs en Belgique par rapport aux évolutions en cours au niveau mondial. Mais suite à différentes contraintes (disponibilité et qualité des données mondiales, possibilité de synthétiser la situation mondiale dans l'espace limité des fiches, etc.), il n'est présent que dans certaines fiches.</p>
<p><b>Objectifs stratégiques de développement durable</b></p> <p>Cette rubrique signale si des objectifs portant sur la problématique décrite dans la fiche ont été définis dans les stratégies de développement durable existantes au niveau mondial, au niveau de l'Union européenne et au niveau fédéral belge. Certains autres documents ont été repris lorsqu'ils précisent une cible quantifiée et datée spécifique à la problématique. La rubrique est scindée selon ces trois niveaux de pouvoir.</p> <p><b>Monde</b> - les documents analysés sont le <i>Plan d'Action 21</i> de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Rio 1992) et le <i>Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable</i> (Johannesburg 2002).</p> <p><b>Union européenne</b> - le document analysé est la stratégie de développement durable de l'Union européenne renouvelée en 2006.</p> <p><b>Belgique</b> - les documents analysés sont les deux premiers Plans fédéraux de développement durable (PFDD 2000-2004 et PFDD 2004-2008).</p>

**Le tableau d'IDD réduit** (voir tableau ci-dessous) est une sélection de 18 indicateurs particulièrement utile à la décision politique. Ce tableau réduit est structuré, comme le grand, selon les quatre catégories d'indicateurs du modèle DPSR et couvre ainsi de façon intégrée non seulement les questions sociales, environnementales et économiques, mais aussi les aspects de flux et de stocks qui façonnent le développement.

Le choix de ces indicateurs-clés résulte tant de l'analyse des forces et faiblesses des indicateurs synthétiques que des autres informations données par les fiches du tableau des 88 IDD :

- Les 3 indicateurs synthétiques les plus utiles pour guider la décision politique ont été repris parmi les indicateurs-clés: le PIB, la dette publique et l'indicateur de mise en œuvre des plans fédéraux de développement durable. Les indicateurs issus des comptes satellites ne sont pas encore assez développés et les indicateurs d'empreinte écologique, de biocapacité et de développement humain sont peu adéquats pour fonder et mesurer la prise de décisions précises.
- Les 15 autres indicateurs clés sont aussi issus du tableau de 88 IDD. Pour certains thèmes, le tableau de 88 IDD ne comprend qu'un seul indicateur et le choix s'est donc imposé de lui-même. Pour d'autres thèmes, le grand tableau d'IDD comprend plusieurs indicateurs et un arbitrage a donc été nécessaire pour réduire leur nombre. Les choix d'indicateurs ont alors été largement guidés par les stratégies de développement durable. Ces choix ont également tenu compte des travaux de la Commission européenne, du conseil fédéral pour le développement durable et de la région flamande (Studiedienst van de Vlaamse Regering).

Tableau 1 –Tableau d'IDD réduit (RFDD 2009, p.77)

Catégories d'IDD	Thèmes	Indicateurs clés du tableau réduit (sélectionnés dans le Tableau d'IDD)
<b>Forces motrices démographiques</b>	Changement démographique	Nombre de personnes séjournant légalement en Belgique réparti selon 3 classes d'âge (F1)
<b>Forces motrices économique (consommation et production)</b>	Développement socio-économique	PIB (taux de croissance) (F3)
	Modes de C&P durables	Intensité en matières (F4)
	Energie et changement climatique	Part de la consommation d'énergie produite à partir des sources d'énergie renouvelables dans la consommation d'énergie primaire (F15)
	Transport durable	Intensité en transport routier (F16)
	Alimentation	Consommation apparente de viande par habitant répartie selon les types de viande (F10)
<b>Pressions sur le capital social</b>	Santé publique	Part de la population adulte qui présente un IMC supérieur à 25 (surpoids) répartie selon le genre (F20)
<b>Pressions sur le capital environnemental</b>	Energie et changement climatique	Quantités émises de gaz à effet de serre (F22)
	Alimentation	Quantités émises d'azote dans l'eau répartie selon les secteurs (F24)
<b>Pressions sur le capital économique</b>	Développement socio-économique	Part de la formation brute de capital fixe des entreprises et des administrations publiques dans le PIB (F26)
<b>Etat du capital humain</b>	Inclusion sociale	Part de la population présentant un risque de pauvreté en Belgique (F28)
	Développement socio-économique	Taux d'emploi réparti selon 3 classes d'âge (F30)
	Santé publique	Espérance de vie (à la naissance) répartie selon le genre (F34)
<b>Etat du capital environnemental</b>	Ressources naturelles	Part des espèces menacées d'oiseaux en Belgique (F39)
	Ressources naturelles	Nombre d'espèces de poissons commerciaux dans la Mer du Nord et les eaux limitrophes, dont le stock est à l'intérieur des valeurs de précaution (F40)
<b>Etat du capital économique</b>	Bonne gouvernance	Dette brute consolidée au sens du Traité de Maastricht en % du PIB (F42)
<b>Réponses</b>	Partenariat mondial	Aide publique au développement en % du RNB (F51)
	Bonne gouvernance	Total des mesures du PFDD réparti selon les 3 étapes de mise en œuvre ou les 3 autres catégories (F44)

Tableau 2 - Tableau de bord complet (88 IDD) (RFDD 2009, pp 18-24)

FORCES MOTRICES							
Types	Fiches	Problématiques	Indicateurs	Evolutions vers les objectifs stratégiques de DD critère 1		Evolutions vers les cibles critère 2	
				1990 - 2000	2000 - 2007 au plus tard	Cibles (avec source) PC= pas de cible	sur la période propre à chaque cible
FM démographiques	F1	Taille de la population	Nombre de personnes séjournant légalement en Belgique réparti selon trois classes d'âge (1)	/	/	/	/
	F2	Taille des ménages	Nombre moyen de personnes par ménage (2)	/	/	/	/
			Part des ménages d'une personne (3)	/	/	/	/
FM économiques	F3	Activité économique	Produit intérieur brut (4)			PC	-
	F4	Contenu de l'activité économique en matières	Intensité en matières (5)			PC	-
	F5	Entreprenariat	Index de l'activité entrepreneuriale totale (TEA-Total Entrepreneurial Activity) (6)	*		PC	-
			Index TEA-Innovation (7)	*		PC	-
			Index TEA-création d'emploi (8)	*		PC	-
			Index TEA-Internationalisation (9)	*		PC	-
	F6	Production certifiée selon des normes environnementales et sociales	Nombre d'organisations enregistrées EMAS (10)	*		PC	-
			Nombre d'organisations certifiées ISO 14001 (11)	*		PC	-
			Nombre d'organisations certifiées SA8000 (12)	*	*	PC	-
	F7	Dépenses de consommation des ménages	Total des dépenses des ménages réparti selon les postes de consommation (13)	/	/	/	/
	F8	Consommation certifiée selon des normes environnementales et sociales	Part de marché en valeur de l'alimentation labellisée "agriculture biologique" (14)	*	*	Atteindre une part du marché des produits labellisés de 4 % pour 2003 (PFDD 2000-2004)	
			Part de marché en volume du café issu du commerce équitable labellisé Max Havelaar (15)	*		Atteindre une part du marché des produits labellisés de 4 % pour 2003 (PFDD 2000-2004)	
F9	Consommation d'eau	Consommation d'eau potable de distribution par habitant (16)			PC	-	

FM économiques (suite)	F10	Consommation de viande	Consommation apparente de viande par habitant répartie selon les types de viande (17)	?	?	PC	-
			Consommation habituelle effective de viande par personne répartie selon le genre (18)	?	?	PC	-
	F11	Consommation de pesticides	Quantité de pesticides agricoles vendus par ha (19)			PC	-
	F12	Production de plantes génétiquement modifiées	Superficie des cultures expérimentales de plantes génétiquement modifiées en Belgique (20)	?	?	PC	-
			Superficie des cultures de plantes génétiquement modifiées, répartie selon les espèces cultivées, dans le monde (21)	M	M	M	M
	F13	Consommation d'énergie	Consommation intérieure d'énergie primaire par habitant (22)			Réduire la consommation d'énergie de 7,5 % en 2010 par rapport à 1990 (PFDD 2000-2004)	
	F14	Contenu de l'activité économique en énergie	Intensité en énergie (23)			PC	-
	F15	Production d'énergie renouvelable	Part de la consommation d'énergie produite à partir des sources d'énergie renouvelables dans la consommation d'énergie primaire (24)			Fournir 20 % d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie primaire en 2020 (PFDD 2004-2008)	+b
			Part de la consommation d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables dans la consommation d'électricité (25)			Fournir 6 % d'électricité d'origine renouvelable en 2010 (Directive européenne 2001/77/CE)	
	F16	Contenu de l'activité économique en transport routier	Intensité en transport routier (26)			PC	-
	F17	Répartition modale des transports	Total des déplacements de personnes sur le territoire belge réparti selon les modes de transport (27)			PC	-
			Total des déplacements de marchandises sur le territoire belge réparti selon les modes de transport (28)			PC	-

- a. L'objectif de 4 % avait été fixé pour 2003. Or, sur la base des données disponibles, la part de marché des produits labellisés pour des raisons environnementales et sociales n'a pas atteint 4 % en 2007.
- b. L'évolution vers cette cible n'a pas pu être analysée étant donné l'absence d'une série temporelle permettant d'analyser la tendance depuis 2004.

PRESSIONS							
Types	Fiches	Problématiques	Indicateurs	Evolutions vers les objectifs stratégiques de DD critère 1		Evolutions vers les cibles critère 2	
				1990 - 2000	2000 - 2007 au plus tard	Cibles (avec source) PC: pas de cible	sur la période propre à chaque cible
Pressions sur le capital humain	F18	Durée du travail	Durée effective annuelle du travail dans le secteur marchand (29)	?	?	PC	-
	F19	Stress au travail	Part des travailleurs déclarant souffrir de stress (30)	*		PC	-
			Part des travailleurs soumis à des cadences élevées pendant plus de la moitié de leur temps de travail (31)			PC	-
			Part des travailleurs soumis à des délais courts pendant plus de la moitié de leur temps de travail (32)			PC	-
	F20	Surpoids et obésité	Part de la population adulte qui présente un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 25 (situation de surpoids) réparti selon le genre (33)	*		PC	-
			Part de la population adulte qui présente un IMC supérieur à 30 (situation d'obésité) répartie selon le genre (34)	*		PC	-
	F21	Tabac	Part de la population de 15 ans et plus déclarant fumer régulièrement répartie selon le genre (35)			PC	-
Part de la population déclarant fumer plus de 20 cigarettes par jour répartie selon les niveaux d'instruction (36)			*	*	PC	-	
Pressions sur le capital environnemental	F22	Emissions de GES	Quantité émise de gaz à effet de serre (37)			Réduire de 7,5 % les émissions de GES d'ici 2008-2012 par rapport au niveau de 1990, soit des émissions de 133 Mt en moyenne entre 2008 et 2012 (Protocole de Kyoto)	

Pressions sur le capital environnemental (suite)	F23	Emissions de substances polluantes dans l'atmosphère	Quantité émise de monoxyde de carbone (CO) (38)			PC <sup>a</sup>	-
			Quantité émise de dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> ) (39)			Réduire les émissions de SO <sub>2</sub> de 72 % entre 1990 et 2010 (Protocole de Göteborg)	
			Quantité émise de oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ) (40)			Réduire les émissions de NO <sub>x</sub> de 47 % entre 1990 et 2010 (Protocole de Göteborg)	
			Quantité émise de composés organiques volatils non-méthane (COV-NM) (41)			Réduire les émissions de COV-NM de 56 % , entre 1990 et 2010 (Protocole de Göteborg)	
Pressions sur le capital économique	F24	Emissions d'azote dans l'eau	Quantité émise d'azote dans l'eau répartie selon les secteurs (42)			Réduire les émissions d'azote de 50 % pour 1995 par rapport au niveau de 1985 (deuxième Conférence de la mer du Nord)	<sup>b</sup>
	F25	Déchets ménagers	Quantité de déchets des ménages par habitant (43)			PC	-
Pressions sur le capital économique	F26	Investissement physique des entreprises et des administrations publiques	Part de la formation brute de capital fixe (FBCF) des entreprises et des administrations publiques dans le PIB (44)			PC	-
	F27	Investissement financier éthique	Part de marché des Organismes de placement collectifs (OPC) en investissement socialement responsable et durable (45)			PC	-

a. Il existe une cible qui porte sur la concentration de CO dans l'atmosphère (Directive 2000/69/CE - EU 2000).

b. Etant donné que la réduction des émissions d'azote entre 1985 et 2005 n'a pas encore atteint 50 %, l'évolution vers cette cible est notée comme défavorable.

ETAT DES CAPITAUX							
Types	Fiches	Problématiques	Indicateurs	Evolutions vers les objectifs stratégiques de DD critère 1		Evolutions vers les cibles critère 2	
				1990 - 2000	2000 - 2007 au plus tard	Cibles (avec source) PC: pas de cible	sur la période propre à chaque cible
Etat du capital humain	F28	Pauvreté	Part de la population présentant un risque de pauvreté en Belgique (46)			PC	•
			Part de la population disposant d'un revenu inférieur à 1,25 dollar US par jour dans les pays à bas et moyens revenus (47)	M	M	M	M
	F29	Emploi total	Taux d'emploi (48)			Augmenter le taux d'emploi global à 70 % avant 2010 (Stratégie de Lisbonne, 2000)	
	F30	Emploi par classe d'âge	Taux d'emploi réparti selon 3 classes d'âge (49)			Porter le taux d'emploi des travailleurs âgés (55-64 ans) à 50 % avant 2010 (Stratégie de Lisbonne, 2000)	
	F31	Chômage et chômage de longue durée	Taux de chômage (50)			PC	•
			Taux de chômage de longue durée (51)			PC	•
	F32	Ménages sans emploi	Part des adultes faisant partie d'un ménage bénéficiant d'aucun revenu professionnel (52)			PC	•
			Part des enfants faisant partie d'un ménage bénéficiant d'aucun revenu professionnel (53)			Réduire la proportion d'enfants (0-17 ans) vivant dans des ménages sans emploi rémunéré à 10 % en 2008 et à 7 % en 2010 (Rapport stratégique sur protection sociale et inclusion sociale 2006-2008)	
	F33	Formation des jeunes	Part des jeunes de 20 à 24 ans ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur (54)	•		Avoir au moins 85 % des jeunes de 22 ans qui ont terminé le deuxième cycle du secondaire en 2010 (Stratégie de Lisbonne)	
			Total des jeunes de 25 à 29 ans réparti selon les niveaux de qualification (55)			PC	•
	F34	Espérance de vie	Espérance de vie répartie selon le genre (56)	•		PC	•
			Espérance de vie en bonne santé répartie selon le genre (57)	•	•	PC	•
	F35	Mortalité et morbidité dues aux maladies cardiovasculaires	Part des décès dus aux accidents cérébro-vasculaires, répartie selon le genre (58)	•	•	PC	•
			Part de la population rapportant avoir souffert de maladies cardiovasculaires répartie selon la nature de la maladie (59)			PC	•

Etat du capital humain (suite)	F36	Mortalité due aux accidents de la route	Nombre de morts et de blessés graves sur les routes réparti selon les types d'usager, en Belgique (60)			Réduire de 50 % le nombre de tués sur la route d'ici 2010 par rapport à la moyenne de la période de 1995-2000 (NPG mobilité, 2008)	
	F37	Morbidité due à l'exposition à des produits toxiques: le cas de l'amiante	Nombre de demandes d'indemnités auprès du Fonds des maladies professionnelles pour des maladies liées à l'amiante réparti selon la nature de la maladie (61)	*b	*c	PC	*
Etat du capital environnemental	F38	Concentrations d'ozone troposphérique	Nombre de jours au cours desquels la concentration d'ozone dépasse le seuil d'information (62)			PC	*
			Nombre de jours au cours desquels la concentration d'ozone dépasse le seuil d'effet sur la santé (63)			PC	*
	F39	Espèces menacées	Part des espèces menacées de mammifères en Belgique (64)	*	*	PC	*
			Part des espèces menacées d'oiseaux en Belgique (65)	*	*	PC	*
			Part des espèces menacées de reptiles en Belgique (66)	*	*	PC	*
			Part des espèces menacées d'amphibiens en Belgique (67)	*	*	PC	*
			Part des espèces menacées de plantes supérieures en Belgique (68)	*	*	PC	*
			Nombre d'espèces menacées de vertébrés dans le monde (69)	M	M	M	M
			Nombre d'espèces menacées d'invertébrés dans le monde (70)	M	M	M	M
			Nombre d'espèces menacées de plantes dans le monde (71)	M	M	M	M
F40	Stocks de poissons	Nombre d'espèces de poissons commerciaux dans la Mer du Nord et les eaux limitrophes, dont le stock est à l'intérieur des valeurs de précaution (72)			PC	*	
Etat du capital économique	F41	Capital physique	Stock net de capital fixe réparti selon les catégories d'actif composant ce stock (73)	*		PC	*
	F42	Dette des administrations publiques	Dette brute consolidée au sens du Traité de Maastricht en pourcentage du PIB (74)			Attendre un ratio de 60 % entre la dette publique et le PIB comme limite à ne pas dépasser (Traité de Maastricht, 1992)	
	F43	Engagements financiers des ménages	Taux d'endettement des ménages (75)			PC	*

- Flèche montante, bien que le taux de croissance annuel moyen entre 2000 et 2005 soit inférieur à 1 %. Quand l'espérance de vie est élevée comme en Belgique, l'accroissement de l'espérance de vie n'est en effet qu'assez faible.
- L'IDD est un cas spécifique. Il n'existe pas de série temporelle relative à la morbidité due à l'exposition actuelle à des produits toxiques.
- Flèche horizontale car la volatilité des données rend le calcul de la tendance vers l'OSDD non adéquat (voir 5.1).
- Flèche horizontale car le profil des données rend le calcul de la tendance vers l'OSDD non adéquat (voir 5.1).
- Comme le traité de Maastricht ne définit pas d'échéance, la date de 2050 a été utilisée comme échéance. Elle correspond à la date de l'Objectif de développement durable n° 20, relatif au patrimoine financier proposé dans le 4<sup>e</sup> Rapport fédéral sur le développement durable (TFDD 2007, p. 9).

REPONSES POLITIQUES							
Types	Fiches	Problématiques	Indicateurs	Evolutions vers les objectifs stratégiques de DD critère 1		Evolutions vers les cibles critère 2	
				1990 - 2000	2000 - 2007 ou plus tard	Cibles (avec source) RC: pas de cible	sur la période propre à chaque cible
Réponses politiques: stratégie de développement durable	F44	Mise en œuvre des plans fédéraux de développement durable	Total des mesures du Plan fédéral de développement durable 2004-2008 réparti selon les trois étapes de mise en œuvre ou les trois autres catégories (76)	*	*	RC	*
	F45	Engagements des communautés locales pour un développement durable	Nombre de communes ayant un accord avec leur Région pour contribuer au développement durable (77)	*	*	/	/
Réponses politiques: budget/finances publiques	F46	Dépenses de recherche et développement des pouvoirs publics	Part des dépenses intérieures brutes de R&D financées par les pouvoirs publics dans le PIB (78)			RC	*
			Part des dépenses intérieures brutes de R&D dans le PIB (79)			Dépenses de R&D égale 4,3 % du PIB en 2010 (Stratégie de Lisbonne, 2000)	
	F47	Dépenses sociales des pouvoirs publics	Part des dépenses de sécurité sociale dans le PIB (80)	/	/	/	/
			Total des dépenses de sécurité sociale réparti selon les catégories de prestations sociales (81)	/	/	/	/
	F48	Recettes sociales des pouvoirs publics	Part des recettes de sécurité sociale dans le PIB (82)	/	/	/	/
			Total des recettes de sécurité sociale réparti selon les catégories de recettes (83)	/	/	/	/
	F49	Dépenses des pouvoirs publics pour la protection de l'environnement	Part des dépenses réalisées par les pouvoirs publics pour protéger l'environnement dans le PIB (84)	/	/	/	/
			Part des dépenses totales de protection de l'environnement dans le PIB (85)	/	/	/	/
	F50	Recettes environnementales des pouvoirs publics	Recettes des taxes sur l'énergie (86)	/	/	/	/
			Recettes des taxes environnementales (87)	/	/	/	/
	F51	Dépenses des pouvoirs publics pour la coopération au développement	Aide publique au développement en pourcentage du revenu national brut (88)			Consacrer 0,7 % du RNB à l'aide publique au développement d'ici 2010 (PFDD 2004-2008)	

## Clés de lecture

Un bilan stratégique est réalisé à partir du tableau de bord de 88 IDD (RFDD 2009, p.17) :

- Définition de l'IDD en 4 colonnes :
  - la colonne Types indique la sous-catégorie à laquelle appartient l'IDD;
  - la colonne Fiches fournit le n° de la fiche décrivant la problématique représentée par l'IDD;
  - la colonne Problématiques fournit le nom de la problématique représentée par l'IDD;
  - la colonne Indicateurs fournit le nom de l'IDD.
- Les 2 colonnes suivantes analysent les tendances des IDD par rapport aux objectifs stratégiques de développement durable (OSDD):
  - la colonne *Evolutions vers les objectifs stratégiques de DD*, critère 1 indique à l'aide d'un pictogramme (voir tableau 3) si la tendance de l'IDD permet ou non de se rapprocher des objectifs stratégiques de développement durable, dans les cas où l'IDD peut être analysé par rapport aux OSDD. Si l'IDD ne peut pas être analysé par rapport aux OSDD, un symbole en indique la raison. Cette colonne est scindée en deux sous-colonnes en fonction de la période observée: 1990-2000 et 2000-année de la dernière donnée disponible (2007 au plus tard);
  - la colonne *Evolutions vers les cibles*, critère 2 porte sur le lien entre les IDD et les cibles (tableau 4). Elle est aussi scindée en deux sous-colonnes. La première fournit le libellé de la cible et sa source quand il en existe une. S'il n'existe pas de cible, elle l'indique à l'aide des lettres suivantes: PC (pas de cible). La deuxième sous-colonne indique à l'aide d'un pictogramme pour les IDD dotés d'une cible, si la tendance observée permettra d'atteindre la cible dans les délais prévus.

Dans ces deux colonnes du bilan stratégique, les pictogrammes ont les significations suivantes. Les pictogrammes de couleur jaune avec une flèche dirigée vers le haut indiquent que l'indicateur se rapproche de l'OSDD et/ou de sa cible. Les pictogrammes de couleur orange avec une flèche horizontale indiquent que l'indicateur ne se rapproche ni ne s'éloigne de façon significative de l'OSDD et/ou de sa cible. Les pictogrammes de couleur brune avec une flèche dirigée vers le bas indiquent que l'indicateur s'éloigne de l'OSDD et/ou de sa cible.

Note : différence entre OSDD et cible

Un OSDD est un objectif défini dans une stratégie de développement durable. Celles-ci peuvent être adoptées à différents niveaux de pouvoir: Nations unies, Union européenne, Belgique... En 2008, les documents relatifs à ces stratégies étaient les suivants:

- Nations unies: Plan d'Action 21 (1992) et Plan de mise en œuvre de Johannesburg (2002);
- Union européenne: Stratégie de Lisbonne (2000) et de Göteborg (2001) et Stratégie de développement durable renouvelée en 2006;
- Belgique: Stratégie belge en ce compris le Plan fédéral de développement durable 2000-2004 et le Plan fédéral de développement durable 2004-2008.

Cible: Une cible est un objectif quantifié et assorti d'une échéance.

Tableau 3 – lien entre IDD et OSDD (critère 1)

Valeur du taux de croissance annuel moyen de l'IDD en valeur absolue et tendance sur la période observée		Pictogramme
Taux de croissance $\geq 1\%$	et évolution de l'IDD vers les OSDD	
$0\% < \text{taux de croissance} < 1\%$	et évolution de l'IDD vers les OSDD ou dans le sens opposé aux OSDD	
Taux de croissance $\geq 1\%$	et évolution de l'IDD dans le sens opposé aux OSDD	

Source : RFDD 2009, p.191

Tableau 4 – Lien entre IDD et cible (critère 2)

Rapport entre la variation réalisée (X) et la variation à réaliser pour atteindre la cible en suivant une trajectoire linéaire (Y)	Atteindre la cible dans les délais prévus est:	Pictogramme
$(X/Y) > 80\%$	très probable	
$50\% \leq (X/Y) \leq 80\%$	peu probable	
$(X/Y) < 50\%$	improbable	

Source : RFDD 2009, p.193

## Recommandations

Le 5<sup>e</sup> RFDD formule 10 recommandations relatives aux outils de mesure des progrès sociétaux (RFDD 2009, pp. 4-5) :

Le Rapport fédéral sur le développement durable a procédé à l'examen d'une série d'outils de mesure des progrès sociétaux et formule sur cette base les recommandations générales suivantes.

- 1 Etant donné que la réduction d'information liée au choix d'un indicateur unique ou d'une liste trop restreinte d'indicateurs donne une image incomplète des progrès de la société, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande de ne pas trop limiter le nombre d'indicateurs synthétiques adoptés pour suivre les progrès dans la voie d'un développement durable et d'adopter simultanément un grand tableau et un tableau restreint d'indicateurs.
- 2 Etant donné que les indicateurs représentent des problèmes qui sont reliés entre eux par une logique de système, avec des évolutions interdépendantes des flux et des stocks, mais également des aspects sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance du développement, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande de tenir compte de cette logique dans l'élaboration de listes ou de tableaux d'indicateurs de développement durable.
- 3 Etant donné qu'il est impossible de démontrer le lien de cause à effet entre la décision politique et son impact *ex post* sur les performances et les conditions de vie en société, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande de définir dès l'adoption de chaque décision politique des indicateurs de suivi de leur mise en œuvre. Ces indicateurs de gouvernance doivent recevoir autant d'attention que ceux de performance sociale, environnementale et économique.
- 4 Etant donné que la disponibilité de données de bonne qualité est cruciale pour construire des indicateurs utiles, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande de faire d'urgence l'inventaire des lacunes existantes et de consentir des efforts pour combler ces lacunes et veiller à la qualité des données à tous les niveaux de pouvoir en Belgique. Priorité devrait notamment être accordée aux données en matière de santé, de santé environnementale et de transports.
- 5 Etant donné que les débats de société sur les visions de développement durable à long terme accroissent les chances de consensus sociétal sur la politique à mener et les synergies possibles lors de leur mise en œuvre, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande d'encourager ces débats et d'élaborer de telles visions sur la base d'objectifs et d'indicateurs issus d'exercices de prospective intégrés.

Le Rapport fédéral sur le développement durable a étudié en particulier certains indicateurs synthétiques et formule en ce qui les concerne les recommandations suivantes.

- 6 Etant donné que la dette publique d'un pays ne figure généralement pas dans les indicateurs synthétiques agrégés proposés par les acteurs d'un développement durable pour évaluer la situation, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande de l'y inclure systématiquement, de même que certaines recettes ou dépenses publiques, pour apprécier les progrès quantitatifs dans la soutenabilité des finances publiques, conformément à l'esprit de l'article 7 bis de la Constitution belge: *"Dans l'exercice de leurs compétences respectives, l'Etat fédéral, les communautés et les régions poursuivent les objectifs d'un développement durable, dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la solidarité entre les générations"*.
- 7 Etant donné que les comptes satellites environnementaux et leurs indicateurs synthétiques agrégés jouent un rôle essentiel pour mesurer l'interdépendance entre les aspects économiques et environnementaux de la production et de la consommation d'un pays, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande d'anticiper l'entrée en vigueur de la base légale européenne sur les comptes satellites environnementaux demandant aux Etats membres de publier de façon régulière plusieurs comptes satellites environnementaux (émissions dans l'air, dépenses de protection de l'environnement, flux de matières, écotaxes).
- 8 Etant donné que les indicateurs synthétiques de mise en œuvre des Plans fédéraux de développement durable instaurés par la loi sur *la coordination de la politique fédérale de développement durable du 5 mai 1997* sont indispensables au suivi de l'exécution de ces plans, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande que des moyens administratifs suffisants soient clairement affectés à ce suivi et qu'une communication avec le public soit assurée systématiquement à son sujet.
- 9 Etant donné que l'empreinte écologique et la biocapacité sont des indicateurs synthétiques agrégés, exprimé en unités physiques, pour communiquer sur l'usage fait par un individu ou un pays de ressources naturelles de la planète et que leur calcul est effectué par le GFN (*Global Footprint Network*) sur la base des données d'organismes internationaux, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande que la Belgique alimente de façon régulière les bases de données de la FAO pour que le calcul effectué par le GFN reflète mieux sa situation réelle.
- 10 Etant donné que l'indicateur de développement humain est un indicateur synthétique composite permettant de communiquer sur les aspects de niveaux de vie, santé et éducation du développement d'un pays, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande que d'autres indicateurs synthétiques soient pris en compte, reflétant d'autres aspects sociaux des visions de développement durable à long terme, comme les impacts sociaux des pressions exercées par la production et la consommation d'un pays ou l'équité dans la répartition des richesses de la planète dans et entre les pays.

<b>Indicateurs « Pact 2020 » - Flandre</b>	<b>Fiche N° 2.14</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	<p><b>Le Gouvernement flamand et ses partenaires</b> : les partenaires sociaux (via le conseil économique et social), la société civile organisée (via les « Associations associées »), l'administration flamande et les « Captains of Society » (responsables sociaux réunis en forum). La proposition initiale du tableau de bord et son calcul annuel sont effectués par le <b>Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR)</b>.</p>
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2010 (première mesure en février 2010, élaboration au cours de 2009)
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<p><b>Outil de suivi</b> de la Stratégie pour la Flandre à l'horizon 2020 « Pact 2020 ».</p> <p><b>Outil de sensibilisation et d'aide à la décision stratégique</b> : le SVR (2011, p.3, notre traduction) précise les objectifs comme suit : « l'objectif du Monitoring est de maintenir l'attention sur le plan d'avenir 'la Flandre en action' et de soutenir le débat sur les mesures prioritaires à prendre. Les indicateurs constituent aussi une aide pour déterminer les tendances et évaluer si nous sommes loin de l'objectif de 2020. Sur la base de cette analyse des écarts, on peut alors déterminer quelles actions sont nécessaires. »</p>
<b>Usage(s)</b>  (= utilisation effective de l'indicateur)	<p>Le tableau de bord est effectivement utilisé dans le circuit de l'action publique en Flandre. Ainsi, chaque année, un moment est prévu entre partenaires et acteurs impliqués pour présenter et commenter les progrès des indicateurs.</p> <p>Selon les auteurs, toutefois, « les indicateurs se réfèrent principalement à des impacts sociétaux souhaités et se situent donc davantage à un niveau stratégique qu'à un niveau opérationnel. Le contrôle et le suivi des processus et actions mis en place n'est donc pas envisagé au départ de ce set d'indicateurs » (SVR, 2010b).</p>

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<p style="text-align: center;"><b>Fondements théoriques</b></p>	<p>Le tableau de bord <b>accompagne la stratégie</b> « Pact2020 », il est destiné à mesurer les progrès qui sont accomplis ou encore à réaliser sur cette voie.</p> <p>Le « <b>Pact 2020</b> » est, lui-même, une concrétisation, à l'horizon de 2020, de l'initiative « Vlaanderen in Actie » (« la Flandre en action »). Il donne des objectifs que la Flandre doit atteindre en 2020.</p> <p>Le document de présentation de la stratégie édité par les autorités flamandes (2009) précise les fondements qui ont guidé la mise en place de cette stratégie : Il fait d'abord le constat que la Flandre se porte bien aujourd'hui, mais que...« le monde qui nous entoure évolue à toute vitesse. De grands défis se profilent à l'horizon : la crise financière et économique, le problème énergétique, le vieillissement de notre population, l'émergence de nouvelles grandes puissances économiques, le changement climatique et les problèmes liés à la mobilité. La Flandre ne peut certainement pas se reposer sur ses lauriers. Les grands défis sociaux rendent l'élaboration d'une stratégie à long terme plus que jamais indispensable pour la Flandre ...» (Autorité flamande, 2009, p.[6]).</p>
---	--

## I.3. GENESE

<p style="text-align: center;"><b>Genèse du projet</b></p>	<p>En 2006 : lancement de l'initiative Vlaanderen in Actie .</p> <p>En 2020, la Flandre doit faire partie des régions européennes les plus performantes (« top regions ») aussi bien dans le domaine économique, que social et écologique.</p> <p>Janvier 2009 : signature du Pacte 2020. Les partenaires, réunis en forum, s'engagent à réaliser vingt objectifs concrets mentionnés dans ce Pacte.</p> <p>Décembre 2009 : le gouvernement flamand adopte une liste de 123 indicateurs après concertation avec les parties prenantes et proposition du SVR.</p> <p>Cette élaboration concertée de la stratégie et de ses indicateurs durant l'année 2009 a notamment pour but de renforcer l'adhésion de la société et la responsabilisation des parties prenantes (SVR 2010b, p.11).</p> <p>Janvier 2010 : Nulmeting : première mesure du tableau de bord effectuée par le SVR (121 kernindicatoren), ainsi qu'une note d'orientation sur le développement de</p>
--	---

	<p>60 indicateurs supplémentaires (deel 2). Pour la collecte de statistiques, le SVR s'appuie sur une plateforme statistique mise en place au sein de l'administration flamande.</p> <p>Février 2011 : Eenmeting : première mise à jour annuelle de l'exercice, et ajout de 11 indicateurs supplémentaires.</p>
--	---

<b>I.4 MODE DE CONSTRUCTION</b>	
<b>Structure de construction</b>	<p><b>Le monitoring se structure en 20 chapitres</b> correspondant aux 20 objectifs (idées-clés, qui correspondent à 20 projections pour la Flandre en 2020, cf. annexe 1). Ces objectifs couvrent <b>5 domaines</b> dans lesquels des progrès sont attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plus de prospérité et plus de bien-être</li> <li>2. Une économie compétitive et durable</li> <li>3. Plus de gens au travail, avec des emplois plus gratifiants et des carrières généralement plus longues</li> <li>4. Une qualité de vie de haut niveau</li> <li>5. Une administration effective et efficace</li> </ol> <p>En outre, le choix des indicateurs répond à plusieurs <b>critères</b> de sélection (SVR, 2010, p.[4], notre traduction):</p> <p>"Le point de départ pour la sélection des indicateurs était l'annexe de la communication du Gouvernement flamand du 15 mai 2009. La demande du gouvernement flamand était de réduire la longue liste d'indicateurs à un nombre limité d'indicateurs clés, 5 à 10 par cible. Lors de la sélection, il a été procédé comme suit.</p> <p>D'abord, le lien avec l'objectif a été examiné (pertinence): cette référence est-elle directe ou indirecte ? Est-ce que des cibles concrètement mesurables ont été formulées au sein de l'objectif ?</p> <p>Ensuite on a déterminé si le concept de l'indicateur proposé était connu ou non (validité) et si les données telles que décrites dans l'objectif étaient disponibles ou non (directement, à court terme, encore à développer).</p> <p>Enfin les indicateurs ont été passés en revue au regard de critères de qualité tels que la comparabilité internationale, l'actualité et la périodicité, l'exhaustivité (en fonction de l'objectif). »</p>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p>	<p>1. Top-région (à prospérité) soutenable (7 indicateurs)</p>

Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Région ouverte et solidaire (7)</li> <li>3. Internationalisation (6)</li> <li>4. Innovation (9)</li> <li>5. Entrepreneuriat (6)</li> <li>6. Logistique et infrastructure (4)</li> <li>7. Energie (6)</li> <li>8. Eco-efficacité (5)</li> <li>9. Taux d'emploi (5)</li> <li>10. Employabilité (6)</li> <li>11. Talent (10)</li> <li>12. Soins (8)</li> <li>13. Pauvreté (7)</li> <li>14. Environnement (7)</li> <li>15. Nature (5)</li> <li>16. Mobilité (6)</li> <li>17. Promotion de la santé (10)</li> <li>18. Administration publique (6)</li> <li>19. Implication sociale et responsabilité (1)</li> <li>20. Budget (1)</li> </ol>
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Les sources sont diverses mais le SVR précise: « Lorsque c'est possible, le Pact 2020 utilise des indicateurs largement acceptés au niveau international et/ou des indicateurs utilisés dans le cadre de la stratégie EU 2020, ou à l'OCDE, etc. »(SVR, 2010b, notre traduction).

<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	Variable en fonction de l'indicateur. Un texte court d'interprétation par rapport à la cible est prévu par indicateur.
---------------------------------------	--

<b>I.5 PROPRIETES</b>		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Variable selon les indicateurs.
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Annuel
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Les séries présentées sont en principe homogènes, sauf mention contraire.
	<b>Délai de publication</b>	Variable selon les indicateurs.
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	Non
	<b>Echelle nationale</b>	Non
	<b>Echelle régionale</b>	Oui (pour la Flandre)

	<b>Echelle infrarégionale</b>	Non
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour

### I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>Autorité flamande (2009), <i>La Flandre en action, plan à l'horizon 2020</i>.</p> <p>Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR) (2010), <i>Pact 2020 – Kernindicatoren, Nulmeting 2010</i>.</p> <p>SVR (2010a), <i>Pact 2020 – Te ontwikkelen kernindicatoren</i>.</p> <p>SVR (2010b), Contribution de la Flandre, in, <i>Document prepared for the workshop on 4th October 2010 « Regions and Sustainable Development - Getting regions involved – Pathway to sustainable development »</i>.</p> <p>SVR (2011), <i>Pact 2020 – Kernindicatoren, Meting voorjaar 2011</i>.</p>
<b>Références sites internet</b>	<p><a href="http://www4dar.vlaanderen.be/sites/svr/Monitoring/Pages/2008-06-pvv.aspx">http://www4dar.vlaanderen.be/sites/svr/Monitoring/Pages/2008-06-pvv.aspx</a></p> <p><a href="http://vlaandereninactie.be">http://vlaandereninactie.be</a></p>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

En Flandre principalement. Chaque année, le gouvernement flamand communique sur l'état d'avancement de la Flandre par rapport à sa stratégie.

### I.8 COMMENTAIRES

### I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

## ANNEXES

### ANNEXE 1: Les 20 idées clés du Pacte 2020

1. La Flandre développe son économie de la connaissance polyvalente et compétitive et crée ainsi une prospérité durable. Dans le domaine de la prospérité et des investissements, elle figure parmi les cinq « top régions » à forte intensité de connaissance.
2. La société flamande est ouverte, tolérante et solidaire. Les Flamands entretiennent d'étroites relations sociales et affichent une grande confiance dans leurs concitoyens. Vers 2020, le taux d'emploi proportionnel sera assuré.
3. La Flandre reconquiert sa part perdue du marché de l'exportation mondiale. Les investissements étrangers augmentent en Flandre.
4. En 2013, la Flandre consacre trois pour cent de son produit intérieur brut à la recherche et au développement. L'innovation est plus et mieux répartie sur tous les secteurs, les types d'entreprise et les départements sociaux.
5. Dans le domaine de la culture d'entreprise, la Flandre fait partie des cinq « top régions » d'Europe. Plus d'entreprises seront créées et leur travail sera plus apprécié. L'entrepreneuriat est encouragé chez les jeunes et les entreprises existantes ont plus de perspectives de croissance.
6. La Flandre est facilement accessible notamment par voie routière, ferroviaire, maritime et aérienne, tant avec des moyens de transport privés que publics. La région attire suffisamment d'acteurs logistiques capables de créer des emplois et des plus-values.
7. La Flandre optimise la stabilité de son accès aux sources d'énergie. Cela garantit une plus grande sécurité d'approvisionnement et des prix plus serrés. Les émissions de CO2 ont diminué, conformément aux engagements pris par l'Europe.
8. La Flandre fait un usage plus efficace de l'énergie et des matériaux. La consommation énergétique des bâtiments diminue considérablement et les constructions neuves répondent à la norme de prestation optimale.
9. Le taux d'activité, c'est-à-dire le pourcentage de la population en âge de travailler qui travaille effectivement, augmente en 2020 jusqu'à atteindre au moins 70 %. Chez les allochtones, les personnes handicapées et les personnes âgées de plus de cinquante ans, cette croissance annuelle moyenne s'élève au moins à un pour cent.
10. L'employabilité, qui correspond à un chiffre composé indiquant la qualité de l'emploi, croît progressivement, aussi bien chez les salariés que chez les travailleurs indépendants. Une attention spécifique est accordée aux femmes, aux groupes à risque et aux situations familiales particulières. Le travail et la famille sont plus en harmonie.
11. En 2020, la Flandre se profile comme une société apprenante. Le nombre de personnes qui n'ont été que brièvement scolarisées diminue de la moitié. Le taux de participation à l'enseignement supérieur augmente, quel que soit l'origine, la situation professionnelle ou le niveau de formation des parents.
12. En 2020, la Flandre dispose d'un système approprié, accessible et payable de soins de santé et d'aide aux personnes. Les soins de première ligne et les soins à domicile sont renforcés et un bon système d'accueil à l'enfance est mis en place permettant de recevoir au moins la moitié des enfants âgés de 0 à 3 ans.
13. En 2020, la Flandre figurera parmi les « top régions » d'Europe dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Moins d'enfants vivent dans la pauvreté, l'illettrisme est en baisse et la qualité d'habitation s'améliore.
14. Pour ce qui est de la qualité de l'eau et de l'air, de la protection des sols et de la nuisance sonore, la Flandre pourra s'enorgueillir de résultats similaires à ceux des « top régions » économiques d'Europe. L'émission des gaz à effet de serre a diminué, conformément aux objectifs européens. La concentration annuelle moyenne de particules fines a baissé d'un quart par rapport à l'année 2007.

15. Dans le domaine de la biodiversité, la Flandre peut rivaliser avec les « top régions » d'Europe. La superficie et la qualité des espaces boisés augmentent considérablement. Au moins la moitié des zones urbaines et métropolitaines disposent d'un bois municipal ou en a démarré l'aménagement.

16. Le système flamand de circulation et de transport figure parmi les plus performants d'Europe. En 2020, le nombre de victimes d'accidents de la route mortels et le nombre de blessés graves ont fortement diminué. Les Flamands combinent intelligemment différents types de transport.

17. La qualité de vie et le sentiment de bonheur de la population sont intensifiés. La Flandre mène dans ce dessein une politique inclusive qui ne laisse pas les personnes faibles et fragilisées pour compte.

18. Les autorités optimisent l'efficacité de leur prestation de services vis-à-vis des citoyens et des entreprises. Pour la réaliser, elles élaborent différents outils d'évaluation et d'adaptation.

19. La Flandre implique activement la société civile dans sa politique. Les autorités et les partenaires sociaux soutiennent le projet « Entrepreneuriat socialement responsable ».

20. La Flandre maintient un budget financier sain exempt de dettes. Dans ce dessein, un programme flamand de stabilité détermine annuellement les objectifs budgétaires en fonction de la conjoncture et des défis futurs prévus.

## **ANNEXE 2: Liste des indicateurs (selon la première actualisation de 2011)**

### **1. Duurzame topregio**

1.1.1 Arbeidsproductiviteit = bruto toegevoegde waarde per werkzame persoon, PYP +jaarlijkse groei

1.1.2 Rendabiliteit van ondernemingen = netto exploitatieoverschot op arbeidsproductiviteit, CUP

1.1.3 Loonkost per eenheid product = loonkost per werknemer / arbeidsproductiviteit, CUP

1.1.4 Indicator internationale competitiviteit op basis van geharmoniseerde competitiviteitsindicatoren (HCI) van de Europese Centrale Bank: nog geen data beschikbaar

1.1.5 Ecologische voetafdruk

1.2.1 BBP per hoofd van de bevolking, PYP en voor pendelarbeid gecorrigeerd BBP per hoofd van de bevolking, PYP + reële jaarlijkse groei

1.2.2 Beschikbaar inkomen per inwoner PYP (deflator: HICP)

1.3.1 Totale investeringsratio: investeringen in vaste activa, in % van het BBP (CUP), naar kennisintensieve regio's

1.3.2 Investeringsratio private sector: investeringen in vaste activa (totaal) en van de private sector, in % van het BBP (CUP), positie binnen de EU27 lidstaten

### **2. Solidaire open regio**

2.1.1 Sociaal kapitaal: actieve betrokkenheid in vrijwilligerswerk, vertrouwen in medemens, sociale contacten met vrienden, familie en burens Europees vergeleken

2.4.1 Houding ten opzichte van holebi's en holebiseksualiteit

2.4.2 Houding ten opzichte van de rollen van mannen en vrouwen in het gezin en de samenleving

2.4.3 Houding ten opzichte van vreemdelingen en migratie 36

2.4.4 Werkzaamheidskloven bij 15-64 jarigen (geslacht, leeftijd, nationaliteit/herkomst, scholingsgraad, arbeidshandicap)

2.4.5 Proportionele deelname kansengroepen op verschillende maatschappelijke terreinen: onderwijs, cultuur, verenigingsleven, ...

2.5.1 Vlaamse officiële ontwikkelingssamenwerking (ODA), in euro en jaarlijkse groei

2.5.2 Aandeel Vlaamse overheid en gedecentraliseerde besturen met name de Vlaamse provincies en gemeenten in Belgische ODA, in euro

### 3. Internationalisering

3.1.1 Aandeel van de Vlaamse uitvoer in een aantal snel groeiende markten

3.1.2 Aandeel van de EU27 en van de EU15 in de Vlaamse uit- en invoer

3.1.3 Aandeel van de uitvoer van (medium)-HT goederen in de Vlaamse uitvoer

3.1.4 EIP: employer firm birth rate (zie 5.1.5)

3.1.5 EIP: employer death rate (zie 5.1.6)

3.1.6 EIP : overlevingsgraad starters na 3 en 5 jaar (zie 5.2.2)

3.1.7 EIP : proportie dat na 3 jaar en 5 jaar nog in leven is (zie 5.2.3)

3.2 Buitenlandse directe investeringen (FDI) in het Vlaamse Gewest: aantal projecten en investeringsbedrag

3.3 Aantal exporterende bedrijven (inclusief KMO's)

3.4 Aandeel van de Vlaamse goederenuitvoer naar snelgroeiende markten per productgroep

### 4. Innovatie

4.1 Totale O&O-bestedingen in % van het BBP (GERD) en opsplitsing GERD in totale uitgaven door de overheid en door het bedrijfsleven

4.2.1 Aandeel van de omzet gerealiseerd door nieuwe of verbeterde producten of diensten per bedrijfsgrootte en industrie/diensten

4.2.2 Aandeel werkenden in medium HT industrie en diensten als % van de totale actieve bevolking

4.2.3 Aandeel van de gezondheidszorg en van de logistiek in de totale bruto toegevoegde waarde en in de totale werkgelegenheid in het Vlaamse Gewest

4.3.1 Aangevraagde en toegekende EPO, USPTO en PCT-octrooien per miljoen inwoners en naar bedrijfsgrootte

4.3.2 Innoverende bedrijven als % van alle industriële en dienstenbedrijven (per bedrijfsgrootte en industrie/diensten)

4.3.3 Spreiding van innovatie over sectoren, bedrijfstypes en maatschappelijke geledingen in vergelijking met EU-regio's

### 5. Ondernemerschap

5.1.1 Aandeel zelfstandigen of ondernemers in de beroepsbevolking (EAK)

5.1.2 Aandeel vrouwelijke en oudere ondernemers in vergelijking met het aandeel in de bevolking

5.1.3 Oprichtingsratio

5.1.4 Netto-groei, faillissement- en stopzettingratio, turbulentie

5.1.5 EIP: employer firm birth rate

5.1.6 EIP: employer death rate

5.1.7 Aandeel niet- Belgische zelfstandigen

5.2.1 Aantal ondernemingen, incl. zelfstandigen volgens tewerkstellingsklassen

5.2.2 EIP : overlevingsgraad starters na 3 en 5 jaar

5.2.3 EIP : proportie dat na 3 jaar en 5 jaar nog in leven is

5.4 Landbouw: netto toegevoegde waarde per bedrijf en per volwaardige arbeidskracht (vgl. op landenniveau)

## **6. Logistiek en infrastructuur**

6.2.1 Aantal verliesuren op het hoofdwegennet

6.2.2 Bereikbaarheid van economische poorten via openbaar vervoer (spoor, havens, binnenvaart)

6.2.3 Emissies (CO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, NMVOS en PM<sub>2,5</sub>) door het goederen- en personenvervoer

6.3 Aantal weggewerkte missing links uit RSV

6.4 Aandeel van de autosnelwegen dat uitgerust is met een dynamisch verkeersmanagementsysteem (DVM)

6.5 Evolutie aandeel logistieke sector in werkgelegenheid en bruto toegevoegde waarde. Werkgelegenheid per tonkilometer, toegevoegde waarde per tonkilometer

## **7. Energie**

7.1.1 Aandeel lokale energieproductie in de totale Vlaamse energievraag

7.1.2 Energievoorziening waarvoor Vlaanderen afhankelijk is van import (offshore windprojecten worden afzonderlijk opgevolgd)

7.1.3 Concentratiegraad in de elektriciteits- en aardgasmarkt

7.1.4 Frequentie en duur van stroom- en gasonderbrekingen op het distributienet

7.1.5 Evolutie van de elektriciteits- en aardgasprijzen

7.2 Energiegebruik per sector en energie-intensiteit op Vlaams niveau

7.3.1 Aandeel elektriciteit uit hernieuwbare energiebronnen en kwalitatieve WKK

7.3.2 Elektriciteits- en gaslevering en elektriciteits- en gasproductie per speler

7.3.3 Aandeel energie uit hernieuwbare bronnen in het finaal energiegebruik

7.4 Concentratiegraad op vlak van de elektriciteitsproductie

## **8. Eco-efficiëntie**

8.1.1 BBP t.o.v. directe materialeninput (DMI) en omzet industrie t.o.v. DMI

8.1.2 BBP t.o.v. Eigen Materialen Consumptie (EMC) en EMC t.o.v. capita

8.1.3 Eco-efficiëntie globaal en per sector

8.2 Energiegebruik gebouwenpark

8.3 Spreiding van het gerealiseerde E-peil bij nieuwbouwwoningen

8.4 Omzet, werkgelegenheid, export en aantal starters in de hernieuwbare Energiesector

## **9. Werkzaamheid**

9.1.1 Werkzaamheidsgraad 15-64 jaar (EAK)

9.1.2 Werkzaamheidsgraad 20-64 jaar (EAK)

9.2.1 Werkzaamheidsgraad naar kansengroepen: alloctonen, personen met een arbeidshandicap en 50+ (EAK)

9.2.2 Werkzaamheidsgraad 55+ (EAK) per 5 jarige leeftijdsklassen

9.2.3 Werkzaamheidsgraad vrouwen (EAK)

9.2.4 Werkzaamheidsgraad laaggeschoolden (EAK)

## 10. Werkbaarheid

10.1 Werkbaarheidsmonitor werknemers (SERV/STV)

10.2 Werkbaarheidsmonitor zelfstandigen (SERV/STV)

10.3 Werkbaarheidsmonitor werknemers en zelfstandigen voor de afzonderlijke werkbaarheidsdimensies (SERV/STV). Score: % niet problematisch (Operationalisering hogere groeicijfers = de groei in procentpunten in de globale werkbaarheid + 0,1pp)

10.4.1 Werkbaarheidsmonitor werknemers en zelfstandigen voor kansengroepen en vrouwen (SERV/STV). Operationalisering kansengroepen: 50+, laaggeschoolden, personen met een arbeidshandicap

10.4.2 Bijzondere gezinstypes en het streven naar een betere afstemming arbeid en gezin: variabele huishoudtypes expliciet opnemen in de monitoring voor alle vier de afzonderlijke werkbaarheidsdimensies (% niet problematisch)

10.4.3 Arbeidsdeelname naar huishoudtype (EAK)

10.4.4 Beroepsinactieve bevolking (25-64 jaar) die geen werk zoekt

## 11. Talent

11.2.1 Aandeel kortgeschoolden (max. lager secundair) 15-64 jaar op actieve leeftijd (aandeel kortgeschoolden 15-64 jaar op de arbeidsmarkt als achtergrondvariabele) (EAK)

11.2.2 Bevolking 25-64 jaar dat deelneemt aan opleidingen tijdens referentieperiode van 4 weken voorafgaand aan enquête (levenslang leren), in % (EAK)

11.3.1 % vroegtijdige schoolverlaters (aandeel 18-24 jarigen zonder voldoende startkwalificaties en die geen opleiding volgen)

11.3.2 % 22-jarigen dat niet beschikt over een kwalificatie van het niveau secundair onderwijs en zich niet meer in het leerplichtonderwijs bevindt

11.3.3 Aandeel jongeren met een diploma hoger onderwijs 20-29 jaar (aandeel 20-24 jaar en 25-29 jaar als achtergrondvariabele)

11.3.4 % van de schoolbevolking (gewoon secundair onderwijs) met 2 jaar of meer achterstand

11.3.5 % leerlingen in kleuter, gewoon lager onderwijs en secundair onderwijs met een laagopgeleide moeder, een gezinstaal die niet de instructietaal is en % leerlingen dat een schooltoelage ontvangt

11.3.6 Aandeel jongeren met een diploma hoger onderwijs naar opleidingsniveau van de moeder, naar geslacht

11.3.7 Aandeel starters in het hoger onderwijs naar opleidingsniveau van de moeder, naar geslacht van de starters (pas invulling in 2012)

11.4.1 Indicator Competentiegerichte Organisaties (ICO), gebaseerd op de driejaarlijkse Technologie-Organisatie-Arbeid (TOA) screening (SERV/STV)

11.4.2 Aandeel werknemers in opleiding (breed aanbod: interne vorming, training en opleiding, externe opleidingspartners bvb. sectoren, ...) (gegevens Sociale Balans m.b.t. opleiding en opleidingskosten, NBB, regionalisatie Steunpunt WSE) Financiële opleidingsinvestering in % van de loonmassa Gegevens sectoren m.b.t. opleiding, verspreiding competentiebeleid

11.5 Aantal titels van beroepsbekwaamheid/aantal uitgereikte ervaringsbewijzen: in absolute cijfers en relatief t.o.v. werkende en werkzoekende beroepsbevolking

## 12. Zorg

12.1.1 Verhouding gerealiseerde capaciteit t.o.v. de geprogrammeerde capaciteit in de ouderenzorg

12.1.2 Verhouding van de gerealiseerde capaciteit t.o.v. de geprogrammeerde capaciteit in de kinderopvang (vanaf 2010)

12.1.3 Aantal personen op de centrale registratie zorg van VAPH

12.1.4 Aantal personen op de centrale wachtlijst van agentschap Jeugdzorg (vanaf 2010)

12.1.5 De wachttijd bij de Centra Geestelijke Gezondheidszorg

12.1.6 Het aandeel gezinnen dat in het voorbije jaar medische consumptie heeft moeten uitstellen om financiële redenen.

12.1.7 Percentage kinderen met minimum 2 huisbezoeken in de eerste drie levensmaanden en met minstens 3 consulten in het eerste levensjaar

12.3 Geholpen gezinnen in de gezinszorg per 100 huishoudens 202 12.4 Aandeel groepspraktijken binnen alle huisartspraktijken

12.6 Aantal plaatsen in formele kinderopvang per duizend kinderen (0-3 jaar)

## 13. Armoede

13.1 Risico op financiële armoede na sociale transfers, op basis van regionale drempel: in % van de bevolking en in aantal gezinnen: Europese vergelijking

13.2 Risico op financiële armoede na sociale transfers, op basis van regionale drempel: in % van de bevolking en in aantal gezinnen: evolutie

13.3 GINI-coëfficiënt

13.4.1 Percentage 15-jarigen met geletterdheid niveau 1 of minder op de PISA gecombineerde leesvaardigheidschaal

13.4.2 Percentage kinderen geboren in kansarme gezinnen, volgens de kansarmoedecriteria van Kind en Gezin

13.4.3 Percentage van de bevolking dat leeft in een woning met 1 of meer van volgende problemen: gebrek aan elementair comfort, 2 of meer structurele problemen en/of een gebrek aan ruimte.

13.4.4 Evolutie van het aantal sociale huurwoningen

## 14. Milieu

14.1.1 Benchmark op basis van een selectie van milieu-indicatoren

14.1.2 Aantal gronden met een historische verontreiniging waarvoor de sanering gestart is

14.2 Aantal verloren gezonde levensjaren als gevolg van milieuvervuiling

14.3.1 Broeikasgasemissies opgedeeld naar ETS en naar non-ETS sectoren (gebouwen, transport, landbouw, kleinere industriële installaties)

14.3.2 Jaar- en daggemiddelde concentratie PM10 en PM2,5

14.4 Aandeel van de bevolking dat potentieel ernstig gehinderd wordt door verkeersgeluid.

14.5 Aandeel van de Vlaamse oppervlaktewaterlichamen met een goede toestand/potentieel (ecologische en chemische toestand)

## 15. Natuur

15.1 Europese Broedvogel-, Vlinder- en index Overwinterende Watervogels

15.2.1 Staat van instandhouding van soorten en habitats van Europees belang

15.2.2 Evolutie van implementatie van S-IHD's (instandhoudingsdoelstellingen op Vlaams niveau m.b.t. te beschermen soorten en habitats): nog geen goedkeuringen

15.2.3 Evolutie oppervlakte onder effectief natuurbeheer (erkende, Vlaamse of bosreservaten, andere natuurgebieden onder vergelijkbaar beheersplan)

15.2.4 Evolutie oppervlakte herbestemmingscategorieën volgens bestemmingen in de gewestplannen (waaronder bossen)

15.3.1 Aandeel stedelijke of kleinstedelijke gebieden met een stadsbos of stadsbosproject

15.3.2 Druk op/versnippering van de open ruimte

## 16. Mobiliteit

16.1 Samenstelling voertuigenpark naar Euronorm en Ecoscore voor het totale wegpark en CO2 uitstoot voor nieuwe voertuigen

16.2 Modale verdeling goederenvervoer

16.3 Eco-efficiëntie personenvervoer (absolute en groeicijfers)

16.3 Eco- efficiëntie goederenvervoer (absolute en groeicijfers)

16.5 Aantal verkeersdoden en zwaargewonden (op landenniveau: doden en gewonden per miljoen inwoners en afgelegde km; regio: enkel doden per miljoen inwoners)

16.8 Modale verdeling woon - werk en woon -schoolverplaatsingen;

## 17. Gezondheidsbevordering

17.1.1 Geluksgevoel

17.1.2 Tevredenheid levensaspecten

17.1.3 Levensverwachting zonder beperkingen op 65 jarige leeftijd i.p.v. gezonde levensverwachting bij geboorte

17.3.1 Vermijdbare sterfte

17.3.2 Gezondheidsdoelstelling: Borstkankeropsporing

17.3.3 Gezondheidsdoelstelling: Tabak, alcohol, drugs

17.3.4 Gezondheidsdoelstelling: Ongevallen in de privesfeer

17.3.5 Gezondheidsdoelstelling: Voeding en beweging

17.3.6 Gezondheidsdoelstelling: Depressie en zelfdoding

17.3.7 Gezondheidsdoelstelling: Infectieziekten en vaccinatie

## 18. Overheid

18.1.1 Netto saldo gemeten administratieve lasten (voorlopig volgens huidige meetmethode\*). \*Dienst Wetsmatiging (BZ) heeft recent een onderzoeksopdracht uitbesteed om bestaande indicator te verbeteren. Vermoedelijk eindresultaat over vernieuwd concept in 2010.

18.1.2 Kwaliteit van regelgeving (voorlopig volgens huidige meetmethode\*) en van het reguleringsmanagement (conform OESO definitie Governance at a glance), uitbesteed onderzoek om bestaande indicatoren te verbeteren en nieuwe toe te voegen. Vermoedelijk eindresultaat over vernieuwd concept in 2010.

18.3.1 Overheidsuitgaven volgens COFOG domeinen, evolutie in tijd, in %BBP, per inwoner

18.3.2 Vertrouwen in overheidsinstellingen: internationale vergelijking

18.3.3 Vertrouwen in overheidsinstellingen: verschillende overheidsniveaus

18.3.4 Tevredenheid van burgers met voorzieningen: algemene perceptie op niveau Vlaamse bevolking (bron: SCV-survey)

## **19. Maatschappelijke betrokkenheid en verantwoordelijkheid**

19.1.1 Aantal adviezen SAR

19.1.2 Adviestermijnen SAR (vanaf 2010)

## **20. Begroting**

20.1 Geconsolideerde Vlaamse Schuld volgens Europese ESR-definitie

20.3 Prestatiegericht begrote

<b>Indicateurs concertés de bien-être et de progrès sociétal aux niveaux local et régional wallon</b>	<b>Fiche N° 2.15</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), en collaboration avec le Conseil de l'Europe, la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS) – Service public de Wallonie et 15 communes wallonnes <sup>13</sup> engagées volontairement dans l'expérience pilote.
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2011(expérience pilote en cours)
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Batterie d'indicateurs de bien-être et de progrès vers un bien-être durable. Des indicateurs composites voire aussi un indicateur synthétique pourront être élaborés à partir d'une sélection partielle ou complète des composantes de cette batterie selon les besoins et les usages.
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1) Définir et mesurer le bien-être de tous (collectif)</b> et le progrès vers le bien-être durable, de façon concertée avec les citoyens et les acteurs au niveau local, en tenant compte de la diversité des territoires et de la représentation des différents groupes sociaux au sein de chaque territoire.</li> <li><b>2) Analyser les disparités territoriales</b> de la perception du bien-être ainsi qu'entre groupes socio-économiques.</li> <li><b>3) Enrichir le set d'indicateurs</b> existants de nouvelles mesures du bien-être et du progrès sociétal.</li> <li><b>4) Envisager de nouvelles méthodes participatives</b> de collecte de données au niveau local.</li> <li><b>5) Développer un outil d'aide à la gouvernance</b> locale et régionale en appui de la mise en œuvre et de l'évaluation des plans d'action locaux tels que le plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie.</li> </ol>

<sup>13</sup> Aubange, Boussu, Braine l'Alleud, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Comblain-au-Pont, Durbuy, Herstal, Marche-en-Famenne, Marchin, Mons, Nivelles, Saint-Hubert, Seneffe, Sprimont.

<p style="text-align: center;"><b>Usage(s)</b></p> <p style="text-align: center;">(= utilisation effective de l'indicateur)</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Outil pédagogique</b> pour dresser un diagnostic local et régional concerté sur la situation en matière de cohésion sociale, de bien-être collectif et de progrès sociétal.</li> <li>2) <b>Outil de pilotage</b> des politiques et des dispositifs publics pour établir des priorités d'actions et des plans d'actions en vue d'atteindre les objectifs fixés de bien-être collectif durable.</li> <li>3) <b>Outil d'évaluation</b> pour évaluer l'impact des actions / plans d'actions au regard des objectifs fixés.</li> <li>4) <b>Outil d'analyse</b> pour comprendre et expliquer les disparités territoriales et entre groupes sociaux de la perception du bien-être.</li> </ol>
---	---

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<p style="text-align: center;"><b>Fondements théoriques</b></p>	<p>La démarche empruntée pour construire de tels indicateurs s'appuie sur le cadre de référence conceptuel et méthodologique développé par le Conseil de l'Europe en cohérence avec sa Stratégie de cohésion sociale adoptée en 2003. La cohésion sociale y est définie comme la capacité d'une société à assurer [de façon durable] le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation.</p> <p>Sous cet angle, la cohésion sociale s'exprime avant tout en tant qu'objectif politique prioritaire qui se construit autour de l'idée de la coresponsabilité (ou responsabilité sociale et partagée des parties prenantes, à savoir : les pouvoirs publics, les acteurs socio-économiques et les citoyens), pour assurer le bien-être de tous et de chacun, générations présentes et futures, dans un contexte de mondialisation qui comporte des risques accrus d'instabilité et d'inégalités entre les peuples et les générations, et pose de manière urgente la question de la limitation des ressources autant que la question du progrès. Elle met l'accent sur la reconnaissance publique des besoins en termes de droits, sur l'adéquation des dispositions légales, des structures et des ressources pour promouvoir l'accès de chacun à tous les droits, ainsi que sur l'identification des obstacles, des risques et des menaces pour leur durabilité.</p> <p>Le recours à ce cadre de référence méthodologique s'est quasi imposé comme allant de soi dans le contexte particulier – politique et institutionnel – dans lequel s'inscrit ce projet, dont les résultats attendus devraient permettre, entre autres, à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan de cohésion sociale wallon, au niveau local et régional, d'améliorer leurs connaissances, de développer des outils de gouvernance appropriés à leurs besoins et à leurs objectifs, et de parfaire la mesure sur ces questions de bien-être et de progrès.</p>
---	---

	Pour plus de détails : voir Ruyters, C. <i>et al.</i> (2011).
--	---

### I.3. GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>Mettre en avant la coresponsabilité pour le bien-être de tous et la réduction des disparités pose immédiatement la question de savoir comment aborder le concept de bien-être : comment le définir, le mesurer et s'en servir comme base pour développer des indicateurs de bien-être (objectif de société) et de progrès (mesuré à l'aune de cet objectif). Ce questionnement a conduit le Conseil de l'Europe à développer une méthodologie d'élaboration concertée entre les acteurs (en ce compris les citoyens) d'indicateurs de bien-être, de cohésion sociale et de progrès en s'inspirant des différentes expériences menées de par le monde, notamment celles qui impliquent les citoyens dans les processus de conception et de mise en œuvre de stratégies communautaires d'actions aux Etats-Unis.</p> <p>De son côté, l'WEPS, dont la mission d'aide à la décision l'habilite à collecter, centraliser et exploiter les données statistiques indispensables à la conduite de la politique régionale et à réaliser des évaluations, des études prospectives et des recherches, s'est engagé, aux côtés de la DiCS, à développer des indicateurs de cohésion sociale au niveau régional et local. Ainsi, dans le cadre de l'appui méthodologique apporté à la conception et à la mise en œuvre du plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie, l'WEPS a été amené à élaborer un ensemble d'indicateurs aptes à mesurer, au niveau local et régional, le niveau d'accès de tous les citoyens aux droits fondamentaux et au bien-être, ainsi que d'apprécier la progression vers ce bien-être.</p> <p>L'élaboration de tels indicateurs oblige à compléter – voire à revisiter – les méthodes et outils conventionnels de collecte, d'analyse et de traitement des données afin d'appréhender de la manière la plus appropriée, pertinente et légitime, les contours multiformes, relatifs et subjectifs de ces concepts.</p> <p>Concrètement, l'expérimentation wallonne a été lancée durant le second semestre de 2009 en partenariat avec le Conseil de l'Europe et en collaboration avec la DiCS. Une quinzaine de villes et communes wallonnes se sont portées volontaires pour participer à cette expérience pilote en veillant à garantir une représentation de la diversité territoriale.</p>
--------------------------------	--

Le Conseil de l'Europe apporte au projet ses bases conceptuelles et ses acquis méthodologiques résultant des expériences déjà réalisées en la matière dans différents pays européens et au Cap Vert. La DiCS assure le lien avec le cadre institutionnel wallon de la cohésion sociale et des plans de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie. L'WEPS encadre le projet et fournit son expertise méthodologique et statistique pour la construction et la mesure des indicateurs à l'échelle locale et à leur généralisation à l'ensemble de la Wallonie.

L'ensemble de la démarche est coordonnée par un comité de pilotage (appelé comité de coordination régional) constitué dès le lancement de la recherche et formé de représentants de chacune des quinze communes (deux représentants par commune en moyenne), du Conseil de l'Europe, de la DiCS et de l'WEPS. Il est le porteur du projet au niveau régional et le garant de l'harmonisation nécessaire des procédures afin de rendre les expériences locales compatibles et cohérentes entre elles.

Le projet de recherche a démarré par une formation de sept jours assurée par le Conseil de l'Europe en novembre 2009 à destination des membres du comité de coordination régional, appelés à être les rapporteurs ou facilitateurs du processus dans leurs communes respectives et, dans ce rôle, à devenir eux-mêmes les formateurs de leurs équipes d'animations locales.

#### **Démarche méthodologique :**

Le projet se décline en trois phases.

- La première phase s'attache à la définition du bien-être et du progrès avec les citoyens au sein de chaque commune, réunis en groupes homogènes de 7 à 10 personnes, censés rendre compte de la pluralité et de la diversité des groupes socio-économiques dans la population. Ces groupes sont invités à réfléchir individuellement (en écrivant sur des fiches autocollantes du type post-it) puis collectivement (en partageant leurs points de vue et synthétisant leurs réflexions) sur quatre questions ouvertes : 1/ qu'est-ce que pour vous le bien-être ? 2/ qu'est-ce que pour vous le mal-être ? 3/ que faites-vous ou pouvez-vous faire en tant que citoyen pour assurer votre bien-être ou le bien-être de tous ? 4/ selon vous, que conviendrait-il de faire ou de prendre en compte aujourd'hui pour que les générations futures aient toutes accès à un tel bien-être ? Cet exercice aboutit à un grand nombre et une grande diversité de critères exprimés par chacun des groupes. Au total, pour l'ensemble des 15 communes, plus de 150 groupes homogènes ont été réunis qui rassemblent plus de 1.200 citoyens. Ensemble, ils ont exprimé plus de 16.000

	<p>critères de bien/mal-être.</p> <p>Ces critères sont encodés au sein de chaque commune et rassemblés ensuite dans une base de données unique, structurée et harmonisée, classés et organisés en unités de sens, sous-thèmes et thèmes au sein de huit grandes familles.</p> <p>Ces critères recueillis lors des réunions citoyennes constituent une matière riche et abondante, qui se prête à différents types d'exploitation ; d'un côté, des exploitations statistiques par familles, thèmes et sous-thèmes, par groupes socio-économiques ou encore par communes pour donner des vues synthétiques sur l'intensité des idées exprimées, d'un autre côté, des analyses lexicographiques et des analyses de proximités sémantiques pour approcher la variabilité sociale et territoriale de la perception du bien-être.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La seconde phase consiste à construire des indicateurs locaux et régionaux de bien-être et de progrès à partir des critères recueillis auprès des citoyens dans chacune des quinze communes.</li> <li>- La troisième phase consiste à réaliser une enquête en vue de mesurer le bien-être et le progrès au niveau local (communes) et régional sur base des composantes du bien-être construites à partir des critères exprimés par les citoyens.</li> </ul> <p>Au-delà de la mesure, une attention particulière est également portée sur les usages de cette méthodologie et de ces indicateurs. A ce jour, plusieurs exploitations ont été réalisées, que ce soit dans une optique d'analyse, de diagnostic, de priorisation d'actions, d'évaluation de plans d'action locaux et régionaux, en particulier le plan de cohésion sociale, et leur impact sur le niveau de bien-être des territoires considérés (ville, commune, région, ...), ou encore de mise en réseau d'acteurs sur un territoire (arrondissement).</p> <p>A chaque étape du processus, les résultats sont discutés, amendés et validés avec les citoyens (en groupes homogènes) puis avec l'ensemble des parties prenantes (citoyens, élus, acteurs locaux, ...) rassemblés en groupes hétérogènes, de façon à ce qu'ils traduisent une vision partagée du bien-être de tous, y compris des générations futures.</p> <p>Au terme de l'expérience pilote, des propositions devraient être formulées en vue de la généralisation de la mesure et de la démarche à l'ensemble des communes wallonnes.</p>
--	--

#### I.4 MODE DE CONSTRUCTION

<b>Structure de construction</b>	Structure en huit grandes familles résultant de l'expérimentation de la méthodologie dans différents
----------------------------------	--

	<p>contextes.</p> <p>Ces familles sont : 1) les moyens de vie ; 2) le cadre de vie et l'environnement ; 3) les relations avec les institutions (privées et publiques) ; 4) les relations personnelles ; 5) les équilibres sociétaux ; 6) les équilibres personnels ; 7) les sentiments de bien/mal-être ; 8) Les valeurs / attitudes, initiatives et engagements.</p> <p>Chacune de ces familles comporte plusieurs thématiques (49) subdivisées elles-mêmes en sous-thèmes (200).</p>
--	--

<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>Huit familles</p> <p>I. Moyens de vie</p> <p>I.1 Alimentation</p> <p>I.2 Santé et soins</p> <p>I.3 Logement</p> <p>I.4 Habillement</p> <p>I.5 Enseignement, formation</p> <p>I.6 Education</p> <p>I.7 Emploi / travail</p> <p>I.8 Revenus et pouvoir d'achat</p> <p>I.9 Activités culturelles, artistiques, sportives, de loisirs</p> <p>I.10 Mobilité</p> <p>I.11 Information et moyens de communication</p> <p>II. Cadre de vie et Environnement</p> <p>II.1 Environnement immédiat de l'habitation</p> <p>II.2 Espaces naturels et paysage</p> <p>II.3 Météo et phénomènes naturels</p> <p>II.4 Infrastructures et équipements de base</p> <p>II.5 Espaces de rencontres</p> <p>II.6 Services et commerces de proximité</p> <p>III. Relations avec les institutions (publiques et privées)</p> <p>III.1 Respect et application des droits</p> <p>III.2 Concertation / démocratie / gouvernance</p> <p>III.3 Communication</p> <p>III.4 Fonctionnement de la justice</p> <p>III.5 Gestion publique</p> <p>III.6 Gestion privée (des entreprises, des organisations)</p> <p>IV. Relations personnelles</p> <p>IV.1 Relations de couple</p> <p>IV.2 Relations familiales</p> <p>IV.3 Relations amicales</p> <p>IV.4 Relations de voisinage</p> <p>IV.5 Relations dans le travail</p> <p>IV.6 Relations intergénérationnelles</p> <p>IV.7 Relations interculturelles</p> <p>IV.8 Compagnie des animaux</p>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>V. Equilibres sociétaux <ul style="list-style-type: none"> <li>V.1 Equilibres économiques</li> <li>V.2 Equilibres démographiques</li> <li>V.3 Equilibres sociaux</li> <li>V.4 Equilibres environnementaux</li> </ul> </li> <li>VI. Equilibres personnels <ul style="list-style-type: none"> <li>VI.1 Autonomie, liberté</li> <li>VI.2 Développement personnel</li> <li>VI.3 Equilibre relationnel</li> <li>VI.4 Equilibre entre activités / gestion des temps de vie</li> <li>VI.5 Spiritualité et religion</li> </ul> </li> <li>VII. Sentiments de bien/mal-être <ul style="list-style-type: none"> <li>VII.1 Estime de soi &lt;&gt; honte</li> <li>VII.2 Satisfaction &lt;&gt; insatisfaction</li> <li>VII.3 Sérénité &lt;&gt; stress</li> <li>VII.4 Joie &lt;&gt; tristesse</li> <li>VII.5 Reconnaissance &lt;&gt; déni</li> </ul> </li> <li>VIII. Valeurs / attitudes, initiatives / engagements <ul style="list-style-type: none"> <li>VIII.1 Valeurs / attitudes</li> <li>VIII.2 Initiatives / engagements</li> </ul> </li> </ul> <p>La liste détaillée des thèmes et sous-thèmes au sein des huit familles est jointe en annexe 1 (Synthèse des composantes des indicateurs de bien-être en Wallonie).</p>
<p><b>Principaux types de sources utilisées</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête au niveau local selon des méthodes participatives et des outils de collecte multimodaux (en préparation).</li> <li>2. Exploitation des données administratives disponibles au niveau local en complément des données d'enquête, notamment dans la perspective de confrontation avec les données subjectives.</li> </ol>

<p><b>Clé de lecture de l'indicateur</b></p>	<p>Sans objet actuellement – processus en cours de construction</p>
--	---

I.5 PROPRIETES		
<p><b>Continuité temporelle / mise à jour</b></p>	<p><b>Etendue de la série chronologique</b></p>	<p>Première mesure prévue en 2013.</p>
	<p><b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)</p>	<p>Sans objet – Expérience pilote en cours</p>
	<p><b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)</p>	<p>Sans objet</p>
	<p><b>Délai de publication</b></p>	<p>Sans objet</p>

<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	L'expérience est menée dans plusieurs territoires de pays européens. Une base de données de l'ensemble des critères de bien/mal être exprimés par les citoyens dans le cadre de ces expériences est constituée par le Conseil de l'Europe et disponible sur son site collaboratif SPIRAL : <a href="https://spiral.cws.coe.int">https://spiral.cws.coe.int</a> .
	<b>Echelle nationale</b>	NON
	<b>Echelle régionale</b>	En perspective en Wallonie (région pilote)
	<b>Echelle infrarégionale</b>	OUI – Nombreuses expériences en cours dans différents territoires en France, en Italie, en Roumanie, en Belgique, au Luxembourg, au Cap Vert, ....
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Inconnu à ce jour – expérience en cours
	<b>Coût de mise à jour</b>	Non pertinent

## I.6 REFERENCES

### Références bibliographiques

- Conseil de l'Europe (2010), Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés – Guide méthodologique, Éditions du CoE.
- Conseil de l'Europe (2008), « Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale », *Tendances de la cohésion sociale*, n° 20, Éditions du CoE.
- Conseil de l'Europe (2005), Élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale. Guide méthodologique, Strasbourg, Éditions du CoE.
- Ruyters (C.), Laffut (M.), Defays (D.), Colicis (O.) (2011), « Elaboration concertée d'indicateurs de bien-être dans les communes wallonnes – La genèse du projet et les premiers résultats de l'expérience en cours », *Working Paper de l'WEPS*, n°3. Téléchargeable en ligne sur le site : <http://www.iweps.be/working-paper-de-liweps-n%C2%B03>
- Ruyters, C. (2009), "From official statistics to political decision making and public action: towards a renewal of the set of indicators designed to measure well-being and assess the impact of social cohesion plans in the Walloon cities and communes", présenté au 3<sup>ème</sup> forum mondial de l'OCDE sur la mesure du Progrès des Sociétés (« Statistics, Knowledge and Policy » - Charting Progress, Building Visions, Improving Life), Busan, Corée. Téléchargeable en ligne sur le site : <http://www.oecd.org/dataoecd/47/61/44120737.pdf>

	<p>(version anglaise) <a href="http://www.oecd.org/dataoecd/47/63/44120775.pdf">/http://www.oecd.org/dataoecd/47/63/44120775.pdf</a> (version française).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ruyters, C., Les indicateurs de bien-être construits avec les citoyens : un nouvel outil d'aide à la décision politique et à l'action sociale aux niveaux local et régional, présenté au 17<sup>ème</sup> Congrès annuel des Secrétaires de CPAS de Wallonie, Gosselies, 21-23 avril 2010.</li> <li>- Renault, M. (2011), Cohésion sociale, bien-être et action : quelques réflexions et commentaires, à paraître dans les actes du colloque Promouvoir la cohésion sociale au niveau européen : des concepts et des indicateurs au service de l'action, Charleroi, 14-15 octobre 2010.</li> </ul>
<b>Références sites internet</b>	<p>Site collaboratif SPIRAL du Conseil de l'Europe : <a href="https://spiral.cws.coe.int">https://spiral.cws.coe.int</a></p> <p>Site de l'WEPS : <a href="http://www.iweps.be">http://www.iweps.be</a></p> <p>Site de la Direction interdépartementale de la cohésion sociale : <a href="http://cohesionsociale.wallonie.be/">http://cohesionsociale.wallonie.be/</a> et plus spécialement : <a href="http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php3?id_rubrique=173">http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php3?id_rubrique=173</a> (pour le plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie)</p>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

En Wallonie, le projet d'élaboration concertée d'indicateurs de bien-être et de progrès avec les citoyens au niveau local et régional prend place dans une structure légale et institutionnelle qui lui donne une légitimité et une reconnaissance scientifique.

### I.8 COMMENTAIRES

Une des rares expériences à tenter d'approcher le bien-être collectif et donc à se détacher de la mesure du bien-être par la satisfaction de vie individuelle.

## ANNEXES

## Annexe 1 : SYNTHÈSE DES COMPOSANTES DU BIEN-ÊTRE EN WALLONIE

<b>I. MOYENS DE VIE</b>	
<b>I.1 Alimentation</b>	Accès à l'alimentation (coût, quantité, ...)
	Qualité de l'alimentation
	Plaisir et convivialité à travers l'alimentation
<b>I.2 Santé et soins</b>	Etat de santé (physique et mentale)
	Handicap (limitation durable dans les activités quotidiennes)
	Moyens d'accès aux soins de santé (coût, accessibilité géographique, ...)
	Offre de services en matière de soins de santé (infrastructures, prestations de soins, médicaments)
	Qualité des soins de santé
	Entretien de sa santé (sport, alimentation, sommeil, repos, ...)
	Assuétudes (drogue, tabac, alcool, ...)
<b>I.3 Logement</b>	Accès à un logement (disponibilité, coût, ...)
	Charges liées au logement (énergie (électricité, gaz, mazout, ...), eau, taxes, ...)
	Etre propriétaire de son logement
	Adéquation du logement aux besoins (taille, revenus, aspirations, accessibilité, ...)
	Qualité du logement (isolation, salubrité, luminosité, ...)
	Aménagement et entretien du logement
<b>I.4 Habillement</b>	Accès à l'habillement (vêtements, chaussures, coiffure, maquillage, ...)
	Qualité et confort de l'habillement
<b>I.5 Enseignement, formation</b>	Niveau de formation, d'enseignement
	Accès à l'enseignement et à la formation (coût, aspects socio-culturels, ...)
	Qualité de l'enseignement et de la formation (pédagogie, encadrement, conditions logistiques, ...)
	Education permanente, populaire
	Passage de la formation à l'insertion socio-professionnelle
<b>I.6 Education</b>	Education parentale
	Education civique (règles de vie en société)
	Connaissance, reconnaissance et transmission des identités, des valeurs morales, éthiques, sociales, culturelles, des traditions, ...
<b>I.7 Emploi / travail</b>	Statut d'occupation (avoir /ne pas avoir un emploi, un travail)
	Qualité des conditions de travail (temps de travail, stabilité et sécurité de l'emploi, rémunération, mobilité professionnelle, épanouissement, ambiance au travail, ...)
<b>I.8 Revenus et pouvoir d'achat</b>	Accès à un revenu (personnel, du ménage, y compris allocations de remplacement, allocations sociales, ...)
	Gestion des finances personnelles et familiales (en ce compris l'épargne et l'endettement)

	Capacité d'acheter, de consommer (pouvoir d'achat)
<b>I.9 Activités culturelles artistiques, sportives, de loisirs</b>	Accès à des activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs (coût, disponibilité, localisation, ...)
	Pratique d'activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs
	Plaisir et convivialité à travers les activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs
<b>I.10 Mobilité</b>	Conditions d'accessibilité aux moyens de transports publics, privés, partagés, collectifs ou individuels (coût, horaire, accès aux personnes à mobilité réduite, ...)
	Qualité des transports publics, privés, partagés, collectifs ou individuels (sécurité, ponctualité, disponibilité, ...)
	Autonomie par la mobilité (liberté procurée par la mobilité)
<b>I.11 Information et moyens de communication</b>	Accès à l'information
	Qualité de l'information
	Accès aux moyens de communication (NTIC) (en ce compris fracture numérique)
	Qualité des moyens de communication
	Capacité de gérer l'information, de la critiquer et de se l'approprier

## II. CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

<b>II.1 Environnement immédiat de l'habitation</b>	Salubrité de l'environnement immédiat de l'habitation (propreté, pollution atmosphérique, de l'eau, du sol, ...)
	Tranquillité, calme de l'environnement immédiat de l'habitation (y compris pollution sonore)
	Sentiment de sécurité dans son environnement de vie
<b>II.2 Espaces naturels et paysage</b>	Etat de l'environnement : espaces naturels, espaces verts, biodiversité (faune, flore), ...
	Contact avec la nature
	Esthétique paysagère
	Préservation, entretien du paysage et des espaces naturels
<b>II.3 Météo et phénomènes naturels</b>	Conditions météo (soleil, pluie, température, ...)
	Conditions naturelles locales (radon, inondation, ...) et phénomènes naturels exceptionnels (tremblement de terre, tempête, canicule, ...)
<b>II.4 Infrastructures et équipements de base</b>	Aménagement et entretien des réseaux de transport, de la voirie et des infrastructures (trottoirs, pistes cyclables, routes, gares, parkings, ...) pour favoriser la mobilité des personnes (en particulier les personnes à mobilité réduite)
	Aménagement des infrastructures pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité routière
	Accès aux réseaux de distribution d'eau, d'énergie, de télécommunication, ...
	Aménagement et entretien de lieux, espaces et locaux pour des activités scolaires et d'accueil de l'enfance
	Aménagement et entretien de lieux, espaces, locaux pour des activités sportives

	Aménagement et entretien de lieux, espaces, locaux pour des activités culturelles
	Aménagement et entretien de lieux, espaces, locaux multifonctionnels

<b>II.5 Espaces de rencontres</b>	Aménagement de lieux, espaces et locaux pour favoriser les rencontres
	Mise à disposition de lieux, espaces et locaux pour favoriser les rencontres
	Développement d'activités qui favorisent les contacts entre personnes

<b>II.6 Services et commerces de proximité</b>	Commerces de proximité, commerces ambulants
	Services de proximité (banque, poste, centrale de repassage, administration communale, régie de quartier, maison de l'emploi, ...)
	Services à domicile (aide-ménagère, aide familiale, soins à domicile, repas à domicile, pédicure, coiffure, ...)

### III. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS (PUBLIQUES ET PRIVEES)

<b>III.1. Respect et application des droits</b>	Respect et application des droits de l'Homme (y compris le droit d'asile)
	Respect et application des droits sociaux (y compris la sécurité sociale, la réglementation du travail, les relations collectives de travail)
	Respect et application des droits civils (divorce, succession, ...)
	Respect et application des droits politiques (droit de vote, ...)
	Respect et application du droit judiciaire et pénal

<b>III.2 Concertation / Démocratie / gouvernance</b>	Dialogue / concertation entre les citoyens et les élus
	Prise en compte des avis des citoyens dans les décisions politiques (y compris démocratie participative)
	Qualité de la gouvernance : transparence, cohérence, éthique et efficacité des décideurs politiques, respect des citoyens
	Confiance dans les élus

<b>III.3 Communication</b>	Clarté et compréhensibilité des informations transmises par les institutions (sur les droits et devoirs de chacun, sur les démarches administratives, ...)
	Comportement des médias (qualité et honnêteté de l'information communiquée)
	Transparence de la communication
	Liberté d'expression, liberté de la presse

<b>III.4 Fonctionnement de la justice</b>	Accès à la justice (écoute, conseil, soutien juridique)
	Justice équitable, « juste »
	Efficacité de la justice
	Application des sanctions, des peines (y compris peines alternatives)

<b>III.5 Gestion publique</b>	Gestion des finances publiques
	Fonctionnement des institutions publiques (y compris la qualité des biens et services offerts, ...)
	Sécurité publique (police, pompier, protection civile, ...)

	Confiance dans le fonctionnement des institutions
<b>III.6 Gestion privée (des entreprises, des organisations)</b>	Gestion des finances des entreprises et des organisations
	Fonctionnement des entreprises et des organisations (y compris la qualité des biens et services offerts)
	Responsabilité sociale des entreprises (définition d'une éthique, mise en relation avec les parties prenantes de l'entreprise, communication interne et externe, gestion des connaissances en support à l'innovation, ...)
	Confiance dans le fonctionnement des entreprises et des organisations

<b>IV. RELATIONS PERSONNELLES</b>	
<b>IV. 1 Relations de couple</b>	Relations sentimentales (aimer et être aimé)
	Relations sexuelles
	Qualité de la relation de couple (entente, sécurité, attention, présence, ...)
	Soutien, accompagnement du conjoint / partenaire malade, dépendant
	Rupture d'une relation de couple (décès, séparation, divorce, ...)
<b>IV.2 Relations familiales</b>	Avoir une vie familiale
	Qualité de la vie de famille (entente, sécurité, attention, présence, entraide, ...)
	Convivialité, activités partagées entre membres de la famille
	Soutien, accompagnement de membre(s) de la famille malade(s) et/ou dépendant(s)
	Rupture d'une relation familiale (décès, départ, divorce, séparation, ...)
<b>IV.3 Relations amicales</b>	Avoir des amis
	Qualité des relations amicales (entente, attention, présence, entraide, ...)
	Convivialité, activités partagées entre amis
	Soutien, accompagnement d'un ami proche malade et/ou dépendant
	Rupture d'une relation amicale (décès, départ, ...)
<b>IV.4 Relations de voisinage</b>	Avoir des contacts avec ses voisins
	Qualité des relations de voisinage (entente, attention, présence, entraide, ...)
	Convivialité, activités partagées avec ses voisins
<b>IV.5 Relations dans le travail</b>	Qualité des relations avec les collègues de travail (esprit d'équipe, entente, attention, ...)
	Qualité des relations de hiérarchie dans le travail
	Reconnaissance, considération et respect dans les relations de travail
<b>IV.6 Relations intergénérationnelles</b>	Contacts, échanges intergénérationnels
	Solidarité intergénérationnelle
<b>IV.7 Relations interculturelles</b>	Contacts, échanges interculturels
	Solidarité interculturelle
<b>IV.8 Compagnie des animaux</b>	Avoir un animal de compagnie

	Qualité de la relation avec un animal de compagnie
	Activités avec un animal de compagnie

## V. EQUILIBRES SOCIETAUX

<b>V.1 Equilibres économiques</b>	Conjoncture, crise économique, crise financière
	Croissance / décroissance économique
	Gestion et répartition des richesses
	Répartition du travail
	Développement économique et social (y compris innovations techniques, recherche scientifique, aides à l'entrepreneuriat, ...)
	Systèmes économiques alternatifs (y compris le développement des circuits courts et le commerce équitable)
	Pratiques de consommation (réduction, responsabilisation, ...)
	Défense d'une économie plus humaine

<b>V.2 Equilibres démographiques</b>	Vieillesse de la population
	Immigration
	Natalité
	Surpopulation

<b>V.3 Equilibres sociaux</b>	Inclusion sociale, participation <> exclusion sociale, isolement
	Mixité sociale <> cloisonnement, ségrégation, ghettoïsation
	Équité, justice sociale (accès pour tous aux droits fondamentaux et aux droits sociaux) <> discrimination, injustice sociale
	Mobilité sociale : ascension sociale <> déclassement
	Sécurité, paix <> insécurité, guerre, conflit, violence, criminalité

<b>V.4 Equilibres environnementaux : influence des comportements et des conditions de production</b>	Pratiques agricoles (agriculture respectueuse de la terre, du vivant, maintien de l'agriculture paysanne)
	Pratiques industrielles
	Mobilité durable
	Gestion des ressources naturelles
	Gestion de la production d'énergies (y compris renouvelables)
	Gestion des déchets (individuelle et collective)

## VI. EQUILIBRES PERSONNELS

<b>VI.1 Autonomie, liberté</b>	Autonomie (physique, intellectuelle, psychologique, matérielle), indépendance
	Liberté de pensée, d'expression
	Liberté de choix (y compris capacité de choisir sa vie)
	Liberté d'action (y compris la liberté d'entreprendre et la liberté d'association)

<b>VI.2 Développement personnel</b>	Conscience de soi, écoute de soi (de ses besoins, de ses désirs), acceptation de soi
	Capacité de réfléchir sur ses choix de vie, sur son devenir
	Reconstruction de soi, résilience (capacité de rebondir après un événement perturbateur vécu au cours de sa vie)

<b>VI.3 Equilibre relationnel</b>	Capacité de s'exprimer, assurance, charisme <> timidité
	Curiosité, ouverture d'esprit, volonté d'apprendre, de découvrir <> indifférence, fermeture
	Capacité d'être un acteur dans la société, de se prendre en charge <> impuissance, inexistence

<b>VI.4 Equilibre entre activités / gestion des temps de vie</b>	Equilibre entre vie professionnelle (travail) et vie privée (familiale, sociale)
	Gestion et organisation de son temps, de ses activités (capacité de faire des choix, de se fixer des limites)
	Disponibilité de temps pour son couple, pour ses enfants, pour sa famille, pour les autres
	Possibilité d'avoir des temps libres (quand on le souhaite), du temps pour soi, pour la détente, pour le plaisir
	Capacité d'apprécier l'instant présent

<b>VI.5 Spiritualité et religion</b>	Croyances
	Pratiques religieuses
	Pratiques spirituelles non religieuses

## VII. SENTIMENTS DE BIEN/MAL-ÊTRE

<b>VII.1 Estime de soi / honte</b>	Image de soi (se plaire, s'aimer, être fier de soi, se sentir bien dans sa tête, dans son corps, dans sa peau, ...) <> ne pas s'aimer, se trouver laid
	Confiance en soi <> doute, crainte, anxiété
	Dignité (dans ses actes, dans sa vie, en fin de vie, ...) <> sentiment de culpabilité, d'indignité
	Sentiment d'utilité <> sentiment d'impuissance, d'inutilité

<b>VII.2 Satisfaction / insatisfaction</b>	Contentement, plaisir dans ce que l'on fait, épanouissement <> ennui, déception, regret, frustration, nostalgie
	Satisfaction de ce dont on dispose, de ce que l'on possède <> insatisfaction
	Sentiment de réussite <> d'échec

<b>VII.3 Sérénité / stress</b>	Sentiment de calme, quiétude, tranquillité <> sentiment de stress
	Sentiment de sécurité <> insécurité
	confiance en l'avenir <> peur de l'avenir
	Sentiment face à la maladie, au vieillissement, à la mort.

<b>VII.4 Joie / tristesse</b>	Sentiment d'être heureux (bonheur, plénitude) <> malheureux, triste
	Espoir <> perte d'espoir, désespoir

<b>VII.5 Reconnaissance / déni</b>	Sentiment de justice <> injustice
	Sentiment d'adoption (intégration) <> d'abandon, de rejet

## VIII. VALEURS / ATTITUDES, INITIATIVES / ENGAGEMENTS

<b>VIII.1 Valeurs / Attitudes</b>	Respect de soi (de son hygiène de vie, de sa santé, ...)
	Respect des autres, tolérance (non jugement) <> intolérance,

sectarisme, racisme
Respect des biens (matériels, immatériels, communs)
Responsabilité écologique (respect de la nature et de l'environnement)
Dialogue, écoute, communication interpersonnelle
Manière de se conduire en société (politesse, courtoisie, savoir vivre, modestie, humilité <> impolitesse, grossièreté, arrogance, impertinence, ...)
Attitudes de sociabilité (franchise, honnêteté, authenticité, patience, bienveillance, considération, gentillesse <> hypocrisie, mensonge, médisance, méchanceté, agressivité, indifférence, ...)
Optimisme (capacité de positiver, d'entretenir sa bonne humeur, son moral, son sourire) <> pessimisme
Altruisme <> individualisme, égocentrisme, jalousie
Dynamisme, volonté, implication, entrain <> apathie, inertie, résignation
Humour <> sérieux
Rayonnement (répandre du bonheur, de l'amour, de la joie de vivre, contribuer à la paix autour de soi)

<b>VIII.2 Initiatives / Engagements</b>	Réalisation de projets personnels, défis
	Bénévolat, volontariat (investissement dans des projets collectifs de quartiers, de villages, d'associations diverses, de groupes de parole, ...)
	Participation à des réseaux d'échanges de services, d'expériences, de savoirs (SEL, ...)
	Soutien financier solidaire (ONG, associations, clubs de sport, ...)
	Militantisme dans la vie politique, syndicale, sociale, ...

<b>Indicateur de bien-être développé dans le cadre du projet WellBeBe bis</b>	<b>Fiche N° 2.16</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	T. Bauler (Université Libre de Bruxelles – Centre d'Etudes du Développement Durable) et P.-M.Boulangier (Institut pour un Développement Durable) et d'autres chercheurs associés.
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	En cours de construction.
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Matrice d'indicateurs et indicateur synthétique (en cours de construction).
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	Le projet WellBeBe bis a pour objectif de construire une matrice d'indicateurs de bien-être social, qui soient théoriquement fondés et démocratiquement légitimes. Le projet WellBeBe bis est une extension wallonne du projet WellBeBe (voir la rubrique « Genèse »), qui avait pour objectif de proposer un cadre conceptuel et une démarche participative en vue de la construction d'un indice de bien-être objectif en prise avec les instruments et les impacts des politiques publiques (en matière d'emploi, de fiscalité, d'environnement, d'éducation, d'aménagement du territoire, etc.), dans un contexte de transition vers un développement durable.
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	<b>Outil de pilotage et d'évaluation des politiques publiques</b> (comme l'indicateur est en construction, la section reprend l'usage déclaré par les concepteurs).

### I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<b>Fondements théoriques</b>	Selon les concepteurs du projet, la démarche empruntée « s'appuie sur une longue tradition de réflexion philosophique, de constructions théoriques, de recherches empiriques (en anthropologie, sociologie, psychologie, médecine, économie) et de construction d'indicateurs sociaux centrés sur la notion de <b>besoin humain</b> , considérée dans sa spécificité par rapport aux notions de bonheur, d'utilité ou de désir. Le propre de la notion de besoin est de soutenir une démarche normative et
------------------------------	--

	<p>réflexive absente des approches axées sur la satisfaction des envies ou la recherche du bien-être subjectif. Parmi les nombreuses listes de besoins humains proposées dans la littérature, celle de Max-Neef a été retenue comme étant, après celle de Maslow, la plus répandue et la plus adaptée à une perspective de développement durable . »</p> <p>Manfred Max-Neef, économiste chilien, conçoit le développement humain (économique, social, culturel, politique) comme une réponse, variable dans le temps et dans l'espace à neuf besoins humains fondamentaux que sont : (1) la subsistance, (2) la protection (sécurité), (3) l'affection, (4) la compréhension (ou le besoin de compétence, de maîtrise), (5) la participation, (6) les loisirs/repos, (7) la création, (8) l'identité et (9) la liberté (autonomie, capacité de se donner ses propres objectifs).</p>
--	---

I.3. GENESE	
<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>Le projet de recherche initial, WellBeBe, financé par le volet « sciences pour un développement durable » de la politique scientifique fédérale (Belspo) de 2006 à 2010, est né de ces quelques constats : le développement durable suppose une modification en profondeur de notre mode de vie. Selon les concepteurs du projet WellBeBe, « dorénavant, il sera nécessaire de compter moins sur des biens matériels et davantage sur des biens et services immatériels pour réaliser nos conceptions d'une vie valable et bonne, tout en maintenant, voire en améliorant, notre niveau de bien-être global. Néanmoins, pour engendrer une transition démocratique et participative vers le développement durable, il est nécessaire, non seulement de savoir quelles sont les conceptions partagées de la 'vie bonne', mais également quels critères sont utilisés par les citoyens pour évaluer les arrangements sociétaux en termes de qualité de vie. Des indicateurs de bien-être améliorés et théoriquement justifiés sont devenus indispensables pour guider les politiques publiques, puisqu'il est généralement reconnu qu'augmenter la production et la consommation ne permet plus d'augmenter le bien-être et le bonheur. La demande pour de tels indicateurs n'a de cesse d'augmenter, tant au niveau national qu'international. Dans un contexte où le développement durable est à l'agenda politique, le bien-être de la population est considéré comme un aspect important à prendre en compte lors du développement de modèles alternatifs de société, en complément d'autres indicateurs socio-économiques plus classiques. (Boulanger et al., 2009, p. 3).</p> <p>L'extension wallonne du projet, nommée WellBeBe bis, a été commanditée en 2011 par le Ministre du Développement durable, J.-M. Nollet, désireux « de</p>

	<p>disposer d'un avis motivé d'un échantillon de la population de la Région sur les pistes à suivre pour construire des indicateurs de bien-être moins étroitement liés à la croissance économique et au pouvoir d'achat. L'objectif de ce panel est d'aller au-delà des idées reçues, des opinions toutes faites». (Institut pour un Développement Durable et Centre d'Etudes du Développement Durable, 17/11/2010, p. 5). Deux questions centrales sous-tendent la réflexion du panel de citoyens de WellBeBe bis :</p> <p>1/ Comment le bien-être se détermine-t-il dans notre société ?</p> <p>2/ Quels sont les signes tangibles sur lesquels on peut s'appuyer pour évaluer une situation donnée ou pour juger du caractère positif ou négatif de l'évolution de cette situation dans le temps ?</p>
--	--

#### I.4 MODE DE CONSTRUCTION

<p><b>Structure de construction</b></p>	<p>Un panel de 19 citoyens, sélectionnés en vue d'assurer le plus possible une représentativité de la diversité de la population wallonne, s'est réuni pendant trois jours. L'expérience a consisté à commenter et enrichir la classification des besoins de Max-Neef (par l'adjonction d'un 10<sup>ème</sup> besoin : l'équité) et à l'appliquer à la société belge et wallonne dans 5 sphères d'existence : la vie professionnelle, la vie familiale et des relations primaires, le cadre de vie, les services et infrastructures publiques, la sphère publique et citoyenne. Les participants étaient invités à réfléchir sur les besoins principaux que la population cherchait à satisfaire dans ces différents domaines et à dégager des signes (indicateurs) indiquant soit l'importance que ces différents besoins revêtaient, soit le niveau de satisfaction rencontré par la population en moyenne ainsi que pour 2 populations considérées comme plus vulnérables : les enfants et les personnes âgées.</p> <p>Ce qui ressort du panel de citoyens est une matrice 10 * 5 (10 besoins et 5 sphères d'existence) comprenant, dans chacune des 50 cases, les indicateurs considérés comme les plus significatifs.</p> <p>Chaque case a été affectée d'un coefficient de pondération résultant du croisement entre la hiérarchisation des besoins et celle des sphères de vie réalisées par les participants du panel de citoyens.</p> <p>Ces coefficients de pondération ont été normalisés en sorte qu'ils somment à l'unité. Un exercice de</p>
---	--

	<p>remplissage de la matrice a été réalisé afin d'évaluer son opérationnalité. Il a consisté à mesurer les variations en pourcentage de chacune des 50 cases (pour lesquelles des indicateurs ont pu être identifiés et documentés) entre l'année 2007 et une année de référence (en l'occurrence 2000). Les résultats sont agrégés par ligne, donnant la variation intervenue pour chaque besoin particulier, par colonne pour indiquer la variation ayant affecté chaque sphère de l'existence et pour l'ensemble de la matrice avec un score unique résultant de la moyenne pondérée des 50 cases.</p> <p>Par ailleurs, un travail de requalification des besoins de Max-Neef a été effectué. Par exemple, le besoin d'affectivité (Max-Neef) a été requalifié en « reliance » ; le besoin de subsistance se décline en 3 catégories, etc. Quant aux cinq sphères d'existence, elles se retrouvent maintenant dans les différentes déclinaisons des besoins substantiels ( 3 catégories de besoins de subsistance, 2 de reliance, 2 de participation) et leur croisement avec les besoins procéduraux).</p> <p>La matrice ou une version réduite de celle-ci peut être calculée chaque année, soit que l'on calcule la variation annuelle par rapport à la même date de référence, soit que l'on calcule les variations d'une année à l'autre, quitte à les lisser éventuellement (par exemple par moyennes mobiles).</p>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>Matrice 10 * 4 comprenant, dans chacune des 40 cases, les indicateurs considérés comme les plus significatifs (voir matrice en annexe).</p> <p>La matrice initiale 10 *5 a évolué vers une matrice 10*4 croisant deux catégories de besoins, et non plus 10 besoins et 5 domaines ou sphères de vie. Les deux types de besoins distingués sont :</p> <p>a) une première catégorie (en ligne) qui regroupe ce qu'on pourrait appeler les besoins substantiels (ou existentiels) qu'ils soient physiques (dimensions matérielles et corporelles de la subsistance), psychologiques (identité personnelle, compétence, compréhension, loisir, ressourcement) ou sociaux (reliance, participation) ;</p> <p>b) Une deuxième catégorie qui regroupe les besoins « procéduraux » (ou méta-besoins), c'est-à-dire ceux qui concernent la façon dont les autres besoins (substantiels) peuvent être satisfaits. Il s'agit de la liberté, de la sécurité</p>

	et l'équité. Pour chacun des besoins substantiels ou existentiels, on cherchera donc à évaluer non seulement leur niveau moyen de satisfaction mais aussi le degré de liberté, de sécurité et de justice avec lequel ils sont satisfaits.
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	Sources diverses existantes et publiées issues de registres administratifs, données d'enquêtes et recensements.

<b>I.5 PROPRIETES</b>		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Calcul des indicateurs en cours pour les années 2000 et 2007.
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Sans objet.
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Sans objet.
	<b>Délai de publication</b>	Sans objet.
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	NON
	<b>Echelle nationale</b>	En cours de construction pour la Belgique (projet WellBeBe –voir rubrique Genèse)
	<b>Echelle régionale</b>	En cours de construction pour la Wallonie
	<b>Echelle infrarégionale</b>	NON
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

<b>I.6 REFERENCES</b>	
<b>Références bibliographiques</b>	1. Rapport final Phase I – Résumé, " <u>Vers des Indicateurs Théoriquement Fondés et Démocratiquement Légitimes du Bien-Etre en Belgique 'WellBeBe'</u> ", Boulanger P.-M., (IDD) Zaccai E. (IGEAT-ULB), Van Ootegem (HIVA-KUL)(promoteurs) <i>et al.</i> , Science for a sustainable Development (SSD), SD/TA/09A, mai 2009. Téléchargeable sur le site :

	<p><a href="http://www.belspo.be/belspo/ssd/science/Reports/WellBeBe_PhaseI_Resume.pdf">http://www.belspo.be/belspo/ssd/science/Reports/WellBeBe_PhaseI_Resume.pdf</a></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Report on the focus groups by S. Spillemaeckers, L. Van Ootegem and N.Prignot: "<u>Focus groups as a tool for the analysis of well-being</u>":</li> <li>3. Report on the Q-Methodology survey by P.-M Boulanger and A.-L Lefin: "<u>Social discourses on wellbeing in Belgium: dimensions and constituents. A Q Methodology approach.</u>"</li> <li>4. Working paper by B. Defloor and L. Van Ootegem: "<u>Using 'functionings and capabilities' to assess individual well-being</u>"</li> <li>5. Working paper: "<u>Substantive conceptions of well-being and quality of life: needs and stress theories</u>" by P.-M Boulanger</li> <li>6. Panel de citoyens autour des indicateurs de bien-être, 17/11/2010 l'<b>Institut pour un Développement Durable</b> et le <b>Centre d'Etudes du Développement Durable</b> de l'ULB</li> <li>7. Draft final report on « <u>Toward theoretically sound and democratically legitimate indicators of wellbeing for Belgium</u> », by P.-M. Boulanger (Institut pour un Développement Durable, Ottignies) , E. Zaccarà (IGEAT-ULB, Bruxelles), L. Van Ootegem/K. Bachus (HIVA-KUL Leuven) <i>et al.</i>, WellBeBe, 110 p.</li> <li>8. Max-Neef, M.A. (1992). <i>Human Scale Development</i>. New York and London: The Apex Press.</li> </ol>
<p><b>Références sites internet</b></p>	<p>Site du projet WellBeBe bis :  <a href="http://www.wellbebe.be/index.php?page=panel-de-citoyens">http://www.wellbebe.be/index.php?page=panel-de-citoyens</a>  Site de la politique scientifique fédérale :  <a href="http://www.belspo.be/belspo/ssd">http://www.belspo.be/belspo/ssd</a></p>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Pas de commentaire particulier.

### I.8 COMMENTAIRES

Pas de commentaire particulier.

## ANNEXE

Dernière version de la matrice transmise par les concepteurs (P.-M.Boulangier (Institut pour un Développement Durable) et al. Décembre 2011

BESOIN (Max-Neef)	DIMENSION AXIOLOGIQUE	SATISFACTION	SECURITE	LIBERTE	EQUITE
Subsistance (1)	AVOIR	Revenu discrétionnaire	Nbre de ménages sous le seuil de pauvreté	Nombre de ménages en règlement collectif de dettes	Coefficient interdécile de revenu
Subsistance (2)	AVOIR	Indicateur de qualité du logement	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	Ecart entre offre et demande de logement	% de ménages dont le loyer ou le prêt hypothécaire > 30% revenu
Subsistance (3)	ETRE	Espérance de vie en bonne santé	Nbre d'accidents de toute nature entraînant dégâts corporels	Nbre d'euthanasies OU Nbre de médecins / habitant	% de ménages ayant renoncé à se soigner pour raisons financières OU Différence d'espérance de vie selon niveau d'éducation
Identité (1)	ETRE	Nbre de cas de dépression	Nbre de cas d'agressions et de harcèlement	Nbre d'unions de même sexe	Risque différentiel de dépression selon niveau d'éducation OU Risque d'obésité selon niveau d'éducation
Compétence, compréhension	ETRE	Niveau moyen d'éducation	Part du budget alloué à l'éducation/jeunes <25 ans	Diversité des activités culturelles OU Diversité des formations possibles	Nbre d'enfants dans écoles en discrimination positive
Ressourcement, loisir	ETRE	temps libre non contraint	Nbre de Km de chemins piétonniers et voies lentes	Accès aux transports publics	Différentiel H/F temps non contraint
Reliance (1)	APPARTENIR	Indicateur de solitude	Nbre de ruptures de ménages (séparations, divorces, veuvage)	indice de diversité des formes de ménage	Nbre de personnes âgées dans habitats intergénérationnels
Reliance (2)	APPARTENIR	Nbre de personnes non-intégrées socialement (prisonniers, SDF)	Nbre de nouveaux cas d'immigration	Nbre de membres de formes nouvelles de communauté (GAS, SEL...)	Nombre de sans papiers et de demandeurs d'asile

Participation (1)	FAIRE	taux d'emploi	Durée moyenne du chômage	Nbre de pauses-carrière, crédit-temps	Discriminations à l'embauche
Participation (2)	FAIRE	Nbre de bénévoles ou d'heures de bénévolat	Nbre d'associations subsidiées ou budget public dévolu aux assocs.	Indice de diversité des assocs.	Nbre d'assocs ouvertes aux handicapés

<b>Etat de l'environnement wallon</b>	<b>Fiche N°2.17</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	Service public de Wallonie : <b>Cellule de l'Etat de l'environnement</b> (CEEW) de la Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (depuis 2002, Cf. la genèse du projet pour les exercices plus anciens).
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2002 (pour la structure actuelle, 1982 pour l'exercice originel)
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord (plus un rapport analytique tous les cinq ans)
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<p><b>Outil de suivi et d'analyse :</b> Selon les auteurs (CEEW, 2010), « le Tableau de bord de l'environnement wallon (TBE) présente un bilan synthétique de la situation environnementale de la Wallonie basé sur une compilation d'indicateurs à caractère environnemental, socioéconomique, législatif ou encore sanitaire ».</p> <p>De plus, le TBE est complété tous les cinq ans par un Rapport plus complet et plus analytique, élaboré avec une collaboration extérieure renforcée. Son objectif, est de « dresser un bilan évolutif de l'état de l'environnement, de l'analyser en regard des pressions et des actions menées, et de le confronter aux objectifs fixés ».</p> <p><b>Outil d'aide à la décision publique:</b> Suivants les auteurs (CEEW, 2007), les indicateurs présentés dans ces rapports peuvent être perçus comme des outils essentiels d'aide à l'évaluation et au contrôle ("<i>check</i>") dans le cadre d'une démarche qualité ("<i>plan – do – check – act</i>") appliquée à l'ensemble des politiques environnementales.</p>
<b>Usage(s)</b>  (= utilisation effective de l'indicateur)	Une procédure de planification des politiques environnementales a été mise en place dès 1994 en Wallonie (Décret du 21 avril 1994, repris dans le Livre Ier du Code de l'Environnement). Selon cette procédure, les rapports sur l'état de l'environnement wallon (" <i>check</i> ") constituent un <b>support de consultations</b> et de discussions en table ronde impliquant le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable

	<p>(CWEDD) et le Conseil économique et social de la Région wallonne (CESW). Ces échanges donnent lieu à la rédaction par le CWEDD d'une note de synthèse et d'une note de prospective qui peuvent notamment inclure des suggestions en matière de prévention et de lutte contre la dégradation de l'environnement ("act"). Ces documents sont transmis au Parlement wallon qui se prononce par voie de résolution sur les éventuelles orientations à prendre ("plan").</p> <p>En tant que documents de référence, les rapports sur l'état de l'environnement wallon permettent également <b>d'alimenter les bases de données et rapports nationaux et internationaux</b>, parmi lesquels le « European environment state and outlook report 2010 » (SOER 2010) de l'EEA.(CEEW, 2010)</p>
--	--

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<p><b>Fondements théoriques</b></p>	<p>Les indicateurs sont conçus et présentés de manière à rendre compte de l'état et de l'évolution des différentes composantes de l'environnement en Wallonie.</p> <p>Ils sont choisis afin de pouvoir se rapporter aux différentes composantes du <b>modèle conceptuel DPSIR</b> (« driving forces - pressures - state - impacts – responses ») développé par l'AEE pour évaluer et gérer les problématiques environnementales (EEA, 1999) : « Le modèle DPSIR suit une logique de causalités : des forces directrices dessinent le cadre économique et social de la société et exercent des pressions (émissions de polluants p. ex.) sur les composantes environnementales (air, eau, sols, faune, flore...) ; ces pressions influencent l'état de ces composantes (concentration en polluants p. ex.) ; ces changements d'états entraînent des impacts (perte de biodiversité p. ex.) auxquels réagit la société en y apportant des réponses (légales, économiques...) ; ces décisions influencent à leur tour le système en amont. » (CEEW, 2010, p.8).</p> <p>Le bilan proposé ne se limite donc pas à l'état des composantes de l'environnement à proprement parler. Il englobe en effet plus largement un ensemble de paramètres qui lui sont liés.</p>
-------------------------------------	---

## I.3. GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>En 1979, premier état de l'environnement pour la Belgique à la demande du Ministère de de la santé publique et de l'environnement.</p> <p>En 1982, premier état de l'environnement wallon par la section wallonne du Bureau du Plan. Jusqu'en 1992, l'exercice annuel est effectué à la demande de la Région wallonne.</p> <p>« Depuis le 12 février 1987, l'élaboration d'un rapport annuel sur l'état de l'environnement wallon est une</p>
--------------------------------	--

	<p>obligation décréteale. Cette obligation est reprise dans le processus de planification environnementale depuis le décret du 21 avril 1994 et figure dans le livre 1er du Code de l'environnement (décret du 27 mai 2004). Selon ce Code de l'environnement, le Rapport sur l'état de l'environnement wallon doit contenir un constat critique, évolutif et prospectif sur les différentes composantes du milieu et sur les pressions exercées par les activités humaines ainsi qu'une analyse de la gestion menée. Il doit également comporter un état de transposition des directives européennes et de conformité aux engagements internationaux en matière d'environnement, ainsi qu'un bilan des efforts réalisés en Région wallonne en matière de développement durable ». (CEEW, 2007).</p> <p>A partir de 1993, les états de l'environnement sont pris en charge par la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région Wallonne avec le concours des centres de recherches des universités francophones de Wallonie et Bruxelles.</p> <p>Dès 2000, les rapports fournissent une analyse sur l'ensemble des thématiques environnementales selon le modèle DPSIR (<i>driving forces - pressures - state - impacts - responses</i>), et non plus uniquement sur une seule comme cela était souvent le cas auparavant.</p> <p>Depuis 2002, les « états de l'environnement wallon » sont établis par la Cellule de l'Etat de l'environnement (CEEW) de la Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement du Service public de Wallonie (nouvelle appellation en août 2008). Les documents produits sont un Tableau de bord de l'environnement annuel et un Rapport analytique de l'environnement tous les cinq ans. Ces deux documents sont complétés par la publication Digest 2010 (vue synthétique de l'état de l'environnement) et par la mise à disposition via deux sites thématiques donnant accès aux bilans environnemental des entreprises et des communes.</p>
--	--

<b>I.4 MODE DE CONSTRUCTION</b>	
<p><b>Structure de construction</b></p>	<p>Les indicateurs sont conçus et présentés de manière à rendre compte de l'état des différentes composantes de l'environnement en suivant le modèle conceptuel DPSIR (<i>driving forces - pressures - state - impacts - responses</i>) développé l'EEA.</p> <p><b>Tableau de bord de 2010 :</b></p> <p>Dans le TBE 2010, les indicateurs sont présentés sous la forme de fiches (cf. détails en annexe 1). Chaque fiche aborde une question environnementale précise, sur base</p>

d'éléments factuels (chiffrés si possible) analysés essentiellement en termes de tendances et de facteurs explicatifs. A la fin de certaines sections, des fiches "focus" supplémentaires présentent les résultats d'études ciblées, ponctuelles ou se rapportant à une échelle spatiale différente de la Région wallonne.

Les fiches sont regroupées en six parties (elles-mêmes composées de différentes thématiques identifiées par un bandeau spécifique):

1. Cadre international
2. Aspects territoriaux
3. Analyse des modes de production et de consommation
4. Analyse des composantes de l'environnement
5. Liens environnement-santé
6. Eléments de gestion environnementale.

Hormis la Partie 1, chaque partie comprend une introduction une conclusion. Cette dernière présente sous forme de tableau les messages clés ainsi qu'une évaluation qualitative de l'état et/ou de l'évolution de la situation. Par ailleurs, un certain nombre de repères cartographiques et chiffrés sont fournis en préambule du TBE dans la Carte de visite de la Région wallonne (extraits de CEEW, 2010).

#### **Rapport analytique de 2006-2007 :**

Le rapport analytique de 2006-2007 est structuré en 4 grandes parties (cf. détails en annexe 2) et comporte deux niveaux de lecture à savoir qu'il reprend des textes synthétiques, rédigés par les experts extérieurs et/ou par la CEEW, et qu'en plus ils peuvent faire l'objet de dossiers scientifiques accessibles dans leur intégralité sur le site Internet du SPW. Voici les quatre parties mentionnées :

1. Contexte général, présentant les caractéristiques générales de la Wallonie et ses principaux secteurs d'activité (ménage, agriculture, entreprises, transports, tourisme et loisirs) en se limitant dans l'analyse aux facteurs ayant une influence sur l'environnement ;
2. Analyse de l'utilisation des ressources.
3. Analyse de l'état des composantes de l'environnement en termes d'objectifs, mesures, pressions... dans une perspective évolutive.
4. Politiques environnementales, présentant les leviers généraux sur lesquels s'appuie la politique

	<p>environnementale (les politiques sectorielles sont présentées dans les chapitres thématiques).</p>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>Selon le <b>TBE 2010</b> (CEEW, 2010, cf. détails en annexe 1) :</p> <p>PARTIE 1: Cadre international  PARTIE 2: Aspects territoriaux  * Introduction  * Aspects territoriaux  * Conclusion  PARTIE 3: Analyse des modes de production et de consommation  * Introduction  * Chap. 1: Energie et transport  * Chap. 2: Production et consommation intermédiaire  * Chap. 3: Consommation finale des ménages  * Conclusion  PARTIE 4: Analyse des composantes de l'environnement  * Introduction  * Chap. 1: Air et climat  * Chap. 2: Eau et environnement aquatique  * Chap. 3: Sols  * Chap. 4: Faune, flore et habitats  * Conclusion  PARTIE 5: Liens environnement-santé  * Introduction  * Liens environnement-santé  * Conclusion  PARTIE 6: Eléments de gestion environnementale  * Introduction  * Chap. 1: Acteurs publics  * Chap. 2: Mesures sectorielles  * Chap. 3: Gestion de la qualité des milieux  * Chap. 4: Gestion des déchets</p> <p>Structure du <b>Rapport analytique 2006-2007</b> (CEEW, 2007, cf. détails en annexe 2) :</p> <p>Introduction générale  PARTIE 1: Contexte général  Chapitre 1 : Présentation synoptique de la Région wallonne  Chapitre 2 : Les acteurs et leurs activités  PARTIE 2: Utilisation des ressources  Chapitre 3 : L'occupation du territoire  Chapitre 4 : L'utilisation des ressources en eau</p>

	<p>Chapitre 5 : L'exploitation des ressources minérales</p> <p>Chapitre 6 : L'utilisation des ressources forestières</p> <p>Chapitre 7 : L'utilisation des matières</p> <p>Chapitre 8 : L'utilisation des ressources énergétiques</p> <p>PARTIE 3: Etat des composantes de l'environnement</p> <p>Chapitre 9 : L'air et le climat</p> <p>Chapitre 10 : L'eau et l'environnement aquatique</p> <p>Chapitre 11 : Les sols et l'environnement terrestre</p> <p>Chapitre 12 : La faune, la flore et les habitats</p> <p>Chapitre 13 : Le bruit</p> <p>Chapitre 14 : Les liens environnement-santé</p> <p>PARTIE 4: les politiques environnementales</p> <p>Chapitre 15 : Les acteurs et les instruments de la politique environnementale</p> <p>Conclusion générale</p>
<b>Principaux types de sources utilisées</b>	<p>Sources diverses existantes et publiées : données administratives, issues d'offices statistiques régionaux et nationaux, d'enquêtes ou encore d'études spécifiques.</p> <p>N.B. Dans la version synthétique (« Digest ») (CEEW, 2010a), le choix des indicateurs s'inspire largement de sets d'indicateurs largement utilisés au niveau international (Union européenne, OCDE,...).</p>

<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	<p>Variable selon l'indicateur.</p> <p>Néanmoins, les six parties du TBE fournissent, dans leurs volets « conclusion », une évaluation qualitative de l'état, de l'évolution de la situation sous la forme de tableau (couleur en fonction du type d'évolution, appréciation ...), de message clés, etc.</p> <p>De plus, la version « Digest » de l'Etat de l'environnement wallon propose une vue synthétique, de l'évolution des indicateurs et du positionnement par rapport à l'Union européenne, selon une signalétique harmonisée au niveau européen par l'AEE (projet SENSE) (CEEW, 2010a).</p>
---------------------------------------	--

### I.5 PROPRIETES

<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Les séries tendent à remonter à l'année 1990, avec un focus particulier pour la dernière année disponible.
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Règle générale d'un TBE tous les ans et d'un Rapport analytique tous les 5 ans
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Oui, pas de ruptures dans le cas des séries proposées.

	<b>Délai de publication</b>	Variable en fonction de l'indicateur, parfois plusieurs années (cf. rubrique 1.8 « commentaires »).
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	non
	<b>Echelle nationale</b>	non
	<b>Echelle régionale</b>	oui
	<b>Echelle infrarégionale</b>	Non, mais le site <a href="http://etat.environnement.wallonie.be">http://etat.environnement.wallonie.be</a> fournit un bilan environnemental des entreprises et un état environnemental des communes
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	
	<b>Coût de mise à jour</b>	

### I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>CEEW (2007), <i>Rapport analytique sur l'état de l'environnement de 2006-2007</i>, SPW DGOARNE.</p> <p>CEEW (2010), <i>Tableau de bord de l'environnement 2010</i>, SPW DGOARNE.</p> <p>CEEW (2010a), <i>Environmental Outlook for Wallonia – Digest 2010</i>, SPW DGOARNE.</p> <p>Bureau du Plan (1982-1992) , <i>Etat de l'environnement wallon</i>.</p> <p>European Environment Agency (EEA) (1999), « Environmental indicators : Typology and overview », <i>Technical report</i>, n° 25, European Environment Agency.</p> <p>EEA (2010) , <i>European environment state and outlook report 2010</i>.</p>
<b>Références sites internet</b>	<p>Etat de l'environnement wallon  <a href="http://etat.environnement.wallonie.be">http://etat.environnement.wallonie.be</a>          Agence européenne pour l'environnement  <a href="http://www.eea.europa.eu/fr">http://www.eea.europa.eu/fr</a></p>

### I.7 NOTORIÉTÉ DE L'INDICATEUR

Notoriété particulièrement en Wallonie : « La diversité des données rassemblées, leur suivi dans le temps, leur validation, leur traitement, leur analyse et leur diffusion font du TBE un document unique en Région wallonne » (CEEW, 2010).

Le TBE est par ailleurs formellement reconnu dans le processus de décision en Wallonie (cf. référence au code wallon de l'environnement) et utilisé dans le cadre européen (rapports de l'Agence européenne de l'environnement).

## I.8 COMMENTAIRES

Selon les concepteurs, « l'élaboration et le calcul des indicateurs présentés dans le TBE 2010 reposent sur un volume très important de données. Dans certains cas, l'utilisation de ces données ne peut se faire qu'après de nombreuses étapes (récolte, vérification, traitement, agrégation, validation...), ce qui explique un décalage (retard) de parfois plusieurs années entre la dernière donnée disponible et la date de publication du TBE. C'est vrai en particulier pour les données reposant sur des enquêtes, des formulaires de taxation et/ou de déclaration, pour les données issues de modèles et d'inventaires régionaux, ou encore pour les indicateurs composites basés sur plusieurs sources de données. La qualité des interprétations basées sur les indicateurs est toujours tributaire de celle des données sources utilisées. A ce sujet, des efforts supplémentaires sont fournis chaque année par les gestionnaires de données en vue d'améliorer l'exhaustivité et la précision des informations fournies. »(CEEW, 2010).

Il n'y a pas de pondération des différentes composantes. Cependant dans les conclusions que comprend chacune des différentes parties (cf. structure du TBE), un exercice de synthèse, de confrontation des résultats des différentes fiches est réalisé. Par exemple (CEEW, 2010, p.80) : « une tentative de tableau synthétique peut néanmoins être proposée sur base des indicateurs d'éco-efficience qui comparent l'évolution des pressions sur l'environnement (matières, énergie, air, eau...) à celle de paramètres socioéconomiques spécifiques (produit intérieur brut, valeur ajoutée, indice de production industrielle, emploi, nombre de ménages...).»

## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

## Illustration de la présentation synthétique du Digest 2010 (extrait de CEEW, 2010a)

ENVIRONMENTAL STRUCTURAL INDICATORS	EUROPEAN UNION			WALLONIA		BELGIUM	
	NUMBER OF COUNTRIES FOR WHICH DATA ARE AVAILABLE	YEAR	AVERAGE VALUE	STATUS (INDICATOR VALUE)	CHANGE (WITHIN THE SPECIFIED TIME PERIOD)	STATUS (INDICATOR VALUE)	CHANGE (WITHIN THE SPECIFIED TIME PERIOD)
Greenhouse gas emissions (index, 1990 = 100)	27	2007	90.7	83.3	- 16.7 % (1997 to 2007)	90.1	- 9.5 % (1997 to 2007)
Energy intensity of the economy (kg eq oil/1,000 €)	27	2006	176.1	295	- 19.6 % (1995 to 2006)	215	- 17.1 % (1996 to 2006)
Volume of freight transport relative to GDP (index, 2000 = 100)	25	2007	106.8*	110	+ 11.6 % (1995 to 2007)	78.3*	- 16.5 % (1996 to 2007)
Road share of inland freight transport (% , on the basis of t-km)	27	2007	76.5*	78.3	+ 10.8 % (1990 to 2007)	71.1	- 6.9 % (1996 to 2007)
Volume of passenger transport relative to GDP (index, 2000 = 100)	25	2007	93.9*	100.8	- 2.8 % (1995 to 2007)	96.3	- 8.1 % (1996 to 2007)
Car share of inland passenger transport (% , on the basis of pass-km)	25	2007	83.4*	78.9	- 4.5 % (1995 to 2007)	80.1	- 3.6 % (1995 to 2006)
Urban population exposure to air pollution by ozone (excess ozone, in µg/m <sup>3</sup> of air)	23	2007	4,083	3,051	nd	2,371	- 38 % (1999 to 2007)
Urban population exposure to air pollution by Particulate Matter (average concentration in PM <sub>10</sub> , in µg/m <sup>3</sup> of air)	24	2007	28.1	40	nd	25.1	- 27.2 % (1999 to 2007)

Municipal waste generated (kg/inhab)	27	2008	524	462	+ 4.8 % (1995 to 2008)	493*	+ 6.5 % (1997 to 2008)
Municipal waste landfilled (kg/inhab)	27	2008	207	52*	- 31.2 % (2004 to 2008)	25*	- 79.7 % (1997 to 2008)
Municipal waste incinerated (kg/inhab)	27	2008	102	171*	+ 25.8 % (2004 to 2008)	165*	- 5.7 % (1997 to 2008)
Implicit tax rate on energy (€/toe)	27	2007	164.7	na	na	111.6	+ 11.8 % (1996 to 2007)
Resource productivity (1,000 €/t)	24	2002	1.28*	0.79	+ 27.9 % (1995 to 2002)	1.34*	+ 13.6 % (1995 to 2002)
Electricity generated from renewable resources (%)	27	2007	15.6	6.3	+ 142.3 % (1995 to 2007)	4.2	+ 320 % (1997 to 2007)
Combined heat and power generation (% share of gross electricity production)	27	2007	10.9	6.5	+ 96.1 % (1991 to 2007)	12.5	+ 267.6 % (1994 to 2007)
Fish catches from stocks outside of safe biological limits (%)	nd	2006	21	na	na	nd	nd
Sufficiency of sites designated under the EU "habitats" directive (% of total land surface area)	25	2007	84	100	nd	100	+ 9 % (2003 to 2007)
Farmland bird index (index, 1990 = 100)	17	2006	75	74	- 26 % (1990 to 2006)	74 <sup>§</sup>	- 26 % (1990 to 2006)
Healthy life years at birth (women)	26	2007	62.3*	nd	nd	63.7	Invalid time series
Healthy life years at birth (men)	26	2007	61.6*	nd	nd	63.3	Invalid time series

**Status**

- Indicator for Wallonia/Belgium better than the European average
- Indicator for Wallonia/Belgium worse than the European average
- Indicator for Wallonia/Belgium similar to the European average

**Change from an environmental perspective**

- Improvement
- Deterioration
- No change

**Annexe 1 : Structure des indicateurs, TBE 2010, SPW-DGARNE,**<http://etat.environnement.wallonie.be/>**PARTIE 1: Cadre international****\* Cadre international**

- o INT 1: Transposition et respect des directives européennes
- o INT 2: Indicateurs structurels environnementaux
- o INT F1: Indicateurs européens de biodiversité

**PARTIE 2: Aspects territoriaux****\* Introduction****\* Aspects territoriaux**

- o TERRIT 1: Principales occupations du territoire
- o TERRIT 2: Urbanisation du territoire
- o TERRIT 3: Artificialisation du territoire
- o TERRIT 4: Occupation des zones d'affectation fixées aux Plans de secteur
- o TERRIT 5: Révisions partielles des Plans de secteur

**\* Conclusion****PARTIE 3: Analyse des modes de production et de consommation****\* Introduction****\* Chap. 1: Energie et transport**

- o ENER 1: Bilan énergétique de la Région wallonne
- o ENER 2: Intensité énergétique régionale et sectorielle
- o TRANS 1: Consommation d'énergie et émissions atmosphériques des transports
- o TRANS 2: Demande en transport de marchandises
- o TRANS 3: Répartition modale du transport de marchandises
- o TRANS 4: Demande en transport de personnes
- o TRANS 5: Répartition modale du transport de personnes
- o TRANS F1: Coûts externes liés au transport de personnes et de marchandises

**\* Chap. 2: Production et consommation intermédiaire**

- o PROD 1: Activité économique : création de richesse et emploi
- o PROD 2: Emplois dans le domaine de l'environnement
- o PROD 3: Indicateurs de flux de matières
- o ENER 3: Ressources énergétiques primaires pour la production d'électricité
- o ENER 4: Electricité et chaleur d'origine renouvelable et issues de la cogénération
- o ENER 5: Eco-efficience de la production d'électricité
- o AGR 1: Utilisation de l'espace agricole et moyens de production
- o AGR 2: Tendances de la production agricole : secteur végétal
- o AGR 3: Tendances de la production agricole : secteur animal
- o AGR 4: Consommation d'engrais et bilan d'azote
- o AGR 5: Utilisation de produits phytopharmaceutiques
- o AGR 6: Extensification de la production agricole
- o AGR 7: Emissions atmosphériques du secteur de l'agriculture
- o AGR 8: Consommation d'eau et rejets d'eaux usées du secteur agricole
- o FOR 1: Ressources forestières
- o FOR 2: Prélèvements de bois
- o DISTRI 1: Production d'eau de distribution
- o INDUS 1: Consommation d'énergie de l'industrie
- o INDUS 2: Emissions atmosphériques de l'industrie
- o INDUS 3: Consommation d'eau et rejets d'eaux usées de l'industrie
- o INDUS 4: Génération de déchets industriels
- o TERT 1: Consommation d'énergie et émissions atmosphériques du tertiaire
- o TERT 2: Consommation d'eau et rejets d'eaux usées du tertiaire
- o TOUR 1: Capacité d'accueil touristique

**\* Chap. 3: Consommation finale des ménages**

- o MEN 1: Population et ménages
- o MEN 2: Consommation résidentielle d'énergie et émissions atmosphériques

- o MEN 3: Consommation d'eau de distribution
- o MEN 4: Consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique
- o MEN 5: Consommation de produits respectueux de l'environnement
- o MEN 6: Génération de déchets ménagers et assimilés
- o TOUR 2: Fréquentation des hébergements de tourisme
- o TOUR 3: Fréquentation des attractions touristiques
- o MEN F1: Utilisation de l'eau par les ménages
- o MEN F2: Consommation d'espace pour le logement

\* Conclusion

PARTIE 4: Analyse des composantes de l'environnement

\* Introduction

\* Chap. 1: Air et climat

- o AIR 1: Sources primaires d'énergie et émissions de polluants atmosphériques
- o AIR 2: Emissions de gaz à effet de serre
- o AIR 3: Emissions de polluants acidifiants dans l'air
- o AIR 4: Emissions de particules dans l'air
- o AIR 5: Précurseurs d'ozone troposphérique
- o AIR 6: Emissions de micropolluants dans l'air
- o AIR 7: Destruction de la couche d'ozone
- o AIR 8: Qualité de l'air ambiant
- o AIR 9: Pollution photochimique en ozone troposphérique
- o AIR F1: Evaluations locales de la qualité de l'air

\* Chap. 2: Eau et environnement aquatique

- o EAU 1: Prélèvements en eau
- o EAU 2: Charges polluantes déversées dans les cours d'eau
- o EAU 3: Débits des principaux cours d'eau
- o EAU 4: Pollution organique des cours d'eau
- o EAU 5: Eutrophisation des cours d'eau
- o EAU 6: Nitrate dans les eaux souterraines
- o EAU 7: Micropolluants dans les eaux de surface
- o EAU 8: Pesticides dans les eaux souterraines
- o EAU 9: Matières en suspension dans les eaux de surface
- o EAU 10: Sédiments dans les cours d'eau
- o EAU 11: Qualité morphologique des cours d'eau
- o EAU 12: Qualité biologique des cours d'eau
- o EAU 13: Qualité des eaux de baignade
- o EAU 14: Etat des masses d'eau
- o EAU F1: Les poissons comme indicateurs de la qualité de l'eau
- o EAU F2: Les macrophytes comme indicateurs de la qualité de l'eau

\* Chap. 3: Sols

- o SOLS 1: Dépôts atmosphériques de poussières et d'éléments traces métalliques
- o SOLS 2: Enrichissement des sols en azote et en phosphore
- o SOLS 3: Matières organiques dans les sols agricoles
- o SOLS 4: Erosion hydrique des sols
- o SOLS 5: Pollution locale des sols
- o SOLS F1: Degré de saturation des sols agricoles en phosphore

\* Chap. 4: Faune, flore et habitats

- o FFH 1: Statut de conservation des espèces
- o FFH 2: Statut de conservation des papillons de jour
- o FFH 3: Statut des populations de mammifères
- o FFH 4: Evolution des populations d'ongulés sauvages
- o FFH 5: Espèces exotiques envahissantes
- o FFH 6: Enrichissement en azote des écosystèmes forestiers et semi-naturels
- o FFH 7: Etat de santé des forêts
- o FFH 8: Naturalité des peuplements forestiers

- o FFH 9: Dégâts occasionnés par les ongulés sauvages
- o FFH 10: Morcellement de la forêt
- o FFH F1: Evolution de l'avifaune
- o FFH F2: Influence des activités humaines sur les milieux tourbeux

\* Conclusion

PARTIE 5: Liens environnement-santé

\* Introduction

\* Liens environnement-santé

- o BRUIT 1: Effets du bruit sur la santé
- o BRUIT 2: Exposition au bruit du trafic routier
- o BRUIT 3: Exposition au bruit du trafic ferroviaire
- o BRUIT 4: Sources de bruit lié au trafic aérien
- o SANTE 1: Exposition aux particules en suspension dans l'air
- o SANTE 2: Exposition à l'ozone troposphérique
- o SANTE 3: Exposition aux polluants acidifiants dans l'air
- o SANTE 4: Exposition aux micropolluants atmosphériques
- o SANTE 5: Exposition au radon
- o SANTE 6: Polluants organiques persistants dans le lait maternel
- o SANTE 7: Maladies liées à la faune sauvage
- o SANTE F1: Pollution intérieure par les fumées de bois de chauffage
- o SANTE F2: Précocité de l'apparition du pollen de bouleau et allergies
- o SANTE F3: Biomonitoring dans la région de Ath
- o SANTE F4: Coordination internationale en matière de santé humaine et animale

\* Conclusion

PARTIE 6: Eléments de gestion environnementale

\* Introduction

\* Chap. 1: Acteurs publics

- o PUBLI G1: Infractions environnementales et contrôles
- o PUBLI G2: Contrôle du respect de la législation par le pouvoir régional
- o PUBLI G3: Constatation et répression des infractions par le pouvoir régional
- o PUBLI G4: Sanctions administratives et perception immédiate par le pouvoir régional
- o PUBLI G5: Contrôle et répression des infractions par les pouvoirs locaux
- o PUBLI G6: Contrôle de la conditionnalité des aides agricoles
- o PUBLI G7: Budgets consacrés aux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement
- o PUBLI G8: Permis d'environnement et études d'incidences sur l'environnement
- o PUBLI G-F1: Achats publics respectueux de l'environnement

\* Chap. 2: Mesures sectorielles

- o PROD G1: Gestion environnementale des entreprises et certification
- o AGR G1: Gestion de l'azote organique en agriculture
- o AGR G2: Programme de gestion durable de l'azote en agriculture
- o AGR G3: Programmes agro-environnementaux
- o INDUS G1: Investissements et dépenses en lien avec l'environnement
- o INDUS G2: Gestion des risques industriels
- o INDUS G3: Accords de branche (énergie)

\* Chap. 3: Gestion de la qualité des milieux

- o AIR G1: Evaluation du Plan wallon Air Climat
- o EAU G1: Crues et risques d'inondation
- o EAU G2: Zones de protection des captages d'eau souterraine
- o EAU G3: Traitement de potabilisation des eaux et mise hors service des captages
- o EAU G4: Collecte des eaux usées
- o EAU G5: Assainissement collectif des eaux usées
- o EAU G6: Assainissement autonome des eaux usées
- o EAU G7: Plans de gestion des districts hydrographiques
- o EAU G8: Contrats de rivière
- o SOLS G1: Décret relatif à la gestion des sols

- o SOLS G2: Gestion de la pollution locale des sols
- o FOR G1: Certification des forêts
- o FOR G2: Aménagements forestiers
- o FFH G1: Réseau Natura 2000
- o FFH G2: Sites naturels protégés
- o FFH G3: Réseau écologique en Région wallonne
- o FFH G4: Programmes de développement de la nature
- o FFH G5: Budgets consacrés au développement de la nature
- o FFH G6: Subventions pour la plantation de haies
- o FFH G-F1: Participation à l'opération Bords de routes
- o FFH G-F2: Programmes LIFE Nature

\* Chap. 4: Gestion des déchets

\* Conclusion

## Annexe 2 : Structure des indicateurs, Rapport analytique 2006-2007, SPW-DGARNE, <http://etat.environnement.wallonie.be/>)

Introduction générale	4	<b>Chapitre 7 : L'utilisation des matières</b>	<b>210</b>
<b>PARTIE 1 : Contexte général</b>	<b>7</b>	Introduction	211
<b>Chapitre 1 : Présentation synoptique de la Région wallonne</b>	<b>8</b>	MAT 1 : La demande en matières	212
RW PRES 1 : L'environnement physique	9	DEC 1 : La prévention et la génération des déchets	220
RW PRES 2 : L'environnement humain	11	DEC 2 : La valorisation des déchets	236
<b>Chapitre 2 : Les acteurs et leurs activités</b>	<b>14</b>	DEC 3 : L'élimination des déchets	252
Introduction	15	DEC 4 : Le cycle de vie des matières : les matériaux de construction et de démolition	259
2.1. La population et les ménages (MEN)	17	Conclusion	264
2.2. L'agriculture (AGR)	39	<b>Chapitre 8 : L'utilisation des ressources énergétiques</b>	<b>266</b>
2.3. Les entreprises (ENTR)	61	Introduction	267
2.4. Les transports (TRANS)	81	ENER 0 : Bilan énergétique de la Région wallonne	268
2.5. Le tourisme et les loisirs (TOUR)	105	ENER 1 : Les ressources énergétiques non renouvelables	274
		ENER 2 : Les ressources énergétiques renouvelables	278
		ENER 3 : L'électricité	284
		ENER 4 : La cogénération	290
		Conclusion	292
<b>PARTIE 2 : Analyse de l'utilisation des ressources</b>	<b>121</b>	<b>PARTIE 3 : Analyse de l'état des composantes de l'environnement</b>	<b>295</b>
<b>Chapitre 3 : L'occupation du territoire</b>	<b>122</b>	<b>Chapitre 9 : L'air et le climat</b>	<b>296</b>
Introduction	123	Introduction	297
TERRIT 1 : L'occupation du sol et l'urbanisation	124	AIR 1 : Les changements climatiques	298
TERRIT 2 : Les terres urbanisées	128	AIR 2 : La destruction de la couche d'ozone	316
TERRIT 3 : Les terres non urbanisées	138	AIR 3 : Les polluants acidifiants dans l'air	322
Conclusion	144	AIR 4 : La pollution photochimique	332
<b>Chapitre 4 : L'utilisation des ressources en eau</b>	<b>146</b>	AIR 5 : Les particules en suspension dans l'air	342
Introduction	147	AIR 6 : Les micropolluants dans l'air	350
RES EAU 1 : L'exploitation des ressources en eau souterraine	148	Conclusion	360
RES EAU 2 : L'exploitation des ressources en eau de surface	153	<b>Chapitre 10 : L'eau et l'environnement aquatique</b>	<b>362</b>
RES EAU 3 : L'utilisation de l'eau de distribution	158	Introduction	363
RES EAU 4 : L'exploitation des ressources en eau de pluie	165	EAU 1 : La collecte et l'épuration des eaux usées	366
Conclusion	170	EAU 2 : L'eutrophisation et l'enrichissement en nutriments	378
<b>Chapitre 5 : L'exploitation des ressources minérales</b>	<b>172</b>	EAU 3 : L'acidification des eaux	396
Introduction	173	EAU 4 : Les micropolluants dans l'eau	404
RES MIN : L'exploitation des ressources minérales du sous-sol	174	EAU 5 : Les sédiments et les matières en suspension	420
<b>Chapitre 6 : L'utilisation des ressources forestières</b>	<b>182</b>	EAU 6 : Les débits, les crues et les étiages des cours d'eau	433
Introduction	183	Conclusion	446
RES FOR 1 : La composition, l'évolution et l'exploitation de la forêt	184	<b>Chapitre 11 : Les sols et l'environnement terrestre</b>	<b>450</b>
RES FOR 2 : Les services environnementaux et sociaux rendus par la forêt	196	Introduction	451
RES FOR 3 : La santé des forêts	202	SOLS 1 : La fertilité et la biodiversité dans les sols	452
Conclusion	208	SOLS 2 : La matière organique dans les sols	468
		SOLS 3 : L'érosion hydrique des sols	476
		SOLS 4 : La contamination diffuse des sols	486
		SOLS 5 : La contamination locale des sols	500
		SOLS 6 : L'imperméabilisation et la compaction des sols	520
		Conclusion	526

<b>Chapitre 12 : La faune, la flore et les habitats</b>	<b>528</b>	<b>PARTIE 4 : Les politiques environnementales</b>	<b>685</b>
Introduction	529	<b>Chapitre 15 : Les acteurs et les instruments de la politique environnementale</b>	<b>686</b>
FFH 1 : Les milieux agricoles	530	Introduction	687
FFH 2 : Les milieux forestiers	538	POLIT 1 : Les acteurs publics	688
FFH 3 : Les milieux humides et aquatiques	546	POLIT 2 : Les leviers de la politique environnementale et leurs perceptions	697
FFH 4 : Les milieux rocheux et souterrains	556		
FFH 5 : Les milieux urbanisés	561		
FFH 6 : La conservation de la nature	566		
FFH 7 : Les mammifères	580		
FFH 8 : Les oiseaux	582		
FFH 9 : Les reptiles	584		
FFH 10 : Les amphibiens	586		
FFH 11 : Les poissons	588		
FFH 12 : Les libellules et demoiselles	590		
FFH 13 : Les papillons de jour	592		
FFH 14 : Les coccinelles	594		
FFH 15 : Les cambides	596		
FFH 16 : Les plantes vasculaires	598		
FFH 17 : Les cryptogames non vasculaires (mousses et hépatiques, champignons, lichens)	600		
FFH 18 : Prélèvements, repeuplements et réintroductions	602		
FFH 19 : Les espèces exotiques envahissantes	606		
FFH 20 : Bilan : les espèces en régression et en augmentation	612		
Conclusion	615		
<b>Chapitre 13 : Le bruit</b>	<b>616</b>		
Introduction	617		
BRUIT 1 : Les sources de bruit	618		
BRUIT 2 : L'exposition de la population au bruit	622		
BRUIT 3 : La gestion du bruit	625		
Conclusion	628		
<b>Chapitre 14 : Les liens environnement-santé</b>	<b>630</b>		
Introduction	631		
SANTE 1 : Environnement : des effets sur la santé ?	632		
SANTE 2 : La qualité de l'air et la santé	640		
SANTE 3 : La qualité de l'eau et la santé	657		
SANTE 4 : La qualité de l'alimentation et la santé	664		
SANTE 5 : La qualité du sol et la santé	669		
SANTE 6 : L'environnement physique et la santé	670		
SANTE 7 : Les maladies liées à la faune sauvage	675		
SANTE 8 : Les changements climatiques et la santé	677		
SANTE 9 : Les réponses et les actions des pouvoirs publics en matière de santé environnementale	679		
Conclusion	682		
			3

<b>Indicateurs 21 en Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>Fiche N°2.18</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (CRNPDC) (en collaboration avec différents experts).
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	Le projet est lancé en juin 2003 lors des 2 <sup>e</sup> Assises Nationales du Développement Durable en France.
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Une pyramide en quatre niveaux d'indicateurs de développement humain et durable : trois tableaux de bord (niveaux 1 à 3) + cinq indicateurs synthétiques (niveau 4).
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	« L'initiative « Indicateurs 21 » vise à mettre au point de nouveaux indicateurs de richesse, complémentaires du PIB, permettant de mesurer le développement régional dans toutes ses dimensions en prenant en compte le progrès social mais également la pression exercée par l'homme sur les ressources naturelles. » (CRNPDC, 2009, <i>Note D2DPE n°27</i> , p.6).
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Outil pédagogique</b> pour comprendre la situation relative de la Région Nord-Pas-de-Calais en termes de développement durable ;</li> <li>• <b>Outil de sensibilisation et d'information</b> pour alimenter un débat public sur les choix de développement de la Région Nord-Pas-de-Calais;</li> <li>• <b>Outil de pilotage des stratégies publiques de développement</b> en cours dans la Région (Agenda 21 régional, Schéma régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT), Contrats-Projets Etat-Région, etc.) ;</li> <li>• <b>Outil de comparaison</b> avec d'autres collectivités territoriales inscrites dans la même démarche.</li> </ul> (CRNPDC, 2009, <i>Note D2DPE n°27</i> p.18).

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

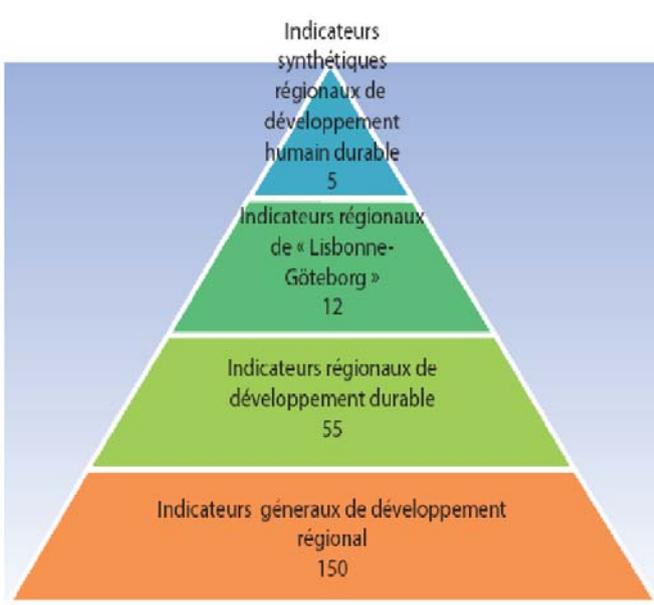
<b>Fondements théoriques</b>	<p>Pas de référent théorique global pour la pyramide d'indicateurs de développement humain et durable. La pyramide est une forme de cadre de référence établi chemin faisant.</p> <p>Par contre, il existe des référentiels théoriques pour les indicateurs synthétiques du 4<sup>e</sup> niveau (voir point I.8 - « lien avec d'autres fiches » pour plus de détails).</p>
------------------------------	---

## I.3. GENESE

<b>Genèse du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Origines du projet</b> Le projet « indicateurs 21 » tire son origine dans trois grands chantiers de la Région Nord-Pas-de-Calais : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Stratégie régionale vers le développement durable (2000) ;</li> <li>- L'Agenda 21 régional (2003) ;</li> <li>- Les travaux du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRADT) (2006).</li> </ul> </li>   <li>• <b>Conférence citoyenne</b> (en lien avec l'élaboration du niveau 4 – indicateurs synthétiques) Le processus a donné lieu à une conférence citoyenne, organisée par la Région Nord-Pas-de-Calais et animée par des cabinets extérieurs, de septembre à novembre 2009. Un panel de 15 citoyens a été recruté par téléphone via un prestataire extérieur à la Région. Ce panel reflète la diversité des habitants et des territoires, à défaut d'être représentatif de la population de la Région (ce qui est impossible avec un nombre si restreint de personnes). Les membres du panel satisfont à quelques critères simples : ils sont profanes par rapport au sujet des indicateurs, volontaires et intéressés par la démarche participative. Ils acceptent un engagement important (3 séances de formation d'une journée en week-end, participation à l'audience publique et à la rédaction d'un avis un samedi et à sa lecture le lendemain). Trois questions à propos des nouveaux indicateurs synthétiques régionaux leur ont été posées : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ces indicateurs font-ils sens pour vous ? Vous parlent-ils ?</li> <li>2. Permettent-ils de mieux mesurer le développement régional dans ses composantes essentielles ?</li> <li>3. Quels usages en promouvoir ?</li> </ol>             Une question transversale leur était également adressée : « Le développement et la richesse, c'est quoi ? C'est quoi le bonheur ? ».             Les principales conclusions de la Conférence citoyenne sont </li> </ul>
-------------------------	--

	<p>les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le panel a confirmé les usages proposés des indicateurs et a fait des propositions d'amélioration de leur qualité ;</li> <li>2. Le panel encourage la diffusion et l'utilisation des nouveaux indicateurs dans le pilotage des politiques publiques ;</li> <li>3. Le panel préconise d'associer les citoyens à tous les stades des démarches d'élaboration d'indicateurs (mise en place d'un forum permanent associant élus, experts, fonctionnaires, associations et citoyens).</li> </ol> <p>• <b>Construction progressive</b></p> <p>Les indicateurs synthétiques (niveau 4) ont été élaborés à des moments différents :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Empreinte écologique (EE) = 2003</li> <li>2. Indicateurs de développement humain (IDH – IDH2 – IDH4) et de participation des femmes à la vie politique et économique (IPF) = 2007 (+ développements ultérieurs pour l'IDH2 et l'IDH4)</li> <li>3. Baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP40) = 2008</li> <li>4. Indicateur de santé sociale (ISS) = 2009</li> </ol> <p>Quant aux niveaux 2 et 3, les rapports fondateurs datent respectivement de 2009 (une mise à jour est actuellement en cours de réalisation par l'INSEE) et 2008.</p>
--	---

#### I.4 MODE DE CONSTRUCTION

<p><b>Structure de construction</b></p>	<p>• Le projet « indicateurs 21 » en Nord-Pas-de-Calais = un ensemble d'indicateurs de développement humain et durable sous forme de pyramide</p> 
---	--

- Le 1<sup>er</sup> niveau (base de la pyramide) concerne des indicateurs classiques de développement régional qui caractérisent 15 thèmes. Ce tableau de bord positionne le territoire régional par rapport à la moyenne nationale. Il est composé en grande partie des variables composant les indicateurs composites de développement humain et durable du haut de la pyramide.

- Le 2<sup>e</sup> niveau correspond aux indicateurs régionaux de développement durable, réalisés en collaboration avec l'INSEE. Il s'agit de 55 fiches thématiques traitant des 3 piliers du développement durable (économique, social, environnemental) et de leurs articulations. Ce tableau de bord permet de réaliser des comparaisons spatiales (sur base d'une typologie régionale particulière) et temporelles. Les fiches sont complétées par une synthèse illustrant les forces et faiblesses du Nord-Pas-de-Calais en termes de développement durable.

Note – origine du niveau 2 : le 2<sup>e</sup> niveau correspond à un exercice de régionalisation des indicateurs réalisé par l'Institut français de l'environnement (Ifen) (cfr. le document « 45 indicateurs de développement durable, une contribution de l'Ifen ») à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais. Un tel exercice avait déjà été réalisé pour la région Midi-Pyrénées (« Le développement durable en Midi-Pyrénées : 46 indicateurs »). Ces deux démarches ont donc servi de référence au travail réalisé en Nord-Pas-de-Calais à de nombreux titres, en particulier, le choix des indicateurs et l'organisation thématique du dossier.

- Le 3<sup>e</sup> niveau correspond aux indicateurs de Lisbonne – Göteborg (Stratégie européenne - liste restreinte des 14 indicateurs). Ce tableau de bord est calculé en partenariat avec l'INSEE et permet des comparaisons avec la moyenne nationale, des régions françaises et européennes comparables et la moyenne européenne.

- Le 4<sup>e</sup> niveau reprend les indicateurs synthétiques de développement calculés en Nord-Pas-de-Calais et complémentaires au PIB.

• **Lien entre niveaux 2 et 4**

« Les indicateurs synthétiques retenus (niveau 4) ne peuvent constituer, à eux seuls, un élément de synthèse des différentes thématiques. Ainsi, leur rôle est principalement de sensibiliser au travers de messages rapidement assimilables en complément au travail plus détaillé effectué au niveau 2. De plus, il apparaît qu'aucun des indicateurs synthétiques existant au niveau régional n'embrasse l'ensemble des piliers du développement durable. Enfin, ces indicateurs synthétiques reposent sur des arbitrages a priori concernant

	<p>l'importance à accorder aux différentes thématiques. Il apparaît donc nécessaire de proposer un nouvel outil, complémentaire des indicateurs synthétiques, pour faire le bilan des 55 indicateurs composant ce dossier. » (INSEE et Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, 2009, p.11).</p> <p>• <b>Experts ayant contribué à la construction :</b></p> <p>Pour le 1<sup>e</sup> niveau de la pyramide d'indicateurs = CRNPDC</p> <p>Pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> niveaux de la pyramide d'indicateurs = CRNPDC + INSEE</p> <p>Pour le 4<sup>e</sup> niveau de la pyramide d'indicateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Empreinte écologique (EE) = CRNPDC + SARL Empreinte écologique.</li> <li>2. Indicateurs de développement humain (IDH – IDH2 – IDH4) et de participation des femmes à la vie politique et économique (IPF) IDH-IPF = CRNPDC + Jean Gadrey (Université Lille 1). IDH2 = CRNPDC sur base de la méthodologie d'Aurélien Boutaud (Bureau Conseil ABOCO) IDH4 = CRNPDC (Grégory Marlier).</li> <li>3. Baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP40) = CRNPDC + Florence Jany-Catrice (CLERSE, Université de Lille 1).</li> <li>4. Indicateur de santé sociale (ISS) = CRNPDC + Florence Jany-Catrice et Rabih Zotti (CLERSE, Université de Lille 1).</li> </ol>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé +</p> <p><b>Identification des composantes</b> (intitulé+ nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>• <b>Niveaux 1, 2 et 3</b> Voir annexe 1.</p> <p>• <b>Niveau 4</b> Voir point 1.8 - « lien avec d'autres fiches » pour plus de détails.</p>
<p><b>Principaux types de sources utilisées</b></p>	<p>• <b>Niveau 1</b> Sources diverses – pluralité de producteurs.</p> <p>• <b>Niveau 2</b> - Pour les indicateurs économiques et sociaux : INSEE (recensements de population, comptes économiques et régionaux, taux de chômage localisés, extensions régionales d'enquêtes) + autres organismes (Cnam, etc.) + ministères (Education nationale, Santé, etc.).</p>

	<p>- Pour les données environnementales, pluralité de producteurs : Institut français de l'Environnement avec sa base de données EIDER (qui centralise un grand nombre de données administratives régionales) + recours direct à des producteurs de données (ex : l'Institut national agronomique) + les deux tomes du profil environnemental du Nord-Pas-de-Calais publiés par la Direction générale de l'Environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Niveau 3</b> Principale source de données = données régionales d'Eurostat.</li> <li>• <b>Niveau 4</b> Voir point I.8 - « lien avec d'autres fiches » pour plus de détails.</li> </ul>
<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	Superposition d'un ensemble de tableaux de bord qui peuvent être analysés séparément ou/et complémentirement.

I.5 PROPRIETES		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	Variable selon les niveaux et composantes de la pyramide.
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Irrégulière – variable selon les niveaux et composantes de la pyramide.
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Non pertinent
	<b>Délai de publication</b>	Non pertinent
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Niveau 2 – Indicateurs de développement durable</b>	Echelle nationale (France) – Le NPDC décline au niveau régional les indicateurs de développement durable construits pour la France par l'Institut français de l'environnement (Ifen).
	<b>Niveau 3 – Indicateurs Lisbonne - Göteborg</b>	Echelle internationale (Europe) et échelle nationale (Etats membres) – Le NPDC décline au niveau régional les indicateurs structurels que les Etats membres sont tenus de calculer dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la Stratégie européenne de Lisbonne.
	<b>Niveau 4 – Indicateurs synthétiques</b>	Echelles internationale et nationale – Le NPDC décline au niveau régional des indicateurs synthétiques qui sont conçus à des échelles internationale (par exemple, les indicateurs de développement humain (IDH – IPF) ou l'empreinte écologique) ou nationale (par exemple, le BIP40) ; Echelle infrarégionale– Le NPDC décline au niveau régional,

		mais aussi au niveau infrarégional, l'IDH (IDH2 et IDH4).
<b>Appréciation du coût</b>	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

## I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet Indicateurs 21 + la conférence citoyenne.</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2009), « Le projet « Indicateurs 21 » en Nord-Pas-de-Calais », <i>Note D2DPE n°27</i>.</li> <li>2. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2010), « Une conférence citoyenne sur les nouveaux indicateurs de développement humain », <i>Note D2DPE n°30</i>.</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La pyramide d'indicateurs de développement humain et durable.</li> </ul> <p><b>Niveau 2</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. INSEE et Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2008), « La Région Nord-Pas-de-Calais parmi les régions européennes : une lecture des indicateurs de Lisbonne – Göteborg », <i>Rapport d'étude</i></li> </ol> <p><b>Niveau 3</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. INSEE et Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2009), <i>Tableau de bord du développement durable : Nord-Pas-de-Calais</i></li> </ol> <p><b>Niveau 4</b></p> <p><b>Empreinte écologique (EE)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>5. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2004), « Le développement durable en question », <i>Etudes prospectives régionales n°8, pp.53-64</i></li> </ol> <p><b>Indicateur de développement humain (IDH – IDH2 – IDH4) + Indicateur de participation des femmes à la vie politique et économique (IPF).</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Gadrey, J., Ruyters, C. et Laffut, M. (2006), « Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie », <i>Etudes prospectives régionales n°10</i>.</li> <li>7. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2009), « Un indicateur de développement humain à l'échelle des territoires du Nord-Pas-de-Calais », <i>Note D2DPE n°24</i></li> </ol> <p><b>BIP 40</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>8. Jany-Catrice, F. (2009), « Inégalités et pauvreté dans la région du Nord-Pas-de-Calais », <i>Etudes prospectives régionales n°12</i></li> <li>9. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2009), « Un exemple de mise en place d'une démarche participative : la</li> </ol>
------------------------------------	--

	<p>régionalisation du BIP40 », <i>Note D2DPE n°26.</i></p> <p><b>Indicateur de santé sociale (ISS) :</b></p> <p>10. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2009), Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises, note de synthèse D2DPE n°20.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte</li> </ul> <p>11. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2006), <i>Le schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT).</i></p> <p>12. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2003), <i>Agenda 21 régional – Mise en pratique du développement durable en Nord – Pas-de-Calais.</i></p> <p>13. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2000), <i>Vers le développement durable en Nord-Pas-de-Calais.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien avec la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi</li> </ul> <p>14. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (2010), « Les travaux de la Commission Stiglitz et le projet « indicateurs 21 » de la Région Nord-Pas-de-Calais: des approches croisées », <i>Note D2DPE n°36.</i></p>
<p><b>Références sites internet</b></p>	<p>Site internet du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais: <a href="http://www.indicateurs21.nordpasdecalais.fr">www .indicateurs21 .nordpasdecalais.fr</a>.</p>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

La Région Nord-Pas-de-Calais est considérée en France comme une des régions pionnières en matière d'indicateurs synthétiques territorialisés.

### I.8 COMMENTAIRES

- **Lien avec d'autres fiches**

Pour plus de détails sur les indicateurs synthétiques repris dans le projet « indicateurs 21 », il convient de se référer aux fiches suivantes :

1. Empreinte écologique (EE)  
= fiche 1.7
2. Indicateurs de développement humain (IDH – IDH2 – IDH4) et de participation des femmes à la vie politique et économique (IPF)  
= fiche 1.11 (IDH – IIG (indicateur des inégalités de genre)) + fiche 1.12 (IDH2 – IDH 4)
3. Baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP40)  
= fiche 1.18
4. Indicateur régional de santé sociale (ISS)  
= fiche 1.20

**ANNEXE 1 : Structure de construction – Identification des composantes****1<sup>er</sup> niveau – Indicateurs généraux de développement régional**

15 thèmes :

1. Territoire
2. Administration
3. Gouvernance
4. Population
5. Ménages – Familles
6. Développement économique
7. Emploi
8. Formation – qualification
9. Revenus – salaires
10. Minima sociaux
11. Logement
12. Santé
13. Infrastructures de transport et de communication
14. Environnement et cadre de vie
15. Vie sociale.

**2<sup>e</sup> niveau – Indicateurs régionaux de développement durable**

Les indicateurs sont regroupés en cinq axes comprenant chacun deux modules.

**Axe 1 : Croissance soutenable*****Module 1 : Assurer une croissance "éco-efficace"***

- \* Les émissions de CO<sup>2</sup> et le PIB
- \* La consommation d'énergie et le PIB
- \* Les déplacements domicile-travail
- \* Le transport de marchandises et le PIB
- \* La production de déchets ménagers et le revenu des ménages
- \* L'éco-efficacité du secteur agricole

***Module 2 : Structurer la production dans le respect de l'environnement***

- \* La production d'énergie à partir de sources renouvelables
- \* Le transport de marchandises par rail
- \* L'agriculture biologique
- \* Le traitement des déchets ménagers et assimilés
- \* La prise en compte de l'environnement par les entreprises

**Axe 2 : Patrimoines et ressources critiques*****Module 3 : Utilisation durable des ressources***

- \* L'érosion des sols
- \* L'artificialisation du territoire
- \* L'usage des sols agricoles
- \* Les prélèvements en eau

***Module 4 : Entretien et transmettre nos patrimoines***

- \* La qualité des eaux
- \* La qualité de l'air
- \* La qualité des sols

- \* La biodiversité
- \* L'espérance de vie de la population
- \* L'état de santé de la population
- \* L'offre de soins
- \* L'éducation et les diplômes de la population
- \* L'illettrisme

### **Axe 3 : Dimension spatiale et perspectives globales**

#### ***Module 5 : Répartition et inégalités spatiales***

- \* L'étalement urbain
- \* La population en zone urbaine sensible
- \* L'égalité d'accès aux services
- \* La répartition spatiale des risques technologiques
- \* L'impact du tourisme
- \* Le logement

#### ***Module 6 : Relations de la région avec le reste du monde***

- \* La contribution de la région aux émissions de gaz à effet de serre en France
- \* L'empreinte écologique

### **Axe 4 : Satisfaction des besoins des générations présentes**

#### ***Module 7 : Inégalités et exclusions***

- \* La parité sur le marché du travail
- \* Le handicap
- \* La pauvreté
- \* Les risques professionnels
- \* Le surendettement des ménages

#### ***Module 8 : Comportements d'insatisfactions***

- \* L'abstention aux élections
- \* L'engagement associatif

### **Axe 5 : Long terme et générations futures**

#### ***Module 9 : Principes de responsabilité et de précaution***

- \* L'effort de recherche et développement
- \* L'économie sociale et solidaire
- \* Les déchets dangereux
- \* Les projets territoriaux de développement durable et les Agendas 21 locaux

#### ***Module 10 : Vulnérabilité et adaptation à l'imprévisible***

- \* La dynamique économique régionale et l'adaptabilité du territoire
- \* Créations et survie des entreprises
- \* Les dépenses pour la formation continue
- \* Les risques naturels : les risques d'inondation et de coulées boueuses

### **3<sup>e</sup> niveau – Indicateurs régionaux de « Lisbonne-Göteborg »**

Indicateur 1 - Produit intérieur brut par habitant

Indicateur 2 - Produit intérieur brut par emploi

Indicateur 3 - Taux d'emploi des 15-64 ans

Indicateur 4 - Taux d'emploi des 55-64 ans

Indicateur 5 - Niveaux d'instruction obtenus par la population des 25-64 ans

Indicateur 6 - Dépenses de recherche et développement en pourcentage du PIB

Indicateur 7 - Part de la Formation Brute de Capital Fixe dans le PIB

Indicateur 8 - Taux de pauvreté

Indicateur 9 - Taux de chômage de longue durée

Indicateur 10 - Émissions de gaz à effet de serre

Indicateur 11 - Intensité énergétique de l'économie 49

Indicateur 12 - Volumes transportés de marchandises rapportés au PIB

<b>Indicateurs Sociétaux de Bien-Etre Territorialisés en Bretagne (ISBET)</b>	<b>Fiche N° 2.19</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	Le projet de recherche 'Indicateurs Sociétaux de Bien-Etre Territorialisés' (ISBET) a été initié et est porté par l'ONG PEKEA <sup>14</sup> (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities), basée à Rennes, et le Conseil régional de Bretagne. Il est coordonné par Michel Renault (Maître de conférences à l'Université de Rennes 1, membre de PEKEA).
<b>Année de conception de l'indicateur / du projet</b>	2008
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Indicateurs locaux de progrès sociétal
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<p>Le projet ISBET se présente comme une démarche de recherche-action et une démarche d'appropriation sociale des sciences, associant perspectives politique, citoyenne et scientifique. Il a pour objet de faire le lien entre toutes les parties prenantes concernées par les politiques territoriales (collectivités locales, citoyens, associations, acteurs économiques) et des chercheurs autour de l'élaboration d'indicateurs alternatifs sur le territoire breton.</p> <p>Au cœur du projet, la promotion d'indicateurs de bien-être et de progrès social territorialisés, élaborés avec la participation des citoyens par le biais de débats publics.</p> <p>Plus précisément, ce projet poursuit quatre objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un objectif opérationnel</b> : élaborer des indicateurs</li> </ul>

<sup>14</sup> PEKEA est à la fois un réseau mondial de réflexion et une ONG consultative auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies. Elle fonctionne comme un réseau ouvert rassemblant à la fois des chercheurs de diverses disciplines et des personnes engagées sur le terrain des actions concrètes ainsi que des gouvernements locaux qui partagent le même objectif et le même argument. L'objectif poursuivi par PEKEA est de « Penser autrement les activités économiques et de concevoir les moyens pour faire de la terre une planète humaine et solidaire. En d'autres mots, favoriser l'avènement d'une civilisation fraternelle où la coopération est plus importante que la compétition. » (PEKEA, Présentation, p.1. Téléchargeable en ligne à l'adresse : <http://fr.pekea-fr.org/?p=2> (consulté le 20/02/2012).

Pour en savoir plus sur l'ONG PEKEA, consulter le site <http://www.pekea-fr.org/presentation.html>

	<p>locaux permettant de guider et d'apprécier les politiques publiques, notamment dans le domaine de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un objectif citoyen :</b> construire ces indicateurs de façon concertée et participative, puis s'appuyer sur cette expérience pour codifier des procédures permettant de faire travailler ensemble des acteurs dont les intérêts, objectifs et connaissances diffèrent.</li> <li>• <b>Un objectif scientifique :</b> réfléchir sur les indicateurs, leurs significations et leurs limites, ainsi que sur les procédures et démarches de leur construction, à partir des enseignements tirés des expériences menées en Bretagne et ailleurs, en France et à l'étranger. Construire des typologies, élaborer des grilles de lecture analytiques permettant de donner une cohérence théorique et pratique à ces procédures.</li> <li>• <b>Un objectif transversal :</b> la formation et l'information des citoyens. La démarche participative impliquant toutes les parties prenantes concernées par les politiques territoriales se veut propice à l'échange d'expériences et à un « apprentissage collectif », capable de « générer des savoirs opérationnels permettant l'appropriation citoyenne des politiques territoriales » et répondant aux besoins de formation et information des différents acteurs .</li> </ul> <p><i>Extraits de Renault, M., 2011, pp.89-90 et de Renault (M.), ISBET, La Fabrique du Social. En ligne sur : <a href="http://www.lafabriquedusocial.fr/initiatives/38-isbet.html">http://www.lafabriquedusocial.fr/initiatives/38-isbet.html</a> (consulté le 15/02/2012).</i></p>
<p style="text-align: center;"><b>Usage(s)</b></p> <p style="text-align: center;">(= utilisation effective de l'indicateur)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Outil de mesure, d'évaluation et de suivi de politiques publiques locales spécifiques</u></b> permettant de mettre en place des actions correctives pour le progrès sociétal.</li> <li>• <b><u>Outil de participation</u></b></li> <li>• <b><u>Outil de connaissance</u></b> : réflexion théorique et analytique sur le travail mené et sur les démarches d'élaboration d'indicateurs territorialisés.</li> <li>• <b><u>Outil de communication</u></b></li> </ul>

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

### Fondements théoriques

L'idée de PEKEA a émergé en 2001 sur la base d'un argument général pour la construction d'un Savoir Politique et Ethique sur les Activités Economiques. Le concept de **valeur sociétale** est au centre de ses préoccupations, concept auquel l'ONG s'efforce de conférer un sens et un contenu opérationnel : « Dans l'espace de la démocratie économique, la **valeur sociétale** peut être définie à la fois comme les conditions et les implications d'un processus d'arbitrage permanent qui privilégie l'espace de la délibération collective et de la coopération pour créer de la valeur à partir des objectifs définis en commun selon des principes éthiques. » (PEKEA, « Activités de PEKEA concernant le champ des indicateurs de progrès sociétal », p.1, consulté le 6/02/2012 sur le site <http://fr.pekea-fr.org/FAIR/Humbert-M-Fair-22avril.pdf>.)

Le projet ISBET porté par PEKEA s'inscrit dans la perspective d'un développement durable qui concilie le développement économique avec la préservation de l'environnement et les valeurs de solidarité et de justice sociale, afin de construire une Région responsable.

Cette perspective renvoie à une conception du développement qui ne peut être mesuré uniquement par des grandeurs économiques traditionnelles telles que le PIB, mais nécessite de se référer à d'autres indicateurs. Ces indicateurs ne peuvent se limiter par ailleurs à des évaluations quantitatives même si celles-ci sont utiles. L'objectif étant le bien-être des populations, il s'agit d'évaluer ce bien-être dans le cadre d'une démarche participative impliquant toutes les parties prenantes concernées par les politiques territoriales.

Les indicateurs territorialisés de bien-être permettent ainsi, via leur élaboration et leur suivi, de construire un territoire socialement responsable.

D'un point de vue analytique, ce projet s'articule autour de trois axes :

- 1) Reconsidérer le progrès sociétal : il s'agit de réfléchir aux mesures et aux dimensions du bien-être et du progrès sociétal ; si la « croissance » n'est pas forcément signe d'une augmentation du bien-être des populations, la nécessité est ressentie de déterminer ce qui compte pour la société et ainsi de « mesurer autre chose » ; ceci impose de s'interroger sur la valeur et les valeurs qui sous-tendent nos mesures.
- 2) Elaborer la construction collective : reconsidérer le

	<p>progrès sociétal ne peut être laissé aux seuls comités d'experts, même si les expertises de plusieurs disciplines sont indispensables. C'est aux citoyens-citoyennes qu'il faut donner la possibilité de dire quelles sont les fins à considérer et la possibilité de participer à la discussion sur la manière de les prendre en compte. La participation de la société, la délibération politique, la mobilisation de la recherche, sont indispensables pour dire et sélectionner les fins que l'on vise, et pour pondérer les critères et les procédures d'évaluation qui leur correspondent. Il faut ainsi réfléchir aux procédures et aux méthodes pour élaborer cette construction collective.</p> <p>3) <u>Agencer les indicateurs locaux</u> : il s'agit de réfléchir sur les territoires, les groupes et communautés au sein de la population, dont la participation est pertinente pour reconsidérer le progrès sociétal et élaborer la construction collective. Il apparaît en effet qu'il faut tirer leçon, en les mutualisant, des expériences existantes, des initiatives en cours, c'est-à-dire avoir une démarche qui parte des expériences de « terrain » sur des champs divers. Il s'agit aussi de contribuer à l'élaboration d'un cadre théorique pertinent pour mieux appréhender le bien-être et ses mesures. »</p> <p><i>Extrait de PEKEA-ISBET, « Indicateurs Sociétaux de Bien-Etre Territorialisé », téléchargé sur le site de Pekea <a href="http://www.pekea-fr.org/isbet.html">http://www.pekea-fr.org/isbet.html</a> (consulté le 1er février 2012, p. 2)</i></p>
--	---

### I.3. GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>ISBET est financé par le Conseil Régional de Bretagne dans le cadre des projets ASOSC (Appropriation SOciale des SCiences). Il est aussi mené en collaboration avec le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, les communautés de communes du Val d'Ille et du canton de Pipriac, ainsi que des associations de ces deux territoires : CAC 21 (Citoyens pour des actions concrètes pour l'agenda 21) pour le Val d'Ille et 'Les ateliers de l'économie sociale' pour Pipriac.</p> <p>Une partie du projet est également menée en coopération avec le Conseil de l'Europe.</p> <p>Le projet a démarré par l'organisation d'un colloque international qui s'est tenu à Rennes les 30 et 31 octobre 2008, sur le thème « Construire ensemble des indicateurs locaux pour le progrès sociétal », en partenariat avec le Conseil de l'Europe et l'OCDE.</p> <p>S'en est suivi l'expérimentation d'une construction « participative » d'indicateurs de bien-être sur les deux territoires : la communauté de communes du Val d'Ille et celle du canton de Pipriac, dont l'objectif était « de rendre visible ce qui compte vraiment pour les citoyens</p>
--------------------------------	---

	<p>dans le but d'être force de proposition dans l'élaboration des politiques publiques actives en matière de cohésion sociale territoriale, de développement durable, ... » (Renault, M. 2010c, p.5).</p> <p>La démarche utilisée s'inspire de la méthodologie mise au point par la division de la cohésion sociale du Conseil de l'Europe<sup>15</sup>, déjà expérimentée sur d'autres territoires, adaptée aux fins de l'expérimentation bretonne<sup>16</sup>. « Cette méthode a pour objet de parvenir à une définition raisonnée et raisonnable du bien-être de tous en privilégiant les processus de médiation, d'intercompréhension des interdépendances, et elle est orientée par des perspectives d'action ». (Renault M., 2010a, p 5).</p> <p>Pour préparer et porter la démarche, deux comités de pilotage d'une dizaine de personnes ont été créés sur les territoires concernés composés d'élus, de représentants des services administratifs des collectivités, de représentants d'acteurs économiques et sociaux (chambre de commerce et d'industrie, agriculteurs, associations, ...), de citoyens volontaires et de chercheurs, avec pour mission d'accompagner la mise en œuvre du projet et d'être les garants de la prise en compte des résultats dans la prochaine programmation du contrat de territoire.</p> <p>« Des groupes de réflexion composés d'habitants de ces deux territoires ont ensuite été menés tout au long de l'année 2009 : des groupes de réflexion « hétérogènes » composés de personnes volontaires réunies en réunions publiques, et des groupes « homogènes » réunis dans des maisons de retraite, association de services à la personne, centre permanent d'initiatives pour l'environnement, collège, conseil municipal des jeunes, Point accueil Emploi, mission locale, ...</p> <p>Ces différentes réunions publiques et groupes de travail, qui ont réuni environ 150 personnes, leur ont permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de débattre et construire une vision partagée du bien-être et de ses différentes dimensions, à partir de trois questions : « Qu'est-ce que, pour vous, le bien-être ? », « Qu'est-ce que, pour vous, le mal-être ? »,</li> </ul>
--	--

<sup>15</sup> Conseil de l'Europe (2010), « Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés » - Guide méthodologique, Editions du COE.

<sup>16</sup>Conseil de l'Europe (2010), *op.cit.*

L'un des points fondamentaux de cette méthodologie est sa référence au bien-être de tous qui présuppose une démarche élaborative et interactive, basée sur le dialogue, la délibération, le débat, pour élaborer les préférences et les choix collectifs plutôt qu'une agrégation des préférences individuelles supposées fixes et données. En outre « Le concept de bien-être de tous conduit à l'idée qu'il s'agit d'une construction raisonnée, assujettie à des contraintes, à des concertations et à des concessions mutuelles. Il renferme des aspects d'équité, d'empathie et s'inscrit dans la durée » (Farrell, G. (2008), « Le bien-être de tous : objectif de la cohésion sociale », *Tendances de la cohésion sociale*, n°20, Editions du Conseil de l'Europe, p.16). « De plus, cette méthode repose sur le postulat selon lequel le bien-être de tous ne relève pas simplement de la seule responsabilité des états ou des autorités publiques, selon la vision longtemps dominante de l'Etat providence, mais est l'affaire de tous selon une perspective de coresponsabilité » (Renault M., 2010a, p.4).

	<p>et « Que faites-vous pour être bien ? » ;        (note : ces questions sont très proches des questions posées dans le projet présenté dans la fiche 2.15 de ce Working Paper – la méthode y est également construite en collaboration avec le Conseil de l'Europe.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'élaborer collectivement, pour chaque dimension / sous-dimension du bien-être, des indicateurs de situation. Un indicateur de situation permet de qualifier une situation selon une échelle de gradation qualitative à cinq niveaux, construite à partir des critères de bien-être/mal-être exprimés par les citoyens dans les groupes de réflexion. L'échelle de gradation permet ainsi de définir un « chemin de progrès », l'objectif étant de passer d'un niveau à l'autre en définissant des actions amenant à ce résultat. » (Renault M., 2010a, p.10 – voir exemple d'indicateur de situation au point I.9 de cette fiche).        Au total, plus de 20 indicateurs ont été construits pour chacun des territoires.</li> <li>- d'élaborer un questionnaire sur cette base, permettant de renseigner les indicateurs, de passer de la « qualification » à la mesure tout en veillant à rendre la formulation claire et compréhensible par tous.</li> </ul> <p>Le questionnaire issu de ces travaux a ensuite été largement diffusé auprès des habitants des deux territoires d'expérimentation, sous différentes formes : en mobilisant les relais locaux, via la presse locale, par voie postale, en mettant le questionnaire en ligne sur le site de la communauté de communes, ....</p> <p>Ce questionnaire a fait ensuite l'objet d'un traitement statistique pour élaborer un diagnostic sur chaque territoire, en veillant à croiser les résultats de l'enquête avec des données « objectives » du territoire. Les résultats du diagnostic ont été restitués aux citoyens dans le cadre d'une réunion publique. Au cours de cette réunion publique, des points forts et des points faibles du territoire ont été identifiés de façon conjointe.</p> <p>Enfin, sur cette base et dans une logique de coresponsabilité, une dernière réunion publique (sur chaque territoire) a été consacrée à l'élaboration de pistes d'action concrètes pour définir un « chemin de progrès » pour améliorer la qualité de vie et le bien-être sur les territoires. Ces pistes d'actions ont été soumises aux élus. Certaines d'entre elles ont été mises en oeuvre dans le cadre des politiques publiques locales correspondantes, notamment dans le cadre des contrats de territoire 2010-2013.</p> <p>En complément de cette démarche, un bilan de la méthode de travail participatif a été mené pour tirer les enseignements théoriques et analytiques de ces expériences et codifier des procédures permettant de</p>
--	--

	faire travailler ensemble des acteurs dont les intérêts, objectifs et connaissances diffèrent » (Renault M., 2011, pp. 89-90).
--	--

I.4 MODE DE CONSTRUCTION	
<b>Structure de construction</b>	<p>Le programme de recherche est structuré en trois phases donnant lieu à des résultats identifiés et ayant une utilité explicitée pour les élus des différentes collectivités, les décideurs publics et les citoyens.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) L'élaboration d'un IDH (Indicateur de développement humain) breton sur le principe du PNUD (voir IWEPS (2011), <i>Working Paper</i> n°4, fiche 1.11), puis calcul de variantes (IDH2, IDH3, IDH4, IDH35)<sup>17</sup> pour chaque département breton (et de la France) et déclinaison de certains d'entre eux (IDH3, IDH4 et IDH35) au niveau des pays, des cantons voire des communes lorsque c'était possible, en fonction des disponibilités statistiques.</li> <li>2) L'expérimentation d'une construction « participative » et partenariale d'indicateurs de bien-être sur deux territoires – la communauté du Val d'Ille et le canton de Pipriac -, en partenariat avec l'association de</li> </ol>

<sup>17</sup> - **L'IDH 2** reprend la perspective de l'IDH du PNUD (voir IWEPS (2011), *Working Paper* n°4, fiche 1.11.1) et prend en compte les mêmes dimensions du bien-être fondées sur l'approche en termes de capacités d'Amartya Sen, - capacité à bénéficier d'une vie longue et saine (santé), capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances (éducation) et capacité d'accès à un niveau de vie (matériel) décent (niveau de vie). Ces trois dimensions sont représentées par trois indicateurs sélectionnés pour leur capacité à être territorialisés de façon plus fine, en particulier à l'échelle des départements.

- **L'IDH 3** tente de remédier à certains problèmes inhérents à l'IDH2 analogues à l'IDH, à savoir l'imposition de valeurs de normalisation en fixant des taux planchers et plafonds « artificiels ». Dans le cas de l'IDH3, la normalisation repose sur des valeurs minimales et maximales observées, ce qui permet d'appréhender plus finement la réalité, en particulier en matière de niveau de vie et de santé, sans toutefois gommer tous les biais.

- **L'IDH 4** prend en compte, dans la même logique que les autres IDH, un indice de santé, un indice d'éducation et un indicateur de « richesse » mais il permet d'aboutir à une territorialisation plus fine (déclinaison de l'indicateur au niveau des départements, des pays, des cantons pour l'Ille-et-Vilaine, voire des communes, selon les cas, en fonction des disponibilités statistiques).

- **L'IDH35** est une variante spécifique de l'IDH, calculée à l'échelle locale, en collaboration avec le Conseil général d'Ille-et-Vilaine (d'où son appellation 'IDH 35' en référence au numéro du Département d'Ille-et-Vilaine). Pour le calcul de cet indicateur, la volonté de privilégier l'étude locale sur le national a conduit à choisir d'adapter la normalisation aux valeurs extrêmes des espaces considérés au détriment de l'application d'une norme nationale. L'avantage est d'assurer une égale contribution de chacun des indicateurs au résultat de l'IDH mais au prix d'une perte de comparabilité avec les valeurs obtenues pour les autres échelons géographiques.

Le calcul final de l'IDH35 est donc le suivant :

Pour les comparaisons interdépartementales :

Revenu médian par unité de consommation

+ indice de niveau de diplôme

+ indice comparatif de mortalité

Ré-exprimés selon les valeurs Min et Max des indices départementaux

Pour les comparaisons locales (infra départementales) :

Revenu médian par unité de consommation

+ indice de niveau de diplôme

+ indice comparatif de mortalité

Ré-exprimés selon les valeurs Min et Max des indices des territoires considérés.

	<p>développement durable CAC21.</p> <p>3) Une réflexion analytique et théorique approfondie sur les procédures de construction sociale des indicateurs, au départ d'un travail de comparaison entre les différentes démarches d'élaboration participative d'indicateurs réalisées en France et à l'étranger (Etats-Unis, Australie, Colombie, Belgique, Japon, Roumanie, etc..) afin de peaufiner cette méthodologie.</p>
<p><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p><b>Pour l'IDH breton :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>I. Santé <ul style="list-style-type: none"> <li>I.1 Espérance de vie à la naissance</li> </ul> </li> <li>II. Education <ul style="list-style-type: none"> <li>II.1 Taux d'alphabétisation</li> <li>II.2 Taux de scolarisation</li> </ul> </li> <li>III. Niveau de vie <ul style="list-style-type: none"> <li>III.1 PIB par habitant (en PPA)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Pour l'IDH2 et l'IDH3</b> calculés au niveau des départements bretons (et de la France) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>I. Santé <ul style="list-style-type: none"> <li>I.1 Espérance de vie à la naissance (H-F)</li> </ul> </li> <li>II. Education <ul style="list-style-type: none"> <li>II.1 Pourcentage de la population adulte diplômée</li> </ul> </li> <li>III. Niveau de vie <ul style="list-style-type: none"> <li>III.1 Revenus fiscaux par ménages par unité de consommation</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Pour l'IDH 4</b> calculé au niveau des départements bretons (et de la France), des cantons pour le département d'Ille-et-Vilaine, des EPCI - Groupements à fiscalité propre d'Ille-et-Vilaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>I. Santé <ul style="list-style-type: none"> <li>I.1 Taux de décès</li> </ul> </li> <li>II. Education <ul style="list-style-type: none"> <li>II.1 Taux de diplômés</li> </ul> </li> <li>III. Niveau de vie <ul style="list-style-type: none"> <li>III.1 Revenu médian par unité de consommation</li> </ul> </li> </ul>

**Pour l'IDH 35 calculé au niveau des départements bretons (et de la France), et des Cantons pour le département d'Ille-et-Vilaine :**

- I. Santé
  - I.1 Indice comparatif de mortalité
- II. Education
  - II.1 Indice de niveau de diplôme
- III. Niveau de vie
  - III.1 Revenu médian par unité de consommation

**Pour les indicateurs sociétaux de bien-être sur les deux territoires d'expérimentation :**

Communauté de Communes du Canton de Pipriac	Communauté de communes du Val d'Ille
<p><b>I. Conditions de vie</b></p> <p>I.1 Alimentation</p> <p>I.2 Santé</p> <p>I.3 Services de proximité</p> <p>I.4 Transport</p> <p>I.5 Confort de vie</p> <p>I.6 Emploi et vie scolaire</p> <p><b>II. Relations</b></p> <p>II.1 Amitié</p> <p>II.2 Famille</p> <p>II.3 Lien / solitude</p> <p>II.4 Solidarité / Echanges / Partage</p> <p>II.5 Voisins</p> <p>II.6 Comportement relationnel</p> <p>II.7 Amour</p> <p><b>III. Temps libre et développement</b></p>	<p><b>I. Santé</b></p> <p>I.1 Santé individuelle et prévention</p> <p>I.2 Accès (proximité, coût, disponibilité)</p> <p>I.3 Dépendance, Vieillesse et handicap (autonomie, maladie, vieillesse, handicap)</p> <p><b>II. Environnement</b></p> <p>II.1 Pollutions</p> <p>II.2 Protection, conservation</p> <p>II.3 Pratiques et comportements individuels et collectifs</p> <p><b>III. Solidarité, entraide, aide, partage</b></p> <p>III.1 Au niveau inter individuel</p> <p>III.2 Au niveau collectif</p> <p><b>IV. Relations sociales</b></p> <p>IV.1 Relations interpersonnelles : familles, amis, ...</p> <p>IV.2 Respect</p>

	<p><b>personnel</b></p> <p>III.1 Culture et loisirs</p> <p>III.2 Sport et activités physiques</p> <p>III.3 Engagement associatif</p> <p><b>IV. Sentiments</b></p> <p>IV.1 Affects</p> <p>IV.2 Estime de soi / confiance en soi / jugement / regard des autres</p> <p>IV.3 Humeurs</p> <p>IV.4 Stress – Angoisse / Sérénité – le temps (gérer, occuper, passer le temps)</p> <p><b>V. Environnement</b></p> <p><b>VI. Liberté / contrainte</b></p>	<p>IV.3 Participation, engagement, citoyenneté</p> <p><b>V. Modes de vie / conditions de vie</b></p> <p>V.1 Travail / métier</p> <p>V.2 Conditions matérielles d'existence (revenu, logement, besoins fondamentaux, ...)</p> <p>V.3 Education, culture et loisirs</p> <p>V.4 Proximité et consommation (vivre autrement / consommer autrement / mode de vie durable / proximité)</p> <p>V.5 Transports</p> <p><b>VI. Institutions et politiques publiques</b></p> <p>VI.1 Politiques d'équipements et d'offre de service</p> <p>VI.2 Politiques de développement</p> <p>VI.3 Cohésion sociale</p> <p><b>VII Epanouissement et développement personnel</b></p> <p>VII.1 Reconnaissance</p> <p>VII.2 Bien vivre</p>
<p><b>Principaux types de sources utilisées</b></p>	<p>Pour le calcul de l'IDH : données fournies par l'INSEE et le rectorat</p> <p>Pour le calcul de l'IDH 2 et 3 : données fournies par l'INSEE (RGP et DGI) et l'INED.</p> <p>Pour le calcul de l'IDH 4 et de l'IDH35: données fournies par l'INSEE (Etat civil, RGP et DGI)</p> <p>Pour les indicateurs sociétaux de bien-être sur les deux territoires d'expérimentation : données d'enquêtes menées dans les deux territoires auprès de la population en combinant différentes modalités d'administration des</p>	

	questionnaires (enquête postale, questionnaire en ligne, enquête en face à face avec certains publics, dépôt de questionnaires dans différents lieux publics, diffusion de questionnaires au cours de forums d'associations, ...)
<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	<p>Pour les IDH territorialisés : indices compris entre 0 et 1. Les territoires dont l'indice est proche de 1 ont les meilleurs scores de développement humain parmi les territoires étudiés. A l'inverse, les territoires dont l'indice est proche de 0 ont les moins bons scores de développement humain parmi les territoires étudiés.</p> <p>Pour les indicateurs de bien-être et de progrès social :</p> <p>Indicateurs de situation gradués selon une échelle de gradation qualitative à cinq niveaux, construite à partir des critères de bien-être/mal-être exprimés par les citoyens dans les groupes de réflexion : '1' correspond à une situation franchement mauvaise, '2' une situation mauvaise, '3' une situation intermédiaire, '4' une situation satisfaisante, '5' une situation idéale. L'échelle permet de définir un « chemin de progrès ». (Voir exemple d'indicateurs de situation au point I.9 de cette fiche).</p>

I.5 PROPRIETES		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	<p>Pour l'IDH breton : 1996-2005</p> <p>Pour les variantes de l'IDH (IDH2, IDH3, IDH4 et IDH35) : calcul pour deux années 2000 et 2006.</p> <p>Pour les indicateurs sociétaux de bien-être dans les deux territoires d'expérimentation : recherche expérimentale menée en 2009-2010.</p>
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Exercices ponctuels
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Non pertinent
	<b>Délai de publication</b>	Non pertinent
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	NON
	<b>Echelle nationale</b>	NON
	<b>Echelle régionale</b>	OUI – calcul de l'IDH à l'échelle de la Bretagne
	<b>Echelle infrarégionale</b>	OUI – calcul de l'IDH et de ses variantes à l'échelle des départements bretons (et de la France), des pays, des cantons voire des communes selon la disponibilité des sources statistiques.
<b>Appréciation du coût</b>	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.

(si l'information existe)	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour.
---------------------------	----------------------------	--------------------------------------

## I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>ISBET – Indicateurs Sociétaux de Bien-Etre Territorialisés. <a href="http://fr.pekea-fr.org/pages/Isbet-1.pdf">http://fr.pekea-fr.org/pages/Isbet-1.pdf</a> (consulté le 6/02/2012).</p> <p>ISBET (Indicateurs Sociaux de Bien-Etre Territorialisés), La Fabrique du Social. En ligne sur : <a href="http://www.lafabriquedusocial.fr/initiatives/38-isbet.html">http://www.lafabriquedusocial.fr/initiatives/38-isbet.html</a> (consulté le 15/02/2012).</p> <p>PEKEA, Présentation. Téléchargeable en ligne à l'adresse : <a href="http://fr.pekea-fr.org/?p=2">http://fr.pekea-fr.org/?p=2</a> (consulté le 20/02/2012).</p> <p>PEKEA (<i>Political and Ethical Knowledge on Economic Activities</i>, Collectif FAIR, "Activités de PEKEA concernant le champ des indicateurs de progrès sociétal". En ligne sur : <a href="http://fr.pekea-fr.org/FAIR/Humbert-M-Fair-22avril.pdf">http://fr.pekea-fr.org/FAIR/Humbert-M-Fair-22avril.pdf</a> (consulté le 6/02/2012).</p> <p>Renault M. (coord.) (2010a), « Bien Vivre Ensemble sur les Territoires. Construire Ensemble des Indicateurs de Bien Etre et de Progrès Social », ISBET – PEKEA. En ligne sur : <a href="http://www.pekea-fr.org/doc/isbet_territoires.pdf">http://www.pekea-fr.org/doc/isbet_territoires.pdf</a> (consulté le 1er février 2012).</p> <p>Renault M. (coord) (2010b), « Des Indices de Développement Humain pour la Bretagne et ses territoires », ISBET – PEKEA. En ligne sur : <a href="http://www.pekea-fr.org/doc/isbet_idh_bretagne.pdf">http://www.pekea-fr.org/doc/isbet_idh_bretagne.pdf</a></p> <p>Renault M. (coord.) (2010c), « Bien Vivre Ensemble sur les Territoires. Eléments d'un diagnostic partagé », ISBET – PEKEA. En ligne sur : <a href="http://www.pekea-fr.org/doc/isbet_vivre.pdf">http://www.pekea-fr.org/doc/isbet_vivre.pdf</a>.</p> <p>Renault (M.) (2011), « Le projet Isbet en Bretagne », dans La richesse autrement, Alternatives économiques, hors-série Poche n°48, mars, pp.89-90.</p>
<b>Références sites internet</b>	<p>Tous les documents relatifs au projet ISBET sont téléchargeables sur le site : <a href="http://www.pekea-fr.org/isbet.html">http://www.pekea-fr.org/isbet.html</a></p>

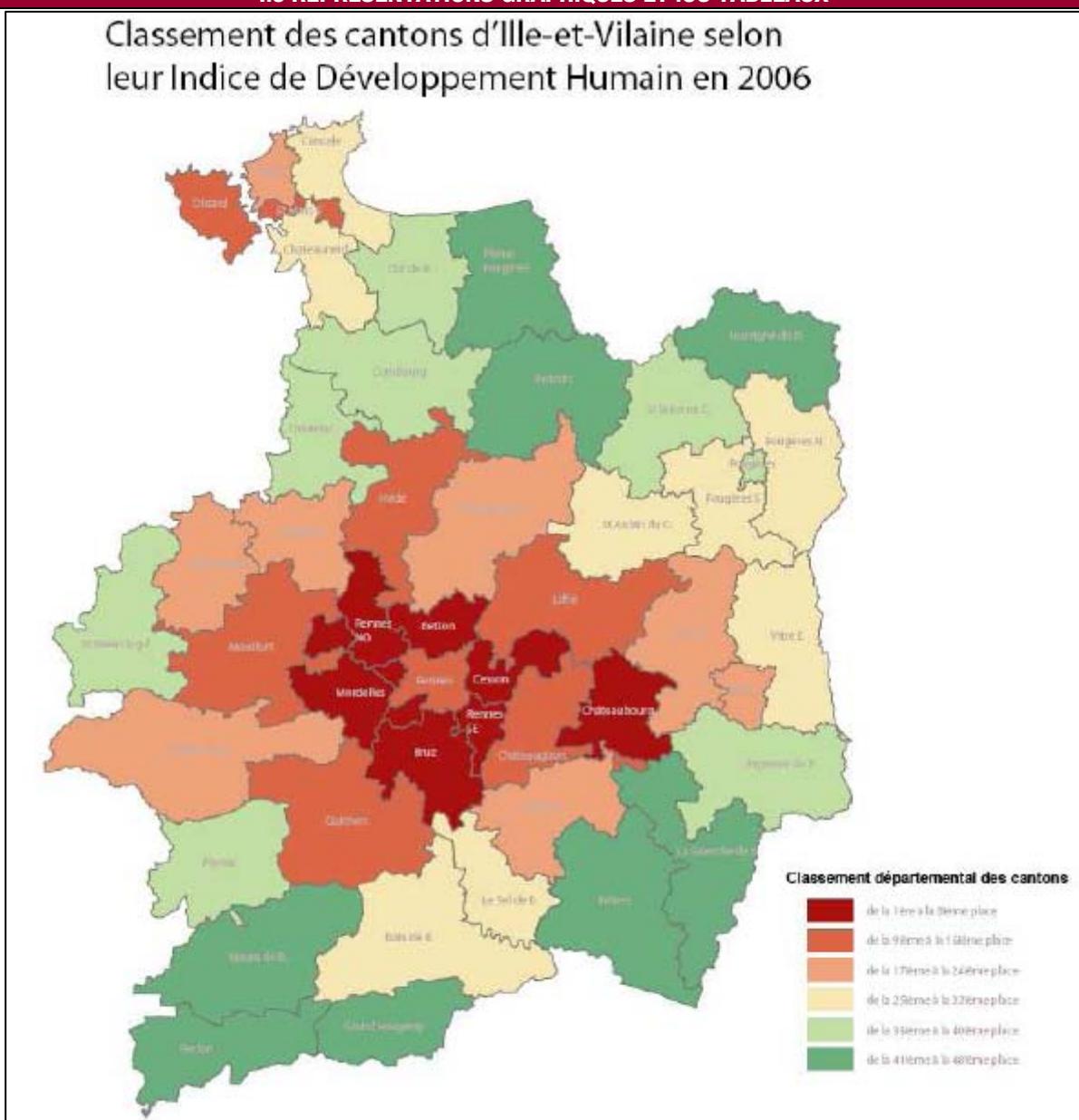
## I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Le projet ISBET a reçu le prix de la meilleure contribution pour un travail mené avec les citoyens lors du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'OCDE « Statistiques, connaissances et politiques : orienter le progrès, construire des visions, améliorer la vie », qui s'est tenu à Busan (Corée du Nord), du 27 au 30 octobre 2009.

## I.8 COMMENTAIRES

- La déclinaison des variantes de l'IDH sur l'espace breton à un niveau régional, départemental et cantonal apparaît comme un premier résultat innovant du projet ISBET. Il a permis d'appréhender les différenciations territoriales en matière de santé, d'inégalités de revenus, d'éducation, ... et de mieux apprécier les « richesses » des territoires. En particulier, le calcul de l'IDH 35 a ouvert des perspectives d'analyse des dynamiques spatio-temporelles des territoires d'études.
- La seconde innovation tient à la nature même de la démarche menée sur les deux communautés de communes pour élaborer de nouveaux indicateurs, en impliquant une diversité d'acteurs concernés par les politiques territoriales.
- Pour valoriser et partager le travail effectué, ISBET a organisé ou pris part à divers événements scientifiques et à destination du grand public, en France et à l'étranger.<sup>9</sup> Plusieurs articles ont également été consacrés au projet ISBET. (voir ISBET, La Fabrique du Social, pp.4-5).

## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET :OU TABLEAUX



Source : Renault M. (coord) (2010), « Des Indices de Développement Humain pour la Bretagne et ses territoires », ISBET – PEKEA, p. 34. En ligne sur : [http://www.pekea-fr.org/doc/isbet\\_idh\\_bretagne.pdf](http://www.pekea-fr.org/doc/isbet_idh_bretagne.pdf)

Indicateurs de situation pour la dimension « santé » du projet « indicateurs de bien-être et de progrès sociétal »  
dans le Val d'Ille

1 Santé				
<b>1.1 Santé individuelle et prévention (comportement)</b>				
Niveau 0 Situation la pire	Niveau 1 Situation mauvaise	Niveau 2 Situation moyenne	Niveau 3 Situation bonne	Niveau 4 Situation idéale (à atteindre)
Etre malade	Avoir une santé fragile sans connaissances et sans moyens pour la prendre en charge et l'améliorer	Avoir une santé correcte de façon passive	Être en bonne santé et avoir la volonté de la prendre en charge en s'informant	Etre en bonne santé et avoir les moyens et les connaissances et les mettre en œuvre pour la préserver
<b>1.2 Accès (proximité, coût, disponibilité)</b>				
Niveau 0 Situation la pire	Niveau 1 Situation mauvaise	Niveau 2 Situation moyenne	Niveau 3 Situation bonne	Niveau 4 Situation idéale (à atteindre)
Absence d'offre de soins avec une prise en charge collective limitée	Une offre de soins non diversifiée, d'accès limité (financièrement, géographiquement...)	Une offre de soins peu diversifiée avec une prise en charge collective limitée et/ou en régression et des problèmes d'accessibilité	Des soins diversifiés dans le cadre d'un système de prise en charge collective accepté par tous, mais accessibilité parfois limitée (géographiquement, certains jours...)	Des soins de qualité diversifiés, accessibles en permanence à tous, à proximité, avec une recherche active
<b>1.3 Dépendance, vieillissement et handicap (autonomie, maladie, vieillesse handicap)</b>				
Niveau 0 Situation la pire	Niveau 1 Situation mauvaise	Niveau 2 Situation moyenne	Niveau 3 Situation bonne	Niveau 4 Situation idéale (à atteindre)
Absence de structures, de moyens et de volonté pour prendre en charge ces questions	Existence de quelques structures insuffisantes et avec des lacunes (qualité, confort, respect, proximité, accessibilité...)	Existence de structures variées (maisons de retraites, offre de services à domicile...) mais insuffisantes et/ou éloignées	Existence de structures variées (maisons de retraites, offre de services à domicile...) en nombre suffisant et proches, respectueuses des personnes	Structures diversifiées, adaptées, de proximité, respectueuses des personnes évolutives dans le cadre d'une politique volontariste et partagée favorisant l'autonomie et insérées dans la vie locale

Source : Renault M. (coord.) (2010), « Bien Vivre Ensemble sur les Territoires. Construire Ensemble des Indicateurs de Bien Etre et de Progrès Social », ISBET – PEKEA, p. 21.  
En ligne sur : [http://www.pekea-fr.org/doc/isbet\\_territoires.pdf](http://www.pekea-fr.org/doc/isbet_territoires.pdf) (consulté le 1er février 2012).

<b>Community Indicators Victoria (CIV)</b> (Anciennement Victorian Community Indicators Project)	<b>Fiche N° 2.20</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

### I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES

<b>Concepteur(s)</b>	VicHealth Centre for the Promotion of Mental Health and Social Well Being, University of Melbourne, Victoria, Australia
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	2006
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b> (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>un outil démocratique</b> afin d'engager les citoyens et les collectivités dans une discussion sur les objectifs communs et les priorités</li> <li>• <b>un outil politique</b> (aide à la décision) qui permette de planifier des actions en connaissance de causes une fois les priorités émises par la collectivité</li> <li>• <b>un outil de reporting</b> permettant de suivre et de communiquer les résultats des politiques menées</li> </ul>
<b>Usage(s)</b> (= utilisation effective de l'indicateur)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>un outil de pilotage</b> : utilisation par les gouvernements locaux pour cibler leur action par exemple en matière de santé</li> <li>• <b>un outil de sensibilisation et mobilisation</b> : utilisation par les associations et les pouvoirs locaux pour déterminer quelles sont les actions locales à développer</li> </ul>

### I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<b>Fondements théoriques</b>	Pas de fondement théorique identifié.
------------------------------	---------------------------------------

I.3. GENESE	
<b>Genèse du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2004, lancement du Programme du VicHealth intitulé « leading the way » ayant pour but de montrer la responsabilité des gouvernements locaux en matière de santé et de bien-être. Des citoyens et des professionnels se sont rencontrés pour évaluer parmi les facteurs sociaux économiques environnementaux et culturels ceux qui influencent la santé et le bien-être.</li> <li>• En 2005-2006, développement d'indicateurs permettant de mesurer ces facteurs à travers le Victorian Community Indicators Project (VCIP) .</li> <li>• Le VCIP devient le CIV en 2007</li> </ul>

I.4 MODE DE CONSTRUCTION	
<b>Structure de construction</b>	<p>Critères de sélection des indicateurs : le cadre conceptuel, c'est-à-dire le choix des indicateurs et la répartition de ceux-ci en 5 catégories, a été faite à la suite d'une revue de la littérature australienne et internationale, d'un examen des plans politiques locaux, d'un processus de consultation des gouvernements locaux, et d'une consultation de la population dans le cadre de forums publics.</p> <p>Le tableau de bord se structure en 5 dimensions qui représentent les <b>axes de priorités</b> des politiques publiques menées dans l'Etat de Victoria. Chacune des dimensions comprend plusieurs composantes qui elles-mêmes comprennent plusieurs indicateurs. Aucune agrégation (qui permettrait d'obtenir un score par composante ou par dimension) n'est effectuée entre les indicateurs.</p>
<b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)  Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	<p>Les 5 dimensions et 23 composantes sont listées ci-dessous. Les indicateurs qui composent chacune des composantes peuvent être consultés en annexe.</p> <p><b>Dimension 1 « des communautés en bonne santé et solidaire » (Healthy safe and Inclusive Communities)</b></p> <p><u>Santé et bien-être</u> (Personal Health and Wellbeing)</p> <p><u>Citoyenneté</u> (Community Connectedness)</p>

	<p><u>Jeunesse</u> (Early childhood)</p> <p><u>Sécurité personnelle et communautaire</u> (Personal and Community Safety)</p> <p><u>Education et formation</u> (Lifelong Learning)</p> <p><u>Accès aux services</u> (Service Availability)</p> <p><b>Dimension 2 « des économies locales résistantes » (Dynamic Resilient Local Economies)</b></p> <p><u>Activité économique</u> (Economic Activity)</p> <p><u>Emploi</u> (Employment)</p> <p><u>Revenu et patrimoine</u> (Income and Wealth)</p> <p><u>Compétences</u> (Skills)</p> <p><u>Equilibre vie privée-vie professionnelle</u> (Work-Life Balance)</p> <p><b>Dimension 3 « des environnements naturels et construits durablement » (Sustainable Built and Natural Environments)</b></p> <p><u>Espaces verts</u> (Open Space)</p> <p><u>Logement</u> (Housing)</p> <p><u>Mobilité</u> (Transport Accessibility)</p> <p><u>Energies renouvelables</u> (Sustainable Energy Use)</p> <p><u>Qualité de l'air</u> (Air Quality)</p> <p><u>Eau</u> (Water)</p> <p><u>Biodiversité</u> (Biodiversity)</p> <p><u>Gestion des déchets</u> (Waste Management)</p> <p><b>Dimension 4 « des communautés culturellement riches et actives » (Culturally Rich and Vibrant Communities)</b></p> <p><u>Activités culturelles et artistiques</u> (Arts and Cultural Activities)</p> <p><u>Activités sportives et loisirs</u> (Leisure and Recreation)</p> <p><u>Ouverture culturelle</u> (Cultural Diversity)</p> <p><b>Dimension 5 « des communautés engagées</b></p>
--	--

	<p><b>démocratiquement » (Democratic and Engaged Communities)</b></p> <p><u>Participation civique</u> (Citizen Engagement)</p>
<p><b>Principaux types de sources utilisées</b></p>	<p>Deux types de sources :</p> <p>1) <u>Enquêtes</u> (pour 30 indicateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Victorian community survey 2007</i> réalisée de manière à être représentative des 79 zones gouvernementales de l'Etat de Victoria (population totale d'approximativement 5 millions d'habitants). Environ 300 individus sont interrogés par zone gouvernementale</li> </ul> <p>soit (300 X 79) ~ <b>23 700 adultes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Victorian health survey 2008</i>. 450 individus sont interrogés par zone de gouvernement</li> </ul> <p>soit (450 X 79) ~ <b>36 000 adultes.</b></p> <p>2) <u>Sources administratives et données statistiques</u> (pour 26 variables)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données administratives ou de données provenant du bureau statistique australien (principalement les indicateurs économiques).</li> </ul>
<p><b>Clé de lecture de l'indicateur</b></p>	<p>Le niveau d'un indicateur pour chaque zone gouvernementale est comparé aux 78 autres zones que comprend l'Etat de Victoria. La comparaison se fait grâce à un applicatif en ligne. Il est possible de faire des rapports automatiques en tenant compte de plusieurs indicateurs et d'aborder ainsi une thématique grâce à plusieurs angles d'approche. L'applicatif permet de cartographier les indicateurs.</p>

### I.5 PROPRIETES

<p><b>Continuité temporelle /</b></p>	<p><b>Etendue de la série chronologique</b></p>	<p>A ce jour, les données les plus anciennes datent de 2003-2004 et les plus récentes de 2008-2009.</p>
---------------------------------------	---	---

<b>mise à jour</b>	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	aucune
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Pour les données d'enquête deux vagues ont été réalisées : une en 2007 et une en 2008. Seule une partie des questions ont été posées dans les deux vagues.
	<b>Délai de publication</b>	Néant
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	NON
	<b>Echelle nationale</b>	NON
	<b>Echelle régionale</b>	OUI, VCIP, 2006 –pour 79 sous régions de l'état de Victoria
	<b>Echelle infrarégionale</b>	NON
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information à ce jour.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information à ce jour.

### I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<u>Rapport final de projet :</u> VCIP project team, 2006. Measuring well-being : engaging communities <a href="http://www.communityindicators.net.au/about_us">http://www.communityindicators.net.au/about_us</a> , 10 juin 2011.
<b>Références sites internet</b>	Site du projet : <a href="http://www.communityindicators.net.au/">http://www.communityindicators.net.au/</a>  Site de l'applicatif permettant de comparer les zones gouvernementales : <a href="http://www.communityindicators.net.au/wellbeing_reports">http://www.communityindicators.net.au/wellbeing_reports</a>

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Partenaire du Conseil de l'Europe et membre privilégié du projet de l'OCDE sur les mesures du progrès social « wikiprogress ».

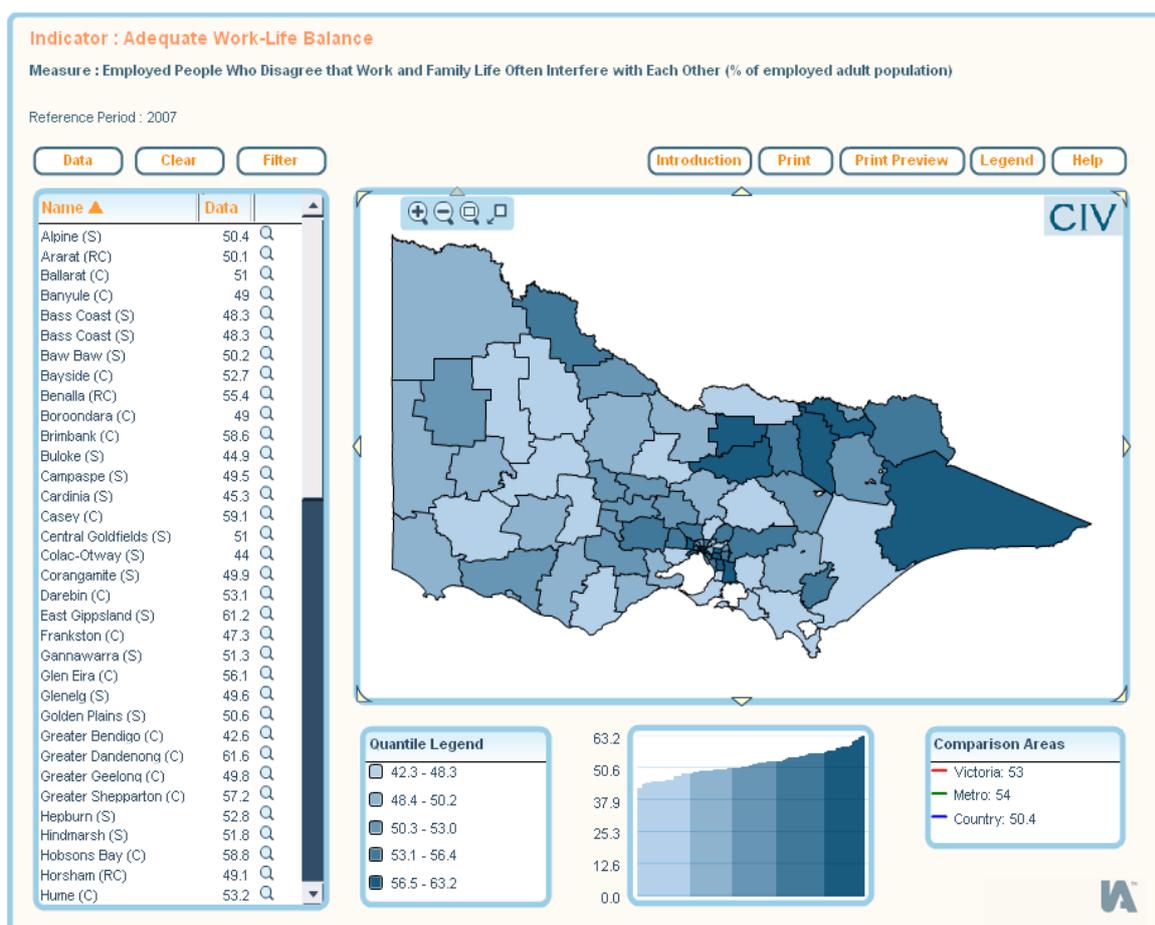
### I.8 COMMENTAIRES

Le projet CIV se veut d'abord participatif en ce sens qu'il met à disposition du public, via son site internet, des données qui permettent de comparer les 79 régions de l'Etat de Victoria sur les thématiques qui sont abordées par les indicateurs. L'éventail de ces indicateurs se veut le plus large possible (dont un certain nombre sont encore en construction) du moment qu'ils s'inscrivent dans l'un des 5 axes prioritaires en matière de politique

publique. Le site internet permet de réaliser des rapports standardisés à partir d'un indicateur ou d'en combiner deux. En combinant deux indicateurs, on peut par exemple, explorer le lien entre des politiques publiques et la satisfaction des individus. Le site internet met aussi à disposition des rapports standardisés réalisés par d'autres internautes. Des demandes d'analyse plus détaillées peuvent être adressées aux responsables du projet.

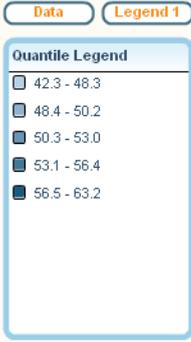
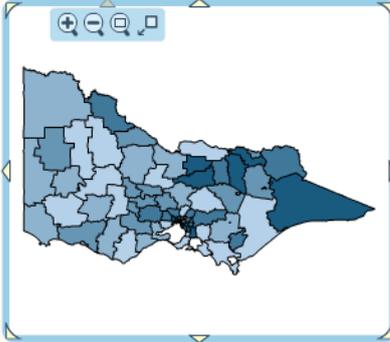
## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

Illustration des représentations graphiques possibles en cartographiant le niveau d'un indicateur pour l'ensemble des 79 zones de l'Etat de Victoria. La première figure montre la représentation graphique avec un seul indicateur et la deuxième figure montre la représentation graphique avec deux indicateurs et le lien entre eux.



**Indicator : Adequate Work-Life Balance**

Measure : Employed People Who Disagree that Work and Family Life Often Interfere with Each Other (% of employed adult population)  
 Reference Period : 2007

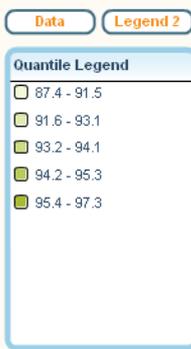
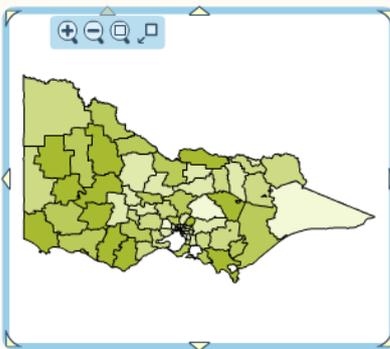


**Introduction** **Help** **Clear** **Print** **Print Preview**

LGA Name ▲	Map 1	Map 2	
Alpine (S)	50.4	93.4	Q
Ararat (RC)	50.1	96.9	Q
Ballarat (C)	51	94	Q
Banyule (C)	49	93.7	Q
Bass Coast (S)	48.3	94.6	Q
Bass Coast (S)	48.3	94.6	Q
Baw Baw (S)	50.2	93.2	Q
Bayside (C)	52.7	91.2	Q
Benalla (RC)	55.4	93.2	Q
Boroondara (C)	49	92.9	Q
Brimbank (C)	58.6	91.5	Q
Buloke (S)	44.9	96.2	Q
Campaspe (S)	49.5	95.3	Q

**Indicator : Social Support**

Measure : People Who Can Get Help from Friends, Family or Neighbours When Needed (% of adult population)  
 Reference Period : 2006



**ANNEXE**

Liste des indicateurs qui sont utilisés dans le tableau de bord

**Dimension 1 (axe de priorité des politiques publiques)**  
**Healthy safe and Inclusive Communities**

Santé et bien-être (Personal Health and Wellbeing)

1. Self-Reported Health E
2. Subjective Wellbeing E
3. Life Expectancy SA
4. Adequate Physical Exercise E
5. Fruit Consumption E
6. Vegetable Consumption E
7. Obesity SA
8. Smoking status E
9. Risky Alcohol Consumption E
10. Illicit Drug Use E
11. Psychological Distress E

Citoyenneté (Community Connectedness)

12. Volunteering E
13. Feeling Part of the Community E
14. Social Support E
15. Parental Participation in Schools E

Jeunesse (Early childhood)

16. Early Childhood Development SA
17. Child Health assessments SA
18. Immunisation SA
19. Breastfeeding SA

Sécurité personnelle et communautaire (Personal and Community Safety)

20. Perceptions of Safety E
21. Crime SA
22. Family Violence SA
23. Road Safety SA
24. Workplace Safety ND

Education et formation (Lifelong Learning)

25. Home internet Access E
26. Destinations of School Leavers SA
27. School Retention SA

Accès aux services (Service Availability)

28. Access to Services ND

**Dimension 2 Dynamic Resilient Local Economies**

Activité économique (Economic Activity)

29. Retained Retail Spending ND
30. Highly Skilled Workforce SA
31. Business Growth SA

Emploi (Employment)

32. Employment Rate SA

- 33. Unemployment SA
- 34. Local Employment SA

Revenu et patrimoine (Income and Wealth)

- 35. Income SA
- 36. Distribution of Income SA
- 37. Per Capita Wealth ND
- 38. Distribution of Wealth ND
- 39. Financial Stress E
- 40. Food Security E

Compétences (Skills)

- 41. Educational Qualifications E

Equilibre vie privée-vie professionnelle (Work-Life Balance)

- 42. Adequate Work-Life Balance E

**Dimension 3 Sustainable Built and Natural Environments**

Espaces verts (Open Space)

- 43. Access to Areas of Open Space ND
- 44. Appearance of Public Space E

Logement (Housing)

- 45. Housing Affordability SA

Mobilité (Transport Accessibility)

- 46. Transport Limitations E
- 47. Public Transport Patronage SA
- 48. Dedicated Walking and Cycling Trails SA
- 49. Practical Non Car Opportunities ND
- 50. Roads and Footpaths E

Energies renouvelables (Sustainable Energy Use)

- 51. Greenhouse Gas Emissions ND
- 52. Household Energy Use ND
- 53. Renewable Energy Use ND

Qualité de l'air (Air Quality)

- 54. Air Quality SA

Eau (Water)

- 55. Condition of Natural Streams and Waterways SA
- 56. Water Consumption ND
- 57. Waste Water Recycling E

Biodiversité (Biodiversity)

- 58. Native Vegetation Cover ND
- 59. Carbon Sequestration ND
- 60. Weeds and Pests ND

Gestion des déchets (Waste Management)

- 61. Household Waste Generation SA
- 62. Household Waste Recycling SA

#### **Dimension 4 Culturally Rich and Vibrant Communities**

##### Activités culturelles et artistiques (Arts and Cultural Activities)

63. Opportunities to Participate in Arts and Cultural Activities E

64. Participation in Arts and Cultural Activities E

##### Activités sportives et de loisirs (Leisure and Recreation)

65. Opportunities to Participate in Sporting and Recreation Activities ND

66. Participation in Sporting and Recreational Activities ND

##### Ouverture culturelle (Cultural Diversity)

67. Community Acceptance of Diverse Cultures E

#### **Dimension 5 Democratic and Engaged Communities**

##### Participation civique (Citizen Engagement)

68. Opportunity to Have a Say on Important Issues E

69. Participation in Citizen Engagement E

70. Female Local Councillors SA

71. Opportunity to Vote for a Trustworthy Political Candidate E

72. Membership of Local Community Organisations and Decision-Making Bodies E

*Source des données utilisées*

*E=Enquête*

*SA=Source administrative*

*ND=Non disponible (pas de données disponibles pour le moment pour cet indicateur, en construction)*

<b>Proyecto “Bogotá Cómo Vamos” - Columbia</b> <b>Projet « Bogotá, comment allons-nous » - Colombie</b>	<b>Fiche N° 2.21</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	<p>Il s'agit d'une initiative de la société civile, créée par un consortium regroupant trois organisations colombiennes : la Fondation privée Corona<sup>18</sup>, la maison d'édition El Tiempo<sup>19</sup> et la Chambre de commerce de Bogotá<sup>20</sup>.</p> <p>Coordinateur du programme : Carlos Córdoba (<a href="mailto:ccordoba@comovamos.org">ccordoba@comovamos.org</a>)</p>
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	1998
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Un programme de contrôle social des performances de l'Etat
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<p>Un objectif général :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaliser un <b>suivi régulier et systématique de la qualité de vie des habitants</b> de la ville ;</li> </ol> <p>Des objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Promouvoir un <b>gouvernement efficace et transparent</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui incite l'administration à rendre des comptes;</li> <li>- Qui informe ;</li> <li>- Qui évalue avec des experts et des citoyens.</li> </ul> </li> <li>3. Développer une <b>citoyenneté mieux informée, responsable et participative</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui diffuse des rapports d'évaluation ;</li> </ul> </li> </ol>

<sup>18</sup> La Fondation Corona est une fondation privée à but non lucratif qui supporte et finance des initiatives qui contribuent à renforcer la capacité des institutions du pays dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement entrepreneurial et du développement communautaire local. La Fondation a été créée en 1963 par une famille d'entrepreneurs réputés en Colombie (la famille Echavarría Olozaga) qui ont soutenu le développement industriel du pays à travers la création et la gestion du Groupe économique Corona, organisation spécialisée dans la production et la commercialisation de produits céramiques.

<sup>19</sup> La maison d'édition El Tiempo est le principal quotidien de Bogotá et le plus important fournisseur d'informations et de produits éducatifs et de divertissement (journaux, magazines, télévision, internet, services d'impression) de haute qualité.

<sup>20</sup> La Chambre de commerce de Bogotá est une entité autonome à but non lucratif avec un statut légal, créée en 1878 par des entrepreneurs commerciaux à Bogotá dans le but de soutenir le secteur entrepreneurial et de collaborer avec le gouvernement local dans les activités de règlements commerciaux. Aujourd'hui, la Chambre de commerce dirige des programmes et des actions au bénéfice des citoyens et entrepreneurs de Bogotá ainsi que des 58 municipalités du Département de Cundinamarca.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui consulte les citoyens ;</li> <li>- Qui communique la perception des citoyens.</li> </ul> <p>4. Encourager le <b>travail en réseau</b> sur les questions relatives à la qualité de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui renforce les efforts et les ressources ;</li> <li>- Qui complète la connaissance ;</li> <li>- Qui stimule l'apprentissage institutionnel</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Usage(s)</b></p> <p style="text-align: center;">(= utilisation effective de l'indicateur)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Un outil de suivi et d'évaluation des politiques</b> Les projets évalués sont liés aux politiques de la santé, de l'éducation, du logement, des services publics, de l'environnement, de la culture, des espaces publics, de la mobilité et de la circulation, de la responsabilité civile, de la sécurité, de la gestion publique, de l'équité, de la participation citoyenne, des finances publiques et du développement économique.</li> <li>➤ <b>Un outil de connaissance</b> à travers la collecte d'informations pertinentes et ponctuelles auprès des services du gouvernement et l'analyse des résultats des évaluations régulières et systématiques</li> <li>➤ <b>Un outil de communication</b> : à travers les débats publics et la dissémination des résultats des évaluations sous des formes diverses (rapports d'évaluation, medias, site web, ....</li> <li>➤ <b>Un outil de gouvernance</b> : validation et renforcement de la démocratie (reddition de comptes de la part du gouvernement, cohérence et transparence de l'information, ...), engagement et participation citoyenne.</li> </ul>

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<p style="text-align: center;"><b>Fondements théoriques</b></p>	<p>Les <b>principes fondamentaux</b> de « <i>Bógota Como Vamos</i> » sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La qualité de la vie</b> : ce concept comprend : le droit des citoyens à rencontrer leurs besoins et à accroître leurs capacités de développement personnel et social, l'accès aux biens et services qui procurent des opportunités, la reconnaissance par l'Etat de sa responsabilité et de son devoir d'offrir aux citoyens les conditions leur permettant d'atteindre leurs objectifs de développement individuel et collectif dans un contexte d'équité.</li> <li>- <b>La planification de la ville</b> : à travers une analyse rigoureuse de l'état de la population et du territoire, des actions sont conçues et encouragées dans le but de favoriser un développement inclusif et équitable de la ville.</li> </ul>
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La participation citoyenne</b> : la participation de la population dans les processus de réflexion et d'actions (à travers des exercices de contrôle citoyen) prend forme dans les évaluations de la gestion publique. Elle contribue à la résolution des problèmes et à l'atteinte des objectifs sociaux.</li> <li>- <b>La nécessité pour le Gouvernement de rendre des comptes</b> : le programme vise à mettre en évidence le niveau de responsabilité technique et éthique de chaque administration en les confrontant au compromis initial établi avec la ville.</li> <li>- <b>Le travail en réseau</b> : le travail en réseau au sein d'une génération d'alliances peut contribuer, de manière collective et intégrale, à apporter des solutions aux questions et problèmes rencontrés par la ville.</li> </ul>
--	---

### I.3. GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>Depuis la fin des années 90, se fondant sur la responsabilité citoyenne, inscrite dans la Constitution de 1991, qui vise à exercer un contrôle social sur la gestion des affaires collectives, la Fondation Corona, la maison d'édition El Tiempo et la Chambre de commerce de Bogotá ont commencé à mettre en question publique l'impact de la gestion du gouvernement local sur la qualité de la vie des citoyens, et plus particulièrement l'impact de la mise en œuvre du plan de développement dans chaque administration.</p> <p>C'est dans ce contexte qu'a émergé, au moment de la campagne électorale du maire en 1997-1998, le programme « <i>Bogotá como vamos</i> » porté par l'alliance contractée entre les trois institutions, qui insistait sur la nécessité pour le gouvernement local de rendre des comptes à la population afin de vérifier l'exécution des promesses électorales du candidat, élu comme maire, et son impact sur la qualité de la vie des habitants de la ville.</p> <p>Le programme défendu par ces trois institutions insistait sur une pratique structurée :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>d'évaluation</b>, comme outil de validation et de renforcement de la démocratie et de ses instruments, en particulier le vote programmatique ;</li> <li>2) <b>de communication</b> comme moyen d'expression des besoins des citoyens.</li> </ol> <p>Les groupes d'intérêt du programme et les moyens de communication préconisés étaient les suivants :</p>
--------------------------------	---

	<b>Groupes d'intérêt</b>	<b>Moyens de communication</b>
	Les citoyens en général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les journaux locaux (imprimés et électroniques)</li> <li>- Les réseaux locaux de télévision locale</li> <li>- Le site web</li> <li>- Les media</li> </ul>
	Les organisations communautaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un bulletin imprimé et virtuel</li> <li>- Des tables rondes avec les dirigeants de la communauté</li> </ul>
	Le public spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication d'un bilan annuel</li> <li>- Publication des comptes-rendus des tables rondes</li> <li>- Préparation de documents thématiques spécifiques</li> </ul>
<p>Dans la pratique, les trois institutions qui coordonnent le projet organisent des groupes de travail thématiques et des « focus groupes » qui rassemblent des citoyens de différents groupes socio-économiques et des experts d'une part, des dirigeants des différents districts de la ville d'autre part. Les objectifs de ces rencontres sont de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) susciter un débat collectif sur des problèmes urbains ;</li> <li>2) identifier les domaines à évaluer ;</li> <li>3) développer les indicateurs</li> </ol> <p>Tous les résultats de ces rencontres sont diffusés régulièrement par les principaux médias. Un rapport d'évaluation est publié tous les ans.</p>		

#### I.4 MODE DE CONSTRUCTION

<b>Structure de construction</b>	<p>L'outil principal d'évaluation de la qualité de la vie des habitants repose sur deux types d'indicateurs qui se complètent :</p> <p><b>1) des indicateurs techniques : plus de 60 répartis dans 16 domaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui fournissent de l'information sur les résultats et les impacts;</li> <li>- qui évaluent la couverture et la qualité des biens et services publics ;</li> <li>- qui requièrent de la part de tous les secteurs d'évaluer ses propres services tout au long de la législature.</li> </ul>
----------------------------------	--

	<p>2) <b>des indicateurs de perception</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui rendent compte de l'opinion des citoyens ;</li> <li>- qui évaluent l'accès aux biens et services offerts, leur qualité, leurs forces et leurs faiblesses;</li> <li>- qui sont collectés annuellement de manière à enregistrer les évolutions de la perception des citoyens tout au long de la législature</li> </ul>
	<p>60 indicateurs techniques répartis dans 16 domaines :</p> <p><b>I. Education</b></p> <p>I.1. Taux de couverture net</p> <p>I.2. Scores moyens dans les tests de performance éducationnelle</p> <p>I.3. Pourcentage de connaissance des valeurs</p> <p>I.4. Perception des citoyens par rapport à l'éducation</p> <p><b>II. Santé</b></p> <p>II.1. Taux de couverture du système de santé</p> <p>II.2. Taux de mortalité maternelle</p> <p>II.3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans par EDA (dysplasie ectodermique anhidrotique) et IRA (insuffisance rénale aiguë)</p> <p>II.4. Perception des citoyens par rapport à la santé</p> <p><b>III. Sécurité des citoyens</b></p> <p>III.1. Taux d'homicides</p> <p>III.2. Taux de représailles</p> <p>III.3. Taux de non-déclarations</p> <p>III.4. Perception des citoyens par rapport à l'insécurité</p> <p><b>IV. Mobilité - circulation</b></p> <p>IV.1. Temps moyen passé dans la circulation</p> <p>IV.2. Perception des citoyens par rapport aux changements relatifs à la circulation, à la qualité des services de circulation, à l'état des routes et à la gestion de la circulation</p> <p><b>V. Développement économique</b></p> <p>V.1. Taux de croissance du PIB</p> <p>V.2. Taux d'emploi, de sous-emploi et de chômage</p> <p>V.3. Taux de croissance des exportations</p> <p>V.4. Perception des citoyens par rapport à la situation économique de leur famille</p> <p><b>VI. Environnement</b></p> <p>VI.1. Nombre de données qui dépassent les niveaux légaux pour chaque polluant atmosphérique</p> <p>VI.2. Pourcentage d'eau traitée par l'industrie</p> <p>VI.3. Niveau de reforestation et d'espaces verts</p> <p>VI.4. Perception des citoyens par rapport à la pollution</p>

	<p><b>VII. Logement</b></p> <p>VII.1. Taux d'accès au logement  VII.2. Déficit en logements prioritaires  VII.3. Qualité du logement  VII.4. Perception des citoyens par rapport au logement</p> <p><b>VIII. Services publics</b></p> <p>VIII.1. Taux d'accès à l'eau potable  VIII.2. Taux d'accès au système d'égouts et de drainage  VIII.3. Perception des citoyens par rapport aux services publics</p> <p><b>IX. Espace public</b></p> <p>IX.1. Pourcentage de chaussées en bon état  IX.2. Taux de couverture des voies ferrées  IX.3. Taux de couverture des pistes cyclables</p> <p><b>X. Gestion publique</b></p> <p>X.1. Perception des citoyens par rapport à l'image des services publics de la ville, à leur gestion et à la confiance qu'ils leur accordent</p> <p><b>XI. Responsabilité citoyenne</b></p> <p>XI.1. Taux d'accidents  XI.2. Taux d'assignations  XI.3. Taux de décès dus à l'alcoolisme  XI.4. Taux d'évasion  XI.5. Perception des citoyens par rapport à la responsabilité citoyenne et à la solidarité</p> <p><b>XII. Finances publiques</b></p> <p>XII.1. Taux de capacité de paiement et soutenabilité de la dette  XII.2. Indicateurs d'endettements internationaux</p> <p><b>XIII. Discrimination, équité et droits</b></p> <p>XIII.1. Répartition des revenus  XIII.2. Taux de pauvreté monétaire  XIII.3. Taux de pauvreté subjective  XIII.4. Conditions de vie  XIII.5. Perception des citoyens par rapport à la pauvreté et à la politique de lutte contre la pauvreté</p> <p><b>XIV. Culture</b></p> <p>XIV.1. Participation aux activités récréatives et culturelles  XIV.2. Sentiment d'appartenance</p> <p><b>XV. Participation</b></p> <p>XV.1. Participation des citoyens dans les espaces institutionnels offerts par la ville (conseil de sécurité, conseil de la paix, conseil de la politique sociale, ...)  XV.2. Perception des citoyens par rapport à la participation</p>
--	--

	<p><b>XVI. Décentralisation</b></p> <p>Pour plus de détails sur les variables : voir l'annexe 1 (Sánchez, 2003)</p>
<p><b>Principaux types de sources utilisées</b></p>	<p>1) <u>Pour les indicateurs techniques</u> : informations transmises par les entités du district et données d'enquêtes.</p> <p>2) <u>Pour les indicateurs de perception</u> : une enquête annuelle est menée auprès de 1.500 citoyens représentant les différents quartiers de la ville, les différentes couches socio-économiques et les genres. Les résultats de l'enquête sont complétés par les discussions dans les focus groupes bisannuels.</p>
<p><b>Clé de lecture de l'indicateur</b></p>	<p>Résultats des évaluations clairement explicités et documentés dans les rapports.</p>

I.5 PROPRIETES		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	1998 à 2011 pour les résultats de l'enquête annuelle de perception 1998 à 2009 pour les indicateurs techniques
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	annuelle
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	OUI
	<b>Délai de publication</b>	Variable selon les indicateurs : entre 6 mois (résultats de l'enquête annuelle d'opinion) et 2 ans (pour les indicateurs techniques)
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	NON
	<b>Echelle nationale</b>	NON
	<b>Echelle régionale</b>	NON

	<b>Echelle infrarégionale</b>	OUI. À l'échelle de villes en Colombie (notamment : Bogota, Barranquilla, Medellin, Cali, Cartagena) et dans d'autres pays d'Amérique Latine comme au Brésil (Sao Paulo, Rio de Janeiro, Ilha Bela, Tersepolis), en Argentine (Cordoba, Mendoza, Rosario), en Bolivie (La Paz, Cochabamba), au Chili (Valencia), en Equateur (Quito) et au Pérou (Lima).
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Pour la ville de Bogota : 75 000 US dollars (Sanchez, 2003) pour la Banque Mondiale.
	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée ce jour

## I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ipsos Napoleón Franco (2011), « Encuesta de percepción ciudadana - Bogotá Como Vamos 2011 », En ligne sur : <a href="http://www.bogotacomovamos.org/datos/AE_16_Encuesta_Bogota_Como%20Vamos_2011-.pdf">http://www.bogotacomovamos.org/datos/AE_16_Encuesta_Bogota_Como%20Vamos_2011-.pdf</a> (consulté le 21 février 2012)</li> <li>- Renault M.(2011), « Bogota como vamos », dans <i>La richesse autrement</i>, Alternatives économiques, hors-série Poche n°48, mars.</li> <li>- Rodriguez, A. (2008), « Bogotá Cómo Vamos Program », présentation au Séminaire « Impliquer les citoyens/communautés dans l'évaluation et la promotion du bien-être et du progrès : vers des nouveaux concepts et outils », organisé par le Conseil de l'Europe à Strasbourg, les 27-28 novembre 2008. Téléchargeable sur le site du Conseil de l'Europe : <a href="http://www.coe.int/t/dq3/socialpolicies/platform/seminar/default2008_fr.asp">http://www.coe.int/t/dq3/socialpolicies/platform/seminar/default2008_fr.asp</a>, dans la rubrique « Documents disponibles », Table ronde 1, pp.19-34. (consulté le 21 février 2012)</li> <li>- Sanchez M.F. (2003), « Evaluation of Changes in the Quality of Life in Bogota, Colombia, from a Civil Society Perspective Bogotá Cómo Vamos », document de la Banque Mondiale. En ligne sur : <a href="http://info.worldbank.org/etools/docs/library/19099/BogotaComoVamosEnglish.pdf">http://info.worldbank.org/etools/docs/library/19099/BogotaComoVamosEnglish.pdf</a></li> </ul>
<b>Références sites internet</b>	<p>Site du projet « Bogotá como vamos » ; <a href="http://www.bogotacomovamos.org">http://www.bogotacomovamos.org</a></p> <p>Résultats de l'enquête annuelle de perception 2011 : Téléchargeable à l'adresse : <a href="http://www.bogotacomovamos.org/datos/AE_16_Encuesta_Bogota_Como%20Vamos_2011-.pdf">http://www.bogotacomovamos.org/datos/AE_16_Encuesta_Bogota_Como%20Vamos_2011-.pdf</a> (consulté le 21 février 2012)</p>

	<p>Site de la maison d'édition El Tiempo : <a href="http://www.eltiempo.com">www.eltiempo.com</a></p> <p>Site de la Fondation Corona : <a href="http://www.fundacioncorona.org.co">www.fundacioncorona.org.co</a></p>
--	---

### I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

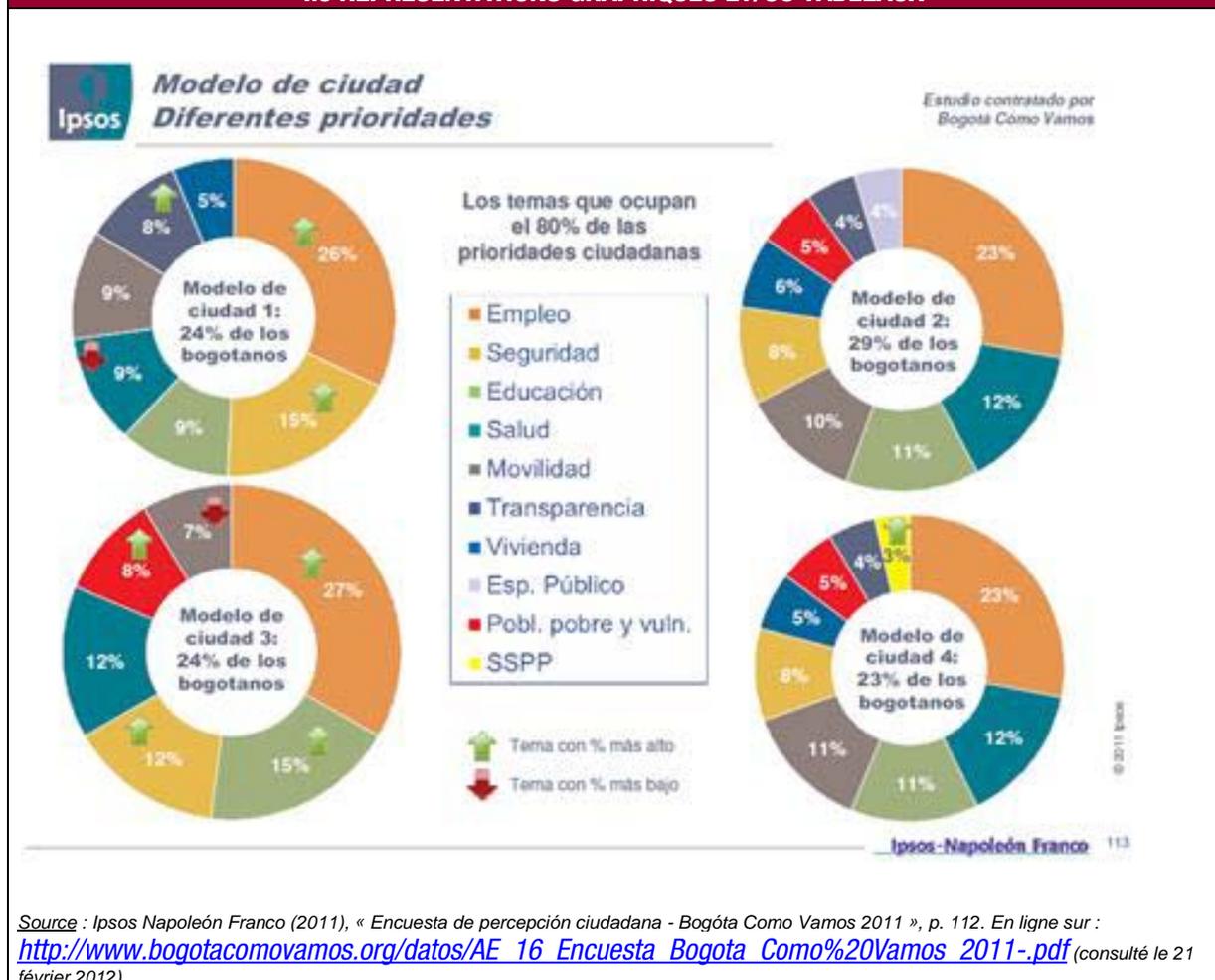
Bogotá Cómo Vamos est une initiative reconnue comme « un excellent exemple du type de mécanisme qui peut être soutenu pour promouvoir le contrôle social des performances de l'Etat » (Groupe indépendant d'évaluation Banque mondiale (2007), « Renforcer les capacités d'évaluation - Diagnostic du système colombien de suivi et d'évaluation, SINERGIA », Série des documents de travail ECD, n°17, février, p. 13)

Cette initiative a été reconnue et récompensée en 2002 par le PNUD-Habitat comme l'une des « meilleures pratiques » citoyennes visant à améliorer la qualité de la vie (Habitat Dubai International Award for Best Practices)..

### I.8 COMMENTAIRES

Le projet « Bogotá Cómo Vamos » a servi de modèle pour sa réplique continue dans d'autres villes d'Amérique Latine.

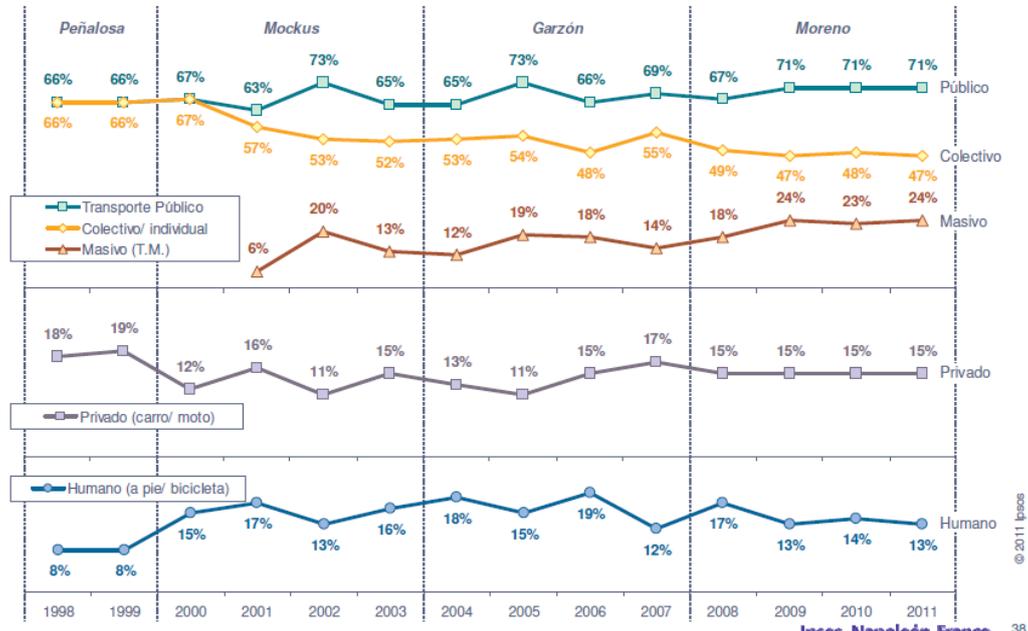
### I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX





Estudio contratado por Bogotá Cómo Vamos

¿Qué medio de transporte usa principalmente?



Base: 891 encuestas ponderadas; quienes trabajan fuera de casa, estudian, o estudian y trabajan.

Ipsos-Napoleón Franco

© 2011 Ipsos

38

Source : Ipsos Napoleón Franco (2011), « Encuesta de percepción ciudadana - Bogotá Como Vamos 2011 », p. 38,

En ligne sur : [http://www.bogotacomovamos.org/datos/AE\\_16\\_Encuesta\\_Bogota\\_Como%20Vamos\\_2011-.pdf](http://www.bogotacomovamos.org/datos/AE_16_Encuesta_Bogota_Como%20Vamos_2011-.pdf) (consulté le 21 février 2012)

**Annexe : détails des indicateurs et des variables**

<b>Indicator</b>	<b>What it Measures</b>	<b>Variables</b>
<b>Como Vamos [How are we doing] in Education</b>	Changes in coverage, quality and public perception of the service	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Net coverage rates</li> <li>• Average scores on educational performance tests</li> <li>• Percentage of knowledge of values</li> <li>• Citizen scoring of the service</li> </ul>
<b>Cómo Vamos in Health</b>	Changes in coverage, quality, and public perception of the service	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Health System Coverage Rate</li> <li>• Maternal Mortality Rate</li> <li>• Mortality Rate for Children under 5 by EDA and IRA</li> <li>• Citizen scoring of the service</li> </ul>
<b>Como Vamos in Housing and Services</b>	Changes in shortages of priority housing and in coverage of potable water and sanitation services, and perception	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deficit in priority housing</li> <li>• Aqueduct Coverage Rate</li> <li>• Rate of coverage of sewage and drainage system</li> <li>• Citizen scoring of the services</li> </ul>
<b>Como Vamos on the Environment</b>	Changes in pollution levels and perception	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Number of figures that exceed legal levels of each air pollutant</li> <li>• Percentage of water treated by industry</li> <li>• Level of reforestation and green areas</li> <li>• Citizen perception of pollution</li> </ul>
<b>Como Vamos in Traffic</b>	Changes in traffic delays and perception	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Average time spent in traffic</li> <li>• Citizen perception of changes in traffic, quality of the service, road conditions, and traffic management</li> </ul>
<b>Como Vamos in Public Space</b>	Changes in the per capita quantity of public pedestrian space and in the coverage of roadways in good condition and perception	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Percentage of roadways in good condition</li> <li>• Coverage of Rail service/tracks</li> <li>• Coverage of Bicycle Paths</li> </ul>
<b>Como Vamos in Citizen Security</b>	Changes in homicide rates, victimization, and perception of insecurity	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Homicide Rate</li> <li>• Victimization Rate</li> <li>• Rate of non-reporting</li> <li>• Citizen perception of insecurity</li> </ul>
<b>Como Vamos in Citizen Responsibility</b>	Changes in citizen behavior measured by rates and consequences of infractions of the law	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accident rate</li> <li>• Number of summons issued</li> <li>• Alcohol related deaths</li> <li>• Evasion rates</li> <li>• Citizen perception of responsibility and solidarity</li> </ul>
<b>Como Vamos in Public Management</b>	Changes in perception about public administration, public servants, and local mayors' offices	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Citizen perception of the image, management, trust of the District's</li> </ul>

		public entities
<b>Como Vamos in Public Finances</b>	Changes in financial health indicators and international credit risk scores	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rates of capacity to pay and sustainability of the debt</li> <li>• Duff and Phelps, Fitch y Standar&amp;Poor Indicators</li> </ul>
<b>Como Vamos in Economic Development</b>	Changes in productivity, competitiveness, and job market	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GDP Growth Rate</li> <li>• Employment, underemployment, and unemployment rates</li> <li>• Export growth rates</li> <li>• Citizen perception of the family economic situation</li> </ul>

*Source* : Sanchez M.F. (2003), « Evaluation of Changes in the Quality of Life in Bogota, Colombia, from a Civil Society Perspective Bogotá Cómo Vamos », document de la Banque Mondiale, p. 6.. En ligne sur :

<http://info.worldbank.org/etools/docs/library/19099/BogotaComoVamosEnglish.pdf>

<b>Quality of Life Progress Indicators for Jacksonville and Northeast Florida</b>  <b>(Indicateurs de progrès de la qualité de vie pour la communauté de Jacksonville et le Nord-est de la Floride)</b>	<b>Fiche N° 2.22</b>
---	----------------------

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
<b>Concepteur(s)</b>	Jacksonville Community Council Inc.(JCCI) <sup>21</sup> <b>Contact</b> : Ben Warner, Deputy Director - ben@jcci.org
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	1985
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord d'indicateurs communautaires publié sous l'intitulé <i>Quality of Life Progress Report</i> (Rapport sur le progrès de la qualité de la vie).
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fournir un éventail de mesures quantitatives</b>, significatives et utiles, sur la qualité de la vie des habitants dans les communautés de vie.</li> <li>• <b>Mesurer les efforts accomplis</b> par chaque communauté pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée.</li> </ul> <p>A noter que ces indicateurs ne sont explicitement pas conçus pour comparer les progrès réalisés par les différentes communautés. Leur objectif explicite est de guider les communautés pour atteindre les objectifs qu'elles se fixent, en situant la position de départ, la position actuelle et les points critiques qui nécessitent une attention particulière pour progresser vers la position d'arrivée.</p>

<sup>21</sup> L'aire urbaine de la métropole de Jacksonville couvre un territoire de 3.221 km<sup>2</sup> et compte quelques 1.370.000 habitants. Elle est divisée en cinq comtés : Baker, Clay, Duval, Nassau et St Johns.

Le conseil communautaire de Jacksonville est institué en association sans but lucratif, basée largement sur l'organisation civile. Il implique les citoyens de la communauté dans une réflexion collective sur les questions qui comptent pour eux, allant de l'identification des problèmes jusqu'à la recherche de solutions. Il encourage le dialogue, la recherche, la promotion d'un changement positif pour la communauté et le développement d'un mode de gouvernance.

Pour plus d'informations à propos de JJCI, consulter le site : [www.jcci.org](http://www.jcci.org)

<p style="text-align: center;"><b>Usage(s)</b></p> <p style="text-align: center;">(= utilisation effective de l'indicateur)</p>	<p>Les indicateurs communautaires de progrès de la qualité de vie sont utilisés par les autorités politiques et les administrations publiques locales comme :</p> <p><b><u>Outils de connaissance</u></b> : ils fournissent une image de la situation actuelle et des tendances historiques, susceptibles de nourrir une réflexion plus approfondie (études de cas) débouchant sur des recommandations.</p> <p><b><u>Outils de planification</u></b> : ils permettent de déterminer des priorités pour l'action, d'identifier des domaines où il convient d'investir des ressources, de développer des programmes et des politiques pour répondre aux besoins.</p> <p><b><u>Outil d'évaluation</u></b> : ils permettent d'évaluer les résultats des décisions prises, des efforts accomplis et des progrès réalisés.</p> <p><b><u>Outil de communication et de revendication</u></b></p>
---	--

## I.2. CADRAGE CONCEPTUEL

<p style="text-align: center;"><b>Fondements théoriques</b></p>	<p>Pas de fondement théorique à proprement parler mais <b><u>une philosophie d'action</u></b>.</p> <p>L'élaboration de ces indicateurs s'inscrit dans le cadre d'un modèle de changement porté par le Conseil communautaire, « <i>the JJCI Model for Community Change</i> ». Ce modèle élaboratif vise à construire et à articuler, avec les citoyens de la communauté, une vision partagée pour le futur, basée sur les valeurs et les priorités des personnes qui vivent, travaillent et partagent des loisirs dans la communauté.</p> <p>Selon ce modèle, le changement doit être conduit à la fois par ce qu'il est nécessaire d'améliorer et ce qu'il est nécessaire de préserver.</p> <p>La vision indique la destination à atteindre. A partir de là, il convient pour la communauté d'identifier où elle se situe par rapport à cette vision. A cette fin, le Conseil communautaire engage la communauté à développer des indicateurs communautaires et à les réviser chaque année pour mesurer les progrès accomplis au regard de cette vision.</p> <p>Ces indicateurs reflètent une combinaison d'idéalisme (ce que la communauté souhaite mesurer) et de pragmatisme (ce que la communauté est capable de mesurer)</p> <p>Ils sont descriptifs et non normatifs. Ils permettent de développer une connaissance de la réalité à partir de laquelle la communauté peut définir, en concertation, les priorités et stratégies d'actions. Le programme ne</p>
---	--

	constitue donc pas une solution aux problèmes de la communauté, mais un élément critique du mode de gouvernance.
--	--

### I.3. GENESE

<p style="text-align: center;"><b>Genèse du projet</b></p>	<p>Le projet a démarré en 1985 sous l'impulsion de deux projets autonomes, l'un porté par la chambre de commerce dans le cadre de ses activités de développement économique, l'autre, par le conseil communautaire, soucieux d'améliorer la qualité de la vie des membres de la communauté. Les deux instances étaient à la recherche d'informations inédites, la première dans les domaines liés à l'éducation, aux relations interraciales, à la qualité de l'environnement, aux capacités de la force de travail, aux opportunités d'investissement et aux infrastructures ; la seconde cherchait à déterminer les facteurs contribuant à l'attrait de Jacksonville en termes de qualité de vie. La rencontre de ces projets a donné naissance au premier rapport sur les indicateurs de progrès de la qualité de la vie à Jacksonville.</p> <p>Pour l'élaboration de ce rapport, le Conseil communautaire de Jacksonville a convoqué une centaine de volontaires issus de la communauté et représentatifs de sa diversité tant sur le plan démographique et culturel que sur celui des intérêts publics et privés. S'y retrouvaient des responsables du monde des affaires, des services humanitaires, du gouvernement, des arts, des institutions religieuses, des citoyens actifs et des membres d'autres organisations communautaires.</p> <p>Ce groupe était soutenu financièrement par la Chambre de commerce.</p> <p>L'objectif du programme était de créer un ensemble de repères pour évaluer les progrès effectués dans la réalisation de buts communautaires.</p> <p>La première mission confiée au groupe consistait à mener une réflexion commune sur les valeurs partagées par les membres du groupe sur la qualité de la vie et sur ce qui permet de forger une identité locale. Il lui était ensuite demandé de mesurer les avancées de la communauté dans la réalisation de ces objectifs.</p> <p>Une centaine d'indicateurs de qualité de vie ont été déterminés et répartis dans neuf catégories : l'éducation, l'économie, l'environnement naturel, le bien-être social, les arts, loisirs et culture, la santé, l'engagement et la gouvernance communautaire, les transports et la</p>
--	--

	<p>mobilité, la sécurité publique.</p> <p>Dans cette démarche, seuls ont été retenus les indicateurs pour lesquels l'action de la communauté pouvait apporter une amélioration. Des indicateurs comme le climat ou le bien-être spirituel en étaient ainsi exclus, car les promoteurs considéraient que leur amélioration ne pouvait guère dépendre de l'action communautaire.</p> <p>Depuis 1985, le rapport est revu chaque année par un nouveau comité de citoyens qui apporte les changements nécessaires à la série d'indicateurs et présente le produit final à la communauté.</p> <p>Le projet a évolué dans le temps ; des améliorations ont été apportées à la faveur des révisions successives et des enseignements tirés des expériences menées, mais aussi grâce à une meilleure disponibilité des données. Il s'est aussi progressivement étendu à d'autres territoires géographiques.</p> <p>Du fait de sa longévité, le rapport amène la communauté d'un mode de pensée à court terme vers une réflexion à long terme. Il établit des tendances qui encouragent les initiatives communautaires soutenues et la planification de longue durée.</p> <p>Un plan stratégique pluriannuel a également été adopté afin de renforcer l'impact politique de l'initiative et d'inciter les organisations publiques et privées parties prenantes de la gouvernance locale à faire usage de ces indicateurs, soit explicitement comme critères de mesure des performances et des décisions d'allocation de financements, soit implicitement comme support d'information sur les priorités d'action.</p> <p>Ces changements ont contribué à améliorer la visibilité du projet et son utilité. Ils ont aussi aidé à comprendre les interactions en jeu entre les éléments mesurés et se sont révélés déterminants pour comprendre les conditions de l'amélioration de la qualité de la vie.</p>
--	---

#### I.4 MODE DE CONSTRUCTION

<p><b>Structure de construction</b></p>	<p>Les indicateurs sont répartis en neuf domaines. Pour chacun des 9 domaines, une dizaine d'indicateurs sont proposés, répartis en trois catégories :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des indicateurs clés (de 2 à 3 indicateurs)</li> <li>2. Des indicateurs de support (de 4 à 6)</li> <li>3. Des indicateurs additionnels (de 2 à 8)</li> </ol> <p>Depuis une dizaine d'années, des objectifs ont été associés aux indicateurs permettant à la communauté d'évaluer, pour chacun d'eux, les progrès accomplis au regard des objectifs et d'établir des priorités pour les atteindre.</p>
---	--

<p style="text-align: center;"><b>Identification des composantes</b> (intitulé + nombre)</p> <p style="text-align: center;">Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>Neuf domaines</p> <p><b>I. Atteindre une éducation d'excellence</b></p> <p><u>Indicateurs clés</u></p> <p>I.1 Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires dans l'enseignement public</p> <p>I.2 Capacité d'apprentissage des élèves de maternelle</p> <p><b>II. Créer une économie croissante et dynamique</b></p> <p><u>Indicateurs clés</u></p> <p>II.7 Emploi total</p> <p>II.8 Taux de chômage</p> <p>II.9 Revenu par habitant</p> <p><b>III. Préserver l'environnement naturel</b></p> <p><u>Indicateurs clés</u></p> <p>III.1 Nombre de jours où l'indice de la qualité de l'air est « bon »</p> <p>III.2 Consommation d'eau journalière moyenne (gallons)</p> <p><b>IV. Promouvoir le bien-être social et l'harmonie</b></p> <p><u>Indicateurs clés</u></p> <p>IV.9 Le racisme est-il un problème local ?</p> <p>IV.10 Pourcentage de naissances de mères célibataires</p> <p>IV.11 Pourcentage de naissances de mères n'ayant pas obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire</p> <p><b>V. S'adonner aux arts, aux loisirs et à la culture</b></p> <p><u>Indicateurs clés</u></p> <p>V.5 Soutien financier public et privé aux arts par personne</p> <p>V.6 Nombre de spectacles et autres manifestations durant l'année écoulée</p> <p><b>VI. Maintenir une communauté en bonne santé</b></p> <p><u>Indicateurs clés</u></p> <p>VI.6 Taux de mortalité infantile pour 1.000</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Blancs</li> <li>• Noirs</li> </ul> <p>VI.7 Pourcentage de la population non couverte par une assurance santé</p> <p><b>VII. Avoir un gouvernement souple et réceptif</b></p> <p><u>Indicateurs clés</u></p>
--	--

	<p>VII.6 Participation électorale VII.7 Satisfaction des citoyens par rapport aux services de la ville</p> <p><b>VIII. Se déplacer efficacement et en toute sécurité</b></p> <p><u>Indicateurs clés</u> VIII.3 Pourcentage de temps de déplacement ne dépassant pas 25 minutes VIII.4 Fréquentation moyenne des lignes de bus pendant la semaine</p> <p><b>IX. Assurer la sécurité de la communauté</b></p> <p><u>Indicateurs clés</u> IX.1 Pourcentage de la population qui se sent en sécurité dans son voisinage IX.2 Taux de crimes pour 100.000 habitants</p> <p>La liste complète des indicateurs est publiée dans le rapport annuel « <i>Quality of Life Progress Report</i> » et est reprise en annexe de cette fiche.</p>
<p><b>Principaux types de sources utilisées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sources diverses provenant d'organisations publiques (Office des statistiques de Floride, ville de Jacksonville, US Census Bureau,...) et privées (United Way, ...)</li> <li>- Une enquête annuelle téléphonique fournit les informations complémentaires sur les opinions et les comportements des citoyens par rapport à la qualité de vie.</li> </ul>
<p><b>Clé de lecture de l'indicateur</b></p>	<p>Dans le rapport annuel, chaque indicateur fait l'objet d'une fiche signalétique qui comprend une information structurée qui contient : l'intitulé de l'indicateur, sa description, son importance, la source, le lien internet, la présentation des résultats sous forme de tableau et de graphique, et des références bibliographiques.</p> <p>Une fiche synthétique des principaux résultats par domaine est également publiée dans le rapport. Elle attire l'attention sur les résultats positifs (<i>good news</i>) et sur les points à améliorer (<i>needs improvement</i>) pour chacun des domaines. Ces fiches synthétiques reprennent les indicateurs clés et les indicateurs de support du domaine en indiquant, pour chacun d'eux, les résultats de l'année précédente, ceux de la dernière année et les évolutions annotées d'un signe distinctif (les flèches indiquent l'évolution depuis l'année précédente (positive, négative ou inchangée) ; une flèche rouge signifie une tendance négative, une flèche verte une tendance positive et une flèche jaune une stagnation ; une étoile jaune indique une « bonne nouvelle » et un drapeau rouge indique un point</p>

	<p>sur lequel des améliorations doivent être apportées). .</p> <p>Le rapport est disponible et téléchargeable sur le site web <a href="http://www.jcci.org">www.jcci.org</a> sous trois formats :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un <b>document de synthèse</b> (<i>Summary Document</i>), qui porte l'attention sur la façon dont la communauté agit en fonction de sa vision par rapport aux différents domaines de la qualité de vie.</li> <li>2. Un <b>document de référence</b> (<i>Reference Document</i>), qui fournit plus de détails pour chacun des indicateurs et inclut des indicateurs additionnels dans chaque section.</li> <li>3. Un <b>instantané communautaire</b> (<i>Community Snapshot</i>), qui fournit une version web interactive des indicateurs mise à jour en continu de façon à maintenir une information disponible en temps réel tout au long de l'année. Cet outil interactif permet aux utilisateurs de comparer les évolutions dans le temps d'un territoire déterminé en lien avec les progrès réalisés dans les autres territoires.</li> </ol>
--	--

I.5 PROPRIETES		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	De 1985 à 2010/2011
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	Annuelle
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Oui
	<b>Délai de publication</b>	1 an
<b>Dissémination géographique</b>	<b>Echelle internationale</b>	NON
	<b>Echelle nationale</b>	NON
	<b>Echelle régionale</b>	NON
	<b>Echelle infrarégionale</b>	OUI. Les indicateurs sont calculés au niveau des communautés voire aussi au niveau de sous-régions dignes d'intérêt pour les citoyens, lorsque les données statistiques sont disponibles
<b>Appréciation du coût</b>  (si l'information existe)	<b>Coût de construction</b>	Le programme est financé par des partenariats public-privé entre la ville de Jacksonville, <i>United Way</i> , <i>Community Foundation</i> et d'autres compagnies privées et ONG, sans qu'aucun ne soit majoritaire en termes de financement. Ceci, pour assurer l'indépendance du programme et lui permettre de survivre malgré les changements d'ordre politique ou économique.
	<b>Coût de mise à jour</b>	

## I.6 REFERENCES

<p><b>Références bibliographiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Quality of Life Progress Report for Jacksonville and Northeast Florida”, <i>Summary Document</i>, Twenty-Seventh Annual Edition, 2011, Jacksonville Community Council Inc. Téléchargeable sur le site web de JJCI : <a href="http://www.jcci.org">http://www.jcci.org</a></li> <li>- « Quality of Life Progress Report for Jacksonville and Northeast Florida”, <i>Reference Document</i>, Twenty-Seventh Annual Edition, 2011, Jacksonville Community Council Inc. Téléchargeable sur le site web de JJCI : <a href="http://www.jcci.org">http://www.jcci.org</a></li> </ul>
<p><b>Références sites internet</b></p>	<p><a href="http://www.jcci.org">www.jcci.org</a></p>

## I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Le projet des indicateurs communautaires de progrès de la qualité de la vie de Jacksonville a inspiré beaucoup d'autres projets en Amérique du Nord et ailleurs. Les chercheurs ont démontré que plus de 1000 communautés se sont inspirées des indicateurs du progrès de la qualité de vie pour leurs initiatives locales (voir notamment les projets développés par *Applied Survey Research* (ASR) - <http://www.appliedsurveyresearch.org/index.html>)

La méthodologie du projet peut être réemployée dans d'autres endroits du globe.

## I.8 COMMENTAIRES

Dans le cas de Jacksonville, le rapport a permis au conseil communautaire d'explorer d'autres problématiques communautaires, avec des indicateurs examinant les disparités de conditions de vie liées à l'origine ethnique, de lancer des actions pour réduire la pauvreté et la criminalité ou d'améliorer les résultats de l'enseignement. Il forme le noyau à partir duquel s'opèrent les réels changements dans la communauté.

Le projet d'indicateurs du progrès de la qualité de la vie fait partie de la formation des nouveaux cadres et dirigeants de la ville.

Il constitue également une base de données intéressante pour les medias.

## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

Indicator (Year)	Data	Trend	Indicator (Year)	Data	Trend
<b>Achieving Educational Excellence</b>			<b>Preserving the Natural Environment</b>		
<b>Key Indicators:</b>			<b>Key Indicators:</b>		
Public high school graduation rate (2009-10)	66.6%	↑	Days the Air Quality Index is "good" (2009)	335	↑
Kindergarten readiness (2009-10)	87.7%	↑	Average daily water consumption (gallons) (2009)	181	↓
<b>Supporting Indicators:</b>			<b>Supporting Indicators:</b>		
Third graders reading at grade level (2008-09)	69%	↑	Streams meeting dissolved oxygen standard (2009)	69%	↔
Tenth graders reading at grade level (2008-09)	33%	↓	Streams meeting bacteria standard (2009)	73%	↔
Per pupil expenditures (2008-09)	\$6,598	↓	Residential recycling (pounds per person) (2010)	55	↑
School safety incidents per 1,000 students (2009-10)	43	↓	Acres of conservation/preservation land (2009)	84,779	↑
Higher education degrees awarded (2009-10)	9,238	↑	<b>Additional Indicators:</b>		
<b>Additional Indicators:</b>			Gallons of motor fuels sold per person (2010)	605	↓
Students absent 21+ days (2008-09)	10.1%	↑	New septic-tank permits issued (2009)	240	↓
Public school first grade promotions (2008-09)	92.8%	↑	<b>Promoting Social Wellbeing and Harmony</b>		
Tenth graders at grade level in math (2009-10)	66%	↑	<b>Key Indicators:</b>		
Public high school dropout rate (2009-10)	2.2%	↓	Is racism a local problem? (2010)	53%	↔
HS graduates ready for college: Reading (2008-09)	76.4%	↓	Births to single mothers (2009)	48.1%	↔
HS graduates ready for college: Math (2008-09)	69.7%	↑	Birth to mothers without high school degree (2009)	17.0%	↓
Satisfaction with public education (2010)	35%	↑	<b>Supporting Indicators:</b>		
Exceptional students receive diplomas (2008-09)	25%	↑	Do you volunteer? (2010)	65%	↑
<b>Growing a Vibrant Economy</b>			Foster children per 1,000 children (2010)	3.7	↓
<b>Key Indicators:</b>			Homeless count per 100,000 people (2010)	435	↑
Total employment (2009)	436,817	↓	Philanthropy given to federated campaigns (2009)	\$25.5	↓
Unemployment rate (2009)	10.7%	↑	<b>Additional Indicators:</b>		
Per capita income (2008)	\$39,973	↓	Have you personally experienced racism? (2010)	19%	↔
<b>Supporting Indicators:</b>			Volunteer more than 7 hours per week? (2010)	23%	↓
Adults with bachelor's degrees or higher (2009)	27.3%	↑	Births to teen mothers per 1,000 teens (2009)	8.3	↓
Households paying >30% for housing (2009)	42%	↑	Subsequent births to teen mothers (2009)	19.0%	↑
Downtown residents	2,704	↑	Children of divorcing parents (2009)	2,636	↔
JAXPORT tonnage (millions) (2010)	8.1	↑	Foster care children reunited <12 months (2010)	71.7%	↑
Bed tax and sales tax collections (millions) (2009)	\$125.3	↓	Foster care children adopted < 24 months (2010)	53.9%	↓
<b>Additional Indicators:</b>			<b>Enjoying Arts, Recreation, Culture</b>		
Total taxable value of real property (2009)	\$58.38	↓	<b>Key Indicators:</b>		
Recipients of public assistance: TANF (2010)	6,118	↑	Public and private arts support per person (2009)	\$30.52	↓
Recipients of public assistance: Food Stamps (2010)	140,422	↑	Foster care children adopted < 24 months (2010)	53.9%	↓
Bed tax and sales tax collections (millions) (2009)	\$125.3	↓	<b>Enjoying Arts, Recreation, Culture</b>		
<b>Additional Indicators:</b>			<b>Key Indicators:</b>		
Total taxable value of real property (2009)	\$58.38	↓	Public and private arts support per person (2009)	\$30.52	↓
Recipients of public assistance: TANF (2010)	6,118	↑	Public performances and events (2009)	436	↓
Recipients of public assistance: Food Stamps (2010)	140,422	↑	<b>Supporting Indicators:</b>		
Average monthly JEA utilities costs (2009)	\$172.15	↓	Musical performances attendance per 1,000 (2009)	195	↓
New housing starts (2009)	2,693	↓	Museum attendance per 1,000 people (2009)	364	↓
Average annual wage (2009)	\$44,033	↓	Zoo attendance per 1,000 people (2009)	751	↓
Unemployment benefit claims (2009)	77,619	↑	Attendance at sports events per 100,000 (2009)	1,237	↓
			Park expenditures for activities/maintenance (2009)	\$16.28	↓
			Library circulation per person (2010)	10.10	↓

<b>Sustaining a Healthy Community</b>			<b>Moving Around Efficiently and Safely</b>		
<b>Key Indicators:</b>			<b>Key Indicators:</b>		
Infant mortality rate per 1,000 (2009)	8.4	↓	Commute times of 25 minutes or less (2010)	68%	↑
White (2009)	5.5	↓	Average weekday JTA bus ridership per 1,000 (2009)	38	↓
Black (2009)	13.6	↓	<b>Supporting Indicators:</b>		
People without health insurance (2009)	17%	↔	Total JTA passengers (millions) (2009)	5.6	↔
<b>Supporting Indicators:</b>			Serious bicycle accidents per 100,000 (2009)	24.2	↑
Cancer deaths per 100,000 people (2009)	180.5	↓	Average weekday miles of JTA bus service (2009)	29,632	↓
New HIV cases (2009)	434	↑	Motor vehicle accidents per 1,000 people (2009)	15.7	↓
White (2009)	91	↑	<b>Additional Indicators:</b>		
Black (2009)	313	↑	JTA bus headways within 30/60 minutes (2009)	58%/90%	↓
STD reports per 100,000 people (2009)	815.5	↓	Average weekday Skyway ridership (2009)	1,763	↓
Suicide rates per 100,000 people (2009)	16.0	↑	Nonstop flights destinations at JTA (2009)	28	↓
Seniors (65 and older) (2009)	17.6	↑	Average available seats on airplane flights (2010)	10,492	↓
Youth (10-19) (2009)	2.5	↑	<b>Keeping the Community Safe</b>		
<b>Additional Indicators:</b>			<b>Key Indicators:</b>		
Early prenatal care (2009)	72.3%	↑	People feel safe in their neighborhood (2010)	62%	↑
Newborns with healthy birthweights (2009)	90.2%	↓	Index crimes per 100,000 people (2009)	5,814	↓
Seniors feel safe in their neighborhoods (2010)	52%	↓	<b>Supporting Indicators:</b>		
HIV/AIDS-related deaths per 100,000 (2009)	11.0	↑	People report being victims of a crime (2010)	20%	↑
Packs of cigarettes sold per person (2009)	74	↓	Juvenile delinquents per 1,000 youth (2009)	5.7	↑
Lung cancer deaths per 100,000 people (2009)	51.5	↓	Murder rate (2009)	11.2	↓
Heart disease deaths per 100,000 people (2009)	173.5	↑	Child abuse reports per 1,000 children (2009)	6.7	↓
Local health care seen as good or excellent (2010)	77%	↑	<b>Additional Indicators:</b>		
<b>Maintaining Responsive Government</b>			Police-call response times (2009)	7.19	↑
<b>Key Indicators:</b>			Rescue-call response times < four minutes (2009)	38%	↓
Voter turnout (2010)	53%	↑	Fire-call response times < four minutes (2009)	33%	↓
Satisfaction with basic city services (2010)	83%	↔	Juvenile alcohol/drug arrests per 1,000 youth (2009)	5.1	↓
<b>Supporting Indicators:</b>			Domestic violence crime reports (2009)	7,879	↑
Racial diversity of elected officials (2010)	21%	↓	Domestic-violence-related homicides (2009)	8	↔
Gender diversity of elected officials (2010)	19%	↓	Violent deaths per 10,000 youth (2008)	2.7	↓
Neighborhood organizations (2010)	602	↑	<b>Legend</b>		
Can you influence local government? (2010)	24%	↓	The arrows display the trend direction over the previous year (up, down, or unchanged)		
Keeping up with local government news (2010)	55%	↓	<b>Red Arrows</b> mean that the trend was in a negative direction.		
<b>Additional Indicators:</b>			<b>Green Arrows</b> mean that the trend was in a positive direction.		
Voter registration (2010)	78%	↓	<b>Yellow Arrows</b> mean that the trend was unchanged.		
Satisfaction with public-safety services (2010)	89%	↑			
Can you name two City Council members? (2010)	21%	↓			
Elected leadership rated high quality (2010)	32%	↓			
School Board leadership rated high quality (2010)	28%	↓			

Source : « Quality of Life Progress Report for Jacksonville and Northeast Florida », Reference Document, Twenty-Sixth Annual Edition, 2010, Jacksonville Community Council Inc. Téléchargeable sur le site web de JJCI : <http://www.jcci.org>

<b>Metro Outlook – Measuring the Progress of Metropolitan Kansas City</b>  <b>(Metro Outlook - Mesure du progrès dans la métropole de Kansas)</b>	<b>Fiche N° 2.23</b>	

## PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

<b>I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES</b>	
<b>Concepteur(s)</b>	Mid-America Regional Council (MARC) <sup>22</sup> <b>Contact</b> : Frank Lenk, Directeur de recherche – flenk@marc.org Pour plus d'informations à propos de « Metro Outlook », consulter le site : <a href="http://www.metrooutlook.org">www.metrooutlook.org</a>
<b>Année de conception de l'indicateur</b>	Première version : 2001 Deuxième version : 2006 Troisième version : en préparation
<b>Type (tel que décrit par les auteurs)</b>	Tableau de bord d'indicateurs communautaires publié sous l'intitulé - "Metro Outlook – Measuring the Progress of Metropolitan Kansas City", Mid-America Regional Council, août 2001 . - "Metro Outlook 2.0" ou « Metro Outlook Live » pour la deuxième version de 2006.
<b>Objectif(s) / Fonction(s)</b>  (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	1) Fournir un meilleur <b>outil pour évaluer les progrès</b> réalisés par la région métropolitaine de Kansas City; 2) <b>Eduquer la communauté</b> sur les évolutions et les défis de la région, l'influence des politiques menées sur ceux-ci et, inversement, leur impact sur les décisions politiques. 3) Catalyser des actions qui développent des perspectives pour un changement positif.
<b>Usage(s)</b>  (= utilisation effective de l'indicateur)	- <b>Outil de connaissance</b> : qui permet de comprendre la façon dont la qualité de vie d'une région est créée, la situation dans laquelle elle se trouve, les besoins à satisfaire, les défis à relever, les enjeux et les opportunités. - <b>Outil d'évaluation</b> : pour identifier les forces et faiblesses de la région et mettre en évidence les points d'attention qui nécessitent des efforts particuliers pour améliorer son potentiel. - <b>Outil de planification</b> : pour déterminer des priorités pour l'action, identifier des domaines où il convient d'investir des ressources, développer des programmes et des politiques pour rencontrer les besoins. - <b>Outil de communication</b> : pour inciter à la discussion et au débat

<sup>22</sup> Le Conseil régional de Mid-America dessert les huit comtés de la région métropolitaine de Kansas City qui couvre une superficie de 3.800 kilomètres carrés et une population d'environ 1,8 millions d'habitants.

	entre leaders locaux, décideurs politiques et le public en général sur ce que signifie créer une région où la qualité de vie augmente pour chacun, et sur les besoins qui doivent être rencontrés pour progresser vers cet objectif.
--	--

<b>I.2. CADRAGE CONCEPTUEL</b>	
<b>Fondements théoriques</b>	<p>« Metro Outlook 2.0 » se construit sur la base d'une <b>vision de Kansas City</b> comme une grande région métropolitaine – de classe mondiale - qui, confrontée à la concurrence mondiale, soutient une qualité de vie croissante et attire des personnes talentueuses.</p> <p>Pour atteindre cette vision, « Metro Outlook 2.0 » synthétise un ensemble d'objectifs régionaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une compétitivité économique enracinée dans une capacité d'innovation <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La création de clusters d'activités hautement développées qui stimulent de hauts niveaux de performance de la part des entreprises ;</li> <li>➤ Une université d'excellence pour soutenir l'innovation et attirer de jeunes étudiants-entrepreneurs talentueux.</li> </ul> </li> <li>2. Un capital humain de haut niveau <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une éducation de qualité mondiale apte à soutenir les enfants et leur permettre d'atteindre leur plein potentiel ;</li> <li>➤ Des systèmes de soutien aux familles pour les aider dans l'apprentissage préscolaire de leurs enfants ;</li> <li>➤ Le développement d'une culture qui voit la diversité comme une source de force, de résilience et d'innovation.</li> </ul> </li> <li>3. Une attractivité du lieu, des équipements et des services <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un centre urbain vital qui procure une identité unique au territoire dont tous les résidents de la région sont fiers ;</li> <li>➤ Des opportunités culturelles et récréatives de classe mondiale qui créent un sentiment d'appartenance à la région ;</li> <li>➤ Des banlieues périphériques prospères qui composent avec les centres villes pour développer de nouvelles banlieues attractives.</li> </ul> </li> <li>4. Une cohésion sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un haut niveau de confiance au sein des communautés géographiques et sociales indispensable pour comprendre et réconcilier les différents points de vue ;</li> <li>➤ Une entente sur des actions et des politiques au service du bien commun.</li> </ul> </li> <li>5. Une capacité de prise de décision stratégique</li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un encadrement institutionnel efficace apte à développer un agenda politique et à gagner l'appui nécessaire pour le mettre en œuvre ;</li> <li>➤ Une citoyenneté engagée capable d'influencer les politiques.</li> </ul> <p>6. Une efficacité dans l'utilisation des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un environnement naturel sain ;</li> <li>➤ Des réseaux qui favorisent la mobilité et l'accessibilité tout en économisant du temps et des coûts énergétiques et en favorisant le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale.</li> </ul> <p>➤</p> <p>7. Les résultats des institutions</p> <p>La particularité conceptuelle du modèle réside dans le fait que modèle et indicateurs se trouvent explicitement liés à la mesure du progrès réalisé pour atteindre les objectifs régionaux majeurs identifiés au préalable.</p>
--	--

### I.3 GENESE

<p><b>Genèse du projet</b></p>	<p>A l'image de nombreuses métropoles américaines, Kansas City suit un modèle d'expansion urbaine tentaculaire alimenté par la pauvreté en son noyau. Ceci engendre des problèmes sociaux dans le centre de la région et crée un mouvement des populations les plus riches, du centre vers la périphérie.</p> <p>Dans ce contexte, la question s'est posée de savoir s'il était encore possible de créer de la richesse dans la région.</p> <p>C'est pour répondre à cette question que le Conseil régional de Midi-America a réalisé son premier rapport « Metro Outlook » en août 2001, soutenu financièrement par la Fondation Ewing Marion Kauffman.</p> <p>« Metro Outlook » défendait l'idée selon laquelle, dans une économie basée sur l'information, la ressource la plus importante est le capital humain. Et en l'absence d'un capital naturel attractif, la meilleure manière d'attirer des personnes de talent dans la région repose sur une qualité de vie meilleure et en constante amélioration ; qualité de vie définie de façon large, incluant une économie forte, un bon fonctionnement de la société et un environnement naturel sain. Raison pour laquelle le rapport rassemblait une grande variété d'indicateurs pour évaluer la qualité de vie de la région.</p> <p>Dans la foulée de ce premier rapport, trois autres rapports indépendants ont été publiés en 2001 et 2002, qui examinaient chacun la compétitivité régionale, sous des angles de vue légèrement différents.</p> <p>Les conclusions tirées de ces rapports convergeaient sur un certain nombre de points :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) L'innovation comme facteur essentiel de l'économie ;</li> <li>2) La faible capacité d'innovation de la région de Kansas;</li> </ol>
--------------------------------	---

- 3) La concurrence entre la région de Kansas et d'autres régions aux Etats-Unis et dans le monde ;
- 4) La future économie dépendante de l'attractivité et du maintien de talents dans la région ;
- 5) La décentralisation de l'aménagement du territoire considérée comme un obstacle pour attirer les talents pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :
  - Elle entrave le développement de centres urbains vitaux qui attirent, par nature, des personnes de talent en raison de leur diversité et de la densité des opportunités offertes ;
  - Elle est coûteuse à la construction et à l'entretien, et requiert la mobilisation de fonds publics qui ne sont de facto plus disponibles pour le financement de la recherche fondamentale et le transfert des technologies ;
  - Elle porte atteinte à l'environnement perçu de plus en plus comme un attrait pour les personnes de talent ;
  - Les problèmes de race et de pauvreté sont considérés comme des obstacles importants pour une acceptation plus large de modèles d'aménagement du territoire plus fonctionnels, la capacité de la région à agir de façon stratégique et à optimiser ses investissements pour devenir globalement plus compétitive.

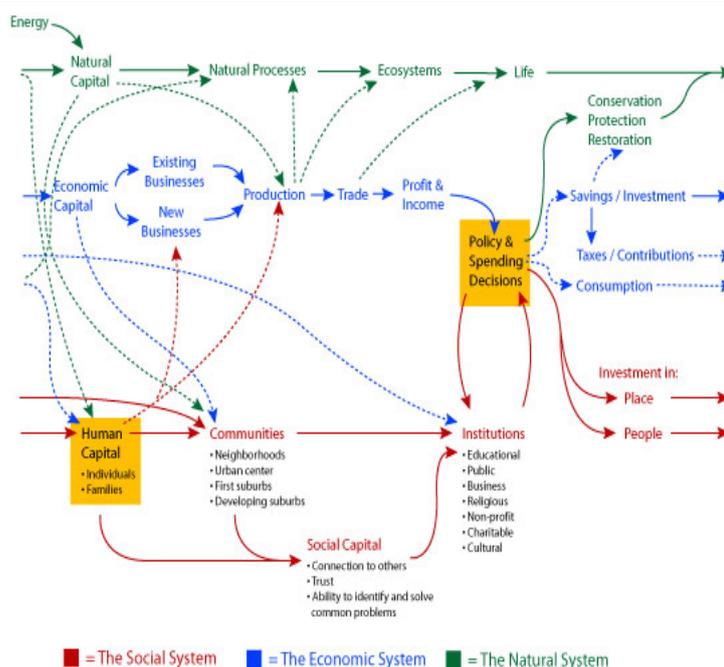
La deuxième version du rapport « Metro Outlook 2.0 », publiée en décembre 2006 sous l'intitulé « Metro Outlook Live », s'appuie sur les précédents rapports tout en mettant l'accent sur la compétitivité économique et en étendant la notion de richesse pour y inclure la richesse sociétale et naturelle.

« Metro Outlook 2.0 » devait aider les décideurs à trouver des modes d'intervention assez importants pour changer les modèles urbains établis. Il s'agissait de passer d'un modèle de communauté générateur de gaspillage en termes de terres sous-exploitées et de personnes sous-employées ou sans activité à un modèle préservant les ressources et l'emploi.

Cette seconde version de « Metro Outlook », conçue pour être un outil interactif, consultable en ligne, est le fruit d'un travail mené en étroite collaboration entre le Conseil régional de Mid-America, la Brookings institution et plusieurs autres partenaires. Sa réalisation a été financée partiellement par une bourse d'études techniques de l'administration fédérale du transit et par des fonds de l'administration fédérale Highway, gérés par le Ministère du Transport, départements de Kansas et du Missouri.

Un comité technique de chercheurs en sciences sociales a supervisé le développement du modèle.

<b>I.4 MODE DE CONSTRUCTION</b>	
<b>Structure de construction</b>	<p>Structure de construction en quatre temps :</p> <p>1) <b>Construction d'un modèle</b> explicite autour d'une vision pour aider à comprendre comment les régions génèrent la qualité de vie nécessaire pour attirer, développer et retenir des personnes de talent, - ingrédient nécessaire d'une économie innovante et compétitive.</p> <p>Cela permet de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) décrire les relations entre les objectifs régionaux ;</li> <li>b) définir des indicateurs de résultats par rapport à la réalisation de ces objectifs qui, par définition, agissent de concert ;</li> <li>c) identifier des interventions susceptibles d'avoir un haut effet de levier ;</li> <li>d) fournir des indicateurs qui analysent les impacts de ces interventions.</li> </ol> <p>En substance, le modèle permet de prédire comment une amélioration de l'un des objectifs peut influencer les autres.</p> <p>Ce modèle intègre les interrelations entre les trois grands systèmes qui affectent la performance des régions métropolitaines : le système social, le système économique et le système naturel.</p> <p>Modéliser la performance régionale comme un « système des systèmes » démontre la dimension organique complexe des régions métropolitaines et la façon dont des actions dans un système peuvent, dans le temps, avoir des conséquences totalement inattendues dans un autre système.</p> <p>Le modèle est construit dans une perspective ascendante. Il met l'accent sur la manière dont les décisions individuelles, une fois agrégées, contribuent à l'attractivité d'une région et, en final, à sa compétitivité économique.</p> <p><u>Diagramme complet des trois systèmes (social, économique, naturel) intégrés</u></p>



Source : Mid-America Regional Council (MARC) (2006), « Metro Outlook Live », décembre 2006 - Téléchargeable sur le site web de Metro Outlook:

[http://www.metrooutlook.org/The\\_Model/allthreesystems.asp](http://www.metrooutlook.org/The_Model/allthreesystems.asp)

Le graphique suivant montre l'intégration des objectifs régionaux dans le modèle, leurs interconnexions et leur ordonnancement<sup>23</sup>, en sorte que l'amélioration de l'un a des impacts positifs sur les autres.

<sup>23</sup> (1) Des personnes de talent (2) choisissent des communautés attractives (3) où il y a de la cohésion sociale (4) pour prendre des décisions stratégiques sur le plan régional (5) créant des institutions très performantes (6) qui investissent à la fois au niveau des personnes et des lieux (7) pour attirer, développer et retenir le capital humain nécessaire (8) aux entreprises pour être suffisamment innovantes et compétitives (9) entreprises qui utilisent les ressources de façon efficace et durable (10) et génèrent des niveaux croissants de profit et de revenus pour des investissements stratégiques ultérieurs qui renforceront le capital humain, économique, social et naturel de la région.

	<p style="text-align: center;"><b>The Metro Outlook Model</b></p> <p style="text-align: center;">■ = The Social System   ■ = The Economic System   ■ = The Natural System</p> <p><b>Source :</b> Mid-America Regional Council (MARC) (2006), « Metro Outlook Live », décembre 2006 - Téléchargeable sur le site web de Metro Outlook :  <a href="http://www.metrooutlook.org/The_Model/goal_order.asp">http://www.metrooutlook.org/The_Model/goal_order.asp</a></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2) <b>Compilation</b> d'un ensemble de <b>résultats d'enquêtes et d'interviews</b> pour mieux comprendre les perceptions des citoyens par rapport à la qualité de vie à Kansas, leurs besoins, les défis à relever, les enjeux (forces et faiblesses) de la région et les points d'attention qui nécessitent des efforts particuliers pour améliorer le potentiel régional.</li> <li>3) <b>Construction d'indicateurs économiques</b> pour mesurer les progrès régionaux, en recourant à deux types de comparaisons, soit temporelles pour mesurer les évolutions au sein de la région elle-même, soit géographiques pour situer Kansas par rapport aux régions métropolitaines comparables.          Les indicateurs sélectionnés doivent pouvoir être utilisés pour mesurer les progrès des communautés individuellement mais aussi des aires métropolitaines.</li> <li>4) Elaboration de <b>recommandations politiques</b> pour soutenir les progrès et atteindre les objectifs fixés.</li> </ol>
<p><b>Identification des composantes</b>          (intitulé + nombre)</p> <p>Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines</p>	<p>7 dimensions en rapport avec les objectifs régionaux. Pour chaque dimension, de 3 à 6 sous-dimensions et, pour chacune d'elles, une sélection d'indicateurs. Au total, plus de 120 indicateurs sont proposés.</p> <p><u>Liste des dimensions et sous-dimensions :</u></p> <p><b>I. L'attractivité du lieu</b></p> <p>I.1 La force du centre          I.2 La valeur du logement</p>

	<p>I.3 La mobilité I.4 Le noyau urbain et les banlieues périphériques</p> <p><b>II. La cohésion sociale</b></p> <p>II.10 Les relations aux autres, en général II.11 Les relations entre communautés sociales / isolement social II.12 L'isolement économique II.13 La criminalité II.14 L'isolement géographique II.15 Les rapports économiques</p> <p><b>III. La capacité de prendre de décisions stratégiques</b></p> <p>III.1 La structure de la prise de décision III.2 La capacité de résoudre des problèmes régionaux III.3 Les finances du gouvernement local III.4 Le redéveloppement et le réinvestissement III.5 L'éducation</p> <p><b>IV. Les résultats des institutions</b></p> <p>IV.12 Le gouvernement local IV.13 Les écoles publiques IV.14 L'enseignement supérieur</p> <p><b>V. Les capacités humaines</b></p> <p>V.7 La protection de l'enfance V.8 La santé V.9 Le niveau de scolarité V.10 Le chômage V.11 Le phénomène migratoire et l'immigration</p> <p><b>VI. La compétitivité économique</b></p> <p>VI.8 Les coûts VI.9 L'évolution de l'emploi VI.10 L'innovation économique VI.11 L'innovation des produits</p> <p><b>VII. L'utilisation efficace des ressources</b></p> <p>VII.8 Les déchets VII.9 La terre VII.10 Le carburant VII.11 L'air</p> <p>La liste complète des indicateurs par sous-dimension et dimension est reprise en annexe de cette fiche.</p>
<p><b>Principaux types de sources utilisées</b></p>	<p>Metro Outlook intègre trois ensembles d'informations :</p> <p>1) Une enquête publique auprès d'un échantillon de résidents</p>

	<p>(environ 1.500 personnes interviewées) qui permet d'identifier les facteurs qui comptent le plus pour eux, évaluer leurs comportements et modes de vie en lien avec ces facteurs et leur perception des besoins qui nécessitent une attention toute particulière de la part des décideurs locaux ;</p> <p>2) Les résultats de cette enquête sont complétés par des données disponibles auprès des institutions fédérales, régionales et locales (départements de l'éducation, de la santé, Bureau du recensement, Bureau de l'analyse économique, agence de protection de l'environnement, ...)</p> <p>3) Des interviews de responsables d'organisations communautaires sont menées pour appréhender leurs impressions sur des défis particuliers et sur les opportunités qu'ils estiment les plus importantes à relever.</p>
<b>Clé de lecture de l'indicateur</b>	<p>Pour chaque dimension, correspondant chacune aux objectifs régionaux, les scores obtenus sont combinés et intégrés dans un graphique qui définit un polygone de performance dont la position de chaque angle montre la contribution de chaque sous-dimension à l'ensemble. Pour chaque dimension et sous-dimension, le graphique indique également le score obtenu pour la métropole de Kansas City comparativement à celui des neuf autres métropoles.</p>

<b>I.5 PROPRIETES</b>		
<b>Continuité temporelle / mise à jour</b>	<b>Etendue de la série chronologique</b>	<p>Variable selon les indicateurs sélectionnés : voir annexe 1 : liste des indicateurs par objectifs régionaux et domaines.</p> <p>Pour certains d'entre eux, des évolutions sont calculées sur de longues périodes (50 ans et plus), pour d'autres, les périodes varient, de 20 ans à 5 ans, selon les indicateurs examinés et la disponibilité des données. Pour d'autres encore, les données portent sur la dernière ou les deux dernières années. L'année la plus récente est 2006.</p>
	<b>Périodicité</b> (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, ...)	<p>Le premier rapport « Metro Outlook » a été publié en août 2001.</p> <p>Le second rapport « Metro Outlook Live » a été publié en décembre 2006.</p> <p>Le troisième rapport est en préparation.</p> <p>Les données déposées sur le site sont mises à jour en continu en fonction de leur disponibilité.</p>
	<b>Homogénéité temporelle</b> (ruptures éventuelles de série)	Oui
	<b>Délai de publication</b>	<p>5 ans en moyenne entre chaque rapport</p> <p>Actualisation en continu des données sur le site web en fonction de leur disponibilité</p>
	<b>Echelle internationale</b>	NON
	<b>Echelle nationale</b>	NON

	<b>Echelle régionale</b>	OUI. Les indicateurs sont calculés au niveau des aires métropolitaines de Kansas, Denver, Indianapolis, Minneapolis / St Paul, Omaha, Salt Lake City, Austin et Saint Louis.
	<b>Echelle infrarégionale</b>	OUI. Les indicateurs sont calculés au niveau des communautés voire aussi au niveau de sous-régions dignes d'intérêt pour les citoyens, lorsque les données statistiques sont disponibles.
<b>Appréciation du coût</b>	<b>Coût de construction</b>	Pas d'information trouvée à ce jour
(si l'information existe)	<b>Coût de mise à jour</b>	Pas d'information trouvée à ce jour

## I.6 REFERENCES

<b>Références bibliographiques</b>	<p>Lenk, F. (2007), "Metro Outlook Live", Mid-America Regional Council, Kansas City, MO, janvier 2007. Téléchargeable sur le site web de Metro Outlook : <a href="http://www.metrooutlook.org">http://www.metrooutlook.org</a></p> <p>Cette version imprimable de « Metro Outlook » contient les textes et graphiques déposés sur le site à la date de janvier 2007. Les informations actualisées sont accessibles sur le site <a href="http://www.outlook.org">www.outlook.org</a>.</p> <p>Mid-America Regional Council (2001), « Metro Outlook – Measuring the Progress of Metropolitan Kansas City », Kansas City, MO, août 2001. Téléchargeable sur le site web de Metro Outlook : <a href="http://www.metrooutlook.org">http://www.metrooutlook.org</a></p>
<b>Références sites internet</b>	<a href="http://www.metrooutlook.org">www.metrooutlook.org</a>

## I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

--

## I.8 COMMENTAIRES

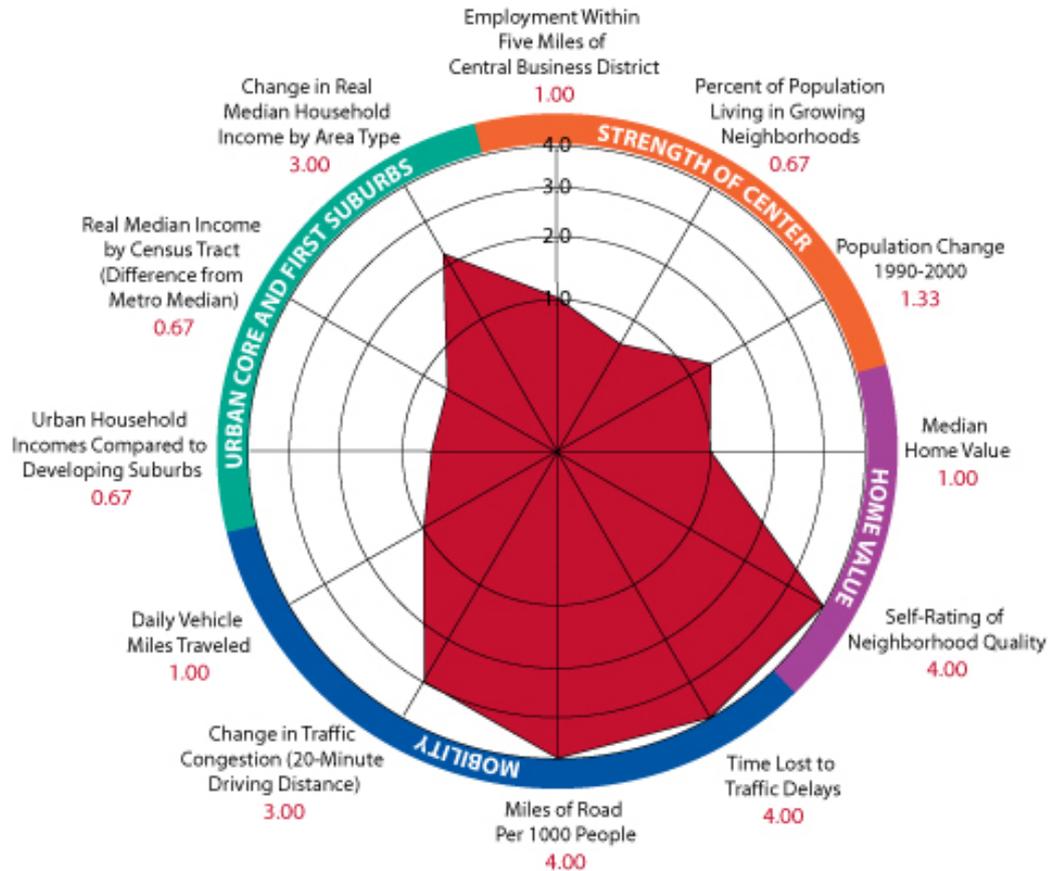
Contrairement à d'autres modèles à composante participative, le modèle « Metro Outlook » est conçu en amont par des experts. L'avis des citoyens est sollicité dans un second temps pour donner leurs commentaires et leurs avis, dans le cadre d'un sondage interactif en ligne, sur : 1) le choix des indicateurs pour mesurer le progrès ; 2) la signification des analyses proposées ; 3) la pertinence des conclusions et des recommandations formulées.

La complexité du modèle et la variété des indicateurs ont rendu difficile la présentation des résultats aux élus et décideurs politiques. Par ailleurs, « Metro Outlook » a été conçu seulement pour fournir de l'information et non pour être inclus dans une initiative communautaire. Ceci a eu pour conséquence qu'aucune organisation de la communauté ne s'en est servi pour changer les politiques mises en œuvre ou mesurer ses progrès.

Après la diffusion du rapport, de nombreuses organisations civiques et du monde des affaires se sont réunies autour d'un but commun : devenir la région verte des Etats-Unis. Il existe à présent un grand intérêt politique dans le développement durable de la région.

## I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET / OU TABLEAUX

**Graphique 1 : Mesure de l'objectif régional 'attractivité du lieu' à travers quatre domaines : la force du centre, la valeur du logement, la mobilité, le centre urbain et les premières banlieues**



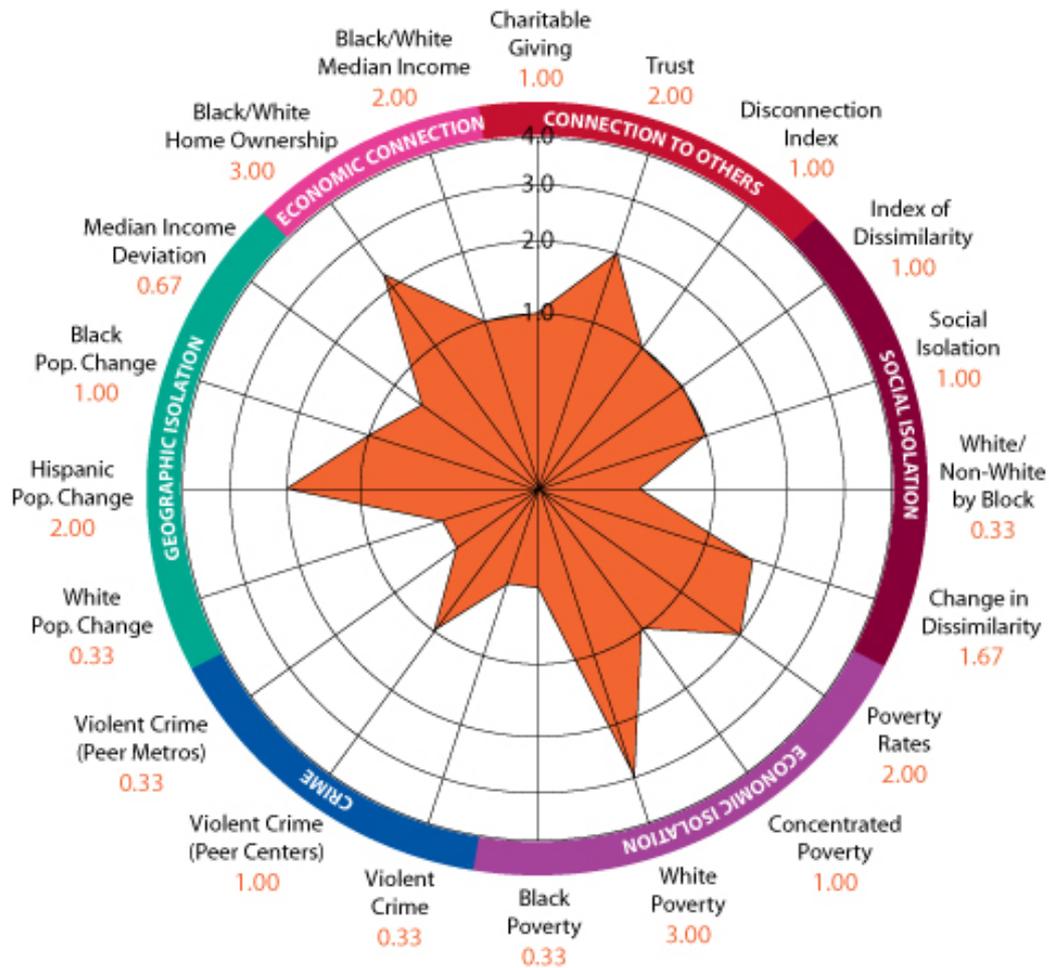
**Average Rating: 1.92**

**Remarque :** le score moyen situe la position de la métropole de Kansas comparée aux autres métropoles : Denver, Indianapolis, Minneapolis / St Paul, Omaha, Salt Lake City, Austin et Saint Louis

Source : Mid-America Regional Council (MARC) (2006), « Metro Outlook Live », décembre 2006 - Téléchargeable sur le site web de Metro Outlook:

<http://www.metrooutlook.org/Indicators/Attractiveness/summary.asp>

**Graphique 2 : Mesure de l'objectif régional 'cohésion sociale' à travers six domaines : les relations aux autres en général, les relations entre communautés vs isolement social, l'isolement économique, la criminalité, l'isolement géographique et les rapports économiques.**

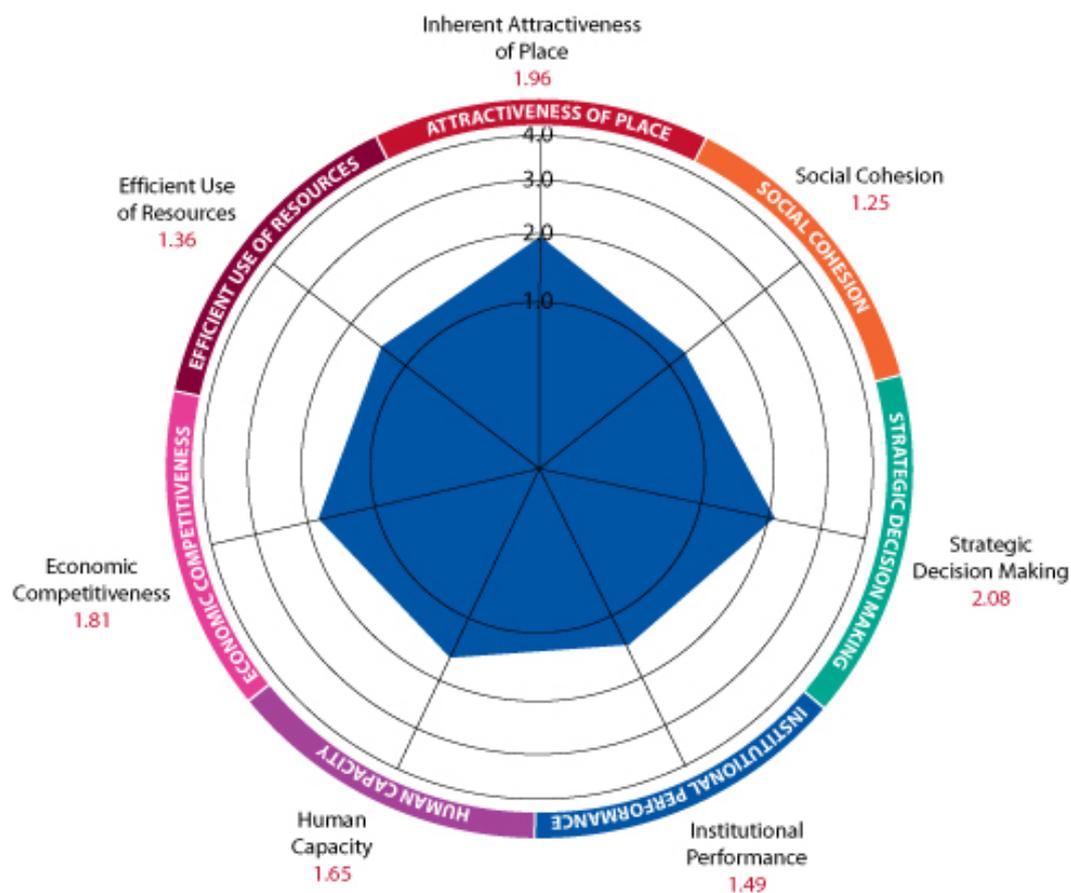


**Average Rating: 1.22**

**Remarque :** Le score moyen situe la position de la métropole de Kansas comparée aux autres métropoles : Denver, Indianapolis, Minneapolis / St Paul, Omaha, Salt Lake City, Austin et Saint Louis

Source : Mid-America Regional Council (MARC) (2006), « Metro Outlook Live », décembre 2006 - Téléchargeable sur le site web de Metro Outlook:

[http://www.metrooutlook.org/Indicators/Social\\_Cohesion/summary.asp](http://www.metrooutlook.org/Indicators/Social_Cohesion/summary.asp)

**Graphique 3 : synthèse des taux combinés pour chaque objectif régional**

**Average Rating: 1.66**

**Remarque :** Le score moyen situe la position de la métropole de Kansas comparée aux autres métropoles : Denver, Indianapolis, Minneapolis / St Paul, Omaha, Salt Lake City, Austin et Saint Louis

*Source :* Mid-America Regional Council (MARC) (2006), « Metro Outlook Live », décembre 2006 - Téléchargeable sur le site web de Metro Outlook: <http://www.metrooutlook.org/conclusions.asp>

## **Annexe 1 : Liste des indicateurs par objectifs régionaux et domaines**

### **I. L'attractivité du lieu**

#### I.1 La force du centre

- I.1.1. Pourcentage d'emploi dans un rayon de 5 miles autour du quartier central des affaires
- I.1.2. Pourcentage de la population habitant dans des quartiers en croissance en zone urbaine (en 2000)
- I.1.3. Evolution de la population entre 1990 et 2000

#### I.2 La valeur du logement

- I.2.1. Valeur médiane du logement
- I.2.2. Perception (auto-évaluation) de la qualité générale du quartier de résidence (dernière année)

#### I.3 La mobilité

- I.3.1. Temps perdu en raison des retards dus aux embouteillages (en proportion de semaines de travail, par travailleur, en 2003)
- I.3.2. Kilomètres d'axes routiers urbains, en moyenne (pour 1000 personnes) en 2003
- I.3.3. Evolution de la distance moyenne que les conducteurs peuvent parcourir à partir du centre ville en 20 minutes, 1957-2000
- I.3.4. Nombre de kilomètres parcourus en voiture par jour, par personne (1982-2003)

#### I.4 Le noyau urbain et les premières banlieues

- I.4.1. Revenu médian des ménages habitant dans le noyau urbain et dans les banlieues périphériques en % du revenu médian des ménages habitant dans les banlieues en développement (2000)
- I.4.2. Revenu réel médian par secteurs de recensement (2000) – Différence par rapport au revenu médian de la métropole Kansas City.
- I.4.3. Evolution du revenu médian réel des ménages par zones (1990-2000)

### **II. La cohésion sociale**

#### II.1 Les relations aux autres, en général

- II.1.1. Pourcentage du revenu dépensé pour des dons de bienfaisance (2001-2001), en moyenne
- II.1.2. Pourcentage de répondants qui déclarent que « les personnes sont dignes de confiance »
- II.1.3. Indice de déconnexion 'Communauté / aire métropolitaine de Kansas City'.

#### II.2 Les relations entre communautés sociales / isolement social

- II.2.1. Indice de dissimilarité (2000) (proportion des ménages qui devraient déménager pour permettre à chaque quartier d'avoir la même composition ethnique que la zone métropolitaine considérée dans sa globalité)
- II.2.2. Indice d'isolement social (2000) (probabilité qu'une personne d'une race ou d'une origine ethnique donnée rencontre une personne d'une autre race ou d'une autre origine ethnique vivant dans le quartier)
- II.2.3. Isolement par îlots de recensement : population blanche parmi les minorités noires de la métropole en % des blancs (2000).
- II.2.4. Evolution de l'indice de dissimilarité (1980-2000)

#### II.3 L'isolement économique

- II.3.1. Taux de risque de pauvreté par races (2000)
- II.3.2. Pourcentage de personnes qui vivent dans des zones à forte concentration de pauvreté (2000)
- II.3.3. Pauvreté parmi les blancs (2000).
- II.3.4. Pauvreté parmi les noirs (2000)

- II.4 La criminalité
  - II.4.1. Criminalité violente (2005)
  - II.4.2. Criminalité violente (pour 1000 personnes) dans les villes centrales les plus importantes des métropoles similaires (2000-2004)
  - II.4.3. Taux de criminalité métropolitaine violente estimée pour les métropoles similaires (2004)
- II.5 L'isolement géographique
  - II.5.1. Evolution de la population blanche (1990-2000)
  - II.5.2. Evolution de la population hispanique (1990-2000)
  - II.5.3. Evolution de la population noire (1990-2000)
  - II.5.4. Ecart de revenu médian des ménages de la métropole (2000)
- II.6 Les rapports économiques
  - II.6.1. Ratio entre le taux de propriété parmi les noirs / blancs (2000)
  - II.6.2. Ratio entre le revenu médian parmi les noirs / blancs (2000)

### III. La capacité de prendre des décisions stratégiques

- III.1 La structure de la prise de décision
  - III.1.1. Zones métropolitaines multi-Etats de plus d'1 million d'habitants : pourcentage de la population habitant dans l'Etat dominant (2004)
  - III.1.2. Population par gouvernements locaux (2002)
- III.2 La capacité de résoudre des problèmes régionaux
  - III.2.1. Problématiques métropolitaines identifiées par les répondants comme les plus importantes (2006)
  - III.2.2. Volonté de travailler ensemble (2006)
  - III.2.3. Niveau d'engagement civique (2006)
- III.3 Les finances du gouvernement local
  - III.3.1. Pieds carrés de superficie commerciale par nouvel employé de vente au détail (1995-2005)
  - III.3.2. Pourcentage des recettes globales du gouvernement local provenant des taxes acquittées sur la vente (2002)
  - III.3.3. Recettes du gouvernement local par habitant (2002)
  - III.3.4. Pourcentage de la population habitant dans des quartiers en croissance en zone urbaine (en 2000)
- III.4 Le redéveloppement et le réinvestissement
  - III.4.1. Pourcentage de la population habitant dans des quartiers en croissance en zone urbaine (1980-2000)
  - III.4.2. Evolution de la population par décennie (1970-2000)
  - III.4.3. Valeur en dollars des principaux projets réalisés dans le centre-ville depuis 2000, par année de réalisation des projets (2000-2008)
  - III.4.4. Variation en % de la valeur de l'immobilier (1990-2000)
- III.5 L'éducation
  - III.5.1. Dépenses consacrées à l'enseignement, ajustées selon les besoins (2004)
  - III.5.2. Crédits alloués à l'enseignement supérieur, par Etat (2004) (en milliers de dollars)
  - III.5.3. Crédits alloués à l'enseignement supérieur par habitant, par Etat (2004)
  - III.5.4. Financement de recherches en sciences de la vie (1999-2005)

### IV. Les résultats des institutions

- IV.1 Le gouvernement local

- IV.1.1. Dépenses pour les routes par habitant (2002)
- IV.1.2. Dépenses pour les routes par kilomètres (2002)
- IV.1.3. Efficacité dans l'entretien des routes (2005) (pour des villes sélectionnées dans l'aire métropolitaine de Kansas City)
- IV.1.4. Qualité des routes, par aires métropolitaines (2003) (pourcentage de routes en mauvais état)
- IV.1.5. Qualité des routes, par Etats (2004) (pourcentage de routes en mauvais état)
- IV.1.6. Satisfaction des citoyens par rapport à l'entretien des routes et aux impôts municipaux, dans une sélection de villes de l'aire métropolitaine de Kansas
- IV.1.7. Dépenses dans la police, par habitant (2002)
- IV.1.8. Dépenses dans la police par rapport à la criminalité violente dans le centre ville (2002-2004)

#### IV.2 Les écoles publiques

- IV.2.1. Niveau estimé de compétence en lecture et en mathématiques parmi les élèves du quatrième degré (2004-2005)
- IV.2.2. Compétence en lecture en fonction de l'origine socioéconomique des étudiants et dépenses ajustées en matière d'enseignement (2004-2005)
- IV.2.3. Compétence en lecture par districts scolaires socioéconomiques (2004-2005)
- IV.2.4. Disparité dans les résultats des tests : résultats de tests dans les districts socio économiquement désavantagés en % de ceux obtenus dans les districts socio économiquement favorisés (2004-2005).
- IV.2.5. Pourcentage de personnes pauvres qui vivent dans des zones à forte concentration de pauvreté (2000)
- IV.2.6. Compétence relative en lecture par district scolaire (2004-2005)

#### IV.3 L'enseignement supérieur

- IV.3.1. Dépenses totales en recherche et développement dans les universités et grandes écoles régionales (2002)
- IV.3.2. Subventions du National Institute of Health aux facultés de médecine (2003)
- IV.3.3. Brevets universitaires (1969-2003)

### V. Les capacités humaines

#### V.1 La protection de l'enfance

- V.1.1. Rapport sur la situation des enfants et des adolescents à Kansas City (métropole) (2000-2005)

#### V.2 La santé

- V.2.1. Obésité chez les adultes, par aires métropolitaines (2004)
- V.2.2. Kilomètres-véhicules parcourus par jour par habitant (1982-2003)
- V.2.3. Taux brut de mortalité en raison de problèmes cardiovasculaires (1999-2002)
- V.2.4. Ratio du taux de mortalité ajusté en fonction de l'âge Blancs/Noirs en raison d'un problème cardiovasculaire (1999-2002)

#### V.3 Le niveau de scolarité

- V.3.1. Pourcentage de la population âgée de 25 ans et plus qui possède un baccalauréat ou un diplôme supérieur (2000)
- V.3.2. Pourcentage de la population âgée de 25 ans et plus qui possède un baccalauréat ou un diplôme supérieur par secteurs de recensement (2000)
- V.3.3. Pourcentage de la population âgée de 25 ans et plus qui possède un baccalauréat ou un diplôme supérieur en fonction de la race (2000)
- V.3.4. Part relative de la population âgée de 25 ans et plus qui possède un baccalauréat ou un diplôme supérieur Blancs/Noirs (2000)
- V.3.5. Professions scientifiques et d'ingénieur en % du total des professions (2004)

- V.4 Le chômage
  - V.4.1. Taux de chômage (2000)
  - V.4.2. Taux de chômage (2000) – ratio par rapport au taux de chômage chez les Blancs
- V.5 Le phénomène migratoire et l'immigration
  - V.5.1. Evolution de la population des jeunes adultes (25-39 ans) (1990-2000)
  - V.5.2. Pourcentage de migration parmi les jeunes, les personnes seules, les résidents diplômés d'un collège (1995-2000)
  - V.5.3. Croissance des résidents nés à l'étranger (1990-2000)
  - V.5.4. Migrations dans et hors l'aire métropolitaine de Kansas City, par comtés (1994-2004)

## VI. La compétitivité économique

- VI.1 Les coûts
  - VI.1.1. Indice composite du coût de la vie (ACCRA) (3<sup>ème</sup> trimestre 2004)
  - VI.1.2. Pourcentage de logements disponibles au revenu médian des ménages par métropoles (3<sup>ème</sup> trimestre 2004)
  - VI.1.3. Salaire horaire moyen (2004)
  - VI.1.4. Productivité industrielle – production par heure travaillée (1997-2002)
- VI.2 L'évolution de l'emploi
  - VI.2.1. Variation en pourcentage de la croissance de l'emploi (1990-2005)
  - VI.2.2. Croissance de l'emploi par grappes (1990-2003)
  - VI.2.3. Emploi dans le secteur de l'information (1990-2005)
  - VI.2.4. Croissance de l'emploi dans le secteur de l'information (1990-2005)
  - VI.2.5. Emploi dans le secteur des transports et des services publics (1990-2005)
  - VI.2.6. Croissance de l'emploi dans le secteur des transports et des services publics (1990-2005)
  - VI.2.7. Emploi dans les activités financières (1990-2005)
  - VI.2.8. Croissance de l'emploi dans les activités financières (1990-2005)
  - VI.2.9. Emploi dans les services professionnels, scientifiques et techniques (1990-2005)
  - VI.2.10. Croissance de l'emploi dans les services professionnels, scientifiques et techniques (1990-2005)
- VI.3 L'innovation économique
  - VI.3.1. Taux moyen de création d'emplois (2001-2004 – 2<sup>ème</sup> trimestre)
  - VI.3.2. Taux de création nette d'emploi (2001-2005 – 1<sup>er</sup> trimestre)
  - VI.3.3. Taux de création d'entreprises, moyenne annuelle (2000-2004)
  - VI.3.4. Nombre d'entrepreneurs pour 100.000 personnes (2005)
- VI.4 L'innovation de produits
  - VI.4.1. Nombre de brevets pour 10.000 travailleurs (2003)
  - VI.4.2. Nombre total de brevets (2003)
  - VI.4.3. Financement de la recherche pour les sciences de la vie (1999-2005)

## VII. L'utilisation efficace des ressources

- VII.1 Les déchets
  - VII.1.1. Dépenses de consommation des ménages – Variation en pourcent depuis 1999
  - VII.1.2. Tonnage de déchets solides par habitant dans l'aire métropolitaine de Kansas (1993-2004)
- VII.2 La terre
  - VII.2.1. Evolution de la population et des territoires urbanisés (1982-1997)
  - VII.2.2. Ratio entre la consommation d'espace et la croissance démographique (1982-1997)

- VII.2.3. Variation en % de la population et des zones résidentielles (1980-2000)
- VII.2.4. Zones résidentielle (1940-2000)

### VII.3 Le carburant

- VII.3.1. Nombre de kilomètres parcourus en voiture par jour, par personne (1982-2003)
- VII.3.2. Nombre de kilomètres parcourus par le service public de transport de passagers (1982-2003)
- VII.3.3. Nombre de kilomètres parcourus en voiture par jour, par personne dans les métropoles proches (1982-2003)
- VII.3.4. Pourcentage de dépenses consacrées au transport et aux services publics (2001-02, 2002-03, 2003-04)

### VII.4 L'air

- VII.4.1. Nombre jours en moyenne où la qualité de l'air était malsaine (1995-2005)